

هكذا من الأصل



# Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13587 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - MARDI 4 OCTOBRE 1988

## Difficile succession en Bavière

A moins d'un miracle, la Providence venant à la rescousse de la constitution exceptionnellement solide de M. Franz Josef Strauss, dans le coma depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la Bavière et la République fédérale vont devoir s'habituer à vivre sans la présence massive de cet homme politique hors série.

M. Strauss est le dernier dirigeant en activité appartenant à la génération des « fondateurs » de la RFA, celle qui a tiré le pays de ses ruines après la guerre et l'a conduit vers la prospérité économique. Adulté sur ses terres mais détesté par tout ce que l'Allemagne compte d'esprits libéraux et modérés, le « taureau de Bavière » n'avait pu, malgré tous ses efforts, accéder à la chancellerie. Il n'empêche que rien d'essentiel ne pouvait, depuis trois décennies, être décidé à Bonn sans que l'on tienne compte de son avis. Cet opposant farouche à la politique des chancelliers Brandt et Schmidt s'était mis en un conseiller vigilant de son vieil allié adversaire chrétien-démocrate, M. Helmut Kohl.

Son retrait, qui semble inévitable même en cas de survie, change totalement les données du jeu politique en RFA. L'actuel chancelier, même s'il était parfois mis en difficulté par les incartades de son incommode allié, savait bien que l'existence d'un Franz Josef Strauss confortait l'image « contrastée » qu'il s'applique à donner de lui-même au pays. On ne voit pas qui pourrait du jour au lendemain jouer la même rôle. Les convictions traditionnelles, et sur certains points profondément réactionnaires, du ministre-président de Bavière laissent peu de place au développement d'une extrême droite organisée en dehors des partis traditionnels. Cet espace politique est maintenant à découvert.

En Bavière même, la situation est confuse. Comme beaucoup d'hommes politiques dotés d'une forte personnalité, M. Strauss avait pris grand soin d'écartier des lieux du pouvoir les hommes susceptibles de lui faire de l'ombre. Aucun de ses principaux lieutenants ne se qualifie d'ambigu pour le rôle de successeur. Qui, de MM. Theo Weigel, président du groupe CSU au Bundestag, Edmund Stoiber, chef de la chancellerie de Munich, ou Gerald Tandler, ministre de l'économie, parviendra à s'imposer ?

La lutte pour le pouvoir est ouverte, et il n'est pas exclu qu'un outsider, comme le très remuant secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Peter Gauweiler, vienne troubler le jeu des barons.

Un déchirement à la tête de la CSU ferait évidemment l'affaire des sociaux-démocrates dans la perspective des élections au Parlement bavarois de 1990. Privée des voix « personnelles » de M. Franz Josef Strauss - entre 5 et 10 % de l'électorat selon les observateurs - les chrétiens-sociaux bavarois risquent d'avoir le plus grand mal à conserver la majorité absolue dont ils disposent à Munich depuis presque trente ans.

(Lire nos Informations page 27.)

M 0147 - 10040 - 4,50 F

3790147004500 10040

## Malgré le record d'abstentions aux cantonales et les demandes de l'opposition

# Le gouvernement est décidé à maintenir le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le taux élevé des abstentions (53 %) au deuxième tour des élections cantonales a quelque peu éclipsé le relatif succès de la gauche et permis à l'opposition de presser le gouvernement de renoncer au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Mais celui-ci est décidé à le maintenir. Avant d'être reçu, lundi 3 octobre, par M. Rocard, M. Tjibaou a fait savoir qu'un tel renoncement signifierait « un retour à la case départ ».

Un scrutin chasse l'autre. A peine les premières estimations sur les résultats du second tour des élections cantonales étaient-elles connues que le débat portait déjà sur le référendum du 6 novembre prochain. La droite pousse dans l'absentisme confirmé l'espoir de se refaire une santé. Avec une formidable hypocrisie, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, se lamente : un taux d'abstention aussi élevé le 6 novembre qu'aux cantonales rendrait fragile l'accord de Matignon, objet du référendum. M. Valéry Giscard d'Estaing joue sur le même registre quand il prend des mines apitoiées pour s'adresser à MM. Mitterrand et Rocard afin de leur suggérer - « Est-ce bien raisonnable, ce scrutin référendaire ? » - d'abandonner leur projet de consultation des Français. M. Pierre Méhaignerie, président



du CDS, qui proclamait jusqu'alors sa foi dans le processus de paix calédonien et son intention de faire campagne pour le « oui », s'est mis soudainement à l'unisson de ses ex-futurs amis.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 3; nos analyses et commentaires pages 3 à 5; les résultats complets pages 7 à 25.)

## Le remplacement de la CNCL

### Neuf membres et un pouvoir accru

Le projet de loi remplaçant la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est entre les mains du Conseil d'Etat avant d'être examiné par le conseil des ministres le 12 octobre.

Le gouvernement a conçu la nouvelle instance de régulation sur le modèle de la Haute Autorité : neuf membres nommés, pour six ans, à parité par les présidents des deux Assemblées et le président de la République. Le président du CSA sera nommé par le chef de l'Etat.

Ces « sages » choisis en majorité parmi des professionnels de la communication ne pourront pas être âgés de plus de soixante-cinq ans.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel garde les mêmes compétences que la CNCL sur la radio-télévision, mais le projet de loi laisse en suspens les problèmes posés par le contrôle des services de télécommunications. Les chaînes privées devront signer des conventions avec l'Etat.

Ce nouveau régime contractuel permet de renforcer l'arsenal de sanctions du Conseil supérieur de l'audiovisuel en le dotant de pouvoirs juridictionnels. Enfin, la future instance disposera de moyens accrus pour contrôler les chaînes de service public.

(Lire page 26 l'article de PIERRE-ANGEL GAY.)

## L'incertitude sur l'issue du plébiscite au Chili

# Pinochet ou la joie ?

Alors que la campagne pour le plébiscite chilien s'est achevée dimanche 2 octobre, l'incertitude pèse toujours sur l'issue de la consultation prévue mercredi.

SANTIAGO-DU-CHILI de nos envoyés spéciaux

Si le verdict appartenait à la rue, le « non » l'aurait déjà emporté sur le « oui » au plébiscite présidentiel du 5 octobre. Les opposants au général Pinochet ont fait, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, une manifestation comme on en avait vu rarement au Chili : plus d'un demi-million de personnes ont occupé presque toute la journée 5 kilomètres d'autoroute dans la capitale. Leur cri de ralliement a été le même que pendant la campagne : « La joie arrive ». La joie, bien sûr, de la démocratie retrouvée, après la défaite du général.

Le « oui » a mobilisé moins de monde, sans démeriter pour autant. De cent cinquante mille à deux cent mille manifestants ont

crié, dimanche, que le Chili ne serait jamais un pays « marxiste ». Réaction tardive, car, au cours d'une campagne où l'on a vu le diable se faire ermite, et le cardillo prêcher la concorde et le pardon des offenses, les partisans du régime ne se sont guère montrés. Ce fut même le paradoxe de ces dernières semaines : alors que l'appareil d'Etat jouait en leur faveur, ainsi que le climat d'intimidation créé par quinze ans de régime policier, ils ont paru étrangement inhibés, du moins dans les villes. On les a rarement vus le badge à la boutonnière.

Mais une consultation ne se joue pas dans la rue. C'est pourquoi les états-majors de l'opposition, tout en se disant sûrs de la victoire, s'interrogent sur ce qui risque de les défavoriser au dernier moment : la peur de l'inconnu ? Les réactions conservatrices du Chili « profond » - ce Chili de l'intérieur qui échappe en partie aux sondages ? Jusqu'au dernier jour, le général Pinochet aura essayé de se conforter à son

contact : le 1<sup>er</sup> octobre étant le jour anniversaire de la bataille de Rancagua, l'un des hauts faits de la guerre de l'indépendance, c'est dans cette ville, située à quelque 90 kilomètres de Santiago, que le général-président a fait, samedi, son ultime apparition.

Ce fut un meeting comme il doit les aimer : en circuit fermé, dans un stade, avec des policiers partout pour empêcher des débordements, des militaires défilant au pas de l'oise, des maîtresses de maison faisant cortège en uniforme, et une cloaque bien rodée. Chaque fois qu'elle applaudissait, le général se tournait vers les journalistes étrangers, comme pour les prendre à témoin.

Cette image d'un président Pinochet sûr de lui hante les milieux de l'opposition, de même que cette phrase : « Un dictateur n'organise pas un plébiscite pour le perdre ».

GILLES BAUDIN et CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 29.)

## Grève des gardiens de prison : intransigeance de la base

Les propositions du garde des sceaux ont été jugées insuffisantes par le personnel pénitentiaire qui poursuit son mouvement. Les syndicats ont de plus en plus de mal à contrôler leur base.

PAGE 48

## Les changements à Moscou

L'ordre de bataille de M. Gorbatchev

PAGE 27

## La libéralisation au Pakistan

Les partis politiques pourront participer aux élections

PAGE 29

## Rencontre Botha-Mobutu

La percée diplomatique de Pretoria en Afrique noire

PAGE 28

## Consultation générale au Canada

Le scrutin aura lieu le 21 novembre

PAGE 29

Le sommaire complet se trouve en page 48

## La fin des Jeux olympiques

# La Corée du Sud médaille d'or...

Les Jeux olympiques de Séoul se sont achevés le dimanche 2 octobre par une grandiose cérémonie sur le stade olympique. Ils resteront le symbole d'une étape décisive de la démocratisation en Corée du Sud.

Une règle non écrite de la politique voulait jusqu'à présent qu'il était pratiquement impossible à un régime autoritaire de se libéraliser. Le roi Juan Carlos a permis à l'Espagne de prouver le contraire. Mais il y a maintenant d'autres exemples qui vont dans le même sens : la Tunisie et la Turquie, qui ont depuis longtemps plus d'un point en commun, sont l'une et l'autre en cours de démocratisation. Pinochet se soumet à un référendum qu'il a toutes chances de per-

par ANDRÉ FONTAINE

en croire la CIA sudiste, sur le pied de guerre.

Toute allusion au fait que les milliardiers investis par Kim Il Sung dans la reconstruction de sa capitale, parsemée de monuments à sa gloire et de palais incroyables rendaient peu vraisemblable qu'il prit l'initiative d'hospitalité était accueillie avec un haussement d'épaules. De même, l'idée que l'URSS et la Chine avaient d'autres chats à fouetter que d'encourager le « leader bien aimé » de Pyongyang à reprendre les armes. De même, encore, la suggestion qu'il serait peut-être plus sage d'essayer d'arracher la Corée du Nord à une vision du monde passablement surréaliste, que de contribuer à l'enfermer dans son orgueilleuse défiance.

(Lire la suite page 38.)

232 pages - 45 F

Michel Foucault  
Naissance de la clinique

100<sup>e</sup> titre

Collection Quadrige puf

Les livres des Puf questionnent le monde.

# Débats

## DICTATURE

### Un « Khmer rouge » à Bucarest

par JOSEPH ROVAN (\*)

L'EUROPE n'existe pas. Si elle existait, comment pourrait-elle tolérer un fou flanqué d'une bande de criminels détruisant jusque dans ses fondements historiques l'un des peuples de notre continent ? Le silence qui cache et entoure les événements de Roumanie devient de la complicité dans la mesure où les projets ridicules et odieux du « Conducator » entrent dans leur phase de réalisation.

L'effroyable petit tyran sanguinaire ne manque pas d'astuce. Depuis des lustres, il joue sur les gesses d'indépendance, par lesquelles il agace — sans jamais aller trop loin — ses partenaires du monde communiste, sans forcer la dose et en sachant que l'URSS ne peut plus se payer la lueur d'une nouvelle intervention militaire dans une des « démocraties populaires », même pour débarrasser un pays d'un dictateur monstrueux. Ces gesticulations extérieures, qui ne lui font courir aucun risque sérieux, couvrent une situation intérieure dont la description fait davantage penser à Alfred Jarry qu'à Karl Marx. Ce qui fonctionne aujourd'hui à Bucarest au service du clan Ceaucescu, du mari, de la femme et du rejeton, c'est la machine à décarver du Père Ubu.

Il prétendument servir à récupérer des terrains utilisables pour l'agriculture, laquelle ne parvient pas à nourrir le peuple. Bien entendu, ce n'est pas la terre qui manque, mais les machines, les engrais, la formation professionnelle, la commercialisation et, surtout, l'incitation de l'intérêt personnel chez des paysans que l'on a dépouillés de tout.

Si l'indignation commence enfin à se manifester faiblement hors de Roumanie, c'est que Ceaucescu, par la destruction générale des villages, vise aussi l'élimination des minorités nationales, l'allemande et la hongroise, dont la fidélité aux origines et la culture supérieure aussi bien que l'esprit religieux font obstacle au nivellement général. L'affaire des Allemands paraît presque réglée. De près d'un million avant 1939, les « Saxons » de Transylvanie, établis dans ce pays depuis le troisième siècle, et les « Souabes » du Banat sont tombés à moins de deux cent cinquante mille âmes par suite de la roumanisation forcée et de l'émigration volontaire vers la République fédérale.

Depuis longtemps, le gouvernement de Bonn joue la carte du rachat en douceur ; un arrangement dans ce sens, portant sur quelques milliers de personnes par an, avait été conclu du temps de Helmut Schmidt, et le gouvernement Kohl-Genscher vient de proposer à Ceaucescu le rachat global de toute la population allemande pour une somme approchant 2 milliards de dollars. Bonn préfère pousser ainsi les « Volksdeutsche » (Allemands ethniques de nationalité non allemande) à abandonner la terre de leurs ancêtres plutôt que de risquer un affrontement direct avec le régime de Bucarest qui n'aurait pas beaucoup de chances d'aboutir à des améliorations concrètes.

Il est vrai que, ce faisant, il aggrave singulièrement la situation de ceux qui s'obstinent à rester. D'où l'embarras récent des services de Bonn depuis que l'Eglise luthérienne allemande de Transylvanie a manifesté son désaccord avec cette manière de « régler » le problème par une démarche purement individuelle, rendant publiques au passage des transactions que des deux côtés on aurait préféré garder secrètes. Il est vrai que M. Genscher avait annoncé les Roumains dans le cadre de la conférence de Vienne, soutenu par M. Dumas, mais ceux-ci n'ont pas eu l'air de croire qu'il leur fallait réellement s'alarmer devant les positions allemandes.

Restent les Hongrois, et c'est là une bien plus grosse affaire. Ils sont trois millions groupés

(\*) Professeur émérite à la Sorbonne.

dans des régions où ils sont, ou furent encore récemment, majoritaires. Ils sont soutenus, moralement et politiquement, par un Etat qui fait partie du camp socialiste. Ceaucescu joue depuis longtemps la carte du nationalisme, de la roumanisation forcée, mais la Hongrie ne peut abandonner ni racheter une minorité qui représente le quart du peuple magyar. Le conflit entre Budapest et Bucarest est programmé. Des dizaines de milliers de Hongrois se sont déjà réfugiés outre frontière. Il ne saurait être question de les accueillir tous ni d'abandonner une Transylvanie où les Magyars prétendent être arrivés bien avant ceux qui s'appellent maintenant Roumains.

Dans ces conditions, au lieu de ménager le régime de Bucarest ou de feindre l'ignorance, les gouvernements de l'Europe occidentale devraient, dans les circonstances actuelles, porter l'affaire des minorités nationales allemande et hongroise devant les Nations unies, la politique de Ceaucescu finissant par constituer une menace pour la paix, et par ce biais, la situation intérieure pourrait être elle aussi évacuée. Une extraordinaire convergence s'offrirait alors aux yeux du monde, puisque les autorités hongroises ne pourraient laisser aux Européens de l'Ouest le privilège de s'occuper seuls des Hongrois de Roumanie.

Pendant un siècle et demi, la France avait été la protectrice de la seule nation de langue romane vivant en Europe orientale. Elle ne peut pas ne pas se sentir concernée elle aussi par ce qui se passe dans ce pays ami et parent. Par ailleurs, nos sympathies pour les vaillants efforts de la Hongrie affirment son identité après la catastrophe de 1956 ont rarement l'occasion de se faire agissantes. En voilà une, que Paris, Bonn et Budapest — Paris soutenant les deux principaux intéressés — devraient saisir au plus tôt.

Que le régime de Ceaucescu soit dénoncé *urbi et orbi* par ce qu'il est, une tyrannie indigne, et l'URSS finira peut-être par le trouver assez compromettant pour s'en débarrasser. La monde n'a-t-il pas salué l'intervention du Vietnam au Cambodge avec un soulagement quasi unanime en dépit de son caractère nationaliste et impérialiste à peine caché, tant était grand le dégoût inspiré partout par la terreur macabre des Khmers rouges ? Ne laissons pas Ceaucescu étaler impudiquement en Europe la mentalité du génocide moral, en attendant que celui-ci devienne physique.

La Hongrie, la République fédérale et la France dénonçant ensemble la tyrannie qui est en train de détruire la Roumanie, ne serait-ce pas là un moyen écartant d'affirmer la réalité et l'unité de l'Europe autour des droits de l'homme, des personnes et des nations, qui sont notre commune raison d'être ?

## PÉDAGOGIE

### L'école va mieux

par JEAN-CLAUDE CHEVALIER (\*)

UN discours sur l'école tout à fait nouveau commence à prendre corps et s'est répandu dans les propos de rentrée. Le ton ordinaire était celui de la pleureuse : l'Université est détruite, les professeurs baissent les bras devant des tâches insurmontables, élèves et étudiants sont laminés par les drogues ; la TV, le laxisme et les amphétamines. Discours savamment entretenu par une certaine droite qui a toujours fait les « chers professeurs » et leurs « beaux sentiments » et par une certaine gauche morose à la poursuite d'une « école républicaine » chaste et dure.

Mais la langue de bois s'est tue, et on ose parler ; même les médias commencent à bégayer quand ils parlent de la « baisse du niveau ». Quand on les interroge, les élèves et les parents sont contents de leur école, les étudiants, mais oui, disent leur bonheur d'apprendre. Un signe caractéristique : les élèves aiment leurs enseignants, mais ils ne veulent pas devenir enseignants. Test-succès à tous sens : l'école apprend aux élèves non à « enfermer » et à péter leur condition, mais à aimer le monde et donc à sortir de l'école.

Il faut le dire tranquillement : l'école française va mieux ; parfois, pas toujours, elle va bien. Elle a repris confiance — et la dynamique Chèvènement est arrivée au bon moment. Elle doit cette confiance à un remarquable esprit réformateur qui ne s'est jamais découragé, au milieu des injures et des pires difficultés. Elle est aujourd'hui de plain-pied avec la société qui la pénètre de toutes parts. Elle est aujourd'hui, sans bruit, ouverte à l'innovation.

Phénomène très remarquable : il y a eu un Durkheim voyant l'école comme gouvernée par le principe d'inertie. Je constate à l'inverse que, par exemple, le rapport édité par la commission ministérielle que j'ai eu l'honneur de présider de 1983 à 1986, rapport qui fait la part large aux nouvelles techniques d'enseignement (*Réflexions sur l'enseignement de français, CDDP, Angers*) connaît un franc succès de diffusion. Il n'y a pas de secret : les maîtres sont mieux formés (particulièrement ceux du premier degré), confrontés à la modernité et aux exigences de la science, les élèves sont à la fois ouverts (la TV et le cinéma n'y sont pas pour peu, mais aussi les autres moyens de diffusion, les voyages, etc.) et passifs, car ce qui se passe autour d'eux, redoutant autant le chômage que l'ennui, les réformes des collèges mises en place par Alain Savary, poursuivies par René Monory font leur effet.

#### Elèves experts

Quand on compare les démarches de l'enseignement en 1968 et 1988, on ne peut qu'être saisi : loin des lieux fermés d'autant, aujourd'hui, c'est beaucoup de liberté, guidée vers la responsabilité, de larges possibilités d'orientation que les élèves connaissent en experts. Même renouvellement dans les programmes : ils tiennent compte des plus récents développements des sciences et techniques, ils définissent pour l'enfant, l'histoire, l'économie, les grandes lignes du monde contemporain, les rattachent au passé.

Même les français, longtemps bastion des humanités, a changé d'horizon : des programmes très larges de tous les temps et de tous les lieux rassemblés sous la langue française, un entraînement systématique au maniement des discours, résumés, codifications, développements, etc. (quoi qu'en pense, dans un récent numéro du *Point*, un sociologue peu actuel) de la société scolaire actuelle) on privilégie la culture et la communication. Dans plusieurs domaines, la France est à la pointe : le plan informatique s'installe malgré mille difficultés, la trilogie Chèvènement écrit-oral-image se répand ; suit-on que le traitement de l'image dans le secondaire attire l'intérêt des spécialistes européens ?

Succès étonnants, mais fragiles, mais temporaires, reposant trop souvent sur les seuls enthousiasme et bonne volonté. Comme toute entreprise en expansion, l'éducation nationale a besoin d'investissements nouveaux, mettant en jeu des capitaux financiers et intellectuels. J'avancerais ici quelques suggestions. D'abord, évidemment, le problème des traitements. Il est imprudent de trop payer les enseignants : demander un bar-4 pour un instituteur, c'est bien, lui offrir 6000 F, c'est moins bien ; payer 15000 F des savants de quarante ans mondialement connus c'est les pousser à s'expatrier ; leur faire espérer 25000 F en fin de carrière (18000 F après impôts), s'ils arrivent au Collège de France ou à la Sorbonne, ce n'est pas très tentant. Et cela doit être corrigé.

Mais il est vrai que les professeurs sont au moins autant et plus frappés par la misère de leurs conditions d'exercice : lycées dégradés, sans lieux de travail pour les enseignants, universités sans bureaux (dans mon département, un seul bureau pour le

secrétariat et vingt enseignants), sans lieux de réunion, des administrateurs débordés par la papérasse jacobine qui submerge tout, des concours de recrutement souvent absurdes (par exemple, dans le supérieur), un blocage général des mutations et des carrières.

#### De l'air et des capitaux

Il faut de l'air et un peu de capitaux. En tout premier, un point essentiel : favoriser la circulation des idées et des personnes. Un des vices français, c'est l'implantation, des années durant, des élèves et des enseignants dans le même lieu. Il faut encourager les élèves à séjourner longtemps dans les collèges et lycées étrangers et homologuer les résultats, pousser les étudiants — et surtout les futurs enseignants — à s'inscrire temporairement dans d'autres universités, en France et à l'étranger, encourager ces déplacements par des bourses substantielles. Les projets Erasmus et Procope (entre la France et l'Allemagne) sont un bon début ; mais un petit début. Il faut débloquer des postes pour permettre un large mouvement de mutation, laisser les établissements choisir eux-mêmes leurs enseignants (sont-ils majeurs ou non ?), favoriser les passages entre les ordres (pourquoi être toute sa vie bloqué dans un collège ?). Ajoutons : mettre largement en œuvre ces « crédits-formation » dont on parle pour les adultes, mais aussi encourager les enseignants à travailler dans d'autres milieux. Vingt, trente, quarante ans à enseigner, sans oxygène, c'est trop.

Un deuxième point : améliorer les conditions de travail. On nous promet, à Paris, la construction d'une super-bibliothèque, c'est parfait. Mais il ne serait pas mal aussi de prévoir pour les enseignants des centres de travail avec bureaux, secrétaires compétentes, terminaux d'ordinateurs, etc. Les universités sont pleines comme des œufs ; qu'on loue des immeubles à la Défense ou porte d'Italie ! Ce seraient des lieux de rencontre avec les professionnels, les étrangers, des lieux de colloques, de projets.

(\*) Professeur à l'Université, président de la Commission nationale sur l'enseignement de français (1983-1986).

On installe peu à peu, dans le secondaire, des centres techniques ou des centres d'arts ; c'est un merveilleux appel d'air qu'il faut amplifier.

Un troisième point : rendre plus efficaces les moyens de communication. Je mets en tête un accent décidé sur les langues étrangères. Le monolinguisme est une maladie à traiter, pas seulement par l'injection de l'anglais, qui induit souvent des effets pervers, mais aussi des « petites langues », comme on dit stupidement, l'arabe ou le portugais ou le japonais.

l'insiste, pour finir, sur les moyens d'expression des deux disciplines cardinales : les maths et le français. En mathématiques, un culte excessif de la difficulté abstraite tend à dresser des barrières devant des candidats honorables qui, pour le malheur de la communauté, s'en détournent à tout jamais. Des études ont été faites sur la réception des maths : il faut les mettre en œuvre. En français, je propose une opération symbolique sur l'orthographe.

#### Fétichisation de l'orthographe

La fétichisation de l'orthographe tourne beaucoup de têtes qui finissent par confondre manquement du français et connaissance d'une orthographe, bourrée, on le sait pourtant, d'écarts qui usent inutilement les forces des enseignants. Tout le monde s'accorde depuis cent ans sur les réformes à faire, rien ne bouge, sinon une augmentation constante du nombre des « fautes », particulièrement frappant chez de futurs enseignants. Pour renverser la vapeur, pour rendre sensible le fait que l'apprentissage de l'orthographe n'est pas un exercice religieux (*Credo quia absurdum*), mais un entraînement à une technique, j'avance deux mesures élémentaires : autoriser — ou, mieux, exiger — l'usage d'un dictionnaire pour toute épreuve ou examen quel qu'il soit, réduire à l'unité les « règles » d'accord du participe passé, vérole que Marot nous tira des expéditions de la « difficulté du français ».

Je crains qu'un ministre n'y suffise pas ; avec l'aide des médias, ça devrait passer. A une belle entreprise, il faut un outillage moderne.

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPA 650672 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile

« Les Rédacteurs du Monde »

Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Correspondant en chef : Claude Sales.

**Le Monde PUBLICITE**  
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 296 136 F

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**  
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037  
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

#### ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voies normales
3 mois	354 F	399 F	584 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.  
Pour vous abonner, RENOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois  6 mois  9 mois  1 an

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Les codes Dalloz ne cessent de grandir : régulièrement mis à jour, enrichis des annotations de jurisprudence et complétés de bibliographies, tousjours accessibles grâce à de nombreuses tables. Code civil 1988-89



Sa grandeur est à l'intérieur.

20 CODES DALLOZ • LE DROIT DE SAVOIR

سكزا من الأصل

# Politique

## Le second tour des élections cantonales

### La gauche gagne quatre-vingt-un sièges et deux départements

D'une dizaine avant le premier tour, le nombre de présidences de conseils généraux susceptible de changer de couleur s'était considérablement réduit au soir du 25 septembre. Les incertitudes que les ambitions de la droite faisaient peser, par exemple sur le Vaucluse, étaient devenues injustifiées : de même, les espoirs de gains du PS en Eure-et-Loir, dans l'Indre et l'Isère n'étaient plus fondés. Le suspense du second tour ne concernait plus que cinq départements : les Alpes-de-Haute-Provence, l'Allier, la Gironde, le Tarn et la Martinique. Après le scrutin du 2 octobre, le PS a sauvé le Tarn et la droite l'Allier. En revanche, la Martinique a basculé de la droite à la gauche, de même que la Gironde, au grand dam du président RPR sortant, M. Jacques Vallade (lire page 5), qui n'est que reproches pour ses troupes qui se sont divisées, et à la grande joie de M. Gilbert Mitterrand, candidat à sa succession. Quant aux Alpes-de-Haute-Provence, où gauche et droite se partageaient à égalité les trente sièges, le fauteuil de président devait revenir au doyen d'âge, en l'occurrence un UDF (en 1985, ce même fauteuil avait déjà échoué au doyen d'âge, qui était alors un socialiste). Enfin, la Haute-Corse, dont l'Assemblée départementale est également partagée entre la droite et la gauche, ne devrait pas changer de patron, le radical de gauche, M. François Giacobbi, paraissant assuré d'un apport salvateur sur sa droite.

Jamais élections cantonales ne s'étaient traduites par de si minimes changements : jamais non plus elles n'avaient aussi peu mobilisé. Le record d'abstentions du premier tour (51 %) a été battu au second : 53 % très exactement selon nos statistiques.

L'augmentation de l'abstention s'enregistre dans 273 cantons métropolitains. Elle est, en toute logique, particulièrement forte dans les 88 cantons où un seul candidat restait en lice (c'est dans celui de Bastia II que cette hausse est la plus spectaculaire : + 31,15 points). Toutefois, la comparaison des pourcentages de participation au premier et au second tour dans les seuls cantons où on a voté les deux dimanches montre que la participation s'est améliorée au second tour. Le 25 septembre, dans les 1 177 cantons en ballottage, le taux d'abstention était de 54,11 % (contre 51 % dans l'ensemble

des cantons). Il est passé à 53 % au second tour. L'augmentation de la participation s'est traduite par un nombre de votants en progression de 1,11 point (soit un peu plus de 191 000 électeurs supplémentaires sur quelque 13 354 000 inscrits).

A défaut de modifier sensiblement le rapport de forces entre la droite et la gauche, le renouvellement de 1988 affecte quelques notables. Deux présidents de conseils régionaux, ceux de Champagne-Ardenne et de Poitou-Charentes, respectivement M.M. Jean Kaltenbach (RPR, dans la Haute-Marne) et Louis Fruchard (UDF, dans les Deux-Sèvres), mordent la poussière face à des dissidents de leur propre famille. Seul dans sa catégorie de « présidents de conseils généraux renouvelables et battus », le patron de la Manche, M. Léon Jozeau-Marigné (à la fois CNI et PR), qui plus est siège au Conseil constitutionnel, est défait par un socialiste à Avranches.

En toute hypothèse ce sont au moins dix fauteuils de présidents qui changeront de titulaire : ceux de l'Essonne, du Finistère, du Loir-et-Cher, du Puy-de-Dôme, de la Somme et de la Vendée (où les présidents ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat) s'ajoutent à ceux des Alpes-de-Haute-Provence et de la Manche (où les présidents sont battus), à ceux enfin de la Gironde et de la Martinique (où la majorité a changé de couleur).

Pourrait venir allonger cette liste les prétentions du RPR dans les Yvelines, tendant à concrétiser, au troisième tour, le succès de son OPA sur l'UDF, ou encore l'appétit manifesté par M. Charles Pasqua sur le fauteuil occupé dans les Hauts-de-Seine par M. Paul Graziani (lire page 5).

Ces rivalités se trancheront vendredi 7 octobre, jour de l'élection des présidents des assemblées départementales. Le même jour, la désignation des autres membres du bureau dira si oui, ou non, les majorités, qu'elles soient de droite ou de gauche, feront une place aux minorités.

Si la carte des présidences ne subit guère de bouleversements, celle des cantons est affectée de changements plus notables. Du côté des candidats dits de l'ouverture, le bilan est positif dans les deux

cantons considérés comme des tests : M. René Jouet, soutenu déjà par le PS aux législatives de juin dernier, est réélu à Trevières (Calvados), et le candidat soutenu par le maire centriste et ministre du commerce extérieur, M. Rausch, a en raison de son adversaire RPR à Metz-III. Dans ce même département de la Moselle, à Saint-Avold, en revanche, le RPR a conservé son siège face au candidat soutenu par le PS.

L'ouverture, d'autre part, n'a guère séduit le PC qui, à Ardennes (Indre) ou encore à Lappalisse (Allier), en imposant une triangulaire aux candidats soutenus par le PS, a permis aux candidats de droite de l'emporter. A l'inverse, l'ouverture pratiquée par M. Alain Carignon (RPR) dans son fief de l'Isère n'a été couronnée que d'un seul succès, celui de M. Haroun Tazieff à Grenoble-V.

La stabilité qui, au premier tour, avait marqué le rapport des forces droite-gauche comparativement à 1982, fait place à une gauche majoritaire : dans les cantons restant en ballottage, elle obtient au total 51,05 % des voix, tandis que la droite recueille 48,07 % (48,57 % si on y ajoute les scores recueillis par l'extrême droite dans la poignée de cantons où elle avait encore un représentant). Sur ses 15 candidats encore en lice au second tour, l'extrême droite ne peut revendiquer que M. Manovelli à Marseille-IV.

Le « mieux » de la gauche profite essentiellement au Parti socialiste qui pour 510 sortants, détient après le renouvellement 89 sièges supplémentaires. Ces gains se font au dépens de la droite qui, au total, perd 65 sièges avec une plus forte érosion du côté UDF, laquelle cependant disposera toujours d'un gros contingent d'élus, et de moindre façon, aux dépens du PC et du MRG.

Le succès en Gironde et en Martinique, la conquête de 81 sièges ne sont toutefois pas de nature à effacer les revers essuyés par la gauche lors des deux précédents renouvellements : en 1982, elle avait perdu la majorité dans 7 départements et une centaine d'élus ; en 1985 elle avait dû abandonner à l'opposition plus de 200 sièges et 10 présidences de conseils généraux.

ANNE CHAUSSEBOURG.

### Le gouvernement est décidé à maintenir le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

(Suite de la première page.)  
Le référendum empoisonnait la droite, divisée sur la réponse à donner, embarrasée par une action gouvernementale qui, sur la Nouvelle-Calédonie, ne lui fournissait aucune prise. Le phénomène d'abstention lui permet, pense-t-elle, de contourner l'obstacle (lire page 4 l'article d'Alain Rollat). Elle lui offre aussi l'occasion de se ressourcer sur un programme minimum. La riposte que vient de découvrir l'opposition pourrait se résumer en une formule : « Courage, fuyons, puisque les électeurs nous montrent la voie ».

Il est vrai que le jeu, pour l'opposition, en vaut la chandelle, puisque l'enjeu est d'importance pour M. Rocard. Le premier ministre a engagé son crédit sur le règlement du conflit néo-calédonien. Or le retour à la paix civile passe, selon les signataires de l'accord de Matignon et selon M. Mitterrand, par le référendum du 6 novembre.

40 % de participation au référendum, « ce ne serait déjà pas si mal ».

M. Rocard a commencé de faire reconnaître ses capacités de gestionnaire. Il a laissé entendre que sa méthode de recherche systématique du consensus — réelle ou en partie factice — désarme la droite. Il plaie aux Français.

Mais il n'a pas prouvé que cette popularité est due à une capacité d'entraînement plutôt qu'au comportement d'un homme de pouvoir qui ne dérangeait personne. Les cantonales ont montré que, pour l'électorat, il est certes trop tôt pour le sanctionner, mais aussi trop tôt pour l'approuver. Il lui faut donc faire la preuve, à l'occasion du référendum, qu'il est capable de convaincre et d'enthousiasmer, de transformer en bulletin de vote la sympathie qu'on lui exprime.

Au lendemain des élections cantonales, le premier ministre n'est pas en aussi bonne posture qu'il devrait l'être. Ce scrutin est pourtant plus qu'honorable pour les socialistes. Ils gagnent deux départements et quatre-vingt-neuf cantons ; la gauche a fait jeu presque égal avec la droite, en voix, au premier tour et gagne quatre-vingt-un sièges. C'est la première fois depuis une bonne quinzaine d'années qu'un gouvernement ne perd pas des élections

locales. Hélas pour M. Rocard ! quelques interventions inopportunes de dirigeants socialistes au lendemain du premier tour (notamment celle de M. Emmanuelli) ont accablé l'idée que le PS et le gouvernement avaient subi un échec !

Cette inversion d'image est d'autant plus paradoxale que celui-

pour parler comme M. Charasse, se font « des couilles en or », le gouvernement a révéillé les frustrations de catégories sociales qui lui sont réputées favorables.

Si cette agitation sociale persistait et s'amplifiait, le référendum risquerait d'apparaître hors de

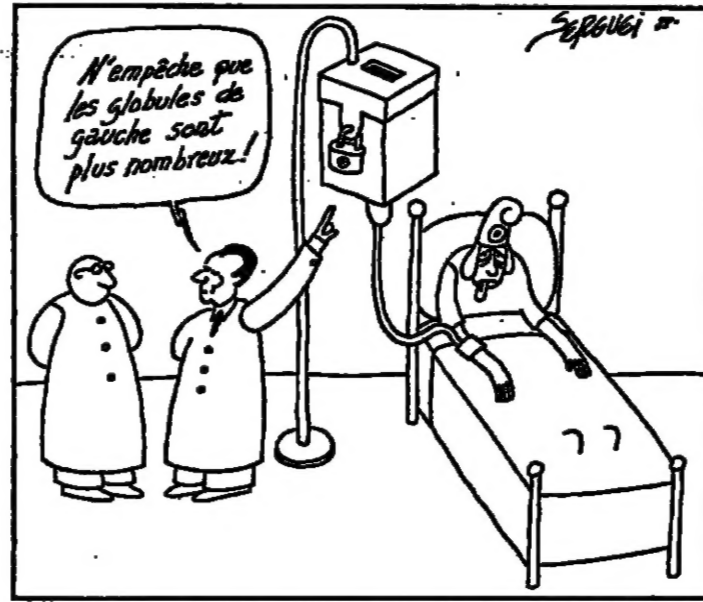
laire elle-même, qu'il s'agit précisément de réhabiliter, non seulement en réintroduisant son usage tombé en désuétude depuis 1972, mais aussi en la débarrassant de ses déviations plébiscitaires. Le sujet, la Nouvelle-Calédonie, paraît écarté d'avance ce risque de dérive. Pour autant, M. Mitterrand n'y sera pas complètement à son aise. Il lui faudrait s'engager personnellement pour assurer le succès de cette procédure à laquelle il tient. Mais s'engager sur la Nouvelle-Calédonie, c'est prendre le risque d'assumer l'indifférence des électeurs. Autant laisser à M. Rocard le soin d'affronter tous ces dangers.

décidément, le président est bien seul...  
Ce dernier pouvait, jusqu'à présent, se prévaloir d'avoir liquidé une querelle aussi ancienne que l'affrontement entre la droite et la gauche, et que M. Chirac avait réactualisé en déclarant, dès septembre 1981, à... Nouméa, que « l'expérience socialiste ne durera pas deux ans ». Hélas pour le maire de Paris ! la réaction de M. Mitterrand a modifié de fond en comble les données de ce problème franco-français jusqu'à la caricature : ce qui devait être une parenthèse, un simple accident de l'histoire, est devenu la norme ; et ceux qui se disaient les détenteurs naturels du pouvoir ne sont revenus aux affaires que pour une courte... parenthèse, qui a duré le temps de la cohabitation. Ceux-là, précisément, n'ont pas désarmé, même si la mise en cause de la légitimité est cette fois subreptice, sinon sournoise. Pourtant, cette attitude est dangereuse pour la droite elle-même, car elle valide l'attitude d'un Jean-Marie Le Pen, qui fait déjà de l'abstention un usage immodéré : elle est aussi un aveu de faiblesse, car elle montre que la droite n'a pas, aujourd'hui, une stratégie de reconquête et qu'elle doit se contenter d'espérer dans les « progrès » de la non-participation pour affaiblir la majorité et lui opposer, enfin, l'écart entre « pays réel » et « pays légal ». Voilà qui, assurément, si tel était le choix de toute la droite, nous ramènerait quelques années en arrière !

Une stratégie d'affaiblissement  
Crédit du gouvernement : sort du référendum et de sa pratique ; contrarier le gouvernement sur ces deux terrains suffirait — tactiquement parlant — à justifier le tir groupé d'une opposition ressoudée. Mais celui-ci met en jeu un troisième élément de la vie publique, d'un manquement beaucoup plus délicat, car il touche au domaine, si combien sensible ! de la légitimité.

A l'évidence, dans l'esprit de certains responsables — au Front national, mais aussi au RPR, voire à l'UDF — l'utilisation de l'argument de l'abstention peut déboucher sur une stratégie d'affaiblissement et, in fine, de mise en cause de la légitimité du pouvoir socialiste. A défaut d'être à même de susciter un vote contraire au gouvernement, l'opposition prendrait appui sur une cascade d'abstentions pour démontrer que,

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.



« Ce ne serait déjà pas si mal »  
Que les Français se détournent de ce scrutin autant que des cantonales, et M. Rocard en sortira diminué. Le premier ministre devra donc, cette fois, mouiller sa chemise et oublier très vite le propos débasé qu'il a tenu au mois d'août, selon lequel

ci ne s'est pas engagé dans cette bataille électorale. Son choix tactique a donc été bien mal récompensé. On peut d'ailleurs douter qu'il ait été bien fondé de la part d'un chef de gouvernement si soucieux de la vie quotidienne des Français. Les électeurs — ceux du moins qui se sont abstenus — ont manifesté qu'ils n'ont pas compris combien les conseils généraux sont devenus proches de leurs préoccupations depuis la loi de décentralisation. Ces conseils consacrent aujourd'hui à l'aide sociale 44 % de leurs crédits de fonctionnement. Ils seront chargés de mettre en œuvre l'insertion, qui va de pair avec le revenu minimum accordé aux plus démunis.

Un tel schéma serait, en outre, désastreux pour l'institution référen-

#### Les uns votent, les autres non...

Par deux fois, les Français viennent de battre des records d'abstentions. Lassitude devant trop d'élections, dit-on. Et qui a de quoi choquer ceux qui, dans d'autres pays moins chanceux, font des rêves en forme d'isolet. Pour un ancien correspondant du Monde à l'étranger, en Asie du Sud-Est et en Chine populaire, un tel désintérêt met mal à l'aise.

Quand on a vu, pendant des années, de Corée en Birmanie, des peuples empêchés de s'exprimer librement par des régimes autoritaires ou de fausses démocraties — de gauche comme de droite, — obligés de voter pour un candidat unique ou de choisir entre plusieurs désignés par le parti unique, confinés dans une opposition dépourvue de tout espoir d'accéder un jour légalement au pouvoir, et surtout quand on a vu des citoyens descendre dans la rue ou prendre le maquis, et se faire tuer en revendiquant un droit que plus de la moitié des Français bouddent, comment ne pas ressentir une certaine gêne ?

Ce que beaucoup considèrent aujourd'hui comme un embarras dominical, une répétition inutile, reste pour beaucoup un droit à conquérir. Et, dans ce sens, voter paraît plus qu'un droit, un devoir...

P. de B.

ÉTIQUETTES	Quotient Scrutin	1 <sup>er</sup> TOUR		2 <sup>e</sup> TOUR		Quotient Scrutin	Gain/Perte
		Voix	en % des suff. exprimés	Voix	en % des suff. exprimés		
● PC et apparentés	188	7	22	39	108	176	(- 12)
● PC-dissidents	1	1	1	1	1	1	(+ 1)
● Rassemblement	4	1	1	3	5	5	(+ 1)
● PS et apparentés	510	31	166	205	197	399	(+ 89)
● PS-dissidents	4	2	2	1	3	3	(- 1)
● MRG	57	2	21	10	14	47	(- 10)
● Majorité présidentielle	12	2	2	6	20	28	(+ 8)
● Divers gauche	42	6	10	20	12	48	(+ 6)
● TOTAL GAUCHE	818	48	224	285	342	899	(+ 81)
● UDF et apparentés (total)	589	19	271	86	160	536	(- 53)
— adhérents directs	104	4	44	20	29	97	(- 7)
— UDF-CDS et app.	195	4	94	21	45	164	(- 31)
— UDF-PR et app.	217	10	97	37	63	207	(- 10)
— UDF-rad. et app.	58	1	28	5	20	54	(- 4)
— UDF-PSD	15	1	8	3	3	14	(- 1)
● UDF-dissidents	1	1	1	1	1	1	=
● UDF-PR-dissidents	1	1	1	1	1	1	=
● UDF-rad. dissidents	1	1	1	1	1	1	=
● RPR et apparentés	403	27	153	69	132	381	(- 22)
● RPR-dissidents	5	2	1	7	2	12	(+ 7)
● CNI	23	1	9	1	6	17	(- 6)
● CNI-dissident	1	1	1	1	1	1	=
● Divers droite	182	20	75	48	46	189	(+ 7)
● FN	1	1	1	1	1	1	(+ 1)
● Extrême droite	1	1	1	1	1	1	(+ 1)
● TOTAL DROITE	1 206	69	510	214	348	1 141	(- 65)
● Divers	2	1	1	1	1	3	(+ 1)
● Écologistes	2	1	1	1	1	1	(+ 1)

#### Les résultats du second tour (selon nos estimations)

	MÉTROPOLE		DOM-TOM		TOTAL	
	voix	en % des suff. exprimés	voix	en % des suff. exprimés	voix	en % des suff. exprimés
Inscrits	13 172 147		182 625		13 354 772	
Votants	6 184 323		92 326		6 276 649	
Abstention		53,05		49,44		53
Suffrages exprimés	5 984 736		88 804		6 073 540	
PCF	584 842	9,83	6 842	7,73	591 684	9,80
Majorité présidentielle	2 408 696	40,28	25 667	29	2 434 363	40,72
Divers gauche	14 044	0,23	11 692	13,21	25 736	0,43
Écologistes	8 989	0,15	977	1,10	9 966	0,16
UDF	1 201 442	20,41	11 242	12,70	1 212 684	20,30
RPR	1 136 623	19,31	12 912	14,58	1 149 535	19,34
Divers droite	480 804	8,35	18 817	21,28	509 621	8,52
Extrême droite	29 851	0,50	365	0,40	29 851	0,49
Divers	14 845	0,25	365	0,40	15 200	0,25

Catherine RIBOIT

Retour à Cythère

roman

« Roman psychologique classique... c'est aussi un livre de la dérision, un tableau féroce de la France des années soixante-dix »  
Marie-Françoise Leclère / Le Point

GALLIMARD

L'offensive de l'opposition contre le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le remède risquerait d'être pire que le mal

L'opposition n'a pas tort: si le référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie devait susciter chez les électeurs aussi peu d'intérêt que les élections cantonales...

République pût envisager un seul instant de faire marche arrière. Une certitude, enfin: le remède préconisé par l'opposition risquerait fort d'être pire que le mal qui le précède.

Le Parti communiste s'est découvert un nouveau credo: l'union de la gauche. Il n'y a pas si longtemps, M. Georges Marchais expliquait que son parti s'était fourvoyé pendant un quart de siècle à vouloir s'entendre avec un Parti socialiste...

La première réflexion de bon sens conduit à formuler une lapalissade: une élection cantonale n'est pas un référendum. Rien ne permet vraiment de préjuger ce que sera, dans un mois, le comportement du corps électoral sur un dossier dont l'enjeu n'a rien de commun avec la gestion quotidienne des affaires départementales.

Pour M. Tjibaou, en revanche, il s'agit là d'une procédure fondamentale. Le chef du mouvement indépendantiste est d'ailleurs arrivé à Paris, samedi 1<sup>er</sup> octobre, avec l'intention de s'en expliquer devant les métropolitains: « Nous voulons la garantie de la nation au-delà de la garantie que peut donner tel ou tel parti politique, souligne-t-il. Nous avons absolument besoin du référendum pour pérenniser les accords. »

La valeur d'un sacrifice

Si M. Tjibaou n'avait pas obtenu du gouvernement l'engagement que le compromis de Matignon serait solennellement soumis à l'aval du peuple français, il n'aurait pas accepté un pari à échéance de dix ans pour la communauté mélanésienne.

Outre le fait que le recours à la procédure parlementaire habituelle équivaudrait, par le jeu des amendements, à une incertaine renégociation des accords de Matignon et de la rue Oudinot, l'annulation du référendum mettrait M. Tjibaou en difficulté face à ses contestataires qui continuent de l'accuser de compromission par l'intermédiaire du FULK (Front uni de libération kanak), qui vient d'appeler à voter « non ».

Compte tenu du rôle exécutif déterminant confié au haut commissaire de la République à Nouméa par le nouveau statut du territoire, il suffirait même à un gouvernement revanchard de nommer à ce poste un homme dévoué à sa cause pour dévoyer l'édifice institutionnel approuvé auparavant par le suffrage universel.

Si l'on ne reste pas moins que le FLNKS accorde au référendum une valeur sacrée qui engagera à son égard la parole de la France et qu'il s'accroche d'autant plus fortement à cette conviction que la France a très souvent, par le passé, manqué à ses engagements à l'endroit des Canaques...

Refus de désistement et mauvais reports de voix

Le PS sous la pression du PCF

Le principe que le premier secrétaire se propose d'affirmer est simple: les socialistes n'ouvriront leurs listes à des centristes que si ceux-ci acceptent la présence des communistes: inversement, les communistes devront accepter les personnalités d'ouverture avec lesquelles les socialistes auront décidé de s'entendre.

La première vue, le problème posé par les élections municipales se résout aisément: les municipalités qu'il détiend (cinquante-cinq villes de plus de trente mille habitants, plus de nombreuses villes moyennes) sont pour le PCF un indispensable terrain nourricier, qu'il ne peut conserver qu'avec l'appui des voix socialistes.

Dans le canton de Lapalisse, dans l'Allier, où le candidat communiste s'est maintenu contre celui du PS, les deux tiers de ses électeurs du premier tour lui ont marqué leur approbation en votant pour lui au second.

Le balancier du vote protestataire

Dans un scrutin à faible participation, qui a mobilisé les électeurs les plus attentifs au débat politique, il apparaît que les sympathisants communistes, d'ordinaire les plus unitaires, ont estimé devoir se délier du PS. Or, on relève, aussi, de bons résultats communistes allant de pair avec un recul du Front national dans des zones où celui-ci avait enregistré ses meilleurs scores lors des dernières consultations (certaines villes de la banlieue parisienne ou les quartiers nord de Marseille).

Le vote communiste redevenirait-il d'actualité? La montée du Front national et la transformation, depuis 1986, de son électoral peuvent, paradoxalement, renforcer la position du PCF sous un gouvernement socialiste. C'est peut-être le Parti communiste qui, aujourd'hui, à défaut d'y répondre, pose de bonnes questions. M. Michel Rocard montre qu'il en est conscient lorsqu'il recommande aux socialistes d'occuper le terrain à gauche, quand bien même ils apparaîtraient en décalage par rapport aux orientations gouvernementales.

Si, dans le passé, la gestion sociale des municipalités communistes était une sorte d'assurance contre les politiques gouvernementales de droite, elle pourrait le redevenir face à une politique socialiste trop exclusivement soucieuse d'équilibre et d'efficacité économique. Cela d'autant plus que l'autre vote de refus - pour le Front national - est, de ce point de vue, stérile, l'extrême droite n'étant nulle part en mesure d'exercer quelque pouvoir que ce soit.

Les mains libres

L'élection de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale, en juin dernier, pouvait être considérée comme le résultat d'un marchandage équilibré, le PCF ayant besoin de pouvoir constituer un groupe au Palais-Bourbon. Le vote de la loi d'amnistie avait montré, lui, le véritable clivage de l'Assemblée. L'adoption du projet d'impôt de solidarité sur la fortune, à la commission des finances, par les seuls députés socialistes et communistes, l'a confirmé: il n'y a pas d'appui pour une politique de gauche. Revêtu donc le PCF et son « programme commun », à cette différence près qu'il n'est ni écrit ni cosigné.

Les socialistes peuvent, certes, observer que les communistes sont divisés. Les élections cantonales ont montré la popularité de « rénovateurs » et de « reconstructeurs » qui n'entendent pas laisser la direction du PCF jouer tranquillement de la rente de situation que lui crée l'incapacité des socialistes à sortir de leur majorité relative. Mais outre que cette situation est une source de difficultés supplémentaires lors de la composition des listes pour les élections municipales, elle ne change rien à une donnée de fait: le PCF, aujourd'hui, a les mains libres.

PATRICK JARREAU et OLIVIER BIFFAUD.

(1) Sur ces quatre candidats socialistes, un a retiré sa candidature (à Montcaux-les-Mines) et les trois autres ont maintenu leur (à Auchel, à Firminy et à Saint-Dizier), l'un d'entre eux l'emportant au second tour sur le sortant communiste (à Saint-Dizier). Cependant, à Sigan (Aude), c'est un candidat communiste qui s'est maintenu contre un conseiller sortant socialiste, lequel a été réélu.

Plutôt que de négociation, il convient de parler de mégotage. Les communistes avaient, ainsi, mesuré la dévotion de leur voix aux candidats socialistes placés en tête par les élections législatives. Ici, le candidat du PS avait le tort d'avoir choisi un suppléant récemment rallié au président de la République: là, le PCF demandait à voter la carte d'adhérent socialiste du candidat soutenu par le PS, candidat qui, faute de pouvoir la produire, était mis à l'index. Ne parlons pas du cas où les socialistes avaient décidé d'apporter leur appui à un ancien communiste!

Averti par ce précédent, le PS avait mis en garde le PCF pour les élections cantonales: cette fois, pas de désistement à la carte! Il avait, lui-même, menacé d'exclusion quatre socialistes qui voulaient se maintenir, au second tour, contre un conseiller général sortant communiste, la droite ayant été éliminée au premier tour (1). Ce respect scrupuleux du « désistement républicain » n'a pas empêché le PCF de maintenir ses candidats contre ceux du PS dans deux cantons - l'un dans l'Indre, l'autre dans l'Allier - qui pouvaient être décisifs pour faire basculer la majorité au conseil général.

L'arme de dissuasion

M. Pierre Mauroy s'en est ému dimanche soir. On a pu voir, sur Antenne 2, le premier secrétaire du PS avertir M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, que cette guérilla antisocialiste ne serait pas tolérée plus longtemps. M. Mauroy a essayé de faire, le 10 octobre, à la veille de la prochaine réunion du comité central du PCF, une déclaration sur la préparation des élections municipales, qui devrait indiquer comment le PS entend réagir à la pression des communistes.

Les réactions

secrétaire du PS a affirmé: « Le référendum aura lieu, avec d'autres motivations, et je suis persuadé - il faut le souligner - qu'on se mobilisera tous pour que les Français soient nombreux à voter ce référendum. »

M. Le Pen (FN)

« Premier et dernier avertissement »

« La deuxième tour des élections cantonales, contrairement à ce qui se produit toujours d'habitude, a marqué une progression considérable des abstentions, ce qui correspond au mal d'ordre que j'avais donné, dimanche dernier, aux électeurs qui ne se trouvaient pas dans le cas de voter pour des candidats du Front national. Là où il restait des candidats du FN, ceux-ci ont fait des progressions spectaculaires. »

Notant que « la gauche n'a pas progressé », mais que « c'est la droite qui a reculé », le président du Front national affirme que « cet avertissement à peu de frais que nous avons donné cette fois-ci est le premier et le dernier. Pour les élections municipales, chacun doit savoir que ceux qui mépriseront les électeurs du FN ne devront s'en prendre qu'à eux des échecs qu'ils seront contraints de subir. »

Rappelant que le FN était « le seul mouvement » en faveur du « non » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, M. Le Pen a invité les Français à se « mobiliser massivement » pour ce scrutin d'« importance historique ».

M. Marchais (PC)

« En cherchant à pactiser avec la droite... on la renforce. »

« La preuve est faite une fois de plus que ce n'est pas en cherchant à

pactiser avec elle [la droite] et en menant une politique qui s'apparente à la sienne qu'on l'affaiblit. »

« Au contraire, on la renforce », a déclaré M. Georges Marchais. Selon le secrétaire général du PCF, le vote des élections cantonales a permis de limiter de beaucoup les ambitions de la droite. « Nombre de candidats communistes sont élus ou réélus, a-t-il ajouté, ce qui vient appuyer le redressement enregistré dimanche dernier par notre parti. »

M. Juppé (RPR)

« Un référendum inutile et nuisible »

« Le gouvernement serait bien inspiré de réfléchir au référendum. J'ai déjà dit en août qu'il était inutile, car le Parlement pouvait faire le même travail. Et je dirai qu'il est très nuisible, car si le taux d'abstention est aussi élevé qu'aujourd'hui, cela risquerait de fragiliser les accords conclus sur la Nouvelle-Calédonie. » Le secrétaire général du RPR affirme que « cinq mois après les élections législatives, il n'y a plus de dynamique socialiste, mais une certaine stabilité dans le corps électoral. »

Soulignant que « tout le monde se préoccupe » de l'abstention très élevée, il estime que « le président de la République porte une lourde responsabilité dans la multiplication des élections », faisant ainsi référence plus particulièrement aux dernières législatives dues à la dissolution de l'Assemblée nationale et au prochain référendum sur la Nouvelle-Calédonie.

M. Méhaignerie (CDS)

Trouver « une meilleure solution » que le référendum

« Le haut taux d'abstention devrait conduire le premier ministre

à rencontrer rapidement M. Lafleur et Tjibaou pour voir s'il n'y a pas d'autre meilleure solution pour la Nouvelle-Calédonie. »

Notant le fait que « les deux tiers des présidences de conseils généraux iront à l'UDF, au centre et au RPR », le président du CDS estime que « la première leçon de politique » des cantonales est « la stabilité. »

M. Schwartzberg (MRG)

Pour « un regroupement des instances locales »

« La très faible participation des cantonales tient évidemment à la multiplication des élections. Mais cette multiplication provient elle-même de la superposition excessive de cinq niveaux de décision: la commune, le département, la région, l'Etat et l'Europe. » a déclaré M. Roger-Gérard Schwartzberg, député du Val-de-Marne et président d'honneur du MRG. « Aucun regroupement des élections ne sera efficace s'il n'y a pas, en même temps, un certain regroupement des instances locales, car cette démocratie à la puissance cinq abaisse mécaniquement le niveau de participation. »

M. Joxe, ministre de l'intérieur

« Un encouragement pour le gouvernement »

La gauche a réalisé un « gain de sièges sensible ». « Pourtant, c'est à peine un tiers des députés qui auront une majorité de gauche, pourtant un seul département va changer de majorité au profit de la gauche, la Gironde. Chacun devrait connaître cette distorsion dans l'expression de la volonté populaire. Chacun devra réfléchir à ses causes. »

Le ministre de l'intérieur estime à 2 % le gain des voix de gauche, « majoritaire dans le pays » et à environ 30 % le nombre de sièges gagnés par la gauche, soit « 5 % du total des cantons renouvelables cette année. Le gouvernement peut trouver un encouragement dans un scrutin qui, pour la troisième fois depuis le début de l'année (après les présidentielles et les législatives), manifeste un soutien aux orientations qui ont été définies par le président Mitterrand. »

Pour finir, M. Joxe note « une augmentation de la participation électorale dans les cantons où les électeurs avaient à choisir aujourd'hui. Dans ces cantons, l'augmentation est supérieure à 2 % ». »

M. Giscard d'Estaing (UDF)

« Quand on vote trop, on ne vote plus »

« Nous votons trop souvent. Quand on vote trop, on ne vote plus », a estimé le président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, en soulignant le taux record d'abstentions aux élections cantonales. L'ancien président de la République a renouvelé la proposition qu'il a déjà faite il y a plusieurs années en vue d'un « regroupement

des dates des élections locales pour éviter de voter trop souvent », recommandant qu'une disposition en ce sens soit prise au cours de la session parlementaire qui s'ouvre lundi. « On nous annonce un nouveau vote dans cinq semaines exactement, à propos de la Nouvelle-Calédonie, cas raisonnable? », s'est-il interrogé « il serait préférable de demander aux députés et aux sénateurs, dont c'est le rôle, de traiter ce sujet. Si le gouvernement le souhaite, nous sommes prêts à en rechercher les modalités pratiques avec lui. » M. Giscard d'Estaing s'est, en revanche, déclaré opposé à toute réforme du mode de scrutin pour les élections cantonales, demandant que la France devienne « une démocratie où il y ait des règles. »

M. Mauroy (PS)

« Le référendum aura lieu »

« Les premiers résultats donnent aux socialistes un motif de satisfaction. Ils leur permettent d'enregistrer une importante progression en sièges dans l'ensemble du pays et indiquent que le département de la Gironde passe de la droite à la gauche ». Cependant, a ajouté M. Mauroy dans une déclaration faite à l'issue de la réunion du bureau exécutif du PS: « Le taux de participation demeure faible et ne se situe pas à la mesure des nouvelles responsabilités données par la décentralisation aux conseils généraux. Cette abstention confirme la nécessité d'une réforme portant sur le regroupement de consultations locales et sur une modification du mode de scrutin pour les élections des conseils généraux. » Réagissant aux suggestions de leaders de l'opposition d'abandonner le référendum sur la Nouvelle-Calédonie, le premier

Publicité pour l'université américaine: DÈS JANVIER ETUDIEZ AUX USA. Une grande université de Californie ou Florida, soit pour améliorer votre anglais, soit pour commencer des études (BA, MBA, Master, Ph.D.).

Handwritten note in Arabic script: سكو من الأصل

second tour

laurent reports de...
ession du PCI

Le second tour des élections cantonales

Ile-de-France : la droite renforcée par l'extrême droite le PS victime du « statu quo »

Elle n'est plus rouge ; elle n'a jamais été rose ; elle n'est pas vraiment blanche... l'Ile-de-France ne veut pas se voter à une seule couleur...

Ils sont suffisamment forts pour battre les maîtres du jeu. Ils ambient ainsi le jeu du scrutin majoritaire...

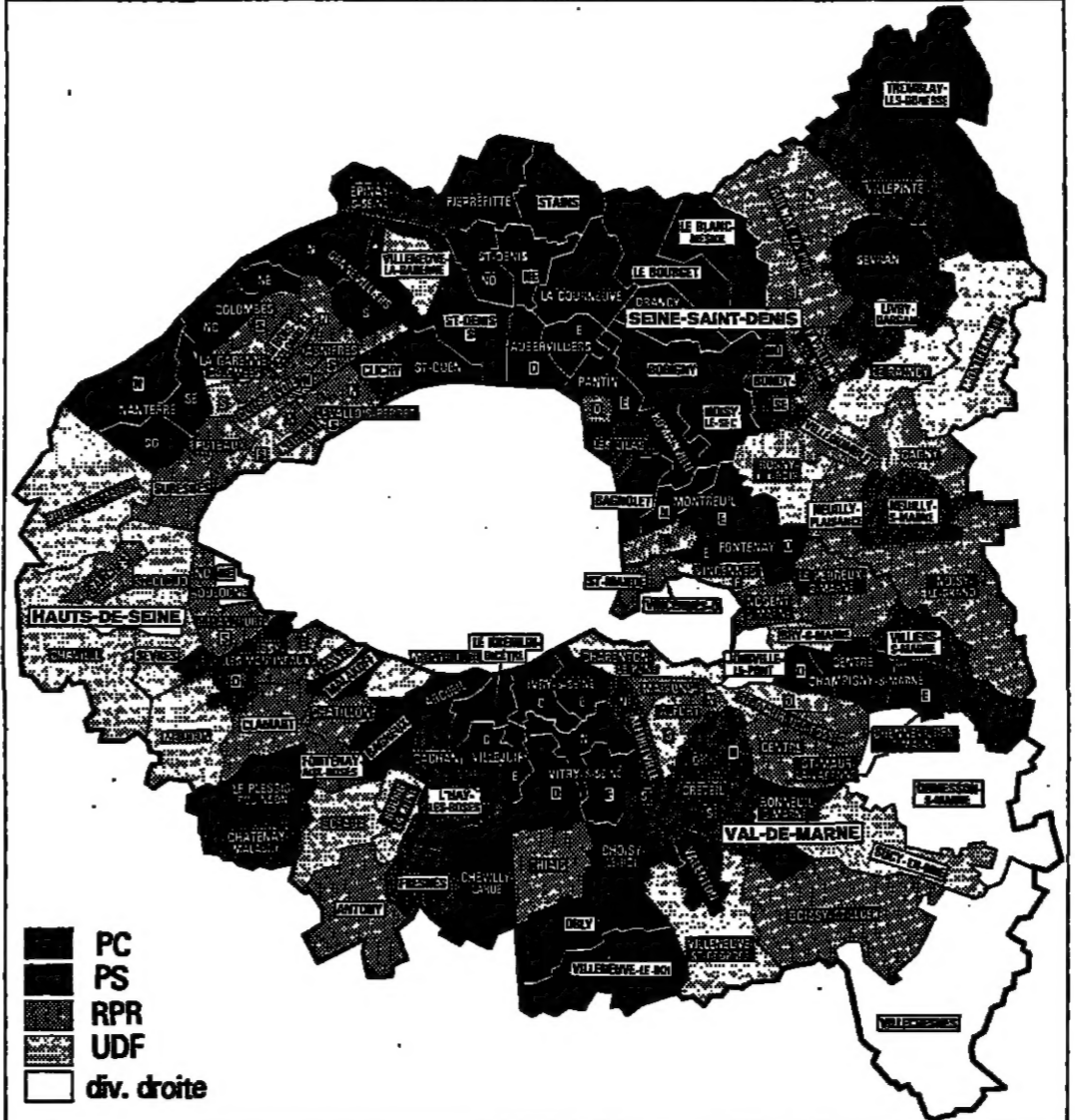
La conquête, pour les socialistes, devra partir des maîtres. Mais les cantonales ont dû réformer leurs ambitions...

La satisfaction pourrait être grande à droite. Certes, elle a dû céder sept cantons au PS et trois au PC...

HAUTS-DE-SEINE (22 + 2)

- 1er TOUR: 5 élus (2 PC; 1 UDF-PR; 1 UDF; 1 RPR)
ANTONY
L: 27 374; A: 45,49%; E: 14 563 (52,58%)
Jean-Paul Dova, RPR, 7 658

- LEVALLOIS-PERRET-SUD
L: 12 637; A: 52,31%; E: 5 772 (57,91%)
Isabelle Balkany, RPR, 3 343
Nicole Bernard, PS, 2 429



SEINE-SAINT-DENIS (20+1)

- 1er TOUR: 2 élus (1 PC; 1 RPR)
AUBERVILLIERS-OUEST
L: 12 183; A: 73,10%; E: 2 789
Jean-Jacques Karman, ca., PC, 2 789 (100,00%)

VAL-DE-MARNE (24 + 2)

- 1er TOUR: 2 élus (1 UDF-rnd; 1 div. d.)
ALFORTVILLE-NORD
L: 12 064; A: 62,10%; E: 4 326
Roger Tassyre, ca., PS, 3 014

- HENRI MOREL, PS, 1 806
Roland Nungesser, ca., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.
ORLY
L: 12 720; A: 69,41%; E: 3 106

La droite et les socialistes ont de quoi être déçus : ils n'ont pas réussi à réduire l'emprise du Parti communiste...

La liste des abréviations se trouve page 9.

DES JANVIER ETUDIEZ AUX USA

# Le second tour

(Suite de la page 7.)

**SAINT-DENIS-NORD-EST**  
L: 22 752; A: 76,23 %; E: 4 705.  
Maurice Soucheys, PC, 4 705  
(100,00 %) **ÉLU.**

**SAINT-DENIS-SUD**  
L: 14 818; A: 72,22 %; E: 3 151.  
Josiane Andros, ca, PC, 3 151  
(100,00 %) **REÉLUE.**

**STAINS**  
L: 17 437; A: 73,37 %; E: 3 895.  
Colette Coulas, ca, PC, 3 895  
(100,00 %) **REÉLUE.**

**VILLEMOMBLE**  
L: 17 704; A: 56,19 %; E: 7 478.  
Patrice Calmejane, RPR, 3 849  
(51,47 %) **ÉLU.**

Jean-Pierre Simon, PS, 3 629.  
Robert Calmejane, ca, RPR, sén.  
m., n.s.r.p.

**CONSEIL SORTANT: 21 PC; 7 PS;  
3 UDF; 9 RPR. (Prés.: Georges Val-  
bon, PC, m. de Bobigny.)**

**NOUVEAU CONSEIL: 21 PC;  
7 PS; 3 UDF; 9 RPR.**

Taux de participation exceptionnel-  
lement faible (32,12 % contre 33,71 %  
au premier tour) dans ce département  
qui comptait - il est vrai - onze candi-  
datures uniques (10 PC et 1 PS) dans  
les dix-neuf cantons restant à pourvoir.  
Deux candidats ayant été élus au pre-  
mier tour à Tremblay-Lès-Gonesse  
(PC) et à Neuilly-Plaisance (RPR).  
Le PC conserve la majorité absolue  
dans son département-bastion  
(21 sièges sur 40), majorité qu'il  
détient depuis la création du départe-  
ment en 1967. Non seulement l'équili-  
bre politique du conseil général reste  
inchangé mais ce scrutin n'a entraîné  
aucun changement dans la représenta-  
tion des cantons, chacune des grandes  
forces politiques ayant conservé les  
siens. Mme Véronique Nelertz, PD,  
secrétaire d'état à la consommation, a  
réussi à confirmer son implantation à  
Bondy où la maire, M. Claude Fuzier,  
a hérité de son mandat de député. En  
revanche, touché par la loi sur le  
census, il lui a été abandonné son siège à  
l'assemblée départementale. Les élec-  
teurs ont avoué cet échange.

## YVELINES (19)

**1<sup>er</sup> TOUR: 2 élus  
(1 UDF; 1 RPR)**

**BONNIÈRES-SUR-SEINE**  
L: 12 751; A: 50,04 %; E: 6 137.  
Octave Saubohert, ca, UDF-CDS,  
m., 3 268 (53,25 %) **REÉLU.**

Jean-Marc Pommer, PS, 2 869.

**CHATOU**  
L: 24 669; A: 63,54 %; E: 8 688.  
Jean-René Bonnet, RPR, 5 921  
(68,15 %) **ÉLU.**

René Texidor, PS, 2 767.  
Roger Chombeau, ca, RPR, n.s.r.p.

**CHEVREUSE**  
L: 25 675; A: 56,12 %; E: 10 997.  
Claude Dumond, ca, UDF-rad, m.,  
6 998 (63,63 %) **REÉLU.**

Jacques Lolliz, PS, 3 999.

**HOUILLES**  
L: 24 042; A: 50,49 %; E: 11 466.  
Alain Mahiet, ca, RPR, 5 949  
(51,88 %) **REÉLU.**

Engèle Selaskovitch, PC, m., 5 517.

**MAISONS-LAFFITTE**  
L: 19 048; A: 57,61 %; E: 7 785.  
Jacques Myard, RPR, 4 217  
(54,16 %) **ÉLU.**

Pierre Duprés, ca, UDF, m., 3 568.

**MANTES-LA-JOLIE**  
L: 19 195; A: 63,11 %; E: 6 777.  
Paul Picard, ca, PS, m., 3 836  
(57,02 %) **REÉLU.**

Michel Sevin, UDF-CDS, 2 891.

**MANTES-LA-VILLE**  
L: 18 796; A: 59,22 %; E: 7 292.  
Jacques Boyer, ca, PS, 4 612  
(63,24 %) **REÉLU.**

Pierre Daniel, RPR, 2 680.

**MAUREPAS**  
L: 30 083; A: 60,35 %; E: 11 468.  
Georges Mongot, ca, PS, 6 411  
(55,90 %) **REÉLU.**

François Neveu, RPR, 5 057.

**MEULAN**  
L: 24 495; A: 57,16 %; E: 10 050.  
Alain Etore, PS, 5 668 (56,39 %) **ÉLU.**

Jean-Marie Comesa, RPR, 4 382.  
Roger Le Toulliec, ca, PC, n.s.r.p.

**POISSY-NORD**  
L: 21 493; A: 58,96 %; E: 8 651.  
Paul-Xavier Poi, ca, RPR, 4 981  
(57,57 %) **REÉLU.**

Jean Buthod, PS, 3 670.

**RAMBOUILLET**  
L: 30 096; A: 56,40 %; E: 12 765.  
Christine Boutin, ca, UDF, 8 012  
(62,76 %) **REÉLUE.**

Roger Bonnet, PS, 4 753.

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE-  
NORD**  
L: 22 121; A: 60,37 %; E: 8 360.  
Jean Giannello, UDF diss., 5 143  
(61,51 %) **ÉLU.**

Pierre Soulat, PC, 3 217.  
Jean Chastang, ca, UDF, a été éli-  
miné.

**TRAPPES**  
L: 13 185; A: 62,73 %; E: 4 744.  
Michel Espinat, ca, PC, 3 014  
(63,53 %) **REÉLU.**

Jacques Ury, UDF-PR, 1 730.

**TRIEUX-SUB-SEINE**  
L: 17 413; A: 58,14 %; E: 7 090.  
Jacques Massacre, ca, RPR, 3 730  
(52,60 %) **REÉLU.**

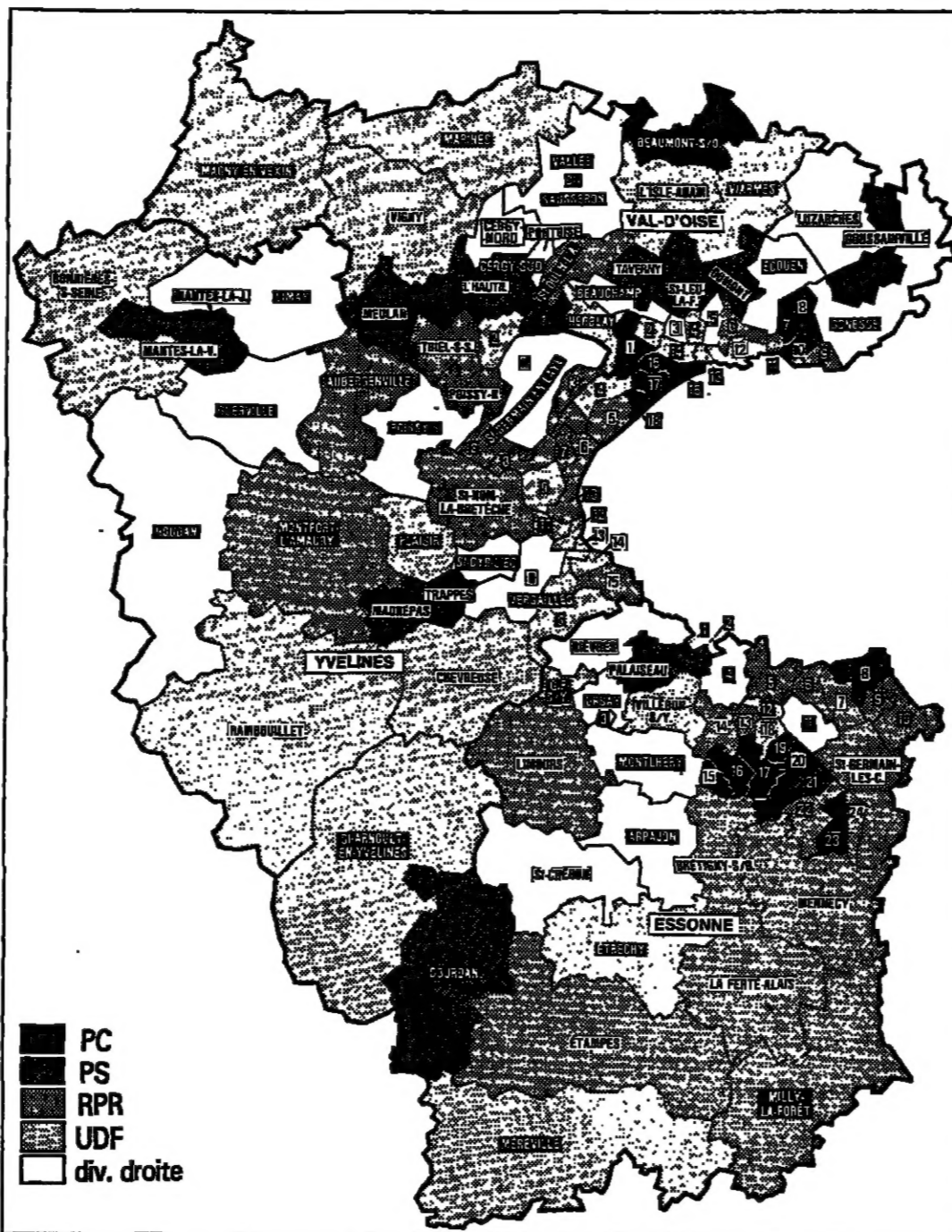
Jean Noiret, PS, 3 360.

**VELIZY-VILLACOUBLAY**  
L: 15 152; A: 53,36 %; E: 6 773.  
Franch Borotra, ca, RPR, 3 573  
(52,75 %) **REÉLU.**

Gérard Desseigne, PS, 3 200.

**VERSAILLES-NORD**  
L: 23 741; A: 63,40 %; E: 8 507.  
Jacques Lepout, ca, UDF-CDS,  
6 410 (75,34 %) **REÉLU.**

Basil Volokhine, PS, 2 097.



**VAL-DOISE** - Cormelles-en-Parisis; 2. Franconville; 3. Ermont; 4. Eaubouffe; 5. Soisy-sous-Montmorency; 6. Montmorency; 7. Sarcelles-Nord-Est; 8. Villiers-le-Bel; 9. Garges-ès-Gonesse-Est; 10. Garges-ès-Gonesse-Ouest; 11. Sarcelles-Sud-Ouest; 12. Epagny-les-Bains; 13. Saint-Gratien; 14. Sannois; 15. Argenteuil-Nord; 16. Argenteuil-Est; 17. Argenteuil-Ouest; 18. Evry.

**YVELINES** - 1. Conflans-Sainte-Honorine; 2. Andrézy; 3. Maisons-Laffitte; 4. Sartrouville; 5. Houilles; 6. Chateaufort; 7. Le Vésinet; 8. Le Pecq; 9. Marly-le-Roi; 10. La Celle-Saint-Cloud; 11. Le Chesnay; 12. Versailles-Nord-Ouest;

**VERSAILLES-OUEST**  
L: 32 120; A: 57,30 %; E: 13 317.  
Nicolas About, UDF-PR diss., 7 475  
(56,13 %) **ÉLU.**

Roland Nadans, PS, 5 842.  
François Schmitz, ca, UDF-PR, a  
été éliminé.

**CONSEIL SORTANT: 2 PC;  
4 PS; 1 UDF-rad; 6 UDF-CDS;  
3 UDF-PR; 6 UDF; 12 RPR; 5 div. d.  
(Prés.: Paul-Louis Tassinat, UDF-  
CDS, sén. m. de Versailles, d.)**

**NOUVEAU CONSEIL: 1 PC;  
5 PS; 1 UDF-rad; 5 UDF-CDS;  
2 UDF-PR; 5 UDF; 13 RPR; 1 UDF  
diss.; 1 UDF-PR diss.; 5 div. d.**

M. Franck Borotra (RPR) devait  
rencontrer, dès ce lundi 3 octobre,  
l'actuel président CDS du conseil gé-  
néral, M. Paul-Louis Tassinat - régula-  
irement réélu depuis 1977 - afin de lui  
« imposer » une candidature unique  
RPR pour la désignation du nouveau  
président de l'assemblée départemen-  
tale. C'est ce qu'a annoncé M. Michel  
Périer (RPR), député et maire de  
Saint-Germain-en-Laye, à l'issue de ce  
second tour qui a couronné de succès,  
TOPA lancée par lui-même, direc-  
tion ou indirectement, contre l'UDF, et  
qui a eu pour conséquence d'inverser le  
rapport de forces au sein de la majorité  
départementale UDF-RPR.

**FRANCONVILLE**  
L: 19 040; A: 58,32 %; E: 7 682.  
René Di Piazza, UDF-PR, 4 625  
(60,20 %) **ÉLU.**

Marcel Sanguin, PS, 3 057.  
Francis Delattre, ca, UDF-PR, d.  
m., s'est démis de son mandat.

**GARGES-ÈS-GONESSE-  
OUEST**  
L: 8 403; A: 77,57 %; E: 1 471.  
Henri Cukierman, ca, PC, m.,  
1 471 (100,00 %) **REÉLU.**

**GOUSAINVILLE**  
L: 17 432; A: 50,21 %; E: 8 412.  
Michel Toumazot, PC, 4 301  
(51,12 %) **ÉLU.**

Guy Messager, ca, div. d., 4 111.

**L'HAUTIL**  
L: 15 824; A: 55,09 %; E: 5 597.  
Georges Bourdoux, PS, 3 008  
(53,74 %) **ÉLU.**

Gabriel Lainé, UDF, 2 589.  
Isabelle Massin, ca, PS, n.s.r.p.

**L'ISLE-ADAM**  
L: 15 939; A: 56,21 %; E: 6 669.  
Jean-Paul Nombot, ca, UDF-PR,  
3 907 (58,58 %) **REÉLU.**

Michel Renou, PS, 2 762.

**LUZARCHES**  
L: 20 499; A: 53,23 %; E: 9 203.  
Bernard Messeam, div. d., 4 925  
(53,51 %) **ÉLU.**

Alain Lacombe, PC, m., 4 278.  
Gérard Lenoir, ca, PC, n.s.r.p.

**PONTOISE**  
L: 15 184; A: 61,70 %; E: 5 648.  
Philippe Hémec, UDF, 3 240  
(53,36 %) **ÉLU.**

Claude Quecann, PS, 2 408.  
Jean-Philippe Lachennec, ca,  
UDF, d. m., s'est démis de son  
mandat.

**SAINT-GRATIEN**  
L: 13 053; A: 58,61 %; E: 5 226.  
François Scullier, ca, UDF-rad,  
m., 3 199 (61,21 %) **REÉLU.**

Jean-Claude Gantron, PS, 2 027.

**SAINT-LEU-LA-FORÊT**  
L: 13 915; A: 49,46 %; E: 6 802.  
François Gayet, ca, MRG, m.,  
3 984 (58,57 %) **REÉLU.**

Guy Geslain, RPR, 2 818.

**SOISY-S-MONTMORENCY**  
L: 12 616; A: 59,80 %; E: 4 863.  
Roger Fangeron, ca, div. d. m.,  
2 750 (56,54 %) **REÉLU.**

André Brun, PS, 2 113.

**TAVERNY**  
L: 20 088; A: 52,97 %; E: 9 151.  
Maurice Boscavert, PS, 4 774  
(52,16 %) **ÉLU.**

Raymond Demast, ca, RPR, m.,  
4 377.

**VILLIERS-LE-BEL**  
L: 19 914; A: 60,93 %; E: 7 353.  
Louis Perrin, ca, PS, sén. m.,  
3 720 (50,59 %) **REÉLU.**

Claude Bigel, UDF-PSD, 3 633.

**CONSEIL SORTANT: 8 PC, 3 PS,  
1 MRG, 2 UDF-rad; 4 UDF-CDS,  
6 UDF-PR, 2 UDF, 6 RPR, 1 CNL,  
7 div. d. (Prés.: Pierre Saint,  
UDF-CDS, sén. m. de Versailles.)**

**NOUVEAU CONSEIL: 9 PC,  
5 PS, 1 MRG, 2 UDF-rad, 3 UDF-  
CDS, 6 UDF-PR, 2 UDF, 4 RPR,  
7 div. d.**

Déception pour la majorité de  
droite: elle a perdu quatre sièges  
(1 RPR, 1 CNL et 1 div. droite) et  
n'a gagné qu'un, arraché aux commu-  
nistes. La déception est particulière-  
ment forte pour le RPR, puisque ses  
deux conseillers sortants ont été battus,  
alors même qu'il trouvait que ses alliés  
de l'UDF tenaient déjà trop de place à  
l'assemblée départementale, surtout  
comparé aux scores respectifs du RPR  
et de l'UDF lors des élections « nationa-  
les ». Les socialistes peuvent être,  
eux, satisfaits. Non seulement ils ne  
perdent aucun canton, même là où ils ne  
sentaient menacés, mais ils en gagnent  
deux. Leur victoire à Taverny est sur-  
tout prometteuse, puisque leur candidat  
devance dans la ville le maire de celle-  
ci: il est vrai qu'il n'a eu que le soutien  
du PS qu'en 1983. En revanche, leur  
situation à Villiers-le-Bel est délicate  
puisque M. Louis Perrin n'est réélu  
qu'avec 87 voix d'avance. Les commu-  
nistes sont, eux aussi, à ranger parmi  
les vainqueurs. Certes, ils perdent  
Luzarches, bien que leur candidat en  
soit le maire, mais ils gagnent  
Cormelles-en-Parisis et surtout Gou-  
sainville, une ville qu'ils n'avaient  
abandonnée à la droite qu'en 1983, et un  
canton qu'ils n'avaient perdu qu'en  
1985, après le décès de leur conseiller  
général. Ils montrent ainsi que, dans  
certaines cas, ils peuvent récupérer, pour  
eux, des positions locales qu'ils avaient  
dû quitter lors des grandes vagues de  
droite de l'avant 1985.

**Le Monde**  
**L'ÉDUCATION**

**ENQUÊTE**

● LES PATRONS ET L'ÉCOLE: LE RAPPROCHE-  
MENT. Parce que l'entreprise moderne  
réclame des jeunes bien formés. Parce que les  
enseignants sont des partenaires indispensa-  
bles. Et parce que le chômage des jeunes ne  
peut laisser personne indifférent.

**RENTÉE UNIVERSITAIRE**

● LES PROJETS DE LIONEL JOSPIN.  
● LE MALAISE DES ENSEIGNANTS: des forma-  
tions, des rémunérations et des conditions de  
travail trop disparates.

**DOCUMENTATION**

● LES CDI TRENTE ANS APRÈS: leur rôle reste  
imprécis, leurs moyens dérisoires.

Numéro d'octobre: 76 pages - 15 F  
En vente chez tous les marchands de journaux

**VAL-DOISE (20 + 1)**

**1<sup>er</sup> TOUR: 1 élu  
(1 UDF-PR)**

**ARGENTEUIL-EST**  
L: 19 856; A: 74,88 %; E: 4 039.  
Christian Jeudy, PC, 4 039  
(100,00 %) **ÉLU.**

Magny Krivopiatko, ca, PC,  
n.s.r.p.

**BEZONS**  
L: 13 200; A: 58,36 %; E: 5 255.  
Jacques Lezer, ca, PC, m., 3 702  
(70,44 %) **REÉLU.**

Liliane Martincic, RPR, 1 553.

**CERGY-NORD**  
L: 16 119; A: 58,99 %; E: 6 431.  
Christian Gourmelin, ca, UDF, m.,  
3 349 (52,07 %) **REÉLU.**

Jean-Louis Jacquet, PS, 3 082.

**CERGY-SUD**  
L: 15 529; A: 64,47 %; E: 5 336.  
Dominique Gillet, ca, PS, 3 239  
(60,70 %) **REÉLUE.**

François Potocki, div. d., 2 097.

**CORMELLES-EN-PARISIS**  
L: 18 806; A: 50,39 %; E: 8 947.  
Robert Hus, PC, m., 4 531  
(50,64 %) **ÉLU.**

Michel Buttard, ca, CNL, 4 416.

**DOMONT**  
L: 12 273; A: 47,70 %; E: 6 238.

André Duchemin, PS, 3 356  
(53,79 %) **ÉLU.**

James Bourgeois, ca, RPR, 2 882.

**ENGHIEN-LES-BAINS**  
L: 23 530; A: 58,33 %; E: 9 346.  
François Kohler-Chevrot, ca,  
UDF-CDS, m., 5 639 (60,33 %) **REÉLU.**

Robert Peyron, PS, 3 707.

**ERMONT**  
L: 16 300; A: 54,26 %; E: 7 282.  
Jacques Berthod, ca, div. d. m.,  
4 073 (55,95 %) **REÉLU.**

Nicolas Massu-Dugard, PS, 3 209.

**IEP PARIS**

**LE 3 OCTOBRE**  
**LES ADMISSIONS**

**GRANDES ÉCOLES**  
**36.15 LE MONDE**

هكذا من الأصل



# LE DROIT AU CÂBLE

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Dans la logique de la décentralisation, il appartient aujourd'hui à la commune de décider de la réalisation d'un réseau câblé. Quelle que soit sa taille, elle a la possibilité de choisir ce nouvel atout du développement économique et culturel. A vous donc et à votre Conseil d'en doter votre commune pour son avenir.

D'utilité publique, le câble est un vecteur indispensable d'aménagement du territoire. C'est pourquoi j'ai créé Citécâble, aujourd'hui le premier câblo-opérateur à répondre individuellement à la commune. Citécâble lui propose l'implantation et l'exploitation d'un réseau câblé étudié selon les besoins propres, sans faire appel à la fiscalité locale.

Le câble réservé au cercle des grandes métropoles ? Citécâble démontre le contraire. Le Droit au Câble est déjà une réalité pour les villes de 1.000 à 100.000 habitants : plus de vingt communes ayant fait confiance à Citécâble peuvent en témoigner.

Citécâble réalise votre Droit au Câble en apportant les solutions techniques et financières pour mettre en place votre réseau en y associant les partenaires locaux.

Citécâble n'a pas d'a priori technique : pour garantir la fiabilité de ses réseaux, elle sélectionne les prestataires

les plus performants et les matériels les plus modernes ayant fait la preuve de leur efficacité. Car l'usager et l'élu qui le représente, doivent pouvoir compter, de jour comme de nuit, sur la continuité d'un service de qualité.

Adaptables, souples et compatibles, les réseaux de Citécâble sont évolutifs. Ils permettront d'accueillir les nouveaux services à mesure que ceux-ci apparaîtront.

Avec un service de 15 chaînes de télévision et la radio haute-fidélité,



*"Les métropoles n'ont plus le monopole du câble."*

Citécâble propose les mêmes prestations que celles offertes aux métropoles, mais pour un abonnement inférieur à 100 F par mois.

En véritable partenaire du développement de la commune, Citécâble vous offre l'ouverture sur le monde.

Avec Citécâble, votre commune prendra place dans le peloton de tête des collectivités capables de répondre aux enjeux de notre temps.

Le Droit au Câble est une réalité. La vôtre.

Alain Coquard

Présent au salon Méditerranée



64, rue de Monceau - PARIS (8<sup>ème</sup>) - Tél. : (1) 42 25 17 92

MEDICIS

سكوا من الأصل



# des élections cantonales

## ESSONNE (21)

**1<sup>er</sup> TOUR: 3 élus**  
(1 UDF-PR; 2 CN)

**BRÉTYGNY-SUR-ORGE**  
L: 24 728; A: 49,10%; E: 12 207.  
Jean de Bois-Hac, RPR, m., 6 387 (52,52%) **ÉLU**  
Jean-François Wallin, PS, 5 820.  
Alain Bin, c.s., PC, a été éliminé.

**BRUNOY**  
L: 15 625; A: 59,18%; E: 6 244.  
Laurent Bételle, c.s., RPR, m., 3 853 (61,70%) **ÉLU**  
Paul Moignon, PS, 2 391.

**CORBAIL-ESSONNES-EST**  
L: 10 039; A: 48,81%; E: 5 096.  
Serge Dessaint, RPR, 2 581 (50,64%) **ÉLU**  
Aline Marti, c.s., PC, 2 515.

**ÉTAMPES**  
L: 17 318; A: 38,93%; E: 10 248.  
Jean Colombel, c.s., RPR, 5 501 (53,67%) **ÉLU**  
Gérard Lefranc, PC, m., 4 747.

**ÉVREY-NORD**  
L: 7 185; A: 63,70%; E: 4 975.  
François Bousquet, PS, 2 810 (56,48%) **ÉLU**  
Roland Olivier, c.s., RPR, 2 165.

**LA FERTE-ALAIS**  
L: 11 798; A: 50,03%; E: 5 742.  
Michel Conte, c.s., RPR, 3 133 (54,56%) **ÉLU**  
Michel Fayolle, PS, 2 609.

**LIMOURS**  
L: 12 153; A: 45,86%; E: 6 442.  
Raymond Hugonet, c.s., RPR, 3 327 (51,64%) **ÉLU**  
Claude Guillemin, PS, m., 3 115.

**LONGJUMEAU**  
L: 22 904; A: 54,57%; E: 10 079.  
Christina Jeu, c.s., RPR, m., 5 353 (53,11%) **ÉLU**  
Philippe Schmitt, PS, 4 726.

**MENNECY**  
L: 18 563; A: 56,96%; E: 7 737.  
Xavier Dugoin, RPR, d., 4 394 (56,79%) **ÉLU**  
Joseph Djvelokian, PS, m., 3 343.  
Jean-Jacques Robert, c.s., RPR, sén., m., n.s.r.p.

**MONTGERON**  
L: 14 607; A: 45,79%; E: 7 642.  
Alain Jossé, c.s., RPR, 3 921 (51,30%) **ÉLU**  
Daniel Descombes, PS, 3 721.

**PALaiseau**  
L: 25 807; A: 55,58%; E: 10 887.  
Robert Vizat, c.s., PC, sén., 6 045 (55,52%) **ÉLU**  
Jacques Ailha, RPR, 4 842.

**RIS-ORANGIS**  
L: 16 209; A: 72,22%; E: 3 130.  
Daniel Perrin, c.s., PC, m., 3 130 (100,00%) **ÉLU**

**SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBAIL**  
L: 14 157; A: 54,17%; E: 6 322.  
Jean-Louis Campredon, c.s., RPR, m., 3 755 (59,39%) **ÉLU**  
Patrick Bourgnat, PS, 2 567.

**SAINT-MICHEL-SUR-ORGE**  
L: 13 067; A: 72,33%; E: 2 840.  
Jean-Loup Englander, c.s., PC, m., 2 840 (100,00%) **ÉLU**

**SAVIGNY-SUR-ORGE**  
L: 11 365; A: 51,28%; E: 4 141.  
Jean-Marie Salinier, PS, 3 023 (73,00%) **ÉLU**  
Jean-Philippe Jover, UDF-PR, 1 118.  
Paul Loridan, c.s., PS, sén., m., n.s.r.p.

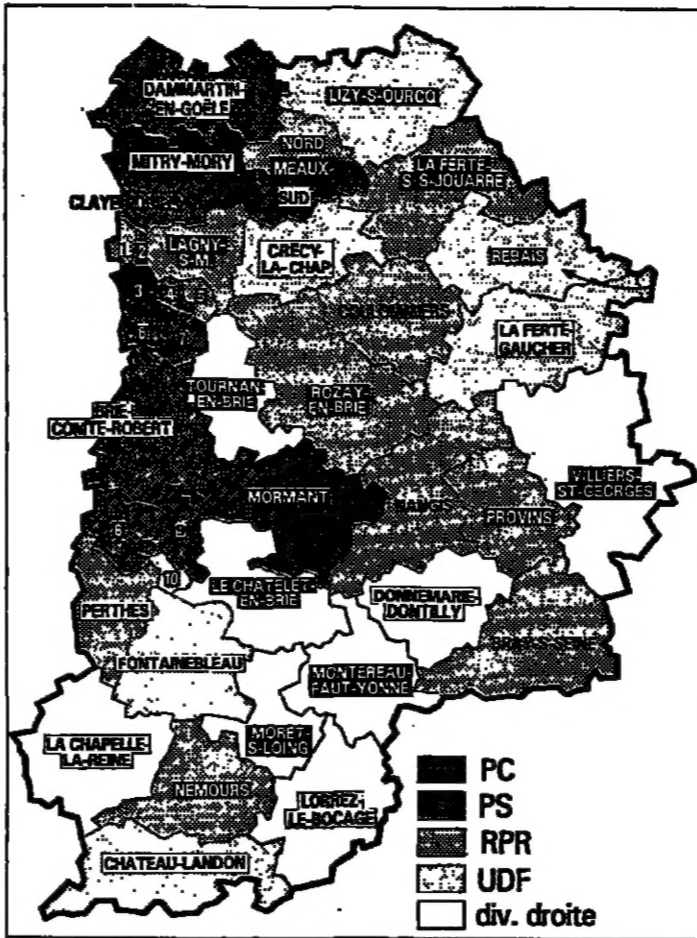
**VIEVY-CHATILLON**  
L: 18 130; A: 61,53%; E: 6 682.  
Jacques Chastel, c.s., UDF-CDS, 3 725 (55,74%) **ÉLU**  
Jean-Claude Ramos, PS, 2 957.

**YERRES**  
L: 22 951; A: 69,85%; E: 5 754.  
Albert Galhaut, c.s., PS diss., 3 045 (52,91%) **ÉLU**  
Louis Leprovost, PS, 2 709.

**CONSEIL SORTANT: 9 PC; 5 PS; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 1 UDF-P et R; 1 UDF; 16 RPR et app.; 1 CN; 5 div. d. (Prés.: Jean Simeoni, RPR, sén., n.s.r.p.).**

**NOUVEAU CONSEIL: 7 PC; 5 PS; 1 PS diss.; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 2 UDF; 16 RPR; 2 CN; 5 div. d.**

*Le scrutin, encore dominé par la faible participation (44,16 %), permet à la majorité sortante de droite de renfor-*



1. Chelles 2. Vaires-s-Marne 3. Champs-s-Marnes 4. Noisiel 5. Torcy 6. Pontault-Combaut 7. Roissy-en-France 8. Savigny-le-Temple 9. Melan-Nord 10. Melan-Sud

*car légèrement au position. A son élu et ses deux rôtis du 25 septembre, la coalition RPR-URC-non-inscrits a ajouté, au deuxième tour, 12 autres de ses représentants, dans 9 cantons. Elle possède désormais 29 sièges (dans 16 pour le RPR), soit 1 de plus que dans le précédent conseil général, contre 13 à l'opposition de gauche.*

*Le PS gagne 1 siège. C'est peu, comparé aux espoirs d'un parti qui compte dans ses rangs 7 des 10 députés de l'Essonne. Mais le grand perdant reste le PCF, qui a perdu, au deuxième tour, encore 1 siège (Corbeil-Est), qui s'ajoute à celui perdu dans une primaire à gauche au premier tour (Brétigny).*

*Le report des voix a été bon tant à gauche qu'à droite. Ainsi, à Corbeil-Essonnes-Est, les voix du Front national semblent s'être bien reportées sur M. Serge Dessaint pour permettre à ce dernier de battre sur le fil le sortant communiste, M<sup>me</sup> Aline Marti. Une exception à la règle des reports, le canton de Limours, où le candidat socialiste, M. Claude Guillemin échoue de peu face au sortant RPR, M. Raymond Hugonet, car il n'est pas parvenu à faire le plein des voix qui s'étaient portées sur les candidats PCF et MRG au premier tour.*

*La participation aura été globalement supérieure dans les cantons ruraux, comme à Étampes (61,06 %), à celle enregistrée dans les secteurs urbains, comme à Evry (36,29 %) ou Palaiseau (44,41 %). En zone urbaine, on remarque cependant que les électeurs se sont parfois mobilisés en plus grand nombre comme à Montgeron.*

*En revanche, ils ont oublié leur devoir civique quand l'issue paraissait certaine comme à Saint-Michel-sur-Orge ou Ris-Orangis où les sortants communistes étaient seuls en lice au deuxième tour.*

## SEINE-ET-MARNE (20)

**1<sup>er</sup> TOUR: 6 élus**  
(1 UDF-CDS; 1 UDF; 2 RPR; 2 div. d.)

**BRIE-COMTE-ROBERT**  
L: 35 809; A: 37,67%; E: 14 631.  
André Anbert, PS, m., 8 142 (55,57%) **ÉLU**  
Jean Kirchheim, c.s., RPR, 6 509.

**CHELLES**  
L: 19 505; A: 55,19%; E: 8 533.  
Charles Cova, c.s., RPR, m., 4 792 (56,15%) **ÉLU**  
Pierrette Bègue, PS, 3 741.

**CLAYE-SOUILLY**  
L: 21 063; A: 63,87%; E: 7 231.  
José Hennequin, c.s., PS, 4 301 (59,48%) **ÉLU**  
Gilbert Delvaux, UDF-PR, 2 930.

**COULOMMIERS**  
L: 19 275; A: 56,71%; E: 8 066.  
Julien Morin, c.s., RPR, 4 560 (56,53%) **ÉLU**  
Jean-Claude Chourrot, PS, 3 506.

**CRÉCY-LA-CHAPELLE**  
L: 18 300; A: 52,73%; E: 8 363.  
Antoine de Moustier, UDF, m., 4 621 (55,25%) **ÉLU**  
Claude Grimberg, PS, 3 742.  
Robert Héraud, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

**DAMMARTIN-EN-GOËLE**  
L: 20 046; A: 52,99%; E: 9 192.  
Alain Romandel, c.s., PS, 5 441 (59,19%) **ÉLU**  
Claude Maurice, UDF-PR, 3 751.

**FONTAINEBLEAU**  
L: 28 043; A: 57,24%; E: 11 466.  
Paul Séramy, c.s., UDF-CDS, sén., m., 7 694 (67,10%) **ÉLU**  
Michel Kremer, PS, 3 772.

**LORREZ-LE-BOCAGE**  
L: 15 263; A: 43,11%; E: 3 261.  
Christian Frot, RPR diss., 1 735 (53,20%) **ÉLU**  
Jean Deramaix, c.s., sout. UDF-PR, 1 526.

**MEAUX-SUD**  
L: 15 263; A: 54,19%; E: 6 800.  
Michel Vallier, c.s., PS, 4 141 (60,89%) **ÉLU**  
Olivier Morin, RPR, 2 659.

**MELUN-NORD**  
L: 19 208; A: 60,56%; E: 7 250.  
Pierre Carassus, c.s., PS, 4 258 (58,73%) **ÉLU**  
Jean Malpel, RPR, m., 2 992.

**MITRY-MORY**  
L: 13 587; A: 67,43%; E: 3 213.

**Noël Frahoulet, c.s., PC, m., 3 213 (100,00%) **ÉLU****

**NANGIS**  
L: 8 846; A: 42,86%; E: 4 907.  
Marcel Recurt-Herluisson, c.s., RPR, 2 613 (53,25%) **ÉLU**  
Claude Pasquier, PC, m., 2 294.

**NOISIEL**  
L: 10 393; A: 66,29%; E: 3 355.  
Daniel Vachez, c.s., PS, m., 2 409 (71,80%) **ÉLU**  
Jean-Paul Fabbiani, RPR, 946.

**SAVIGNY-LE-TEMPLE**  
L: 30 626; A: 58,55%; E: 12 326.  
Jean-Louis Mouton, PS, m., 6 821 (55,33%) **ÉLU**  
Hervé Le Mouëlic, c.s., RPR, 5 505.

**CONSEIL SORTANT: 2 PC; 8 PS; 1 MRG; 1 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 UDF; 14 RPR; 8 div. d. (Prés.: Paul Séramy, UDF-CDS, sén., m. de Fontainebleau).**

**NOUVEAU CONSEIL: 2 PC; 10 PS; 1 MRG; 3 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 2 UDF; 12 RPR; 1 RPR-CDS; 7 div. d.**

*Logiquement, M. Paul Séramy (UDF-CDS) devrait retrouver son fauteuil de président. L'avance de Parti socialiste, qui constitue l'enseignement essentiel de ce scrutin ne suffit pas à modifier la majorité, qui reste à droite. En Seine-et-Marne, manifestement, l'effet « ville nouvelle » a joué en faveur des socialistes. Ils obtiennent deux nouveaux sièges, enlevés au RPR à Savigny-le-Temple et Brie-Comte-Robert (deux cantons qu'ils avaient perdus, le premier en 1983, le second en 1982) et ils confirment la position de leur candidat à Marnes-la-Vallée, M. Daniel Vachez.*

*A Lorrez-le-Bocage la substitution d'un candidat de droite à un autre a été réussie: M. Christian Frot, qui n'avait pas reçu officiellement l'investiture du RPR, devance M. Jean Deramaix, soutenu par le RPR et l'UDF et qui siège au conseil général depuis 1984.*

### Renseignements publicités

# Le Monde

## AFFAIRES

Tél.: 46-56-81-82  
poste 4160 ou 4107

### Liste des abréviations

Le second tour des élections cantonales du dimanche 2 octobre visait à pourvoir les sièges de 1 192 conseillers généraux, dont 15 des 19 sièges de Saint-Pierre-et-Miquelon pourvus à la proportionnelle. Le signe \* précède le nom des cantons n'appartenant pas à la série renouvelable et dont le conseiller général s'est démis de son mandat ou est décédé. Le signe \*\* précède le nom des cantons qui ont été créés depuis le dernier renouvellement général de 1985.

Le nom de chaque département est suivi de l'indication du nombre de cantons appartenant à la série renouvelable et, éventuellement, du nombre de cantons qui n'appartiennent pas à la série renouvelable, mais où le siège était vacant. Pour chaque département, nous donnons le nombre et la répartition des élus du premier tour, la composition du conseil général sortant et le nom de son président et la composition du nouveau conseil général.

Pour chaque canton, nous indiquons le nom du sortant, qu'il ait été candidat, qu'il ne se soit pas représenté, qu'il se soit représenté dans un autre canton, qu'il soit décédé, qu'il se soit démis de son mandat, qu'il ait été éliminé ou qu'il se soit retiré après le premier tour.

- |   |   |
|---|---|
| A. : abstentions.                               | PCM : Parti communiste de Martinique.                               |
| c.s. : conseiller général sortant.              | PCR : Parti communiste réunionnais.                                 |
| d. : député.                                    | PMPG : Pour une nouvelle politique à gauche (comité Pierre Juquin). |
| d. eur. : parlementaire européen.               | POE : Parti ouvrier européen.                                       |
| E. : exprimés.                                  | PPM : Parti progressiste martiniquais.                              |
| I. : inscrits.                                  | PS : Parti socialiste.  |
| m. : maire.                                     | PSG : Parti socialiste guyanais.                                    |
| min. : ministre.                                | PSU : Parti socialiste unifié.                                      |
| n.s.r.p. : ne se présente pas.                  | rég. : régionalistes.   |
| prés. e.g. : président du conseil général.      | rév. : rénovateurs communistes.                                     |
| prés. c.r. : président du conseil régional.     | royaliste : royaliste.  |
| sec. E. : secrétaire d'Etat.                    | RPR : Rassemblement pour la République.                             |
| sén. : sénateur.                                | UDS : Union démocratique bretonne.                                  |
| alt. : alternatifs.                             | UDF : Union pour la démocratie française.                           |
| aut. : autonomistes.                            | UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux.                            |
| CNI : Centre national des indépendants.         | UDF-P et R : Perspectives et Réalités.                              |
| div. : divers.                                  | UDF-PR : Parti républicain.   |
| div. d. : divers droite et divers opposition.   | UDF-PSD : Parti social-démocrate.                                   |
| div. g. : divers gauche.                        | UDF-rad. : Parti radical.   |
| écol. : écologistes.                            | UPC : Union pour le peuple corse.                                   |
| ext. d. : extrême droite.                       | UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe.                   |
| ext. g. : extrême gauche.                       | verts : Les Verts.  |
| FN : Front national.                            |   |
| ind. : indépendants.                            |   |
| LCR : Ligue communiste révolutionnaire.         |   |
| LO : Lutte ouvrière.                            |   |
| maj. p. : majorité présidentielle.              |   |
| MPP : Mouvement pour un parti des travailleurs. |   |
| MRG : Mouvement des radicaux de gauche.         |   |
| nat. : nationalistes.                           |   |
| PC : Parti communiste.                          |   |
| PCG : Parti communiste de Guadeloupe.           |   |

La mention « diss. » signale les candidats n'ayant pas reçu l'investiture de leur parti.

La mention « app. » ceux qui sont proches d'un parti sans y adhérer.

### Mercedes-Benz vous propose ses spécialités

- Nos suggestions:**
- La nouvelle 190
  - La nouvelle 190E
  - La nouvelle 190E2.3
  - La nouvelle 190E2.6
  - La nouvelle 190E2.5-16
  - La nouvelle 190D
  - La nouvelle 190D2.5
  - La nouvelle 190D2.5 Turbo
  - La nouvelle 200E
  - La 200D
  - La 230E
  - La 250D
  - La nouvelle 250D Turbo
  - La 260E
  - La 300E 4-Matic
  - La 300TE
  - La 300CE
  - La 300TD Turbo
  - La 260SE
  - La 300SE
  - La 300SL
  - La 500SE
  - La 560SEL
  - La 560SEC
  - Le 230 GE
  - Le nouveau 250 GE
  - Le 280 GE

DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX MODÈLES MERCEDES EN ACTION DU 29 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE A LA GRANDE CASCADE

Mercedes vous invite à découvrir les nouveaux modèles de la gamme 1989. De 10 h à 19 h\* au centre d'essais Mercedes à la Grande Cascade du bois de Boulogne.



\* de 13 h à 19 h le 29 septembre.

# Le second tour des élections cantonales

## AIN (21+1)

1<sup>er</sup> TOUR: 10 élus  
(2 MRG; 2 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 1 UDF; 1 RPR)

AMBIÈREU-EN-BUGEY  
L: 10 661; A: 52,72%; E: 4 899.  
Gérard Lora-Tonot, c.s., RPR, m. (55,70%)

Gilles Piralas, app. RPR, 2 170.  
RELU.

Yves Delpon, UDF-PR, 2 832.  
Charles Millon, c.s., UDF-PR, s'est

BOURG-EN-BRESSE-EST  
L: 7 944; A: 53,65%; E: 3 602.  
Rachael Mazuir, PS, 1 991 (55,27%)

Françoise Convert, c.s., RPR, 1 611.  
RELU.

BOURG-EN-BRESSE-NORD-CENTRE  
L: 7 074; A: 54,86%; E: 3 140.  
Paul Morin, c.s., UDF-PR, 1 710 (54,45%)

Yves Gauthier, PS, 1 430.  
RELU.

BOURG-EN-BRESSE-SUD  
L: 7 009; A: 52,37%; E: 3 283.  
Jean-Paul Rodet, PS, 1 849 (56,28%)

Christian Diehl, c.s., RPR, 1 436.  
RELU.

CHAMPAGNE-EN-VALROMÉY  
L: 3 327; A: 41,43%; E: 1 959.  
Helmut Chweizer, div. d., 991 (50,58%)

Jean Franquin, c.s., UDF-PR, 968.  
RELU.

GEX  
L: 9 987; A: 51,70%; E: 4 600.  
Michel Nicod, div. g., m. 2 694 (58,56%)

Jean Prost, c.s., UDF-PR, 1 906.  
RELU.

LAGNIEU  
L: 9 552; A: 46,93%; E: 4 938.  
Charles de La Verpillière, UDF-PR, 2 659 (53,95%)

René Dulot, MRG, 2 269.  
RELU.

MEXIMIEUX  
L: 8 682; A: 46,09%; E: 4 595.  
Joelle Durand-Maniellas, c.s., UDF-PR, 1 640 (35,69%)

Alain Cavet, PS, 1 563; Claude Marcou, RPR, diss., 1 392.  
RELU.

OYONNAX-NORD  
L: 5 532; A: 56,93%; E: 3 537.  
Alexandre Tachdjian, UDF-PR, 2 422 (68,47%)

Roland Annen, PS, 1 115.  
RELU.

OYONNAX-SUD  
L: 8 006; A: 61,39%; E: 2 998.  
Jean-Paul Emin, c.s., UDF-PR, 2 045 (68,21%)

Marc Chardonnat, PS, 953.  
RELU.

REYRIEUX  
L: 8 891; A: 54,33%; E: 3 974.  
Louis-Antoine Durat, app. PS, m., 2 098 (52,79%)

Louis Bâte, c.s., RPR, 1 876.  
RELU.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 3 PS; 2 MRG; 1 div. g.; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 17 UDF-PR; 1 UDF; 12 RPR; 1 CN; 1 div. d. (Prés.: Jacques Boyon, RPR, d., m. de Font-d'Ain, a. sec. E.)

NOUVEAU CONSEIL: 1 PC; 7 PS; 2 MRG; 2 div. g.; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 1 UDF; 8 RPR; 1 CN; 2 div. d.

La majorité (RPR-UDF-div. d.) enregistrée un recul avec l'échec de cinq conseillers sortants. Le RPR perd quatre sièges et l'UDF deux, au profit de la gauche (4 PS ou apparentés et un div. g.) et d'un divers droite qui, à Champagne-en-Valroméy, l'emporte sur le conseiller sortant UDF-PR au second tour. Cette percée de l'opposition s'est réalisée grâce à l'application de la discipline républicaine à gauche, dont les candidats ont par ailleurs bénéficié d'une meilleure mobilisation des électeurs.

À Belley, le Parti socialiste remporte une victoire symbolique, dans le fief de M. Charles Millon (UDF-PR), qui s'était démis de son mandat de conseiller général et qui n'a pas réussi à imposer son poulain, M. Yves Delpon (UDF-PR).

Dans deux des trois cantons de Bourg-en-Bresse, deux adjoints au maire socialiste de la ville sont élus, en amplifiant leurs résultats du premier tour, face à des candidats RPR qui ont pourtant bénéficié du report des voix du Front national.

En dépit de cette percée, la gauche, avec 12 sièges, reste minoritaire face à la coalition UDF-RPR-divers droite, qui conserve 31 sièges au sein de l'assemblée départementale.

## AISNE (21)

1<sup>er</sup> TOUR: 11 élus  
(1 PC; 4 PS; 2 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 1 UDF; 1 CN; 1 div. d.)

AUBENTON  
L: 2 773; A: 37,97%; E: 1 623.  
Henry Hollande, c.s., div. d., 1 039 (64,01%)

René Sablin, PC, 584.  
RELU.

CONDÉ-EN-BRIE  
L: 5 707; A: 41,96%; E: 3 138.  
Jacques Larango, c.s., UDF, 1 878 (59,84%)

Alain Rodriguez, PS, 1 260.  
RELU.

## COUCY-LE-CHATEAU-AUFFRIQUE

L: 8 020; A: 44,07%; E: 4 359.  
Hugues Martin, c.s., RPR, 2 206 (50,60%)

Marcel Jullien, PS, 2 153.  
RELU.

LA FERRE  
L: 8 397; A: 46,71%; E: 4 287.  
Albert Catalinaud, c.s., RPR, m., 2 340 (54,58%)

Philippe Hamdad, PS, 1 947.  
RELU.

HIBSON  
L: 14 762; A: 43,71%; E: 8 001.  
Jean-Jacques Thomas, PS, 4 455 (55,68%)

Jean-François Renard, RPR, 3 546.  
RELU.

LAON-SUD  
L: 15 483; A: 41,84%; E: 8 834.  
Jean-Claude Lamsant, c.s., RPR, 4 649 (52,62%)

Gérard Dorel, PC, 4 185.  
RELU.

SAINT-QUENTIN-SUD  
L: 17 563; A: 63,92%; E: 5 413.  
Serge Monfourny, c.s., PC, 5 413 (100,00%)

RELU.

SOISSONS-NORD  
L: 14 947; A: 55,98%; E: 6 335.  
Guy Fourcade, c.s., PS, 4 185 (66,06%)

Lac Mouney, RPR, 2 150.  
RELU.

SOISSONS-SUD  
L: 16 322; A: 56,73%; E: 6 772.  
Mario-Louis Craighero, c.s., PS, 3 758 (55,49%)

Michel Debacq, PC, 3 014.  
RELU.

VILLERS-COTTERÊTS  
L: 8 552; A: 33,62%; E: 5 483.  
Pierre Brun, c.s., PS, 2 952 (53,83%)

Georges Bouaziz, PS, 2 531.  
RELU.

CONSEIL SORTANT: 5 PC; 13 PS; 2 div. g.; 2 UDF-PSD; 3 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 3 UDF; 7 RPR; 1 CN; 5 div. d. (Prés.: Charles Brazier, div. opp., m. de Crécy-sur-Serre)

NOUVEAU CONSEIL: 4 PC; 15 PS; 1 div. g.; 1 UDF-PSD; 3 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 2 CN; 4 div. d.

Dès le lendemain du premier tour, la gauche, qui devait reprendre quatre sièges à la droite pour renverser la majorité du conseil général, avait compris qu'elle ne réussirait pas dans sa tentative. Les abstentionnistes de gauche ont eu l'habileté de modifier le sort de deux cantons (Cousy et Laon-sud), mais l'augmentation de la participation de trois points (50,61%) s'est révélée insuffisante. L'intergroupe majoritaire reconstruit sa composition (9 UDF, 8 div. d., 7 RPR). La gauche subit un léger réajustement, les socialistes ayant repris, dès le premier tour, aux communes le canton de Tergnier (14 PS, 4 PC). Le troisième tour - pour l'élection du patron de l'exécutif départemental - se joue entre le sénateur UDF, M. Paul Girod, président de la commission des finances, et le président sortant (modéré), M. Charles Brazier.

## ALLIER (17)

1<sup>er</sup> TOUR: 3 élus  
(1 MRG; 1 UDF-PR; 1 div. d.)

COMMENTRY  
L: 7 797; A: 52,30%; E: 3 492.  
Guy Forment, PS, 2 497 (71,50%)

Sylvie Ulrich, div. d., 995.  
RELU.

Georges Rogerson, c.s., PS, m. n.s.p.

EBREUIL  
L: 3 933; A: 33,07%; E: 2 538.  
Féliçien Barthoux, c.s., PC, 1 435 (56,54%)

Guy Evava, app. UDF-CDS, 1 103.  
RELU.

GANNAT  
L: 7 316; A: 40,40%; E: 4 176.  
Louis Huguet, c.s., PS, m., 2 322 (55,60%)

RELU.

HURIEL  
L: 6 126; A: 46,06%; E: 3 177.  
Camille Emery, c.s., PS, 2 126 (66,91%)

Marc Guillaumin, div. d., 1 051.  
RELU.

LAPALISSE  
L: 7 716; A: 32,95%; E: 5 044.  
Bernard Le Provost, c.s., RPR, 2 237 (44,34%)

François Greize, app. PS, m., 2 094; Gaston Gay, PC, 713.  
RELU.

LURCY-LEVIS  
L: 4 080; A: 27,32%; E: 2 852.  
Roger Friaud, PC, 1 505 (52,76%)

RELU.

Michel Tissier, c.s., RPR, m., 1 347.  
RELU.

MONTLUÇON-EST  
L: 11 468; A: 46,41%; E: 5 943.  
Maurice Brun, c.s., div. d., 3 119 (52,48%)

Roger Girard, PC, 2 824.  
RELU.

MONTLUÇON-NORD-EST  
L: 7 877; A: 67,14%; E: 1 928.  
Nicole Picandot, PC, 1 928 (100,00%)

Pierre Goldberg, c.s., PC, d., m., s'est démis de son mandat.  
RELU.

MONTLUÇON-SUD  
L: 12 576; A: 45,61%; E: 6 626.  
Jean Gravier, c.s., div. d., 3 396 (51,25%)

Gaëtan Gorce, PS, 2 230.  
RELU.

MONTMARIAULT  
L: 6 292; A: 29,14%; E: 4 368.  
René Tabulin, c.s., PC, 2 229 (51,03%)

Pierre Lacomme, UDF, 2 139.  
RELU.

## MOULINS-SUD

L: 10 184; A: 48,77%; E: 5 092.  
Jean-Paul Martin, c.s., RPR, 2 779 (54,57%)

Jean-Claude Avelin, PS, 2 313.  
RELU.

NEUILLY-LE-REAL  
L: 3 694; A: 32,67%; E: 2 403.  
Jean Delmas, div. d., m., 1 322 (55,01%)

Michel Mabilon, PS, 1 081.  
RELU.

François Fontaine, c.s., div. d., n.s.p.

VARENNES-SUR-ALLIER  
L: 11 145; A: 38,33%; E: 6 653.  
Gérard Bertain, c.s., RPR, 3 696 (55,53%)

Pierre Courtaud, PC, 2 959.  
RELU.

VICHY-NORD  
L: 10 102; A: 54,01%; E: 4 461.  
Jacques Lacarin, c.s., UDF-PR, 2 589 (58,03%)

Jean-Michel Guerre, PS, 1 872.  
RELU.

CONSEIL SORTANT: 7 PC; 6 PS et app.; 1 MRG; 1 div. g.; 3 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 UDF; 5 RPR; 8 div. d. (Prés.: Jean Chazel, UDF-CDS, diss.)

NOUVEAU CONSEIL: 8 PC; 6 PS et app.; 1 MRG; 1 div. g.; 2 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 UDF; 4 RPR; 8 div. d.

Le président du Conseil général, M. Jean Chazel (CDS), partant, cette fois encore, à sauver une situation jugée délicate au soir du premier tour. La division de la gauche et le vote du PCP de conserver la majorité dans l'opposition départementale se traduisent, sur le terrain, par de mauvais reports et deux des trois sièges mathématiquement acquis à la gauche au soir du premier tour demeurent à droite: ceux de Lapalisse et de Montluçon-Sud.

Come prévu, à Lapalisse, la triangulaire a permis au conseiller général sortant RPR, M. Le Provost, de conserver son siège avec 143 voix d'avance sur M. Grézet, maire de Lapalisse, nouveau maire rallié à l'élégante majorité présidentielle entre les deux tours. Le PCP avait trouvé là un terrain idéal pour durcir sa position, et son électeur n'a pu bien suivi: M. Guy retrouve 713 de ses 1 045 électeurs du premier tour.

À Montluçon-Sud le candidat PS, M. Gorse, a souffert d'un mauvais report des voix, ainsi que de la mobilisation de nouveaux électeurs en faveur du conseiller sortant, M. Gravier (div. o.). La rancœur du PC face à l'implémentation d'un jeune leader socialiste semble avoir été déterminante.

Finalement, seul le canton de Lurcy-Levis passe de la majorité départementale à la gauche, avec l'élection de M. Friaud (PC). Le parti communiste, avec 8 élus, demeure le premier groupe de l'opposition dans un département où, une fois encore, les résultats des élections locales contrastent avec ceux des scrutins nationaux (Allier a quatre députés de gauche).

## ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (14)

1<sup>er</sup> TOUR: 6 élus  
(2 PS; 1 UDF-CDS; 2 RPR; 1 div.)

ALLOS-COLMARS-LES-ALPES  
L: 1 826; A: 29,90%; E: 1 193.  
Pierre-René Cèze, RPR, m. d'Allos, 745 (62,18%)

RELU.

Robert Duocoffe, c.s., RPR, diss., m. de Colmars, 453.  
RELU.

DIGNE-OUEST  
L: 7 050; A: 14,63%; E: 5 864.  
Fernand Tardy, c.s., PS, sén., 3 738 (67,34%)

Julien Delaye, sout. UDF-RPR, 1 226.  
RELU.

ENTREVAUX  
L: 1 135; A: 24,93%; E: 813.  
Gilbert Brun, PC, 446 (54,85%)

Miraille Vivonne, RPR, 367.  
RELU.

Ernest Don, c.s., PS, prés. g., s'est retiré.

LE LAUZET-UBAYE  
L: 1 032; A: 28,58%; E: 717.  
Jean-Paul Therminarias, c.s., PS, 393 (54,81%)

RELU.

Michel Lanfranchi, RPR, m., 324.  
RELU.

MANOSQUE-SUD-OUEST  
L: 6 938; A: 52,40%; E: 3 183.  
Gérard Vein, UDF-rad., 1 804 (56,67%)

Roland Annet, PS, 1 379.  
RELU.

Pierre Girardot, c.s., PC, n.s.p.

SAINT-ÉTIENNE  
L: 6 839; A: 26,54%; E: 1 167.  
Jean Cabanne, c.s., UDF, 644 (55,18%)

RELU.

Yvon Raspall, MRG, 523.  
RELU.

SKYNE-LES-ALPES  
L: 2 038; A: 20,95%; E: 1 519.  
Henri Savornin, c.s., RPR, 798 (52,53%)

Guy Derbez, div. d., m., 721.  
RELU.

TURRIERS  
L: 853; A: 28,25%; E: 588.  
François Massot, c.s., PS, d., 348 (59,18%)

Gérard Magaud, sout. UDF-RPR, 240.  
RELU.

CONSEIL SORTANT: 4 PC; 8 PS; 1 MRG; 3 div. g.; 1 UDF-CDS; 5 UDF et app.; 9 RPR; 1 div. d. (Prés.: Ernest Don, PS)

NOUVEAU CONSEIL: 4 PC; 7 PS; 1 MRG; 2 div. g.; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 5 UDF et app.; 8 RPR; 1 div.

Scrutin sans surprise: tous les candidats en ballottage favorable (1 PC, 3 PS, 2 UDF et 3 RPR) sont élus à l'issue du second tour. La hausse de la participation (69,33%) a été plus que compensée par un report des voix au profit de la droite; le report des voix, à gauche comme à droite, s'est effectué d'une manière satisfaisante.

Si le département ne bascule pas à droite, le scrutin dans ce sens est néanmoins perceptible. La droite, qui doit à la suppression de deux cantons détenus par le RPR, décide en février 1986, de ne pas tenter la majorité, est à l'égalité de sièges avec la gauche (15 contre 15), mais, après la défaite au premier tour du président socialiste sortant, M. Ernest Don, elle compte dans ses rangs le doyen d'âge, M. Maurice Boniface, apparenté UDF, ce qui lui donne un poids sur la présidence.

Le scrutin est donc idéalement de celui de 1983, mais, cette fois, le développement d'une gauche au sein de laquelle le PS a perdu un siège au profit du PC.

Chacun des deux blocs va tenter d'attirer à lui, dans les prochains jours, «le» conseiller qui lui assurera la majorité. Une tâche qui semble à priori difficile d'un côté comme de l'autre. La gauche mise sur M. Yves Bono, conseiller général d'Annas, pour réussir l'ouverture, alors que la droite ne désespère pas de convaincre un divers gauche d'appuyer un candidat RPR ou UDF; l'ouverture à rebours en quelque sorte.

## HAUTES-ALPES (15)

1<sup>er</sup> TOUR: 7 élus  
(1 PS; 1 MRG; 1 div. g.; 2 UDF-CDS; 2 RPR)

ASPRES-SUR-BUECH  
L: 625; A: 19,50%; E: 1 284.  
Jean-Claude Fages, PS, 657 (51,16%)

RELU.

René Blanc, c.s., app. UDF-CDS, m., 627.  
RELU.

BARCELONNETTE  
L: 258; A: 12,01%; E: 221.  
Emile Didier, c.s., MRG, sén., 111 (50,22%)

Roger Grimard, div. d., 110.  
RELU.

BRIANÇON-SUD  
L: 5 731; A: 44,59%; E: 3 027.  
Alain Bayrou, UDF-PR, 1 737 (57,38%)

RELU.

CONSEIL SORTANT: 7 PS; 4 MRG; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 6 RPR. (Prés.: Marcel Ledoux, UDF, m. de La Salette)

NOUVEAU CONSEIL: 8 PS; 3 MRG; 1 div. g.; 11 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 5 RPR; 1 div. d.

Scrutin serré dans la plupart des huit cantons en ballottage. La preuve en est la victoire, avec seulement une voix d'avance, du sénateur, Emile Didier, ancien président du conseil général, qui conserve de justesse son siège de Barcelonnette. Il y a vingt ans, il avait été élu député avec la même différence d'une voix. Une surprise: l'élection, à Briançon, de René Blanc (app. UDF-CDS), battu par un socialiste. Le conseil général compte désormais six nouveaux élus: MM. Ranque (premier tour), Bayrou, Chapuis, Para, Marcel (deuxième tour), membres de l'opposition, et Fages (PS).

## ALPES-MARITIMES (25)

1<sup>er</sup> TOUR: 6 élus  
(1 PC; 1 UDF-PR; 1 RPR; 3 div. d.)

ANTIBES-BIOT  
L: 2 128; A: 64,59%; E: 6 661.  
Henri Priccio, UDF-rad., 4 877 (73,21%)

Jacqueline Bouffier, FN, 1 784.  
RELU.

Pierre Merli, c.s., UDF-rad., d., m., s'est démis de son mandat.  
RELU.

LE BAR-SUR-LOUP  
L: 1 505; A: 53,28%; E: 7 011.  
Michel Rossi, RPR, 4 511 (64,34%)

RELU.

Michel Rolant, PS, 2 500.  
RELU.

Jacques Béné, c.s., RPR, n.s.p.

BEAUVOISIN  
L: 9 362; A: 43,48%; E: 5 137.  
Gérard Spinelli, UDF-PR, 3 078 (59,91%)

Roger Benatti, c.s., PC, m., 2 059.  
RELU.

CAGNIES-SUR-MER-OUEST  
L: 1 934; A: 62,81%; E: 6 975.  
Lionel Luca, RPR, 4 304 (61,70%)

RELU.

Robert Bez, PS, 2 671.  
RELU.

Suzanne Sauvageo, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.  
RELU.

CANNES-CENTRE  
L: 20 729; A: 61,01%; E: 7 742.  
Jacques Dazol, c.s., RPR, 5 287 (68,28%)

RELU.

Henri Rossé, PS, 2 455.  
RELU.

CANNES-EST  
L: 19 059; A: 58,30%; E: 7 230.  
Amo-Mario Dupuy, c.s., RPR, d. eur., m., 4 725 (65,35%)

RELU.

Jean-Bernard Piniand, FN, 2 505.  
RELU.

LE CANNET  
L: 19 844; A: 63,15%; E: 6 879.  
Lucien Griffa, RPR, 4 354 (63,29%)

RELU.

François Giolitti, PS, 2 525.  
RELU.

Pierre Bachelet, c.s., RPR, d., m., s'est démis de son mandat.  
RELU.

CARROS  
L: 7 676; A: 38,53%; E: 4 475.  
Mario Papi, PC, 2 303 (51,46%)

Pierre Jaboulet, c.s., div. g., m., 2 172.  
RELU.



# Le second tour des élections cantonales

(Suite de la page 10.)

**FLIZE**  
L. : 6 859 ; A. : 67,77 % ; E. : 4 194.  
Roger Villemain, ca., PC, 1 494  
(100,00 %) **RELU.**

**GIVET**  
L. : 9 584 ; A. : 51,32 % ; E. : 4 513.  
Pierre Tassin, ca., RPR, m., 2 368  
(52,47 %) **RELU.**

**ALAIN PAQUIER, PS, 1 245.**  
**MEZÈRES-CENTRE-OUEST**  
L. : 9 064 ; A. : 61,73 % ; E. : 3 349.  
Pierre Pandini, PS, 1 788 (53,38 %) **ELU.**

**BERNARD CHATEAUX, UDF-CDS, 1 561.**  
**ALAIN LÉGER, ca., PC, n.s.r.p.**

**MEZÈRES-EST**  
L. : 9 267 ; A. : 73,36 % ; E. : 2 014.  
Lucien Bauchart, ca., PS, 2 014  
(100,00 %) **RELU.**

**REVIN**  
L. : 5 392 ; A. : 56,04 % ; E. : 2 318.  
Bernard Dahout, ca., PS, 1 574  
(67,90 %) **RELU.**

**CLAUDE HANNEVART, RPR, 744.**  
**SEDAN-OUEST**  
L. : 10 120 ; A. : 56,16 % ; E. : 4 251.

**JEAN STÉVENIN, ca., PS, 4 041  
(71,53 %) RELU.**

**CHRISTIAN DOMANGE, UDF-PR, 1 210.**  
**VILLERS-SEMEUSE**  
L. : 8 746 ; A. : 51,61 % ; E. : 4 126.

**ROGER AUBRY, ca., div. d., m., 2 566  
(62,19 %) RELU.**

**MICHEL MARÉCHAL, PS, 1 560.**

**CONSEIL SORTANT : 3 PC, 7 PS,  
4 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 11 RPR et  
sup., 1 CNL, 8 div. d. (Prés. : Jacques  
Sourdille, RPR, sec. sec. E.).**

**NOUVEAU CONSEIL : 2 PC,  
3 PS, 1 UDF-rad., 4 UDF-CDS,  
3 UDF-PR, 9 RPR et sup., 1 CNL,  
9 div. d.**

**Le rapport droite-gauche demeure  
strictement inchangé à l'issue de ce  
scrutin. Dans ce département qui a voté  
très majoritairement à gauche aux  
élections présidentielles et législatives,  
la coalition RPR-UDF et divers droite  
conserve sa suprématie absolue de  
27 sièges sur 37. Le seul changement  
intervient à l'intérieur de la gauche, où  
le PS gagne un siège au détriment de  
PC. Celui-ci n'est plus représenté que  
par deux élus au sein de l'assemblée  
départementale, alors que le PS passe  
modestement de sept à huit sièges.  
Mais les socialistes n'ont pas tenu leur  
parti de première droite au troisième  
tour, notamment ceux de Givet et de Villers-  
Semeuse.**

**La prime aux sortants a joué à plein :**  
ils sont réélus très confortablement –  
excepté dans le canton de Le Chesne où  
M. Tasselet est battu par un nouveau  
votant, M. Constantin, classé divers  
droite. Mais ce dernier a déjà annoncé  
qu'il siégerait dans l'intergroupe de la  
majorité départementale. Le président  
RPR du conseil général, M. Jacques  
Sourdille, retrouvera sans aucune diffi-  
culté son fauteuil, vendredi prochain,  
mais le RPR et les élus apparentés per-  
dent deux sièges.

**ARIEGE (11)**  
1<sup>er</sup> TOUR : 8 élus  
(8 PS)

**MIREPOIX**  
L. : 9 410 ; A. : 52,05 % ; E. : 3 726.  
Jeanne Etour, ca., PS, m., 3 726  
(100,00 %) **RELU.**

**SAVERDUN**  
L. : 6 343 ; A. : 23,44 % ; E. : 4 727.  
André Trigano, ca., UDF-rad.,  
2 490 (52,67 %) **RELU.**

**JEAN-LOUIS BERTRAND, PS, 2 237.**  
**VARILLEX**  
L. : 5 270 ; A. : 53,71 % ; E. : 2 116.  
Roger Sicre, PS, 2 116 (100,00 %) **ELU.**

**JEAN RUMEAU, ca., PS, n.s.r.p.**

**CONSEIL SORTANT : 20 PS,  
1 UDF-rad., 1 UDF. (Prés. : Robert  
Naudin, PS, m. de Pte.)**

**NOUVEAU CONSEIL : 20 PS,  
1 UDF-rad., 1 UDF.**

**Le PS a conservé ses dix cantons  
renouvelables (huit au premier tour,  
deux dimanche) et l'opposition le sien.**

**AUBE (16)**  
1<sup>er</sup> TOUR : 7 élus  
(1 UDF-rad., 2 UDF-PR, 4 RPR et  
sup.)

**AIX-EN-PROVENCE-CENTRE**  
L. : 24 212 ; A. : 63,44 % ; E. : 8 375.  
Marc Egloff, MRG, 4 317  
(51,54 %) **ELU.**

**AIX-EN-PROVENCE-N-E**  
L. : 31 300 ; A. : 57,66 % ; E. : 12 733.  
Jean-Pierre Bouvet, RPR, 7 299  
(57,32 %) **ELU.**

**GERMAINE PIVASSET, PS, 4 534.**  
**JEAN-PIERRE DE PERETTI DELLA ROCCA,**  
ca., UDF, m., s'est démis de son mandat.

**ARLES-EST**  
L. : 26 226 ; A. : 51,49 % ; E. : 12 085.  
Claude Vulpian, ca., PS, 7 580  
(62,72 %) **RELU.**

**LOUIS SAYA-URPAR, RPR, 4 505.**  
**AUBAGNE**  
L. : 34 307 ; A. : 53,59 % ; E. : 15 227.  
Daniel Fontaine, PC, 8 732  
(57,34 %) **ELU.**

**JEAN-LOUIS BONIFACI, UDF-PR, 6 495.**  
**JEAN TARDIO, ca., PC, d., m., s'est  
démis de son mandat.**

**CHATEAURENARD**  
L. : 19 292 ; A. : 49,44 % ; E. : 9 326.  
Roland Inisan, ca., app. UDF, 5 266  
(56,46 %) **RELU.**

**EDGAR DAVID, PS, 4 060.**  
**GARDANNE**  
L. : 48 503 ; A. : 57,74 % ; E. : 19 558.

**ROGER MEÛ, ca., PC, m., 11 301  
(57,78 %) RELU.**

**CLAUDE MAURICIE SIMONI, RPR, 8 257.**  
**ISTRES**  
L. : 47 866 ; A. : 53,29 % ; E. : 20 602.  
François Bernardini, PS, 12 869  
(62,46 %) **ELU.**

**LINE BRET, PS, 600.**  
**ROBERT SIX, ca., RPR, n.s.r.p.**

**ROMILLY-SUR-SEINE-I**  
L. : 6 641 ; A. : 51,75 % ; E. : 3 053.  
Paul Granel, ca., UDF-rad., 1 696  
(55,55 %) **RELU.**

**MAURICE CAMMUS, PC, 1 357.**  
**TROYES-I**  
L. : 7 364 ; A. : 57,72 % ; E. : 3 041.

**ANDRÉ GRAVELLE, ca., PS, 1 606  
(52,81 %) RELU.**

**JACKY MORIN, UDF-PR, 1 435.**  
**TROYES-IV**  
L. : 9 803 ; A. : 60,70 % ; E. : 3 719.

**RENÉ LE GOAZ, PS, 1 869 (50,25 %) ELU.**  
**PAUL NOLEY, div. d., 1 850.**  
**YVES PRÉDIER, ca., UDF-rad., a été  
éliminé.**

**TROYES-VI**  
L. : 12 574 ; A. : 55,67 % ; E. : 5 400.

**GEORGES ROYER, ca., UDF-PR, 2 890  
(53,51 %) RELU.**

**CHRISTIAN ROYER, PS, 2 510.**  
**CONSEIL SORTANT : 2 PC, 2 PS,  
6 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 8 UDF-PR,  
2 UDF, 10 RPR, 2 div. d. (Prés. :  
Bernard Lasserre, UDF-CDS, pte.)**

**NOUVEAU CONSEIL : 2 PC,  
3 PS, 5 UDF-rad., 1 UDF-CDS,  
8 UDF-PR, 3 UDF, 9 RPR et sup.,  
2 div. d.**

**Le second tour, avec 53,17 % d'ab-  
stentions, confirme la tendance à la sta-  
bilité du premier tour. Le rapport  
droite-gauche reste exactement le  
même, et la droite largement majori-  
taire. Neuf sièges restèrent à pourvoir :**

**sept sortants sont réélus, 6 UDF et  
1 PS. On compte deux nouveaux élus,  
M. Dominique Voix (UDF), dans le  
canton de Pincy, succède à M. Robert  
Six (RPR), qui ne se représentait pas.  
M. René Le Goaz (PS), dans celui de  
Troies-IV, l'emporte de 19 voix sur  
M. Paul Noley, div. d. ; le sortant,  
M. Yves Prédier (qui avait obtenu  
moyen de 10 % des inscrits étant éli-  
miné) était UDF, mais le PS récupère  
le siège plus qu'il ne le conquiert, car,  
en 1982, M. Prédier avait été élu sous  
l'étiquette socialiste avant de passer à  
l'UDF à l'occasion des municipales de  
1983.**

**Les reports à gauche se sont en gé-  
néral correctement effectués. A Troies-I,  
où elle perdit, et à Romilly-sur-Seine-I,  
où elle gagna, la droite semble avoir  
bénéficié du report des voix qui s'étaient  
portées sur le FN au premier  
tour. Dans les deux cantons où la  
gauche n'avait pas de candidat au second  
tour, les sortants l'ont emporté, facile-  
ment pour M. André Lemaud à Aix-  
en-Ouche, de justesse pour M. Maurice  
Richer à Lusigny-sur-Barse.**

**CONSEIL SORTANT : 3 PC, 7 PS,  
4 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 11 RPR et  
sup., 1 CNL, 8 div. d. (Prés. : Jacques  
Sourdille, RPR, sec. sec. E.).**

**NOUVEAU CONSEIL : 2 PC,  
3 PS, 1 UDF-rad., 4 UDF-CDS,  
3 UDF-PR, 9 RPR et sup., 1 CNL,  
9 div. d.**

**Le rapport droite-gauche demeure  
strictement inchangé à l'issue de ce  
scrutin. Dans ce département qui a voté  
très majoritairement à gauche aux  
élections présidentielles et législatives,  
la coalition RPR-UDF et divers droite  
conserve sa suprématie absolue de  
27 sièges sur 37. Le seul changement  
intervient à l'intérieur de la gauche, où  
le PS gagne un siège au détriment de  
PC. Celui-ci n'est plus représenté que  
par deux élus au sein de l'assemblée  
départementale, alors que le PS passe  
modestement de sept à huit sièges.  
Mais les socialistes n'ont pas tenu leur  
parti de première droite au troisième  
tour, notamment ceux de Givet et de Villers-  
Semeuse.**

**La prime aux sortants a joué à plein :**  
ils sont réélus très confortablement –  
excepté dans le canton de Le Chesne où  
M. Tasselet est battu par un nouveau  
votant, M. Constantin, classé divers  
droite. Mais ce dernier a déjà annoncé  
qu'il siégerait dans l'intergroupe de la  
majorité départementale. Le président  
RPR du conseil général, M. Jacques  
Sourdille, retrouvera sans aucune diffi-  
culté son fauteuil, vendredi prochain,  
mais le RPR et les élus apparentés per-  
dent deux sièges.

**ARIEGE (11)**  
1<sup>er</sup> TOUR : 8 élus  
(8 PS)

**MIREPOIX**  
L. : 9 410 ; A. : 52,05 % ; E. : 3 726.  
Jeanne Etour, ca., PS, m., 3 726  
(100,00 %) **RELU.**

**SAVERDUN**  
L. : 6 343 ; A. : 23,44 % ; E. : 4 727.  
André Trigano, ca., UDF-rad.,  
2 490 (52,67 %) **RELU.**

**JEAN-LOUIS BERTRAND, PS, 2 237.**  
**VARILLEX**  
L. : 5 270 ; A. : 53,71 % ; E. : 2 116.  
Roger Sicre, PS, 2 116 (100,00 %) **ELU.**

**JEAN RUMEAU, ca., PS, n.s.r.p.**

**CONSEIL SORTANT : 20 PS,  
1 UDF-rad., 1 UDF. (Prés. : Robert  
Naudin, PS, m. de Pte.)**

**NOUVEAU CONSEIL : 20 PS,  
1 UDF-rad., 1 UDF.**

**Le PS a conservé ses dix cantons  
renouvelables (huit au premier tour,  
deux dimanche) et l'opposition le sien.**

**AUBE (16)**  
1<sup>er</sup> TOUR : 7 élus  
(1 UDF-rad., 2 UDF-PR, 4 RPR et  
sup.)

**AIX-EN-PROVENCE-CENTRE**  
L. : 24 212 ; A. : 63,44 % ; E. : 8 375.  
Marc Egloff, MRG, 4 317  
(51,54 %) **ELU.**

**AIX-EN-PROVENCE-N-E**  
L. : 31 300 ; A. : 57,66 % ; E. : 12 733.  
Jean-Pierre Bouvet, RPR, 7 299  
(57,32 %) **ELU.**

**GERMAINE PIVASSET, PS, 4 534.**  
**JEAN-PIERRE DE PERETTI DELLA ROCCA,**  
ca., UDF, m., s'est démis de son mandat.

**ARLES-EST**  
L. : 26 226 ; A. : 51,49 % ; E. : 12 085.  
Claude Vulpian, ca., PS, 7 580  
(62,72 %) **RELU.**

**LOUIS SAYA-URPAR, RPR, 4 505.**  
**AUBAGNE**  
L. : 34 307 ; A. : 53,59 % ; E. : 15 227.  
Daniel Fontaine, PC, 8 732  
(57,34 %) **ELU.**

**JEAN-LOUIS BONIFACI, UDF-PR, 6 495.**  
**JEAN TARDIO, ca., PC, d., m., s'est  
démis de son mandat.**

**CHATEAURENARD**  
L. : 19 292 ; A. : 49,44 % ; E. : 9 326.  
Roland Inisan, ca., app. UDF, 5 266  
(56,46 %) **RELU.**

**EDGAR DAVID, PS, 4 060.**  
**GARDANNE**  
L. : 48 503 ; A. : 57,74 % ; E. : 19 558.

**ROGER MEÛ, ca., PC, m., 11 301  
(57,78 %) RELU.**

**CLAUDE MAURICIE SIMONI, RPR, 8 257.**  
**ISTRES**  
L. : 47 866 ; A. : 53,29 % ; E. : 20 602.  
François Bernardini, PS, 12 869  
(62,46 %) **ELU.**

**LINE BRET, PS, 600.**  
**ROBERT SIX, ca., RPR, n.s.r.p.**

**ROMILLY-SUR-SEINE-I**  
L. : 6 641 ; A. : 51,75 % ; E. : 3 053.  
Paul Granel, ca., UDF-rad., 1 696  
(55,55 %) **RELU.**

**MAURICE CAMMUS, PC, 1 357.**  
**TROYES-I**  
L. : 7 364 ; A. : 57,72 % ; E. : 3 041.

**ANDRÉ GRAVELLE, ca., PS, 1 606  
(52,81 %) RELU.**

**JACKY MORIN, UDF-PR, 1 435.**  
**TROYES-IV**  
L. : 9 803 ; A. : 60,70 % ; E. : 3 719.

**RENÉ LE GOAZ, PS, 1 869 (50,25 %) ELU.**  
**PAUL NOLEY, div. d., 1 850.**  
**YVES PRÉDIER, ca., UDF-rad., a été  
éliminé.**

**TROYES-VI**  
L. : 12 574 ; A. : 55,67 % ; E. : 5 400.

**GEORGES ROYER, ca., UDF-PR, 2 890  
(53,51 %) RELU.**

**CHRISTIAN ROYER, PS, 2 510.**  
**CONSEIL SORTANT : 2 PC, 2 PS,  
6 UDF-rad., 1 UDF-CDS, 8 UDF-PR,  
2 UDF, 10 RPR, 2 div. d. (Prés. :  
Bernard Lasserre, UDF-CDS, pte.)**

**NOUVEAU CONSEIL : 2 PC,  
3 PS, 5 UDF-rad., 1 UDF-CDS,  
8 UDF-PR, 3 UDF, 9 RPR et sup.,  
2 div. d.**

**Le second tour, avec 53,17 % d'ab-  
stentions, confirme la tendance à la sta-  
bilité du premier tour. Le rapport  
droite-gauche reste exactement le  
même, et la droite largement majori-  
taire. Neuf sièges restèrent à pourvoir :**

**sept sortants sont réélus, 6 UDF et  
1 PS. On compte deux nouveaux élus,  
M. Dominique Voix (UDF), dans le  
canton de Pincy, succède à M. Robert  
Six (RPR), qui ne se représentait pas.  
M. René Le Goaz (PS), dans celui de  
Troies-IV, l'emporte de 19 voix sur  
M. Paul Noley, div. d. ; le sortant,  
M. Yves Prédier (qui avait obtenu  
moyen de 10 % des inscrits étant éli-  
miné) était UDF, mais le PS récupère  
le siège plus qu'il ne le conquiert, car,  
en 1982, M. Prédier avait été élu sous  
l'étiquette socialiste avant de passer à  
l'UDF à l'occasion des municipales de  
1983.**

**CONSEIL SORTANT : 3 PC, 7 PS,  
4 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 11 RPR et  
sup., 1 CNL, 8 div. d. (Prés. : Jacques  
Sourdille, RPR, sec. sec. E.).**

**NOUVEAU CONSEIL : 2 PC,  
3 PS, 1 UDF-rad., 4 UDF-CDS,  
3 UDF-PR, 9 RPR et sup., 1 CNL,  
9 div. d.**

**Le rapport droite-gauche demeure  
strictement inchangé à l'issue de ce  
scrutin. Dans ce département qui a voté  
très majoritairement à gauche aux  
élections présidentielles et législatives,  
la coalition RPR-UDF et divers droite  
conserve sa suprématie absolue de  
27 sièges sur 37. Le seul changement  
intervient à l'intérieur de la gauche, où  
le PS gagne un siège au détriment de  
PC. Celui-ci n'est plus représenté que  
par deux élus au sein de l'assemblée  
départementale, alors que le PS passe  
modestement de sept à huit sièges.  
Mais les socialistes n'ont pas tenu leur  
parti de première droite au troisième  
tour, notamment ceux de Givet et de Villers-  
Semeuse.**

**La prime aux sortants a joué à plein :**  
ils sont réélus très confortablement –  
excepté dans le canton de Le Chesne où  
M. Tasselet est battu par un nouveau  
votant, M. Constantin, classé divers  
droite. Mais ce dernier a déjà annoncé  
qu'il siégerait dans l'intergroupe de la  
majorité départementale. Le président  
RPR du conseil général, M. Jacques  
Sourdille, retrouvera sans aucune diffi-  
culté son fauteuil, vendredi prochain,  
mais le RPR et les élus apparentés per-  
dent deux sièges.

**ARIEGE (11)**  
1<sup>er</sup> TOUR : 8 élus  
(8 PS)

**MIREPOIX**  
L. : 9 410 ; A. : 52,05 % ; E. : 3 726.  
Jeanne Etour, ca., PS, m., 3 726  
(100,00 %) **RELU.**

**SAVERDUN**  
L. : 6 343 ; A. : 23,44 % ; E. : 4 727.  
André Trigano, ca., UDF-rad.,  
2 490 (52,67 %) **RELU.**

**JEAN-LOUIS BERTRAND, PS, 2 237.**  
**VARILLEX**  
L. : 5 270 ; A. : 53,71 % ; E. : 2 116.  
Roger Sicre, PS, 2 116 (100,00 %) **ELU.**

**JEAN RUMEAU, ca., PS, n.s.r.p.**

**LIMOUX**  
L. : 10 992 ; A. : 29,63 % ; E. : 7 427.  
Serge Granovsky, UDF-PR, 4 037  
(54,35 %) **ELU.**

**ROBERT BADOZ, ca., PS, m., 3 390.**  
**NARBONNE-SUD**  
L. : 10 378 ; A. : 45,58 % ; E. : 5 435.

**ALAIN MADAILLE, ca., div. d., 3 089  
(56,83 %) RELU.**

**LOUIS MADAULE, PS, 2 346.**  
**QUILLAN**  
L. : 7 678 ; A. : 33,60 % ; E. : 4 751.

**PIERRE BASTIÉ, ca., PS, 2 932  
(61,71 %) RELU.**

**PAUL MAILLO, UDF-PR, m., 1 819.**  
**SIGEAU**  
L. : 10 740 ; A. : 41,17 % ; E. : 5 801.

**RENÉ MARTINEZ, ca., PS, 2 986  
(51,47 %) RELU.**

**JACQUES MOURRUT, PC, 2 815.**  
**CONSEIL SORTANT : 1 PC,  
28 PS, 3 RPR, 2 div. d. (Prés. : Ray-  
mond Courrière, PS, sec. m. de  
Coccon-Cabardès, ca., sec. E.).**

**NOUVEAU CONSEIL : 1 PC,  
26 PS, 1 UDF, 4 RPR, 2 div. d.**

**Le Parti socialiste conserve vingt-six  
sièges sur trente-quatre, mais subit un  
revers tout à fait inattendu à Limoux.  
Le maire de la ville, M. Badoz, conseil-  
ler général depuis dix-huit ans, prési-  
dent de la commission des finances du  
conseil, est battu par un jeune candidat  
de droite, M. Granovsky. Au vu des  
résultats du premier tour, M. Badoz  
disposait, en additionnant tous les suf-  
rages de gauche, de 900 voix d'avance  
sur son adversaire. Il n'a donc pas béné-  
ficié d'un bon report des voix, et les  
1 000 votants supplémentaires se sont  
mobilisés, dans leur majorité, en faveur  
de M. Granovsky, le PS subit une autre  
défaite à Castelnaudary-Sud, où  
M. Aras (RPR) l'emporte, avec  
50,71 % des suffrages, sur le conseiller  
sortant.**

**CONSEIL SORTANT : 11 PC,  
19 PS et app., 8 UDF-PR, 3 UDF et  
app., 5 RPR, 1 FN (Prés. : Louis Phi-  
lipbert, PS, m. du Pays-Sainte-  
Réparate).**

**NOUVEAU CONSEIL : 11 PC,  
18 PS et app., 1 MRG, 8 UDF-PR,  
2 UDF et app., 5 RPR, 1 FN,  
1 div. d.**

**L'équilibre politique du conseil gé-  
néral demeure strictement le même entre  
la gauche (majoritaire avec 30 sièges  
sur 47) et la droite. A gauche, le PS  
perd le siège de M. Jean-Jacques Lis-  
tard, conseiller général sortant, qui est  
battu sur le fil (63 voix) par M. Bern-  
ard Manovelli (ex. droite) dans le  
4<sup>e</sup> canton de Marseille. Mais le MRG a  
un élu, M. Marc Egloff, surprenant  
« tombé » de M. Charles de Peretti,  
conseiller général sortant RPR du can-  
ton d'Aix-en-Provence-Centre. A droite,  
l'UDF perd le siège de M. Jean-Pierre  
de Peretti della Rocca, député et maire  
d'Aix-en-Provence, démissionnaire, qui  
échoua à un RPR, M. Jean-Pierre Bou-  
vet, dans le canton d'Aix-en-  
Provence-Nord.**

**Le report des voix à gauche parait  
s'être effectué dans d'excellentes con-  
ditions, sauf à Gardanne, où il manque  
649 voix et 1,75 point par rapport au  
total de la gauche à M. Roger MeÛ, PC,  
nouveau conseiller général élu. Les  
pragmatiques ministères à celle du  
premier tour (+ 0,10 %).**

**L'électorat du Front national semble  
s'être assez bien reporté sur les can-  
didats de droite, sans dans le premier  
canton de Marseille et surtout à Aix-  
en-Provence et à Salo-de-Provence. A  
Aix, il apparait qu'une partie non néglige-  
able des électeurs de l'extrême droite  
a voté pour les candidats de gauche.**

**L'équilibre politique du conseil gé-  
néral demeure strictement le même entre  
la gauche (majoritaire avec 30 sièges  
sur 47) et la droite. A gauche, le PS  
perd le siège de M. Jean-Jacques Lis-  
tard, conseiller général sortant, qui est  
battu sur le fil (63 voix) par M. Bern-  
ard Manovelli (ex. droite) dans le  
4<sup>e</sup> canton de Marseille. Mais le MRG a  
un élu, M. Marc Egloff, surprenant  
« tombé » de M. Charles de Peretti,  
conseiller général sortant RPR du can-  
ton d'Aix-en-Provence-Centre. A droite,  
l'UDF perd le siège de M. Jean-Pierre  
de Peretti della Rocca, député et maire  
d'Aix-en-Provence, démissionnaire, qui  
échoua à un RPR, M. Jean-Pierre Bou-  
vet, dans le canton d'Aix-en-  
Provence-Nord.**

**Le report des voix à gauche parait  
s'être effectué dans d'excellentes con-  
ditions, sauf à Gardanne, où il manque  
649 voix et 1,75 point par rapport au  
total de la gauche à M. Roger MeÛ, PC,  
nouveau conseiller général élu. Les  
pragmatiques ministères à celle du  
premier tour (+ 0,10 %).**

**L'électorat du Front national semble  
s'être assez bien reporté sur les can-  
didats de droite, sans dans le premier  
canton de Marseille et surtout à Aix-  
en-Provence et à Salo-de-Provence. A  
Aix, il apparait qu'une partie non néglige-  
able des électeurs de l'extrême droite  
a voté pour les candidats de gauche.**

**CONSEIL SORTANT : 11 PC,  
19 PS et app., 8 UDF-PR, 3 UDF et  
app., 5 RPR, 1 FN (Prés. : Louis Phi-  
lipbert, PS, m. du Pays-Sainte-  
Réparate).**

# OUAH! OUAH!

## l'Organiseur II devient le meilleur ami de l'homme

### ✓ C'est un répertoire électronique

Il permet de stocker adresses, numéros de téléphone, notes, prix, etc. Il les retrouve instantanément et facilement (tapez 'kovs' et il retrouvera Tchaïkovsky par exemple).

### ✓ C'est un agenda

Il enregistre les rendez-vous. Il s'allume automatiquement dès l'approche d'un rendez-vous en émettant un bip sonore et en affichant qui, quand et où. Très pratique pour ceux qui ont mille et une choses à faire dans la journée.

### ✓ C'est une horloge et un calendrier

Il affiche jour, mois, année, heure, minute, seconde. Il dispose de 8 alarmes qui peuvent être programmées pour sonner toutes les semaines, tous les jours ou toutes les heures. Avec lui, vous n'oublierez plus jamais rien.

### ✓ C'est une calculatrice

Précision à 12 chiffres, 10 mémoires. Fonctions financières et scientifiques. Vous pouvez même créer vos propres fonctions, pour gagner du temps.

### ✓ C'est programmable

Vous disposez d'un langage, type BASIC (if, do, goto, len, mid, etc.), plus de 50 fonctions au total). Vous stockez vos programmes en mémoire centrale ou sur les mémoires amovibles optionnelles.

### ✓ C'est petit (mais c'est génial)

A l'aide de ses mémoires amovibles optionnelles, il peut stocker jusqu'à 5000 adresses par exemple. Et le tout tient dans la poche.



**NOUVEAU!**  
**TOP FINANCE**  
pour la gestion  
de comptes bancaires  
et calculs financiers

Offrez-vous un Organiseur II. Il ne coûte que 1174 F TTC\* (990 F HT), manuel et messages en français, garanti un an.

Il est en vente dans les magasins FNAC, Duriez, Auchan-Boulangier, la Règle à Calcul, et dans d'autres magasins (liste ci-dessous). Pour le nom de votre point de vente le plus proche, appelez Aware au 45.23.21.12

\*Prix du modèle C.M. au 1.09.88  
Aware est une marque déposée.

**PSION**

Importateur exclusif : **Aware**

7-9, rue des Petites Ecuries - 75010 Paris  
Téléphone (1) 45.23.21.12 - Télex 281941  
Télécopie : 45.23.02.37

Principaux points de vente Organiseur II :  
• Anancy Temps X 50 45 46 19 • Bordeaux Sivea 56 96 28 11 • Boulogne Brokers Associés 47 61 11 99 • Cannes Sorbonne informatique 93 88 31 32 • Chartres Librairie Legué 37 21 17 17 • Clermont-Ferrand Areste Informatique 73 91 44 00 • Epernay Magenta Gestion 26 55 62 11 • Gonesse Micro Key 39 87 16 00 • Grenoble DOM 76 49 65 65 • Lille MBDC 20 74 84 00 • Lyon BIMP 78 60 84 24 • Lyon DOM 78 72 49 52 • Marseille Calculs Actuels 91 33 33 44 • Montbéliard Electronio-Services 81 95 27 96 • Nantes Espace Informatique 40 93 11 48 • Nice Giuffredo Sorbonne 93 85 17 55 • Nice Massena Sorbonne 93 88 31 32 • Paris Hifi Madison 45 78 81 16 • Paris Général Vidéo 42 06 50 50 • Puteaux-La Défense Starcom 47 73 79 29 • Reims Chanzy Ordinateurs 26 47 45 36 • Reims Logimicro 26 47 44 14 • Toulon Papeterie Charlemagne 94 62 22 88 • Toulouse Soubiron Informatique 61 21 64 39 •

# Le second tour des élections cantonales

(Suite de la page 12.)

**SAINTE-NORD**  
L: 10 623; A: 55,41 %; E: 4 588.  
Philippe Marchand, ca., PS, d.  
2 558 (55,75 %).  
REÉLU.  
Jacques Thamer, RPR, 2 030.

**TONNAY-CHARENTE**  
L: 8 187; A: 47,94 %; E: 4 172.  
Pierre Branger, ca., RPR, 2 211  
(52,99 %).  
REÉLU.  
Jean-Pierre Guillon, PS, 1 961.

**CONSEIL SORTANT: 1 PC;**  
11 PS; 4 MRG; 3 div. g.; 3 UDF-  
rad.; 3 UDF-CDS; 3 UDF-PR;  
2 UDF et app.; 15 RPR; 6 div. d.  
(Prés.: François Hémaris, UDF-CDS).

**NOUVEAU CONSEIL: 9 PS;**  
7 MRG; 1 div. g.; 1 div. n.; 3 UDF-  
rad.; 2 UDF-CDS; 3 UDF-PR;  
3 UDF et app.; 16 RPR; 6 div. d.  
Le second tour s'est traduit par une nette augmentation du taux de participation, qui atteint 58,24 %; cet accroissement est surtout sensible dans les cantons ruraux. Dans le nouveau conseil général, la majorité sortante de droite gagne un siège (33 contre 18 alors que le précédent était de 32 contre 19).  
Le dernier siège tenu par le PC est tombé: M. Léon Bellu, qui n'a pas fait le plein des voix de gauche du premier tour, est battu par le jeune maire RPR de Châteaillon, M. Jean-Louis Léo-nard. Favori sur le papier, le socialiste Gérard Devante a pourtant été battu, le sortant UDF Xavier de Rieux ayant obtenu 43,47 % des voix (contre 41,23 % de son adversaire M. Léo-nard).  
Après une déception de six ans, la gauche récupère le canton de La Jarrie où M. Pierre Broutaud (MRG) fut largement le conseiller sortant, M. Bernard Ranson (UDF-CDS). Dans le canton de La Rochelle-IX, le conseiller sortant, M. Gérard Gomez (PS), a été lui aussi victime d'une meilleure mobilisation de la droite au second tour: il cède le siège au maire de Lagardie, M. Jean-François Douard (div. d.).

### CHER (17)

**1<sup>er</sup> TOUR: 4 824**  
(1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 div. d.)  
**LES AIX-D'ANGILLON**  
L: 8 874; A: 41,58 %; E: 4 936.  
Maxime Camuzat, PC, 2 800  
(56,72 %).  
ÉLU.  
Claude Leloup, UDF-PR, 2 136.

**BOURGES-I**  
L: 7 250; A: 61,73 %; E: 2 667.  
Jean-Claude Sandrier, PC, 1 849  
(69,32 %).  
ÉLU.  
Philippe Benseac, UDF-PR, 818.

**BOURGES-II**  
L: 8 163; A: 51,56 %; E: 3 820.  
Joël Chavannaz, PS, 1 977  
(51,75 %).  
ÉLU.  
Jean-Claude Péan, ca., RPR, 1 843.

**BOURGES-III**  
L: 3 110; A: 80,76 %; E: 5 801.  
Marguerite Renaud, ca., PC,  
3 502 (60,36 %).  
REÉLUE.  
François Deschamps, RPR, 2 299.

**CHATEAUMEILLANT**  
L: 3 118; A: 35,07 %; E: 3 211.  
Philippe Beauchamp, ca., RPR,  
1 758 (54,12 %).  
REÉLU.  
André Grynompres, maj. p., 1 473.

**CHATEAUNEUF-SUR-CHER**  
L: 3 667; A: 31,11 %; E: 2 389.  
Jean Vigorosa, PC, m., 1 339  
(56,04 %).  
ÉLU.  
Robert Couturier, maj. p., 1 050.  
Daniel Perrot, ca., PC, n.s.r.p.

**GRACAY**  
L: 2 909; A: 28,87 %; E: 2 014.  
Georges Druesane, PC, 1 049  
(52,08 %).  
ÉLU.  
Pierre François, ca., div. d., 965.

**LA GUERCHÈRE-SUR-L'AUBOIS**  
L: 6 557; A: 40,00 %; E: 3 816.  
Christian Gigot, ca., PC, 2 029  
(53,17 %).  
REÉLU.  
Jean-Louis Gignoux, sout. RPR, m., 1 787.

**LURY-SUR-ARNON**  
L: 3 771; A: 45,45 %; E: 1 942.  
Raymond Tatou, sout. RPR, 1 129  
(58,15 %).  
ÉLU.  
André Cormon, PS, 813.

**SAINT-DOULCHARD**  
L: 8 847; A: 52,32 %; E: 4 087.  
Henri Debord, ca., div. d., m., 2 154  
(52,70 %).  
REÉLU.  
René Robert, PS, 1 933.

**SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY**  
L: 1 848; A: 40,77 %; E: 4 550.  
Michel Gilbert, UDF-rad., 2 386  
(52,43 %).  
ÉLU.  
Louis Jouin, ca., div. d., n.s.r.p.

**SANCERGUES**  
L: 6 064; A: 35,19 %; E: 3 781.  
Serge Berthelot, ca., PC, 1 974  
(52,20 %).  
REÉLU.  
Michel Lafay, app. RPR, m., 1 807.

**SAULZAIS-LE-POTIER**  
L: 2 799; A: 30,54 %; E: 1 907.  
Jean Dumontet, sout. RPR, 1 085  
(56,89 %).  
ÉLU.  
Henri Ratal, PS, 822.

**CONSEIL SORTANT: 3 PC; 1 PS;**  
1 div. g.; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR;  
1 UDF-P et R; 2 UDF; 8 RPR;  
14 div. a. (Prés.: Jean-François  
Dumas, UDF-PR, d., n.s.p.).

**NOUVEAU CONSEIL: 10 PC;**

**PETRETO-BICHISANO**  
L: 3 148; A: 24,96 %; E: 2 260.  
Toussaint Luciani, ca., PS, 1 304  
(57,69 %).  
REÉLU.  
Jean-Laurant Colonna d'Istria,  
RPR, 956.

**TALLANO-SCOPAMENE**  
L: 2 645; A: 22,11 %; E: 2 036.  
Paul Serra, div. d., 996 (48,91 %).  
ÉLU.  
Antoine Bizzari, div. d., 857; Domi-  
nique Giovannangeli, PC, 183.

**ANCIEN CONSEIL: 1 PC; 3 PS;**  
6 MRG; 1 div. g.; 2 UDF-PR; 2 UDF;  
2 RPR; 1 CN1; 4 div. d. (Prés.: José  
Rozzi, UDF-PR, d., maj. m. d'Alaco).

**NOUVEAU CONSEIL: 2 PC;**  
2 PS; 5 MRG; 3 UDF-PR; 2 UDF;  
3 RPR; 1 CN1; 5 div. d.  
Le deuxième tour n'a pas changé l'équilibre acquis au premier tour entre les forces de droite et de gauche en Corse-du-Sud. Les sièges en ballottage sont allés aux candidats les mieux placés du premier tour. Le président du conseil général, le député UDF M. José Rozzi, conforte sa majorité départementale d'un siège: celui acquis dès le premier tour par Roland Franciosi, vainqueur à Zicavo, dans le canton laissé vacant par le décès de Jacques Fiancone MRG. La nouvelle majorité de M. José Rozzi est de 13 sièges à droite contre 9 à gauche.

### CORREZE (18+1)

**1<sup>er</sup> TOUR: 12 824**  
(1 UDF-PSD; 10 RPR; 1 div. d.)  
**BRIVE-LA-GAILLARDE-  
SUD-OUEST**  
L: 7 596; A: 44,48 %; E: 3 982.  
Jacques Chaminade, ca., PS, 2 234  
(56,10 %).  
REÉLU.  
Jean-Michel Delsart, UDF-PR,  
1 748.

**BRIVE-LA-GAILLARDE-  
SUD-EST**  
L: 7 772; A: 44,27 %; E: 4 162.  
Claudine Labrunie, ca., PS, 2 250  
(54,06 %).  
REÉLUE.  
Emmanuel Maymil, FN, 1 912.

**SELHAC**  
L: 5 644; A: 18,63 %; E: 4 426.  
Noël Martinie, PS, 2 477 (55,96 %).  
ÉLU.  
Pierre Vinateur, div. d., 1 949.  
René Chaufour, ca., PC, n.s.r.p.

**TULLE-CAMPAGNE-NORD**  
L: 5 743; A: 36,00 %; E: 3 464.  
Armand Bouchetil, ca., PC, 2 203  
(63,59 %).  
REÉLU.  
Henri Labrat, RPR, 1 261.

**TULLE-URBAIN-NORD**  
L: 5 649; A: 35,80 %; E: 4 056.  
Raymond Aubert, RPR, 2 088  
(51,47 %).  
ÉLU.  
Jean Combastel, PC, m., 1 968.

**TULLE-URBAIN-SUD**  
L: 5 308; A: 39,20 %; E: 3 070.  
Bernard Jaubert, ca., PC, 1 583  
(51,56 %).  
REÉLU.  
Armand Gaspard, RPR, 1 487.

**VIGEOIS**  
L: 3 212; A: 12,39 %; E: 2 734.  
Marcel Moully, RPR, 1 395  
(51,02 %).  
ÉLU.  
René Bourg, ca., PC, 1 339.

**CONSEIL SORTANT: 7 PC;**  
4 PS; 1 UDF-PSD; 25 RPR (Prés.:  
Charles Cyrac, RPR, m. de Collonges-  
la-Rouge).

**NOUVEAU CONSEIL: 5 PC;**  
4 PS; 1 UDF-PSD; 26 RPR; 1 div. d.

Le second tour a réservé des surprises. Onze élus du RPR et un de l'UDF ayant été désignés dimanche dernier, il restait aux électeurs à régler sept ballottages, tous favorables à la gauche. M. Jean Combastel, maire communiste de Tulle, a été défait par le RPR. M. Raymond-Max Aubert, alors qu'il possédait une avance confortable, indiscrettement les reports socialistes ne se sont pas effectués dans les meilleures conditions, puisque il manque à M. Combastel 210 voix par rapport au total de la gauche du 25 septembre. Phénomène accentué par une plus forte participation, qui a joué en faveur du candidat de la droite.  
Autre surprise, de moindre importance toutefois dans la mesure où le ballottage était beaucoup plus serré dans le canton de Vigéois, le conseiller général sortant communiste M. René Bourg n'a pu conserver son siège. Le candidat du RPR M. Marcel Moully. Là aussi, des voix socialistes de M. Roger Bérgeal ont manqué dans le décompte final. M. Noël Martinie, PS, a conquis pour sa part le canton de Selhac, qui appartenait au communiste M. René Chaufour, qui ne représentait pas.

### CORSE-DU-SUD (11+2)

**1<sup>er</sup> TOUR: 7 824**  
(1 PC; 2 UDF-PR; 3 RPR; 1 div. d.)  
**AJACCIO-VI**  
L: 6 435; A: 48,11 %; E: 3 147.  
Jacques Simoniogiovanni, ca., CN1,  
1 877 (59,64 %).  
REÉLU.  
Ange Pantalone, PS, 1 270.

**AJACCIO-VII**  
L: 5 860; A: 36,48 %; E: 3 609.  
Félix Luciani, ca., PS, 2 203  
(61,04 %).  
REÉLU.  
Pascal Sciari, UDF, 1 406.

**CELAVO-MEZZANA**  
L: 5 560; A: 42,14 %; E: 3 108.  
Noël Sarrota, ca., MRG, 2 089  
(67,21 %).  
REÉLU.  
Dominique Martinetti, UDF-PR,  
1 019.

**LES DEUX-SORRU**  
L: 4 742; A: 43,92 %; E: 2 566.  
Dominique Colonna, ca., MRG,  
1 479 (57,63 %).  
REÉLU.  
Charles Grisoni, RPR, 1 087.

**PETRETO-BICHISANO**  
L: 3 148; A: 24,96 %; E: 2 260.  
Toussaint Luciani, ca., PS, 1 304  
(57,69 %).  
REÉLU.  
Jean-Laurant Colonna d'Istria,  
RPR, 956.

**TALLANO-SCOPAMENE**  
L: 2 645; A: 22,11 %; E: 2 036.  
Paul Serra, div. d., 996 (48,91 %).  
ÉLU.  
Antoine Bizzari, div. d., 857; Domi-  
nique Giovannangeli, PC, 183.

**ANCIEN CONSEIL: 1 PC; 3 PS;**  
6 MRG; 1 div. g.; 2 UDF-PR; 2 UDF;  
2 RPR; 1 CN1; 4 div. d. (Prés.: José  
Rozzi, UDF-PR, d., maj. m. d'Alaco).

**NOUVEAU CONSEIL: 2 PC;**  
2 PS; 5 MRG; 3 UDF-PR; 2 UDF;  
3 RPR; 1 CN1; 5 div. d.

Le deuxième tour n'a pas changé l'équilibre acquis au premier tour entre les forces de droite et de gauche en Corse-du-Sud. Les sièges en ballottage sont allés aux candidats les mieux placés du premier tour. Le président du conseil général, le député UDF M. José Rozzi, conforte sa majorité départementale d'un siège: celui acquis dès le premier tour par Roland Franciosi, vainqueur à Zicavo, dans le canton laissé vacant par le décès de Jacques Fiancone MRG. La nouvelle majorité de M. José Rozzi est de 13 sièges à droite contre 9 à gauche.

### HAUTE-CORSE (16)

**1<sup>er</sup> TOUR: 5 824**  
(2 MRG; 1 UDF-PR; 2 RPR)  
**BASTIA-II**  
L: 5 486; A: 64,63 %; E: 1 481.  
Henry Zaccarelli, ca., MRG, 1 481  
(100,00 %).  
REÉLU.

**BASTIA-IV**  
L: 1 878; A: 28,11 %; E: 1 281.  
Antoine Gandolfi, ca., RPR, 734  
(57,29 %).  
REÉLU.  
Jean-Baptiste Raffalli, MRG, 547.

**BASTIA-VI**  
L: 3 481; A: 35,30 %; E: 2 093.  
Eugène Bertucci, RPR, 1 289  
(59,67 %).  
ÉLU.  
François Vendasi, MRG, 844.

**BASTIA-VI**  
L: 3 481; A: 35,30 %; E: 2 093.  
Eugène Bertucci, RPR, 1 289  
(59,67 %).  
ÉLU.  
François Vendasi, MRG, 844.

**BUSTANICO**  
L: 3 720; A: 23,30 %; E: 2 816.  
Joseph Campana, MRG, 1 466  
(52,05 %).  
ÉLU.  
Eugène Bertucci, RPR, 1 350.

**PAU-MATHIEU CELERI, RPR, 1 350.**  
Etienné Moracchini, ca., MRG,  
n.s.r.p.

**CALVI**  
L: 3 421; A: 24,90 %; E: 2 521.  
Eugène Coccardi, RPR diss., 842  
(33,39 %).  
ÉLU.  
François Musso, RPR, d. cur., 741;  
Xavier Collona, div. m., 484;  
Auge Santini, MRG, 454.

**GHISONI**  
L: 3 376; A: 29,08 %; E: 2 349.  
Dominique Gambini, ca., RPR,  
1 262 (53,72 %).  
REÉLU.  
Ignace Battesti, MRG, 755; Paul  
Battesti, div. d., 332.

**LE HAUT-NEBBIO**  
L: 3 593; A: 28,91 %; E: 2 497.  
Claude Fiori, UDF, 1 674  
(67,04 %).  
ÉLU.  
Cécile Pietrera, MRG, 823.

**MOITA-VERDE**  
L: 4 299; A: 19,23 %; E: 3 442.  
Ange Fratelloni, RPR, 1 743  
(50,63 %).  
ÉLU.  
Vincent Carloti, ca., PS, 1 699.

**OREZZA-ALESSANI**  
L: 2 965; A: 35,07 %; E: 1 908.  
Francis Rioliacci, ca., RPR, 1 153  
(60,42 %).  
REÉLU.  
Paul-Baptiste Battesti, MRG, 755.

**SAN-MARTINO-DE-LOTTA**  
L: 4 285; A: 19,95 %; E: 3 363.  
Jean Bagnioni, ca., UDF-PR, m.,  
1 734 (51,56 %).  
REÉLU.  
Jean-Jacques Pavlovani, réa., 1 629.

**VESCOVATO**  
L: 4 952; A: 23,14 %; E: 3 725.  
Joseph Castell, ca., MRG, 2 089  
(56,08 %).  
REÉLU.  
Jean-Etienne Albertini, RPR, 1 636.

**CONSEIL SORTANT: 1 PC;**  
3 PS; 1 MRG; 4 UDF-PR; 2 UDF;  
7 RPR. (Prés.: François Giacobbi,  
MRG, réa.).

**NOUVEAU CONSEIL: 1 PS;**  
14 MRG; 2 UDF-PR; 3 UDF; 10  
RPR.

Avec la perte de deux sièges, la gauche perd sa majorité départementale (qui de 17 sièges à gauche contre 13 à droite, passe de 15 sièges à gauche contre 13 sièges à droite). La gauche perd le siège obtenu par M. Vincent Carloti, le conseiller sortant PS de Moita-Verde, battu de 44 voix par son seul concurrent de droite, le RPR M. Ange Fratelloni. Dans ce canton, le plus forte mobilisation de l'électorat au deuxième tour n'a pas permis au maire d'Aléria de combler son handicap de 100 voix du premier tour. La gauche perd aussi le canton de Bastia-6 où le sortant (PS dissident), M. François de Casola, avait été éliminé dès le premier tour par le candidat du MRG, M. François Vendasi. Au second tour, ce dernier n'a pas bénéficié du report des voix socialistes et communistes, laissant le candidat RPR, M. Eugène Bertucci l'emporter avec 423 voix d'écart. Malgré le partage des voix

entre la droite et la gauche au conseil général, le président et sénateur MRG, M. François Giacobbi, pense retrouver son siège par 17 voix contre 13 au bénéfice du transfert de 2 voix de droite en sa faveur.

### COTE-D'OR (22+1)

**1<sup>er</sup> TOUR: 8 824**  
(1 PS; 2 MRG; 2 UDF-CDS; 1 UDF-  
PR; 1 app. UDF; 1 RPR)

**BAIGNEUX-LES-JUIFS**  
L: 1 489; A: 37,74 %; E: 906.  
Dominique Langureau, ca., app.  
UDF, 413 (45,58 %).  
REÉLU.  
Fernand Mousseran, MRG, 249;  
Pierre Aubin, div. d., 244.

**BEAUNE-SUD**  
L: 12 123; A: 56,52 %; E: 5 100.  
Henri Moine, ca., RPR, m., 2 911  
(57,07 %).  
REÉLU.  
Michel Volatier, PS, 2 189.

**CHATILLON-SUR-SEINE**  
L: 8 423; A: 40,34 %; E: 4 919.  
Hubert Brigand, div. d., 2 544  
(51,71 %).  
ÉLU.  
Michel Serex, PS, 2 375.

**CHENOVE**  
L: 15 832; A: 62,12 %; E: 5 828.  
Jean Esmouin, ca., PS, 3 677  
(63,09 %).  
REÉLU.  
Maurice Colson, RPR, 2 151.

**DIJON-I**  
L: 14 896; A: 58,41 %; E: 6 062.  
Louis Berthou, ca., RPR, 3 667  
(60,49 %).  
REÉLU.  
Roland Didier, PS, 2 395.

**DIJON-II**  
L: 16 625; A: 56,04 %; E: 7 246.  
Hervé Vouillot, PS, 3 947  
(54,47 %).  
ÉLU.  
Lucien Brenot, RPR, 3 299.

**DIJON-III**  
L: 10 370; A: 58,71 %; E: 4 276.  
Jean-Marc Nudant, ca., RPR, 2 324  
(54,34 %).  
REÉLU.  
François Rebsamen, PS, 1 952.

**DIJON-IV**  
L: 13 888; A: 60,22 %; E: 5 382.  
Jacques Guérin, RPR, 3 689  
(68,54 %).  
ÉLU.  
Jean-Pierre Dubois, PS, 1 693.

**DIJON-VI**  
L: 13 388; A: 60,22 %; E: 5 382.  
Jacques Guérin, RPR, 3 689  
(68,54 %).  
ÉLU.  
Jean-Pierre Dubois, PS, 1 693.

**DIJON-VII**  
L: 10 394; A: 63,96 %; E: 3 672.  
Maurice Lombard, ca., RPR, 672,  
2 290 (62,36 %).  
REÉLU.  
Janine Bessis, PS, 1 382.

**DIJON-VIII**  
L: 9 507; A: 63,62 %; E: 3 390.  
André Jacquy, ca., RPR, 1 942  
(57,28 %).  
REÉLU.  
Jean-Baptiste Viallon, PS, 1 448.

**GENLES**  
L: 11 595; A: 59,50 %; E: 4 481.  
Paul Orsaud, ca., MRG, 2 937  
(65,54 %).  
REÉLU.  
Marie-Jeanne Rosati, UDF-PR,  
1 544.

**LIENNAIS**  
L: 2 296; A: 27,39 %; E: 1 617.  
Louis Grillot, div. d., 919 (56,83 %).  
ÉLU.  
Pierre Charles, ca., MRG, 698.

**NOLAY**  
L: 4 924; A: 47,76 %; E: 2 494.  
François Desmoulins-Lebeault, app.  
UDF, 1 306 (52,36 %).  
ÉLU.  
Pierre Barbéry, PS, 1 188.

**RECY-SUR-OURCE**  
L: 2 082; A: 40,05 %; E: 1 184.  
Florence Prévost, RPR, 681  
(57,51 %).  
ÉLU.  
Marcel Mathiant, ca., app. UDF,  
503.

**SEMUR-EN-AUXOIS**  
L: 6 652; A: 34,41 %; E: 4 208.  
Jean-Marie Magnien, RPR, 2 208  
(54,47 %).  
ÉLU.  
Robert Morlevat, ca., MRG, m.,  
2 000.

**CONSEIL SORTANT: 6 PS;**  
6 MRG, 1 div. g., 2 UDF-CDS,  
5 UDF-PR, 7 UDF et app., 14 RPR,  
2 div. d. (Prés.: Henry Bière, RPR,  
m. de Fossigny-François).

**NOUVEAU CONSEIL: 6 PS;**  
4 MRG, 1 div. g., 2 UDF-CDS,  
4 UDF-PR, 6 UDF et app., 16 RPR,  
4 div. d.

La majorité de droite n'avait rien à redouter de ce scrutin. Mais on se attendait pas à ce qu'elle en sorte renforcée. La surprise est venue de la défaite du MRG, M. Robert Morlevat, maire de Semur-en-Auxois depuis 1937, au conseil général depuis 1945, battu par un RPR, M. Morlevat fut les fruits d'un mauvais report de voix.

### COTES-DU-NORD (26)

**1<sup>er</sup> TOUR: 13 824**  
(2 PC; 6 PS; 3 UDF-CDS; 1 UDF-  
PR; 1 RPR)

**BELLE-ISLE-EN-TERRRE**  
L: 4 752; A: 18,37 %; E: 3 778.  
François Le Massou, PC, 2 077  
(54,97 %).  
ÉLU.  
Maximilien L'Hôias, ca., UDF-CDS,  
1 701.

**CAULNES**  
L: 4 442; A: 25,73 %; E: 3 216.  
Raymond Guyomarch, PS, 1 734  
(53,91 %).  
ÉLU.  
Jean Desportes, app. UDF, 1 482.

**COLLIÈNE**  
L: 3 497; A: 29,93 %; E: 2 321.  
Yvon Renault, ca., PC, 1 415  
(60,96 %).  
REÉLU.  
Gérard Baudet, RPR, 906.

**DINAN-EST**  
L: 10 720; A: 36,67 %; E: 6 617.  
René Benoît, ca., UDF-PR, m.,  
3 311 (50,03 %).  
REÉLU.  
Didier Morel, PS, 3 306.

**GOUAREC**  
L: 3 351; A: 25,12 %; E: 2 457.  
Toussaint L'Herminie, ca., PS, 1 324  
(53,88 %).  
REÉLU.  
Paul Guégnon, UDF, 1 133.

**GUINGAMP**  
L: 16 120; A: 41,66 %; E: 8 940.  
Christian Le Vergo, PC, 5 502  
(61,54 %).  
ÉLU.  
Albert Lissilour, RPR, 3 438.

**LANNION**  
L: 16 205; A: 48,49 %; E: 8 026.  
Alain Gouriau, ca., PS, 5 578  
(69,49 %).  
REÉLU.  
Danielle Marec, RPR, 2 448.

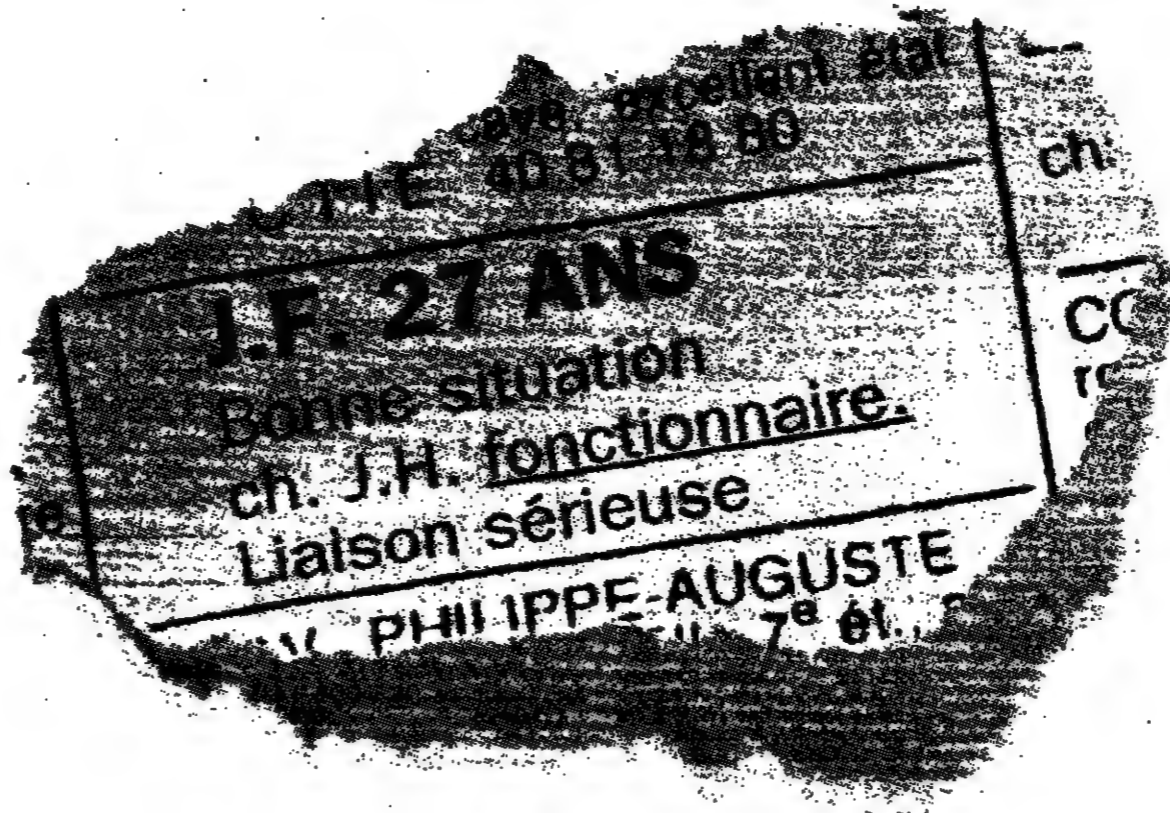
**PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ**  
L: 9 536; A: 33,06 %; E: 6 249.  
Guillaume Guédo, ca., UDF-CDS,  
3 167 (50,68 %).  
REÉLU.  
Patrick Bouillet, PS, 3 082.

**PLOUARET**  
L: 7 900; A: 50,10 %; E: 2 970.  
Francis Cadomdal, ca., PC, 2 970  
(100,00 %).  
REÉLU.  
Jean-François Guédo, PS, 1 930.

**PLOUFRAGAN**  
L: 13 220; A: 43,75 %; E: 7 184.  
Jean Derian, ca., PC, m., 4 152  
(57,79 %).  
REÉLU.  
Patrice Melscouet, UDF, 3 032.

**SAINT-BRIEUC-NORD**  
L: 10 701; A: 57,45 %; E: 4 393.  
Claude Saunier, ca., PS, m., 2 616  
(59,54 %).  
REÉLU.  
Madeleine

Nous pouvons vous prêter tout l'argent que vous voulez  
mais pas le fonctionnaire qui va avec.



**Prêts personnels réservés aux fonctionnaires.**

Contrairement à un préjugé tenace, on ne prête pas qu'aux riches. En fait, on ne prête qu'aux fonctionnaires. En tout cas chez CRESERFI.

La société financière du Crédit Social des Fonctionnaires réserve en effet aux fonctionnaires et aux agents du secteur public et nationalisé des prêts personnels à des conditions tout à fait exclusives.

De 10 000 à 50 000 F ou plus, remboursables au choix en 12, 24, 30 ou 36 mois, accordés

immédiatement\* et ce à des taux parmi les plus bas du marché...

Pour se priver d'une telle affaire, il faudrait vraiment ne pas être fonctionnaire ! Et encore. En regardant bien autour de vous, vous trouverez sûrement un moyen de fonctionner avec un(e) fonctionnaire.

... Et si un prêt personnel ne vous suffisait pas, sachez que CRESERFI est à votre disposition dans tous les bureaux du CSF pour étudier avec vous d'autres plans financiers.

\*sous réserve d'acceptation de votre dossier.



**CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES**  
**NOUS PRIVILÉGIONS LES FONCTIONNAIRES**

9, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 75009 PARIS - TÉL. : (1) 42 46 72 56

Ju  
up-  
ar  
a  
le-  
le  
le  
so-  
u-  
la  
ndi  
les  
ue  
et  
en  
P.

S  
hier  
la  
sur-  
sur  
l'ex-  
er-

pé-  
vé.  
des  
ses  
la  
ves  
ait  
nte  
ill  
ta-  
sp-

né  
en-  
ar-  
lte  
à  
me  
us,  
la-  
ta-  
la  
et-  
les  
ux  
re-  
si-  
un  
ait

ité  
ul  
ue  
la  
to-  
tu-  
à  
at  
es  
al  
dit  
so  
1  
ul  
m,  
s.  
Il  
an

### Le second tour

(Suite de la page 14.)

**VILLAMBLARD**  
 L.: 4.057; A.: 19,27%; E.: 3.164.  
 Jean Fouriey, PS, m., 1.648  
 (52,08%) **ÉLU**  
 Henry de Montferand, ca, RPR,  
 1.516.

**CONSEIL SORTANT**: 1 PC, 2 PS, 5 MRG, 1 UDF-rad., 1 UDF-PR, 1 UDF, 8 RPR, 10 div. d. (Prés.: Bernard Baudouin, PS, d. m. de Saint-Basile-le-Grand).

**NOUVEAU CONSEIL**: 4 PC, 2 PS, 1 UDF-rad., 1 UDF, 11 RPR, 11 div. d.

Ouz des dix-huit sièges qui étaient en ballottage changent de titulaire, confirmant ainsi le bouleversement du premier tour. La seule véritable surprise est la défaite du maire communiste de Terroux, M. Édouard Boudiguet, nettement battu par M. Jean-Paul Gardet (RPR). L'addition des voix de gauche du premier tour donnait pourtant une facile victoire au sortant, qui est victime de mauvais reports. Il en va de même à Excideuil, où M. Henri Fauré (PCF) est élu moins largement que prévu.

La deuxième principale victime de ce scrutin est le député et maire de Brantôme, M. Alain Bonnet (MRG), qui perd le siège qu'il détenait depuis vingt-cinq ans. M. Bonnet, malgré la mobilisation de ses amis, n'a pas réussi à combler l'important retard qu'il avait sur le vainqueur, M. Gérard Vignaud (div. d.).

La droite perd, cependant, plusieurs de ses personnalités, notamment à Domme, M. Alain Bourazel, conseiller régional RPR, et à Eymet, M. Élie Mary, ancien député UDF. Toutefois, elle talonne désormais la gauche qui n'est plus majoritaire que de deux sièges. Le Parti communiste, avec ses quatre représentants, devrait peser plus fortement sur la majorité présidentielle.

La MRG sort décliné de cette élection en perdant ses cinq sièges tandis que le PS gagne deux sièges supplémentaires, tout comme le RPR. Les habitants de la Dordogne ont été étonnés: la participation a été de 72,83 %.

### DOUBS (17)

**1<sup>er</sup> TOUR**: 7 élus  
 (1 PS; 1 app. UDF-CDS; 1 UDF; 2 RPR; 2 app.; 2 div. d.)

**AMANCEY**  
 L.: 2.738; A.: 24,30%; E.: 1.987.  
 Albert Bourgon, ca, app. UDF-CDS, 1.129 (56,81%) **ÉLU**  
 Gabriel Saulnier, PS, 858.

**AUDINCOURT**  
 L.: 12.033; A.: 72,96%; E.: 2.473.  
 Serge Paganelli, ca, PC diss., m., 2.473 (100,00%) **ÉLU**

**BESANCON-EST**  
 L.: 14.870; A.: 55,65%; E.: 6.445.  
 Claude Salomon, ca, RPR, 3.474 (53,90%) **ÉLU**  
 Jean Boichard, PS, 2.971.

**BESANCON-NORD-EST**  
 L.: 12.774; A.: 55,96%; E.: 5.515.  
 Joseph Pinard, ca, PS, 3.553 (64,42%) **ÉLU**  
 Jean-Claude Chomette, RPR, 1.962.

**BESANCON-PLANOISE**  
 L.: 7.249; A.: 66,83%; E.: 2.262.  
 Jean-Louis Fousseret, PS, 1.632 (72,14%) **ÉLU**  
 Joseph Roth, RPR, 630.  
 Anne-Marie Courtot, ca, PS, n.s.r.p.

**BESANCON-SUD**  
 L.: 17.154; A.: 53,71%; E.: 5.381.  
 Michel Bittard, ca, UDF, 2.875 (53,42%) **ÉLU**  
 Marceline Baretje, ca, 2.506.

**CLERVAL**  
 L.: 4.514; A.: 21,86%; E.: 3.478.  
 Alain Carrier, ca, UDF-rad., 1.556 (44,73%) **ÉLU**  
 Henri Cretin, div. d. m., 1.542;  
 Yvette Pégout, PS, 380.

**MARCHAUX**  
 L.: 11.227; A.: 45,01%; E.: 5.929.  
 Michel Bougeois, PS, 3.122 (52,65%) **ÉLU**  
 André Angelot, ca, app. RPR, 2.807.

**SOCHAUX-GRAND-CHARMONT**  
 L.: 9.300; A.: 59,38%; E.: 3.645.  
 Gaston Fresnoy, PS, 2.241 (61,48%) **ÉLU**  
 Alain Chanaux, RPR, 1.404.  
 René Maitre, ca, PS, n.s.r.p.

**VALENTIGNEY**  
 L.: 13.534; A.: 57,97%; E.: 5.475.  
 Georges Massacrier, ca, PS, 3.212 (58,66%) **ÉLU**  
 René Cuginy, app. RPR, 2.263.

**CONSEIL SORTANT**: 1 PC diss., 8 PS, 1 UDF-rad., 3 UDF-CDS et app., 1 UDF-PR, 4 UDF, 14 RPR et app., 3 div. d. (Prés.: Georges Gariboldi, RPR, élu, m. de Vercey).

**NOUVEAU CONSEIL**: 1 PC diss., 9 PS, 1 UDF-rad., 3 UDF-CDS et app., 1 UDF-PR, 4 UDF, 13 RPR et app., 3 div. d.

La mobilisation des électeurs de gauche veut aux socialistes de gagner un siège et au seul sortant communiste, M. Serge Paganelli, maire d'Audincourt, en délicatesse avec son parti, d'appuyer sa réélection sur 20,52% des électeurs de son conseil (le sortant, second au premier tour, s'était décliné, et les candidats de droite n'avaient pas réuni suffisamment de voix le 25 septembre pour se maintenir; M. Paganelli était donc candidat unique). Le rapport de force au sein du conseil général reste très favorable à la droite, qui dispose de 25 sièges sur 35.

### DROME (18)

**1<sup>er</sup> TOUR**: 3 élus  
 (2 PS; 1 UDF-CDS)

**BOURDEAUX**  
 L.: 1.106; A.: 29,02%; E.: 757.  
 Michèle Clancel, ca, PS, m., 406 (53,63%) **ÉLU**  
 Jean-Claude Ayzac, div. d., 351.

**BUS-LES-BARONNIERS**  
 L.: 3.744; A.: 24,46%; E.: 2.769.  
 Jacques Arnaud, PS, 1.507 (54,42%) **ÉLU**  
 Georges Boc, ca, UDF, m., 1.262.

**LA CHAPELLE-EN-VERCORS**  
 L.: 1.606; A.: 18,80%; E.: 1.275.  
 Jacques Roux, div. d., 741 (58,11%) **ÉLU**  
 Louis Bonhoux, ca, div. d. m., 534.

**CREST-NORD**  
 L.: 9.561; A.: 45,61%; E.: 5.041.  
 Henri Eyraud, ca, UDF-PR, 2.536 (50,30%) **ÉLU**  
 Denis Jalat, PS, 2.505.

**LE GRAND-SERRÉ**  
 L.: 6.184; A.: 31,08%; E.: 4.172.  
 Gabriel Bianchéri, ca, RPR, 2.242 (53,73%) **ÉLU**  
 André Brumet, PS, 1.930.

**LORIEUX**  
 L.: 9.963; A.: 51,74%; E.: 4.556.  
 Renaud Vignal, PS, 2.757 (60,51%) **ÉLU**  
 Roger Lambert, UDF-rad., 1.799.  
 Jean Clément, ca, PS, n.s.r.p.

**PORTES-LES-VALENCE**  
 L.: 11.531; A.: 51,99%; E.: 4.850.  
 Jean-Guy Pionde, ca, r.n. m., 3.238 (66,76%) **ÉLU**  
 Jean-Louis Bardet, PS, 1.612.

**ROMANS-SUB-ISÈRE-I**  
 L.: 17.379; A.: 50,53%; E.: 8.321.  
 Georges Durand, ca, div. d., 4.352 (52,30%) **ÉLU**  
 Bernard Piras, PS, 3.969.

**ROMANS-SUB-ISÈRE-II**  
 L.: 11.585; A.: 54,47%; E.: 5.119.  
 Etienne-Jean Lapsat, ca, PS, m., 3.061 (59,79%) **ÉLU**  
 François Dubernet de Bose, div. d., 2.058.

**SAILLANS**  
 L.: 1.626; A.: 30,93%; E.: 1.075.  
 Max Liotard, ca, PS, 643 (59,81%) **ÉLU**  
 Claude Didier, div. g., 432.

**SAINTE-DONAT-SUR-L'HERBASSE**  
 L.: 4.152; A.: 37,09%; E.: 2.488.

### EURE (21)

**1<sup>er</sup> TOUR**: 8 élus  
 (1 PC; 1 MRG; 2 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 1 RPR; 2 div. d.)

**BRIONNE**  
 L.: 7.230; A.: 37,66%; E.: 4.394.  
 François Loncle, PS, d. m., 2.198 (50,02%) **ÉLU**  
 Pierre Zucconi, UDF-PR, 1.296.  
 Philippe Pontet, ca, UDF, n.s.r.p.

**BROGLIE**  
 L.: 4.614; A.: 58,71%; E.: 1.637.  
 Denis Tucl, div. d., 1.637 (100,00%) **ÉLU**  
 Philippe de Montalé, ca, UDF-PR, s'est retiré.

**ÉVREUX-EST**  
 L.: 11.532; A.: 59,24%; E.: 4.674.  
 Jean-Jacques Hubert, ca, UDF-PR, 2.696 (57,68%) **ÉLU**  
 Alain Monod, MRG, 1.978.

**ÉVREUX-SUD**  
 L.: 11.298; A.: 60,93%; E.: 4.262.  
 Roland Plaisance, ca, PC, m., 2.720 (63,81%) **ÉLU**  
 Jean-Pierre Pavyon, UDF-PR, 1.542.

**FLEURY-SUR-ANDELLE**  
 L.: 10.962; A.: 32,01%; E.: 7.271.  
 Jacques Poiati, PS, 3.802 (52,28%) **ÉLU**  
 Jean-Claude Rémy, ca, RPR, m., 3.469.

**GAILLON-CAMPAGNE**  
 L.: 7.711; A.: 46,68%; E.: 3.997.  
 Jacques Davoust, ca, PS, 2.449 (61,27%) **ÉLU**  
 Esparita Tomasi, RPR, 1.548.

**LOUVIERS-SUD**  
 L.: 10.017; A.: 45,58%; E.: 5.341.  
 Alain Bureau, PS, 2.812 (52,64%) **ÉLU**  
 Odile Froust, ca, RPR, m., 2.529.

**LE NEUBOURG**  
 L.: 6.831; A.: 45,38%; E.: 3.619.  
 Christian Meunier, ca, UDF-PR, 2.007 (55,45%) **ÉLU**  
 François Bidault, PC, 1.612.

**PONT-AUDEMER**  
 L.: 11.813; A.: 40,74%; E.: 6.868.  
 Jean-Pierre Mottin, ca, UDF-PR, 3.630 (52,85%) **ÉLU**  
 Alain Noël, PS, 3.238.

**ROUTOT**  
 L.: 8.658; A.: 35,44%; E.: 5.485.  
 Claude Harabiella, UDF-PR, 1.917 (34,94%) **ÉLU**  
 Guy Queney, div. d., 1.822; Evelyne Martin, PS, 1.746.  
 Charles Hulin, ca, UDF, n.s.r.p.

**SAINTE-ANDRÉ-DE-L'EURE**  
 L.: 13.921; A.: 44,24%; E.: 7.621.  
 André Oger, ca, PC, 4.427 (58,08%) **ÉLU**  
 Jean Gatelin, RPR, 3.194.

Aimé Chalson, div. d., 1.292 (51,92%) **ÉLU**  
 Paul Galland, div. g., 1.196.  
 André Bossanne, ca, UDF-CDS, n.s.r.p.

**SAINTE-VALLEIR**  
 L.: 15.511; A.: 44,93%; E.: 8.247.  
 Lucien Steinberg, ca, PS, 4.506 (54,63%) **ÉLU**  
 Jean-Claude Banc, UDF-PR, 3.741.

**SEDERON**  
 L.: 1.857; A.: 45,66%; E.: 826.  
 Michel Cassanelli, div. d., 826 (100,00%) **ÉLU**  
 Delphi Andréollety, ca, PS, s'est retiré.

**VALENCE-I**  
 L.: 10.456; A.: 56,77%; E.: 4.406.  
 Régis Parant, ca, RPR, 2.575 (58,44%) **ÉLU**  
 Richard Guillemin, PS, 1.831.

**VALENCE-III**  
 L.: 9.000; A.: 58,27%; E.: 3.619.  
 Rodolphe Penco, ca, PS, prés. c.g., m., 2.224 (61,45%) **ÉLU**  
 Jean-Pierre Trouillier, UDF-PR, 1.395.

**CONSEIL SORTANT**: 1 PC, 1 PS, 15 MRG, 3 div. g., 2 UDF-rad., 3 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 1 UDF, 4 RPR, 1 CNL 3<sup>es</sup> div. d. (Prés.: René-Jacques Penco, PS, m. de Valence).

**NOUVEAU CONSEIL**: 1 PC, 1 PS, 15 PS, 5 div. g., 2 UDF-rad., 2 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 4 PC, 1 CNL, 3 div. d.

La gauche conforte son avance en éliminant deux sièges détenus par la droite: à Buis-les-Baronnies et La Chapelle-en-Vercois, à Loriot, M. Renaud Vignal (PS), ambassadeur de France aux Seychelles, qui avait été opposé au premier tour à un dissident socialiste, est élu avec 60% des suffrages. À Sederon, 54% des électeurs ont voté sans poser de candidature, le candidat unique, M. Michel Cassanelli (div. g.), qui avait le soutien UDF-PR au premier tour, sans l'avoir demandé, et l'appui du PS au second tour sans l'avoir voulu. Face au score obtenu par son rival au premier tour (49,60% des suffrages exprimés), le conseiller sortant, M. Andréollety (PS) n'avait pas maintenu sa candidature.

Le Parti socialiste, qui avait répondu aux avances du Parti communiste en maintenant son candidat contre le renouveau communiste, M. Jean-Guy Pionde à Portes-les-Valence, se voit ravir les fruits de son compromis. Les trois sièges qu'il escomptait reprendre à la droite avec l'appui des voix communistes, restent acquis à l'opposition. Quant au candidat renouveau, il a été vaincu avec 66,76% des suffrages, mais leur résultat du département.

Le Parti socialiste, qui avait répondu aux avances du Parti communiste en maintenant son candidat contre le renouveau communiste, M. Jean-Guy Pionde à Portes-les-Valence, se voit ravir les fruits de son compromis. Les trois sièges qu'il escomptait reprendre à la droite avec l'appui des voix communistes, restent acquis à l'opposition. Quant au candidat renouveau, il a été vaincu avec 66,76% des suffrages, mais leur résultat du département.

### FINISTÈRE (26)

**1<sup>er</sup> TOUR**: 10 élus  
 (1 PS; 4 UDF-CDS; 4 RPR; 1 div. d.)

**BREST-I**  
 L.: 13.700; A.: 59,47%; E.: 5.460.  
 Yannick Marzin, UDF-PR, 3.566 (65,31%) **ÉLU**  
 Roger Le Prohon, PS, 1.894.

**BREST-III**  
 L.: 9.822; A.: 68,02%; E.: 3.073.  
 Joseph Gourmelon, ca, PS, d., 2.389 (77,74%) **ÉLU**  
 Félix Chennais, RPR, 684.

**BREST-V**  
 L.: 5.139; A.: 48,17%; E.: 3.073.  
 Joseph Gourmelon, ca, PS, d., 2.389 (77,74%) **ÉLU**  
 Félix Chennais, RPR, 684.

**CHATEAUNEUF-DU-FAOU**  
 L.: 11.642; A.: 29,02%; E.: 8.160.  
 François Riou, ca, PS, 4.337 (53,14%) **ÉLU**  
 Christian Ménard, UDF-CDS, 3.825.

**DOUARNEZ**  
 L.: 19.729; A.: 44,15%; E.: 10.772.  
 Jean Penziant, ca, PS, 6.342 (58,87%) **ÉLU**  
 Joël Perrot, RPR, 4.430.

**LE FAOU**  
 L.: 5.139; A.: 34,07%; E.: 3.321.  
 Jean Crem, ca, RPR, 2.067 (62,24%) **ÉLU**  
 Françoise Docheval, PS, 1.254.

**GUIPAVAS**  
 L.: 15.630; A.: 49,22%; E.: 7.784.  
 Edmond Pestal, PS, 3.893 (50,01%) **ÉLU**  
 Michel Briant, ca, RPR, 3.891.

**HUELGOAT**  
 L.: 5.325; A.: 45,80%; E.: 2.277.  
 Daniel Croff, ca, PC, 2.277 (100,00%) **ÉLU**

**LANDERNEAU**  
 L.: 16.705; A.: 45,42%; E.: 8.952.  
 Jean-Pierre Thomassin, ca, PS, 5.347 (59,72%) **ÉLU**  
 Jean-François Guiso, RPR, 3.605.

**MORLAIX**  
 L.: 18.586; A.: 48,32%; E.: 9.289.  
 Jean-Jacques Cleach, ca, PS, 4.742 (51,04%) **ÉLU**  
 Arnaud Cazin d'Hoecchun, UDF-CDS, 4.547.

**FLOUDBRY**  
 L.: 2.910; A.: 14,84%; E.: 2.460.  
 François Marc, PS, 1.254 (50,97%) **ÉLU**  
 Pierre Abégnie, ca, UDF-CDS, 1.206.

**FLOURGNEAU**  
 L.: 7.965; A.: 23,47%; E.: 5.968.  
 Robert Moreau, ca, PS, 3.034 (50,83%) **ÉLU**  
 Joseph Uricou, div. d., 2.934.

**PONT-AVEN**  
 L.: 13.615; A.: 43,32%; E.: 7.488.  
 Jean Le Meur, PS, 4.297 (57,38%) **ÉLU**  
 Jacques Raison, UDF-CDS, 3.191.

**LOUIS ORVOLE, ca, UDF-CDS, p.g., n.s.r.p.**

**QUIMPER-I**  
 L.: 14.910; A.: 39,51%; E.: 8.808.  
 Jean-Claude Joseph, PS, 4.505 (51,14%) **ÉLU**  
 Marc Bocan, ca, RPR, m., 4.303.

**QUIMPER-II**  
 L.: 16.795; A.: 45,54%; E.: 8.922.  
 Pierre Fancher, PS, 5.765 (64,60%) **ÉLU**  
 André Guénaeghan, UDF-PR, 3.158.

**QUIMPER-III**  
 L.: 15.403; A.: 42,91%; E.: 8.581.  
 Bernard Poignant, PS, d., 4.851 (56,53%) **ÉLU**  
 Alain Gerard, ca, RPR, 3.730.

**NOENT-LE-ROI**  
 L.: 9.218; A.: 53,13%; E.: 4.215.  
 Michel Beaujean, ca, div. d. m., 2.533 (60,09%) **ÉLU**  
 Maurice Jomard, PS, 1.682.

**VOVES**  
 L.: 6.184; A.: 27,66%; E.: 4.403.  
 Jean Cosson, ca, UDF-CDS, 1.633 (57,08%) **ÉLU**  
 André Couet, div. g., m., 1.387;  
 Jean-Claude Génin, div. g., 1.383.

**CONSEIL SORTANT**: 8 PS, 3 MRG, 1 div. g., 1 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 3 UDF, 7 RPR, 4 div. d. (Prés.: Martial Tanguereau, RPR, élu).

**NOUVEAU CONSEIL**: 10 PS, 1 MRG, 1 div. g., 1 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 3 UDF, 5 RPR, 4 div. d.

La droite perd les conseils de Drenou-Ouest et de La Loupe, mais elle salue les conseils de Courville et Voves, où elle était menacée, et s'empare de deux conseils détenus jusqu'alors par la gauche: Anthon et Guemend. A Drenou-Ouest, M. Maurice Ravanne, a bénéficié de l'augmentation de la participation, mais aussi d'un meilleur report des voix du Front national sur le candidat du RPR, M. Pierre Jordan. A Châteauneuf-du-Faou, M. François Riou, élu, a été élu au premier tour. Le conseil reste donc dans la famille.

**SCAER**  
 L.: 6.911; A.: 24,17%; E.: 5.036.  
 Louis Nicolas, ca, PS, 2.599 (51,60%) **ÉLU**  
 Joël Gloguon, UDF-CDS, 2.437.

**CONSEIL SORTANT**: 1 app. PC, 18 PS, 11 UDF-CDS, 11 RPR, 1 div. d. (Prés.: Louis Orvole, UDF-CDS, m. de Motlan-sur-Mer, n.s.r.p.).

**NOUVEAU CONSEIL**: 1 PC, 22 PS, 7 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 9 RPR, 12 div. d.

La participation, plus importante au second tour (56,16% contre 53,56% à joué en faveur des socialistes. Les reports de voix ont été excellents à gauche, sauf à Scaer, où l'absence de candidats a permis au maire PS et aux conseillers municipaux communistes.

En revanche, il semble bien que la concurrence entre l'UDF et le RPR ait été trop vive, chacune de ces formations convoitant le poste de président du conseil. Dans ces conditions, ni l'une ni l'autre n'a marqué un avantage décisif. Le successeur de M. Louis Orvole (CDS), qui ne se représentait pas, reste ouvert.

En revanche, il semble bien que la concurrence entre l'UDF et le RPR ait été trop vive, chacune de ces formations convoitant le poste de président du conseil. Dans ces conditions, ni l'une ni l'autre n'a marqué un avantage décisif. Le successeur de M. Louis Orvole (CDS), qui ne se représentait pas, reste ouvert.

### GARD (23)

**1<sup>er</sup> TOUR**: 8 élus  
 (1 PC; 3 PS; 1 div. d.)

**ALES-SUD-EST**  
 L.: 17.644; A.: 49,89%; E.: 8.253.  
 Daniel Verdelhan, ca, PC, 4.304 (52,15%) **ÉLU**  
 Max Romanet, RPR, 3.949.

**ANDUZE**  
 L.: 6.493; A.: 39,67%; E.: 3.727.  
 Pierre Bassoul, ca, PS, 2.000 (53,66%) **ÉLU**  
 Félix Bonnal, div. d., 1.727.

**ARAMON**  
 L.: 7.733; A.: 33,98%; E.: 4.874.  
 Jean Poudévin, ca, UDF-CDS, 2.468 (50,63%) **ÉLU**  
 Cyprien Julian, PS, 2.406.

**BAGNOLS-SUR-CEZE**  
 L.: 21.486; A.: 52,23%; E.: 9.558.  
 Georges Benedetti, ca, PS, d. m., 4.850 (50,74%) **ÉLU**  
 Michel Faure, sout. UDF-RPR, 4.708.

**BEAUCAIRE**  
 L.: 14.610; A.: 36,29%; E.: 8.903.  
 Bernard Deschamps, ca, PC, 4.728 (53,10%) **ÉLU**  
 Jean-Marie André, sout. UDF-RPR, 4.175.

**LA GRAND-COMBE**  
 L.: 10.307; A.: 40,24%; E.: 5.726.  
 Patrice Mallevielle, PC, 3.259 (56,91%) **ÉLU**  
 Roger Peyric, UDF-CDS, 2.467.  
 Ferdinand Durand, ca, PC, n.s.r.p.

**LUSSAN**  
 L.: 2.626; A.: 37,20%; E.: 1.301.  
 Jean Marcel, ca, MRG, 920 (61,29%) **ÉLU**  
 Bernard Condat, UDF, 578; René Praden, PS, 3.

**MARGUERITES**  
 L.: 12.810; A.: 46,91%; E.: 6.440.  
 Michel Quiot, ca, PS, 3.911 (60,72%) **ÉLU**  
 Jean-Pierre Pongo, UDF-CDS, 2.529.

**NIMES-I**  
 L.: 17.108; A.: 49,91%; E.: 8.327.  
 Jean-Paul Fournier, RPR, 4.280 (51,39%) **ÉLU**  
 François Bruguière, ca, PS, 4.047.

**NIMES-II**  
 L.: 17.161; A.: 51,47%; E.: 8.034.  
 Emile Jourdan, PC, 4.352 (54,16%) **ÉLU**  
 Gilbert Raynal, ca, UDF-PR, 3.682.

**NIMES-III**  
 L.: 10.533; A.: 58,17%; E.: 4.259.  
 Alain Clary, ca, PC, 2.557 (60,03%) **ÉLU**  
 Michel Bazin, div. d., 1.702.

**REMOULINS**  
 L.: 4.730; A.: 34,73%; E.: 2.952.  
 René Plan, PS, m., 1







e second tour

des élections cantonales

LE PELLERIN
L: 13 280; A: 40,61%; E: 7 689.
Motte Landreau, PS, 3 897 (50,68%) ÉLU.
Francis Lambourg, C.S. UDF, 3 792.

REZE
L: 18 657; A: 62,86%; E: 6 737.
Michelle Charpentier, C.S. PS, 5 099 (75,68%) RÉÉLUE.
Serge Zerouneff, RPR, 1 638.

SAINT-NAZAIRE-CENTRE
L: 14 495; A: 64,93%; E: 4 890.
Gérard Manduit, PS, 2 929 (59,89%) ÉLU.

SAINT-PERE-EN-REIZ
L: 5 800; A: 38,81%; E: 3 368.
Fernand Bouchereau, C.S. RPR, m., 1 845 (54,78%) RÉÉLU.

SAINT-NAZAIRE-EST
L: 14 495; A: 64,93%; E: 4 890.
Gérard Manduit, PS, 2 929 (59,89%) ÉLU.

SAINT-NAZAIRE-OUEST
L: 14 495; A: 64,93%; E: 4 890.
Gérard Manduit, PS, 2 929 (59,89%) ÉLU.

SAINT-NAZAIRE-NORD
L: 14 495; A: 64,93%; E: 4 890.
Gérard Manduit, PS, 2 929 (59,89%) ÉLU.

SAINT-NAZAIRE-SUD
L: 14 495; A: 64,93%; E: 4 890.
Gérard Manduit, PS, 2 929 (59,89%) ÉLU.

SAINT-NAZAIRE-NORD-OUEST
L: 14 495; A: 64,93%; E: 4 890.
Gérard Manduit, PS, 2 929 (59,89%) ÉLU.

SAINT-NAZAIRE-SUD-OUEST
L: 14 495; A: 64,93%; E: 4 890.
Gérard Manduit, PS, 2 929 (59,89%) ÉLU.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 8 PS; 14 RPR; 6 MRG; 1 M. g.; 6 RPR; 1 UDF.
Le nouveau conseil général est dominé par la gauche comme l'était le précédent. Le nombre de sièges qu'elle détient est inchangé: 24. Le président sortant, M. Maurice Faure, ministre d'Etat, réélit brillamment dès le premier tour avec plus de 90 % des voix, n'aura donc aucune difficulté à retrouver son fauteuil.

Le PC perd un siège (sur deux), de même que le MRG, qui en retrouve trois. Le bénéficiaire est le PS, qui en gagne deux. Deux candidats changent de couleur, mais en sont inversés, pour sauvegarder la réputation d'équilibre du département: le canton de Laubouze, précédemment représenté par un conseiller « divers droite », le sera désormais par un socialiste, tandis que le canton de Lacroix-Paroisse passe du MRG au RPR.

LOT-ET-GARONNE (20)
1er TOUR: 10 élus
(1 PS; 1 UDF-rnd; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 4 UDF; 1 RPR)
AGEN-CENTRE
L: 10 132; A: 55,13%; E: 4 387.
Paul Chellier, C.S. UDF-CDS, d., 2 786 (63,50%) RÉÉLU.

AGEN-NORD
L: 9 622; A: 54,09%; E: 4 182.
Jacques Anlong, C.S. RPR, 2 597 (62,09%) RÉÉLU.

AGEN-SUD
L: 10 132; A: 55,13%; E: 4 387.
Paul Chellier, C.S. UDF-CDS, d., 2 786 (63,50%) RÉÉLU.

CASTELJALOUX
L: 4 972; A: 26,26%; E: 5 520.
Jean-Louis Teyssier, C.S. PS, 1 833 (52,07%) RÉÉLU.

MARMADE-OUEST
L: 2 291; A: 33,72%; E: 5 993.
Maurice Cassus, C.S. PS, 3 103 (51,77%) RÉÉLU.

LE MAS-D'AGENAIS
L: 4 173; A: 21,08%; E: 3 215.
Jean-Louis Confolent, C.S. UDF-CDS, 1 639 (50,97%) RÉÉLU.

PORT-SAINTE-MARIE
L: 6 347; A: 27,19%; E: 4 388.
Claude Boyer, UDF, 2 196 (50,04%) ÉLU.

PUYMIROL
L: 2 801; A: 13,35%; E: 2 294.
Michel Faure, C.S. RPR, m., 1 356 (59,11%) RÉÉLU.

TOURNON-D'AGENAIS
L: 5 331; A: 31,62%; E: 3 513.
Jean-Jacques Laffore, PS, 1 855 (52,80%) ÉLU.

VILLEREAUX
L: 2 895; A: 21,41%; E: 2 208.
Guy Berny, C.S. PS, m., 1 248 (56,52%) RÉÉLU.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 7 PS; 1 MRG; 5 UDF-rnd; 3 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 10 UDF; 6 RPR; 1 CNL; 3 div. d. (Prés.: Jean-François Poncelet, UDF, sén. n. m.).
NOUVEAU CONSEIL: 2 PC; 7 PS; 1 MRG; 4 UDF-rnd; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 13 UDF; 6 RPR; 1 CNL; 3 div. d.
La composition politique du conseil sortant, qui perdait le sénateur UDF Jean-François Poncelet, n'est pas modifiée. La majorité UDF-RPR-divers droite reste en place avec 30 sièges sur 40. Mais elle a perdu l'un des siens, M. Pierre Morel (UDF), battu dans le canton de Lacroix-Paroisse par M. Roland Destien (Le Mas-d'Agénais), a été battu par le sortant, M. Jean-Louis Confolent (divers droite), alors que dans ce canton la gauche socialiste a pris de 39 % des voix au premier tour. Dans le canton de Marmande-Ouest, M. Daniel Dubroca, RPR, capitaine de l'équipe de France de rugby, n'a pas réussi à vaincre le socialiste sortant, M. Maurice Cassus.

SAINT-CHELY-D'APCHER
L: 4 606; A: 26,87%; E: 3 143.
Charles Demicourt, RPR, 2 144 (68,21%) ÉLU.
Guy Galvrie, PC, 999.
Gabriel Gourdon, C.S. UDF-PR, n.s.r.p.

CONSEIL SORTANT: 3 PS; 2 div. g.; 1 UDF-rnd; 2 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 1 RPR; 1 CNL; 7 div. d. (Prés.: Jean-Benoît Bardeau, UDF).
NOUVEAU CONSEIL: 3 PS; 2 div. g.; 1 UDF-rnd; 2 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 3 RPR; 8 div. d.
M. Hugon l'emporte de 96 voix seulement dans le canton de Méde-Nord, le très mauvais report des voix, à droite, reflétant la polémique qui a opposé le conseiller sortant, M. Trémolet de Villiers, au député de la circonscription, M. Adrien Durand (UDF-CDS). Devancé, mais non éliminé, au premier tour, M. Trémolet de Villiers, qui s'est retiré, a accusé M. Durand de « trahison », en raison du soutien qu'il apportait à M. Hugon.

MAINE-ET-LOIRE (21+1)
1er TOUR: 11 élus
(6 UDF-CDS; 4 UDF; 1 RPR)
ANGERS-CENTRE
L: 18 842; A: 62,11%; E: 6 853.
Pierre Roland, C.S. RPR, 4 500 (65,66%) RÉÉLU.

ANGERS-EST
L: 17 376; A: 57,79%; E: 7 170.
Jean-Claude Antonini, PS, 4 223 (58,89%) ÉLU.

ANGERS-NORD
L: 10 990; A: 54,03%; E: 4 872.
Jean Sauvage, C.S. UDF-CDS, prés. c.g., 2 530 (51,92%) RÉÉLU.

ANGERS-NORD-EST
L: 16 833; A: 54,45%; E: 7 479.
Claude Desblancs, PS, 3 913 (52,31%) ÉLU.

ANGERS-NORD-OUEST
L: 12 145; A: 53,62%; E: 5 501.
Marc Laffineur, C.S. UDF, 2 935 (53,35%) RÉÉLU.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 7 PS; 1 MRG; 5 UDF-rnd; 3 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 10 UDF; 6 RPR; 1 CNL; 3 div. d.
Le second tour aura été marqué par un record historique d'abstentions: la participation n'a été que de 42,89 % contre 47,82 % au premier tour. Les quelques duels relativement serrés ont été le PS et la droite ne sont pas parvenues à mobiliser les électeurs. Sur les 11 sièges restants à pourvoir, l'UDF en recatèle 7 (4 réélections, 3 nouveaux élus), 2 vont au RPR (2 réélections) et 2 au PS. M. Jean-Claude Antonini (PS), dans le canton d'Angers-Est - où le maire de la ville, M. Jean Monnier (div. g.) ne se représentait pas - a rassemblé sur son nom plus de voix que celles qui s'étaient portées en 1982 sur M. Monnier. Le PS l'emporte également face à M. Jean-Narcisse (RPR), qui avait abandonné son siège de député, aux dernières élections législatives, à sa fille, M. Jean Sauvage (UDF-CDS), qui se distancie son challenger socialiste que de 188 voix (Angers-Nord), devant retrouver la présidence du département.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 7 PS; 1 MRG; 5 UDF-rnd; 3 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 10 UDF; 6 RPR; 1 CNL; 3 div. d.
Le second tour aura été marqué par un record historique d'abstentions: la participation n'a été que de 42,89 % contre 47,82 % au premier tour. Les quelques duels relativement serrés ont été le PS et la droite ne sont pas parvenues à mobiliser les électeurs. Sur les 11 sièges restants à pourvoir, l'UDF en recatèle 7 (4 réélections, 3 nouveaux élus), 2 vont au RPR (2 réélections) et 2 au PS. M. Jean-Claude Antonini (PS), dans le canton d'Angers-Est - où le maire de la ville, M. Jean Monnier (div. g.) ne se représentait pas - a rassemblé sur son nom plus de voix que celles qui s'étaient portées en 1982 sur M. Monnier. Le PS l'emporte également face à M. Jean-Narcisse (RPR), qui avait abandonné son siège de député, aux dernières élections législatives, à sa fille, M. Jean Sauvage (UDF-CDS), qui se distancie son challenger socialiste que de 188 voix (Angers-Nord), devant retrouver la présidence du département.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 7 PS; 1 MRG; 5 UDF-rnd; 3 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 10 UDF; 6 RPR; 1 CNL; 3 div. d.
Le second tour aura été marqué par un record historique d'abstentions: la participation n'a été que de 42,89 % contre 47,82 % au premier tour. Les quelques duels relativement serrés ont été le PS et la droite ne sont pas parvenues à mobiliser les électeurs. Sur les 11 sièges restants à pourvoir, l'UDF en recatèle 7 (4 réélections, 3 nouveaux élus), 2 vont au RPR (2 réélections) et 2 au PS. M. Jean-Claude Antonini (PS), dans le canton d'Angers-Est - où le maire de la ville, M. Jean Monnier (div. g.) ne se représentait pas - a rassemblé sur son nom plus de voix que celles qui s'étaient portées en 1982 sur M. Monnier. Le PS l'emporte également face à M. Jean-Narcisse (RPR), qui avait abandonné son siège de député, aux dernières élections législatives, à sa fille, M. Jean Sauvage (UDF-CDS), qui se distancie son challenger socialiste que de 188 voix (Angers-Nord), devant retrouver la présidence du département.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 7 PS; 1 MRG; 5 UDF-rnd; 3 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 10 UDF; 6 RPR; 1 CNL; 3 div. d.
Le second tour aura été marqué par un record historique d'abstentions: la participation n'a été que de 42,89 % contre 47,82 % au premier tour. Les quelques duels relativement serrés ont été le PS et la droite ne sont pas parvenues à mobiliser les électeurs. Sur les 11 sièges restants à pourvoir, l'UDF en recatèle 7 (4 réélections, 3 nouveaux élus), 2 vont au RPR (2 réélections) et 2 au PS. M. Jean-Claude Antonini (PS), dans le canton d'Angers-Est - où le maire de la ville, M. Jean Monnier (div. g.) ne se représentait pas - a rassemblé sur son nom plus de voix que celles qui s'étaient portées en 1982 sur M. Monnier. Le PS l'emporte également face à M. Jean-Narcisse (RPR), qui avait abandonné son siège de député, aux dernières élections législatives, à sa fille, M. Jean Sauvage (UDF-CDS), qui se distancie son challenger socialiste que de 188 voix (Angers-Nord), devant retrouver la présidence du département.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 7 PS; 1 MRG; 5 UDF-rnd; 3 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 10 UDF; 6 RPR; 1 CNL; 3 div. d.
Le second tour aura été marqué par un record historique d'abstentions: la participation n'a été que de 42,89 % contre 47,82 % au premier tour. Les quelques duels relativement serrés ont été le PS et la droite ne sont pas parvenues à mobiliser les électeurs. Sur les 11 sièges restants à pourvoir, l'UDF en recatèle 7 (4 réélections, 3 nouveaux élus), 2 vont au RPR (2 réélections) et 2 au PS. M. Jean-Claude Antonini (PS), dans le canton d'Angers-Est - où le maire de la ville, M. Jean Monnier (div. g.) ne se représentait pas - a rassemblé sur son nom plus de voix que celles qui s'étaient portées en 1982 sur M. Monnier. Le PS l'emporte également face à M. Jean-Narcisse (RPR), qui avait abandonné son siège de député, aux dernières élections législatives, à sa fille, M. Jean Sauvage (UDF-CDS), qui se distancie son challenger socialiste que de 188 voix (Angers-Nord), devant retrouver la présidence du département.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 7 PS; 1 MRG; 5 UDF-rnd; 3 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 10 UDF; 6 RPR; 1 CNL; 3 div. d.
Le second tour aura été marqué par un record historique d'abstentions: la participation n'a été que de 42,89 % contre 47,82 % au premier tour. Les quelques duels relativement serrés ont été le PS et la droite ne sont pas parvenues à mobiliser les électeurs. Sur les 11 sièges restants à pourvoir, l'UDF en recatèle 7 (4 réélections, 3 nouveaux élus), 2 vont au RPR (2 réélections) et 2 au PS. M. Jean-Claude Antonini (PS), dans le canton d'Angers-Est - où le maire de la ville, M. Jean Monnier (div. g.) ne se représentait pas - a rassemblé sur son nom plus de voix que celles qui s'étaient portées en 1982 sur M. Monnier. Le PS l'emporte également face à M. Jean-Narcisse (RPR), qui avait abandonné son siège de député, aux dernières élections législatives, à sa fille, M. Jean Sauvage (UDF-CDS), qui se distancie son challenger socialiste que de 188 voix (Angers-Nord), devant retrouver la présidence du département.

BEAUPREAU
L: 17 597; A: 69,61%; E: 4 558.
Jean Sechet, C.S. UDF-CDS, m., 4 558 (100,00%) RÉÉLU.

CHAMPTOCEAUX
L: 8 461; A: 38,69%; E: 5 036.
René Le Bault de la Morinière, C.S. RPR, 2 602 (51,66%) RÉÉLU.

CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE
L: 6 963; A: 59,14%; E: 2 223.
Yves Constantin, UDF, 2 223 (100,00%) ÉLU.

CHOLET-I
L: 14 972; A: 55,84%; E: 6 190.
Jacquelin Ligot, UDF, 4 023 (64,99%) ÉLU.

CHOLET-III
L: 17 797; A: 59,47%; E: 6 937.
Francis Bouchereau, C.S. UDF-PR, 3 530 (50,88%) RÉÉLU.

CHOLET-II
L: 14 972; A: 55,84%; E: 6 190.
Jacquelin Ligot, UDF, 4 023 (64,99%) ÉLU.

CHOLET-IV
L: 17 797; A: 59,47%; E: 6 937.
Francis Bouchereau, C.S. UDF-PR, 3 530 (50,88%) RÉÉLU.

CHOLET-V
L: 17 797; A: 59,47%; E: 6 937.
Francis Bouchereau, C.S. UDF-PR, 3 530 (50,88%) RÉÉLU.

CHOLET-VI
L: 17 797; A: 59,47%; E: 6 937.
Francis Bouchereau, C.S. UDF-PR, 3 530 (50,88%) RÉÉLU.

CHOLET-VII
L: 17 797; A: 59,47%; E: 6 937.
Francis Bouchereau, C.S. UDF-PR, 3 530 (50,88%) RÉÉLU.

CHOLET-VIII
L: 17 797; A: 59,47%; E: 6 937.
Francis Bouchereau, C.S. UDF-PR, 3 530 (50,88%) RÉÉLU.

CHOLET-IX
L: 17 797; A: 59,47%; E: 6 937.
Francis Bouchereau, C.S. UDF-PR, 3 530 (50,88%) RÉÉLU.

CHOLET-X
L: 17 797; A: 59,47%; E: 6 937.
Francis Bouchereau, C.S. UDF-PR, 3 530 (50,88%) RÉÉLU.

MANCHE (26)
1er TOUR: 15 élus
(1 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 4 RPR; 4 div. d.; 1 FN)
AVRANCHES
L: 12 986; A: 33,76%; E: 8 284.
Philippe Durand, PS, 4 609 (55,63%) ÉLU.

CHERBOURG-NORD-OUEST
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-SUD-OUEST
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-NORD-EST
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-SUD-EST
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-CENTRE
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-OUEST
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-NORD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-SUD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-CENTRE-NORD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-CENTRE-SUD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-OUEST-NORD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-OUEST-SUD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-NORD-EST
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-SUD-EST
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-CENTRE
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-OUEST
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-NORD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-SUD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-CENTRE-NORD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-CENTRE-SUD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-OUEST-NORD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-OUEST-SUD
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-NORD-EST
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-SUD-EST
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

CHERBOURG-CENTRE
L: 8 246; A: 61,13%; E: 3 137.
Charles Dumonceau, C.S. UDF-CDS, 1 615 (51,48%) RÉÉLU.

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINIFIL
LE MONDE DE LA BOURSE
Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille
BOURSE
36.15 LEMONDE

BRANCHEZ-VOUS SUR L'AVENIR.
Jeumont Schneider en France et Telenorma, filiale de Robert BOSCH en Allemagne, se sont alliés pour créer en Europe une nouvelle entreprise qui est en mesure de vous offrir dès aujourd'hui:
- des équipements bureautiques et téléphoniques allant de 2 à 12.000 lignes.
- une garantie de pérennité de ces équipements dont les normes sont celles du RNIS (Réseau Numérique à Intégration de Services).
- une capacité d'innovation exceptionnelle avec un budget Recherche et Développement de 3,8 milliards de francs.

J.S. TELECOMMUNICATIONS
31/32, Quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex.
Tél. (1) 42.91.61.23
Télex 610.425 MELEC F



des élections cantonales

second tour

SAINT-AVOLD-1
L: 17 732; A: 57,66%; E: 7 149.
André Berthol, c.s., RPR, d., 3 586 (50,16%)

SARRALBE
L: 10 415; A: 45,83%; E: 5 383.
André Ziegler, c.s., CNI, m., 2 853 (53,00%)

SIECK-LES-BAINS
L: 7 546; A: 43,93%; E: 4 024.
Henri Farrellet, c.s., UDF-PR, d., 3 622 (65,15%)

THONVILLE-EST
L: 13 300; A: 62,05%; E: 4 876.
André Lacroix, c.s., div. d., 2 788 (51,71%)

THONVILLE-OUEST
L: 12 623; A: 53,37%; E: 5 709.
Robert Maignas, PS, 3 152 (55,21%)

VERNY
L: 18 095; A: 53,06%; E: 8 239.
Gilbert Yanssem, UDF, 4 622 (56,09%)

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 5 PS; 1 MAJ; 8 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 6 UDF et app.; 22 RPR et app.; 2 CNI; 4 div. d. (prés.; Julien Schwartz, RPR, m., de Boulay).

NOUVEAU CONSEIL: 1 PC; 7 PS; 5 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 7 UDF et app.; 21 RPR et app.; 2 CNI; 5 div. d.

Le test de l'ouverture est réussi pour le maire de Metz, M. Rausch, ministre du Commerce extérieur, dans le canton de Metz-III, qui fut le sien durant près de dix-huit ans et qu'il quitte en raison de la loi sur le cumul des mandats. La candidate qu'il soutenait, M<sup>me</sup> Grisebeck (UDF), l'emporta largement, au second tour, avec 57,37 % des suffrages exprimés, devançant de 1 101 voix le candidat RPR, M. Gröddler, qui améliora, néanmoins, de 430 voix le total des suffrages du RPR et du FN au premier tour. Cette élection ne peut être dissociée de la perspective des élections municipales du printemps prochain. La question posée aujourd'hui est: M. Rausch formera-t-il une liste comprenant des socialistes? Cette interrogation s'impose d'autant plus que le candidat du PS dans le canton de Metz-III a, dès le soir du premier tour, annoncé son soutien à M<sup>me</sup> Grisebeck (choix finalement anéanti par la victoire de M. Rausch à la mairie de Metz). M. Rausch n'a pas annoncé son choix et n'a même pas bouclé les élections. Les socialistes, pour leur part, se sont déjà déclarés prêts à participer à une liste d'ouverture.

Le conseil cantonal de Metz-III est celui de Saint-Avold-1. Les 23 voix d'avance seulement, M. Berthol (RPR) s'impose face au candidat d'ouverture, M. Harter (CDS). Il obtient davantage que le plein des voix du RPR et du FN au premier tour.

BRINON-SUR-BEUVRON
L: 2 478; A: 34,98%; E: 1 557.
Georges Monnain, c.s., app. PS, m., 871 (56,32%)

CLAMECY
L: 6 699; A: 44,81%; E: 3 561.
Bernard Bardin, c.s., PS, d. prés. c.g., m., 2 215 (62,20%)

COSE-COURS-SUR-LOIRE-NORD
L: 6 081; A: 44,79%; E: 3 258.
Jean Testard, UDF-PR, 1 683 (51,65%)

COSE-COURS-SUR-LOIRE-SUD
L: 7 060; A: 41,13%; E: 4 055.
Didier Bégin, c.s., UDF-PR, 2 286 (56,37%)

SAINT-AMAND-EN-PUYSAYE
L: 2 956; A: 37,68%; E: 1 773.
Gérard Laurent, c.s., div. d., 1 023 (57,69%)

CONSEIL SORTANT: 3 PC; 19 PS et app.; 1 MAJ; 1 UDF-PR; 1 RPR; 7 div. d. (Prés.: Bernard Bardin, PS, d., de Clamecy).

NOUVEAU CONSEIL: 4 PC; 15 PS et app.; 3 UDF-PR; 1 RPR; 8 div. d., 11 div.

Un petit système politique s'est produit dans la Nièvre, où le capital communiste par M. Mitterrand, qui fut président du conseil général de 1964 à 1981, s'est encore amoindri après avoir déjà été amoindri en 1985. En perdant

BAUVAIS-NORD-OUEST
L: 11 879; A: 37,14%; E: 7 246.
Georges Bequerelle, PS, 4 223 (58,28%)

COMPIÈGNE-SUD-EST
L: 9 407; A: 52,51%; E: 4 362.
Michel Mahieux, c.s., UDF-PR, 2 678 (61,39%)

COMPIÈGNE-SUD-OUEST
L: 11 438; A: 54,61%; E: 5 027.
Michel Lemaire, c.s., PS, 2 768 (55,06%)

CREIL-SUD
L: 12 929; A: 71,44%; E: 3 091.
Jean-Pierre Fontaine, c.s., PS, 3 091 (100,00%)

LIANCOURT
L: 19 561; A: 48,31%; E: 9 760.
Alain Crévits, c.s., RPR, 4 937 (50,58%)

MÉRISY
L: 15 811; A: 41,51%; E: 9 012.
Alain Letellier, c.s., div. d., 5 108 (56,67%)

MONTAIGRE
L: 15 675; A: 53,33%; E: 4 414.
Maurice Bambier, c.s., PC, m., 4 414 (100,00%)

NANTEUIL-LE-HAUDOIN
L: 9 180; A: 46,99%; E: 4 671.
Jean-Pierre Hamiet, c.s., PS, m., 2 832 (60,62%)

NEUILLY-EN-THELLE
L: 15 514; A: 45,86%; E: 8 069.
Michel François, PS, d., 4 476 (55,47%)

NOUVEAU CONSEIL: 15 PC; 29 PS; 1 PS diss.; 2 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 12 RPR; 1 CNI; 9 div. d.

TOURCOING-SUD
L: 30 083; A: 55,15%; E: 12 984.
Jean Richemond, RPR diss., 8 239 (63,45%)

VALENCIENNES-SUD
L: 31 093; A: 62,15%; E: 8 616.
Elie Salengro, PC, 8 616 (100,00%)

CONSEIL SORTANT: 17 PC; 26 PS; 1 PS diss.; 2 UDF-PSD; 4 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 1 UDF; 13 RPR; 1 CNI; 7 div. d. (Prés.: Bernard Devos, PS, d.)

NOUVEAU CONSEIL: 15 PC; 29 PS; 2 UDF-PSD; 6 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 12 RPR; 1 CNI; 9 div. d.

Le Parti socialiste compense cette perte et maintient à son niveau (44 sièges sur 76) la majorité de gauche du conseil général en faisant la conquête de trois sièges: celui d'Hamont sur le PC, ceux de La Bassée et de Baillieux-Sud-Ouest sur l'opposition.

ROUBAIX-OUEST
L: 32 000; A: 58,52%; E: 12 697.
Michel Baudry, UDF-CDS, 8 723 (68,70%)

SECLIN
L: 44 488; A: 51,34%; E: 20 515.
Jean-Marie Coignon, c.s., PS, 13 047 (63,59%)

BEAUVAIS-NORD-OUEST
L: 11 879; A: 37,14%; E: 7 246.
Georges Bequerelle, PS, 4 223 (58,28%)

COMPIÈGNE-SUD-EST
L: 9 407; A: 52,51%; E: 4 362.
Michel Mahieux, c.s., UDF-PR, 2 678 (61,39%)

COMPIÈGNE-SUD-OUEST
L: 11 438; A: 54,61%; E: 5 027.
Michel Lemaire, c.s., PS, 2 768 (55,06%)

CREIL-SUD
L: 12 929; A: 71,44%; E: 3 091.
Jean-Pierre Fontaine, c.s., PS, 3 091 (100,00%)

LIANCOURT
L: 19 561; A: 48,31%; E: 9 760.
Alain Crévits, c.s., RPR, 4 937 (50,58%)

MÉRISY
L: 15 811; A: 41,51%; E: 9 012.
Alain Letellier, c.s., div. d., 5 108 (56,67%)

MONTAIGRE
L: 15 675; A: 53,33%; E: 4 414.
Maurice Bambier, c.s., PC, m., 4 414 (100,00%)

ARGENTAN-EST
L: 6 397; A: 46,29%; E: 3 056.
Roger Jouande, rca., 1 588 (51,96%)

CONSEIL SORTANT: 3 PS; 2 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 15 RPR; 1 CNI; 10 div. d. (Prés.: Hubert d'Amigny, RPR, m.)

NOUVEAU CONSEIL: 1 rca.; 4 PS; 1 MAJ; 2 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 13 RPR; 1 CNI; 12 div. d.

Trois surprises au second tour dans les cantons d'Alençon-1, Argentan-Est et L'Aigle-Est. A Alençon-1, après le retrait d'un candidat divers droite, son concurrent (divers droite lui aussi), n'a pas réussi à mobiliser les électeurs, et c'est M. Joaquin Puyco qui l'emporte. Ce responsable de l'UCR de M. Olivier Stirn avait l'étiquette majorité présidentielle. Le PC avait recommandé de ne pas voter pour lui.

ARGENTAN-EST
L: 6 397; A: 46,29%; E: 3 056.
Roger Jouande, rca., 1 588 (51,96%)

ECOUCHÉ
L: 4 460; A: 40,17%; E: 2 518.
Henri Maubert, div. d., 1 740 (69,10%)

TRUN
L: 4 290; A: 33,17%; E: 2 795.
François Oriot, c.s., RPR, m., 1 489 (53,27%)

CONSEIL SORTANT: 3 PS; 2 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 15 RPR; 1 CNI; 10 div. d. (Prés.: Hubert d'Amigny, RPR, m.)

NOUVEAU CONSEIL: 1 rca.; 4 PS; 1 MAJ; 2 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 13 RPR; 1 CNI; 12 div. d.

Le Parti socialiste compense cette perte et maintient à son niveau (44 sièges sur 76) la majorité de gauche du conseil général en faisant la conquête de trois sièges: celui d'Hamont sur le PC, ceux de La Bassée et de Baillieux-Sud-Ouest sur l'opposition.

ROUBAIX-OUEST
L: 32 000; A: 58,52%; E: 12 697.
Michel Baudry, UDF-CDS, 8 723 (68,70%)

SECLIN
L: 44 488; A: 51,34%; E: 20 515.
Jean-Marie Coignon, c.s., PS, 13 047 (63,59%)

BEAUVAIS-NORD-OUEST
L: 11 879; A: 37,14%; E: 7 246.
Georges Bequerelle, PS, 4 223 (58,28%)

COMPIÈGNE-SUD-EST
L: 9 407; A: 52,51%; E: 4 362.
Michel Mahieux, c.s., UDF-PR, 2 678 (61,39%)

ARGENTAN-EST
L: 6 397; A: 46,29%; E: 3 056.
Roger Jouande, rca., 1 588 (51,96%)

CONSEIL SORTANT: 3 PS; 2 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 15 RPR; 1 CNI; 10 div. d. (Prés.: Hubert d'Amigny, RPR, m.)

NOUVEAU CONSEIL: 1 rca.; 4 PS; 1 MAJ; 2 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 13 RPR; 1 CNI; 12 div. d.

Trois surprises au second tour dans les cantons d'Alençon-1, Argentan-Est et L'Aigle-Est. A Alençon-1, après le retrait d'un candidat divers droite, son concurrent (divers droite lui aussi), n'a pas réussi à mobiliser les électeurs, et c'est M. Joaquin Puyco qui l'emporte. Ce responsable de l'UCR de M. Olivier Stirn avait l'étiquette majorité présidentielle. Le PC avait recommandé de ne pas voter pour lui.

ARGENTAN-EST
L: 6 397; A: 46,29%; E: 3 056.
Roger Jouande, rca., 1 588 (51,96%)

ECOUCHÉ
L: 4 460; A: 40,17%; E: 2 518.
Henri Maubert, div. d., 1 740 (69,10%)

TRUN
L: 4 290; A: 33,17%; E: 2 795.
François Oriot, c.s., RPR, m., 1 489 (53,27%)

CONSEIL SORTANT: 3 PS; 2 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 15 RPR; 1 CNI; 10 div. d. (Prés.: Hubert d'Amigny, RPR, m.)

NOUVEAU CONSEIL: 1 rca.; 4 PS; 1 MAJ; 2 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 13 RPR; 1 CNI; 12 div. d.

Le Parti socialiste compense cette perte et maintient à son niveau (44 sièges sur 76) la majorité de gauche du conseil général en faisant la conquête de trois sièges: celui d'Hamont sur le PC, ceux de La Bassée et de Baillieux-Sud-Ouest sur l'opposition.

ROUBAIX-OUEST
L: 32 000; A: 58,52%; E: 12 697.
Michel Baudry, UDF-CDS, 8 723 (68,70%)

SECLIN
L: 44 488; A: 51,34%; E: 20 515.
Jean-Marie Coignon, c.s., PS, 13 047 (63,59%)

BEAUVAIS-NORD-OUEST
L: 11 879; A: 37,14%; E: 7 246.
Georges Bequerelle, PS, 4 223 (58,28%)

COMPIÈGNE-SUD-EST
L: 9 407; A: 52,51%; E: 4 362.
Michel Mahieux, c.s., UDF-PR, 2 678 (61,39%)

NOUVEAU CONSEIL: 11 PC; 34 PS; 1 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 11 RPR; 5 div. d.

Le PS manque d'un siège la majorité absolue au conseil général du Pas-de-Calais. Ayant gagné trois cantons (Lumbres au premier tour, Fruges et Lens-Est au second tour), il perd celui d'Heuchin où M. Edouard Balle du d'Armentières, est élu.

Le conseil d'Armentières est l'un des quatre de France où le candidat socialiste, arrivé en seconde position de la gauche, a refusé de se retirer. Désavoué par son parti, il a cessé sans doute une partie de ses voix au profit du candidat communiste, M. Jean-Luc Bécart, sénateur et maire d'Armentières qui a gagné 778 électeurs. Un apport de 1 407 voix, venant sans doute du candidat UDF-CDS de premier tour, n'a pas suffi à M. Alphonse Chénier pour mettre le sénateur en difficulté. A Guines, un autre sénateur, M. Henri Collette, RPR, conserve son siège à la faveur d'un triangulaire qui l'opposait au socialiste et à un « divers droite ».

PUY-DE-DOME (31+1)
1<sup>er</sup> TOUR: 15 élus (10 PS; 1 UDF-rad.; 3 UDF-PR; 1 RPR)

ARLANC
L: 3 595; A: 31,32%; E: 2 430.
Régis Vannson, UDF, 1 217 (50,08%)

AUBIERE
L: 11 788; A: 44,40%; E: 6 407.
Hubert Tarreries, UDF-PR, m., 3 328 (51,94%)

CLERMONT-FERRAND-CENTRE
L: 7 924; A: 61,49%; E: 2 966.
Jacques Mary, PS, 1 511 (50,94%)

CLERMONT-FERRAND-EST
L: 7 138; A: 65,77%; E: 2 336.
Serge Godard, PS, 1 663 (71,19%)

CLERMONT-FERRAND-NORD
L: 9 502; A: 69,02%; E: 2 845.
Maurice Pourchon, c.s., PS, d., 2 029 (71,31%)

CLERMONT-FERRAND-SUD
L: 5 984; A: 59,70%; E: 2 353.
Marcel Francamet, c.s., RPR, 1 185 (50,36%)

BOULOGNE-SUR-MER-NORD-EST
L: 11 922; A: 58,14%; E: 4 710.
Claude Allan, c.s., PS, 2 910 (61,78%)

BOULOGNE-SUR-MER-NORD-OUEST
L: 12 486; A: 55,59%; E: 9 412.
Alain Ogner, PS, 5 678 (60,32%)

BOULOGNE-SUR-MER-SUD
L: 22 486; A: 55,59%; E: 9 412.
Alain Ogner, PS, 5 678 (60,32%)

BOULOGNE-SUR-MER-NORD-EST
L: 11 922; A: 58,14%; E: 4 710.
Claude Allan, c.s., PS, 2 910 (61,78%)

LES ANTIPIQUES

EN DERNIER

du app- a fé- le ré- po- qu- la nui les les ue et en. zier: la eur m- our lix- tes ver- pé- des des us la nes toit ne hill ste sp- nué en- ar- te- à me des us- ré- fr- un ait 56 ml uc la ic- ur: à la les tal ml 16 il ml an

(Lire la suite page 22)



des élections cantonales

RIOZ
L: 4.520; A: 32,03%; E: 2.968.
Yves Krutinger, app. PS, 1.543 (51,98%) ELU.

TRAMAYES
L: 2.675; A: 42,09%; E: 1.510.
Jean Guillard, div. g., 805 (53,31%) ELU.

M. Raymond Douyère, s'est de nouveau
casé les dents sur un scrutin qui ne lui
a jamais réussi et ce malgré les scores
de la gauche à l'élection présidentielle
et son propre succès aux législatives.

SEYNOD
L: 2.273; A: 63,07%; E: 7.968.
Max Decarre, c.s., UDF-CDS, 4.807 (60,32%) REÉLU.

La participation qui était de 40,79%
au premier tour, et tombée à 37,40% au
second tour. Malgré l'appel en leur
faveur du Parti socialiste, ni le candidat
divers gauche à Annemasse-Sud, ni le
candidat majorité présidentielle qui
avait mis en ballottage défavorable le
conseiller sortant de Toulange, n'ont
réussi à s'imposer. La gauche reste
néanmoins représentée au sein du
conseil général par trois divers gauche,
dont aucun n'était renouvelable.

THOUARS-II
L: 9.889; A: 47,20%; E: 5.049.
Serge Moulin, PS, 2.883 (57,10%) ELU.

CONSEIL SORTANT: 1 PC;
5 PS; 4 MRG; 1 UDF-rad; 6 UDF-
PR; 5 UDF; 6 RPR; 1 div. d. (Prés.:
Jean Reybaud, div. opp. m. d'Anglais).

CONSEIL SORTANT: 2 PC;
16 PS; 4 MRG; 2 UDF-CDS;
15 UDF-PR; 4 RPR; 1 CNI;
13 div. d. (Prés.: René Bonhomme,
UDF-PR, d., m. de Varennes-
Saint-Georges).

SAVOIE (18)
1er TOUR: 11 élus
(1 PC; 3 PS; 5 UDF-rad; 3 UDF-
CDS; 3 RPR et app.)

SEINE-MARITIME (35)
1er TOUR: 11 élus
(2 PS; 1 UDF-PSD; 3 UDF-rad;
2 UDF-CDS; 3 RPR)

LE PETIT-QUEVILLY
L: 13.181; A: 73,00%; E: 2.447.
Henri Lovellain, c.s., PC, 2.447 (100,00%) REÉLU.

CONSEIL SORTANT: 2 PS; 1 PS
div.; 1 UDF-rad; 6 UDF-PR; 8 UDF;
3 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 8 UDF;
3 RPR; 7 div. d. (Prés.: Georges
Trobas, UDF-rad, s.e., m. de Brionne-
Boulogne).

SAONE-ET-LOIRE
(29)
1er TOUR: 14 élus
(1 PC; 3 PS; 6 UDF-PR; 2 RPR;
2 div. d.)

SARTHE (21)
1er TOUR: 9 élus
(1 PS; 3 UDF-PR; 2 UDF; 1 CNI;
2 div. d.)

ANCIEN CONSEIL: 2 PC; 10 PS
et app.; 2 div. g.; 1 UDF-CDS;
1 UDF-PR; 5 UDF; 2 RPR; 1 div. d.

BOIS-GUILLAUME
L: 15.611; A: 52,56%; E: 7.198.
René Seille, div. d., m., 4.536 (63,01%) ELU.

ROUEN-III
L: 6.144; A: 57,64%; E: 2.553.
André Danet, c.s., UDF-PR, 1.626 (63,68%) REÉLU.

CONSEIL SORTANT: 11 PC;
12 PS; 2 MRG; 3 UDF-PSD;
8 UDF-rad; 9 UDF-CDS; 7 UDF-
PR; 5 UDF et app.; 12 RPR; 1 div. d.

AUTUN-SUD
L: 6.674; A: 37,45%; E: 4.009.
Patrick Lacotte, UDF-PR, 2.192 (54,67%) ELU.

BOULEIRE
L: 4.915; A: 32,32%; E: 3.228.
Jean Marin, c.s., div. d., 1.709 (52,94%) REÉLU.

ANCIEN CONSEIL: 2 PC; 10 PS
et app.; 2 div. g.; 1 UDF-CDS;
1 UDF-PR; 5 UDF; 2 RPR; 1 div. d.

BOIS-GUILLAUME
L: 15.611; A: 52,56%; E: 7.198.
René Seille, div. d., m., 4.536 (63,01%) ELU.

ROUEN-I
L: 11.107; A: 60,85%; E: 4.247.
Serge Huguerre, c.s., UDF-PSD,
2.683 (63,17%) REÉLU.

CONSEIL SORTANT: 11 PC;
12 PS; 2 MRG; 3 UDF-PSD;
8 UDF-rad; 9 UDF-CDS; 7 UDF-
PR; 5 UDF et app.; 12 RPR; 1 div. d.

CHALON-SUR-SAONE-
CENTRE
L: 12.804; A: 57,89%; E: 5.294.
Patrick Forest, c.s., RPR, 3.450 (65,16%) REÉLU.

LOUÉ
L: 3.345; A: 38,26%; E: 3.095.
Yves Ballester, c.s., UDF-CDS, m.,
1.698 (54,86%) REÉLU.

ANCIEN CONSEIL: 2 PC; 10 PS
et app.; 2 div. g.; 1 UDF-CDS;
1 UDF-PR; 5 UDF; 2 RPR; 1 div. d.

BOIS-GUILLAUME
L: 15.611; A: 52,56%; E: 7.198.
René Seille, div. d., m., 4.536 (63,01%) ELU.

ROUEN-III
L: 6.144; A: 57,64%; E: 2.553.
André Danet, c.s., UDF-PR, 1.626 (63,68%) REÉLU.

CONSEIL SORTANT: 11 PC;
12 PS; 2 MRG; 3 UDF-PSD;
8 UDF-rad; 9 UDF-CDS; 7 UDF-
PR; 5 UDF et app.; 12 RPR; 1 div. d.

CHALON-SUR-SAONE-
OUEST
L: 14.291; A: 52,57%; E: 6.610.
Jean Truc, PS, 3.557 (53,81%) ELU.

LE MANS-VILLE-EST
L: 13.109; A: 67,71%; E: 4.095.
Pierre Rouzière, c.s., PS, 3.050 (74,48%) REÉLU.

ANCIEN CONSEIL: 2 PC; 10 PS
et app.; 2 div. g.; 1 UDF-CDS;
1 UDF-PR; 5 UDF; 2 RPR; 1 div. d.

BOIS-GUILLAUME
L: 15.611; A: 52,56%; E: 7.198.
René Seille, div. d., m., 4.536 (63,01%) ELU.

ROUEN-III
L: 6.144; A: 57,64%; E: 2.553.
André Danet, c.s., UDF-PR, 1.626 (63,68%) REÉLU.

CONSEIL SORTANT: 11 PC;
12 PS; 2 MRG; 3 UDF-PSD;
8 UDF-rad; 9 UDF-CDS; 7 UDF-
PR; 5 UDF et app.; 12 RPR; 1 div. d.

CHALON-SUR-SAONE-
OUEST
L: 14.291; A: 52,57%; E: 6.610.
Jean Truc, PS, 3.557 (53,81%) ELU.

LE MANS-VILLE-NORD
L: 13.980; A: 53,61%; E: 6.297.
Jean-Marie Geveaux, c.s., RPR,
3.317 (52,67%) REÉLU.

ANCIEN CONSEIL: 2 PC; 10 PS
et app.; 2 div. g.; 1 UDF-CDS;
1 UDF-PR; 5 UDF; 2 RPR; 1 div. d.

BOIS-GUILLAUME
L: 15.611; A: 52,56%; E: 7.198.
René Seille, div. d., m., 4.536 (63,01%) ELU.

ROUEN-III
L: 6.144; A: 57,64%; E: 2.553.
André Danet, c.s., UDF-PR, 1.626 (63,68%) REÉLU.

CONSEIL SORTANT: 11 PC;
12 PS; 2 MRG; 3 UDF-PSD;
8 UDF-rad; 9 UDF-CDS; 7 UDF-
PR; 5 UDF et app.; 12 RPR; 1 div. d.

CHAUFFAILLES
L: 6.027; A: 34,92%; E: 3.712.
Jean Lautre, UDF-PR, 2.180 (58,72%) ELU.

LE MANS-VILLE-NORD
L: 13.980; A: 53,61%; E: 6.297.
Jean-Marie Geveaux, c.s., RPR,
3.317 (52,67%) REÉLU.

ANCIEN CONSEIL: 2 PC; 10 PS
et app.; 2 div. g.; 1 UDF-CDS;
1 UDF-PR; 5 UDF; 2 RPR; 1 div. d.

BOIS-GUILLAUME
L: 15.611; A: 52,56%; E: 7.198.
René Seille, div. d., m., 4.536 (63,01%) ELU.

ROUEN-III
L: 6.144; A: 57,64%; E: 2.553.
André Danet, c.s., UDF-PR, 1.626 (63,68%) REÉLU.

CONSEIL SORTANT: 11 PC;
12 PS; 2 MRG; 3 UDF-PSD;
8 UDF-rad; 9 UDF-CDS; 7 UDF-
PR; 5 UDF et app.; 12 RPR; 1 div. d.

CHAUFFAILLES
L: 6.027; A: 34,92%; E: 3.712.
Jean Lautre, UDF-PR, 2.180 (58,72%) ELU.

LE MANS-VILLE-NORD
L: 13.980; A: 53,61%; E: 6.297.
Jean-Marie Geveaux, c.s., RPR,
3.317 (52,67%) REÉLU.

ANCIEN CONSEIL: 2 PC; 10 PS
et app.; 2 div. g.; 1 UDF-CDS;
1 UDF-PR; 5 UDF; 2 RPR; 1 div. d.

BOIS-GUILLAUME
L: 15.611; A: 52,56%; E: 7.198.
René Seille, div. d., m., 4.536 (63,01%) ELU.

ROUEN-III
L: 6.144; A: 57,64%; E: 2.553.
André Danet, c.s., UDF-PR, 1.626 (63,68%) REÉLU.

CONSEIL SORTANT: 11 PC;
12 PS; 2 MRG; 3 UDF-PSD;
8 UDF-rad; 9 UDF-CDS; 7 UDF-
PR; 5 UDF et app.; 12 RPR; 1 div. d.







# Communication

### La mise en place du Conseil supérieur de l'audiovisuel

## Le projet de loi donne à la future instance des pouvoirs juridictionnels

Transmis le 27 septembre dernier au Conseil d'Etat, le projet de loi créant le Conseil supérieur de l'audiovisuel sera examiné, mardi 4 octobre, en section de l'Institut pour le Conseil d'Etat, en assemblée générale. Le texte sera, ensuite, soumis au conseil des ministres du 12 octobre, avant d'être déposé, le 14, sur le bureau du Sénat. Deux commissions de la Haute Assemblée, celle des affaires culturelles (au fond) et celle des lois (pour avis) en débattent alors, avant l'examen en séance publique.

Le mode de nomination ressemble donc à celui de celui de la Haute Assemblée. Chacun désignera les siens. Toute idée de nominations consensuelles a été repoussée, les autorités politiques concernées supportant mal que leurs choix respectifs puissent être réduits. La suggestion des sept experts, de faire annoncer « en bloc » par le président de la République, les noms des personnalités désignées pour tenir d'un « gommé » les origines partisanes, a été jugée « naïve », le secret étant impossible à garder. Enfin, l'élection par les trois grands corps de l'Etat - Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de cassation - de représentants au futur CSA, a été écartée, cette solution n'ayant pas apporté, avec la CNCL, les garanties d'indépendance que l'on attendait d'elle. Le gouvernement a donc opté pour la simplicité. Sans inconvénient.

La nouveauté se trouve ailleurs : dans l'alinéa de l'article 3 du projet de loi qui précise que les personnalités choisies devront être en majorité parmi les professionnels de la communication, selon le souhait du président de la République, et avoir au moins de soixante-cinq ans. Cette double exigence a conduit le gouvernement à prévoir des dispositions originales pour les membres arrivant au terme de leur mandat. Ces derniers pourront continuer à percevoir leurs émoluments pendant douze mois, mais ne devront « exercer pendant un an aucune activité dans une entreprise liée au secteur de la communication » (article 4). Une interdiction qui devrait protéger les membres des « offices » tentatives qui pourraient leur être faites.

Les compétences. - Que les propriétaires actuels des chaînes privées se rassurent ! Si la délivrance de nouvelles autorisations d'émettre continue, à défaut de la régulation, le projet de loi ne remet pas en cause les situations existantes. Seul changement notable sur ce point, la durée légale des nouvelles autorisations sera ramenée de douze à dix ans pour la télévision. Le gouvernement estime que des échéances rapprochées rendent les opérateurs « responsables ». Canal Plus aura sa propre autorisation, mais sur un autre plan : il reviendra en effet au futur CSA - et non plus au gouvernement - de veiller au respect de son cahier des charges. La chaîne cryptée, unique concession de service public dans l'audiovisuel, restera ainsi dans le droit commun.

Les cahiers des charges. - Le texte gouvernemental dresse deux catégories distinctes d'obligations. Celles relevant de la responsabilité des pouvoirs publics (règles générales de publicité et de parrainage, régime de diffusion des films et téléfilms, séparation des activités de production et de diffusion, notamment) qui continueront à être fixées par décret. Et celles qui nécessitent une approche pragmatique, souple, adaptée à chaque entreprise : le programme propre, l'homogénéité et le pluralisme, la diffusion de programmes éducatifs et culturels, le temps maximum et la place attribuée à la publicité. Une liste non exhaustive et qui fera l'objet d'une convention signée entre le CSA et la société autorisée.

Les sanctions. - Directement inspiré du rapport de sept experts, cette idée de convention est, en effet, à la base même de la nouvelle panoplie de sanctions que le projet de loi accorde au CSA. Si le futur conseil pourra, comme la CNCL, comminier à l'égard de la suspension au Conseil d'Etat - procédure jugée lourde mais que le gouvernement a estimé nécessaire de maintenir pour les cas les plus litigieux - possibilité lui sera donnée de jouer sur deux autres types de sanctions. Celles - traditionnelles - allant de la suspension au retrait de l'autorisation, en passant par le raccourcissement de la durée de l'autorisation. Et celles - véritable

## La soirée électorale à la télévision De la couleur, que diable !

La vie est trop courte pour s'habiller triste. Qu'on se le dise une fois pour toutes. Qu'on le place à l'Assemblée et qu'on l'affiche à la télé ! Qu'on fasse même des circonflexes pour bannir à tout jamais les gravates tristes, les costumes gris, tous les uniformes de l'année.

inespéré ! Tous les leaders, comme un seul homme, ont embrayé. « Ce scrutin ne servira à rien ! soupire Charles Pasqua sur TF 1. Nous sommes pour l'accord calédonien. Mais on peut le traiter par la voie parlementaire. » Alain Juppé, sur Antenne 2, a confirmé : « Le gouvernement, dit-il, serait bien inspiré d'y réfléchir... Un taux d'abstention aussi élevé qu'aujourd'hui risquerait de fragiliser les accords conclus. » André Lajoinie - une fois n'est pas coutume - n'était pas loin de penser la même chose : « La silence des urnes nous interpelle », lâche-t-il d'un air accablé.

Les téléspectateurs n'avaient d'yeux que pour vous. Vous aviez habillé tout prêt : les décors écaillés, les invités à la mise tenue et au discours convenu. Vous le saviez, que ce rendez-vous électoral serait un rendez-vous manqué !

Du classique, au fond. Presque de la routine... De quoi nous obliger, au bout de trois quarts d'heure, à zapper comme des fous, crispés sur la télécommande pour traquer la surprise, débusquer un bon mot, coincer un nouveau venu, capter le moindre humour. Les mêmes, partout, assénant la même chose, avec les mêmes formules, un sourire identique...

Si les Français en effet ont remporté le « super résultat d'or de l'indifférence civique », selon l'expression de Bruno Maury sur TF 1, la classe politique a bien gagné le soir même le premier accessit du propos tronqué et répétitif, il est vrai qu'elle n'avait guère de grain à moudre : pas d'enjeu national, pas de ras-de-marée électoral, pas de changement de majorité...

Si... Tout de même, trois visages ont émergé dans le kaléidoscope grisâtre des images. Trois visages et un village. Gilbert Mitterrand, d'abord, d'ordinaire si discret, dont on a découvert le discours appliqué sous des traits familiers. Edwige Aïcia, ensuite, dans une petite robe noire, bette certes dans l'isère, mais toujours combative : « Une défaite ? Plutôt une forme de beauté ! » Antoine Waechter, enfin, battu lui aussi en Alsace, mais d'abord - cela se confirme, et ennuysant.

Et puis la commune de Lappace, dans l'Allier, encore surprise d'être sous les projecteurs. Son église ? Son musée ? Ses fontaines ? Non, sa bavure. La mention d'un candidat PC face à un candidat « de l'ouverture » y a facilité l'élection de la droite et assuré par là même au passible sénateur Jean Cuzel (centriste) la présidence du conseil général. Antenne 2, astucieusement, y avait planté des caméras. Un clocher, une campagne vallonnée sous un ciel très chargé... Un petit air de force tranquille, ou on ne s'y connaît pas...

ANNICK COLJEAN et PIERRE-ANGEL GAY.

Alors, Pierre Mithraïgnie est un trait de génie. Et si on parlait du référendum ? Les journalistes se sont redressés. C'était

Comme prévu, en effet, les dix-huit articles du texte transmis au Conseil d'Etat ne modifient pas fondamentalement l'architecture de la loi Léonard du 30 septembre 1986. Ils en changent la « clé de vote ». - l'instance de régulation - dont ils remodèlent la composition, les compétences et élargissent sensiblement les pouvoirs de sanction.

Le mode de nomination - Neuf membres - au lieu de treize - seront désignés pour six ans - et non plus pour trois ans - par les plus hautes autorités de la République : trois - dont le président de l'institution - par le chef de l'Etat ; trois par le président de l'Assemblée nationale ; trois par celui du Sénat. Les mandats ne seront ni renouvelables ni révocables ; le ren-

placement des membres se fera par tiers tous les deux ans.

Le pouvoir considérable, le CSA ne pourra pas, toutefois, infliger sans garde-fou. Un membre du Conseil d'Etat instruit le dossier et assistera aux débats. Le montant des amendes sera « fonction de la gravité des manquements constatés » et plafonné à 3 % du chiffre d'affaires (5 % en cas de nouvelle violation de la même obligation). Enfin, un même fait ne pourra faire l'objet de pénalités cumulatives (sauf en matière de manquements contractuels), sauf infractions pénales et contractuelles.

### Trait de génie

Pierre Joxe, le week-end dernier, avait une idée : la réforme des cantonales ! Le débat était donc tout trouvé et ses collègues, revis, avaient eu de quoi se quereller. Dimanche, hélas, le sujet était un peu épuisé. Maury des villes et Juppé des champs se sont bien efforcés de le réveiller sur A 2. Ce scrutin est injuste, rocherait le premier. Les villes sont sous-représentées et la gauche en pâtit. « Avec 50 % des suffrages, nous n'aurons que le tiers des présidences de conseils généraux. » Supprimer des cantons ruraux, s'insignifiait le second, vous n'y pensez pas ! « Ce scrutin contribue à la désertification des campagnes. » Le débat, on le voit, s'était vite embourbé.

### Accusant l'académicien de « faux en écritures »

## Une enquête de police porte un coup au système de défense de M. Michel Droit

Au terme de six mois d'enquête, la police semble convaincue que M. Michel Droit, membre de la CNCL - actuellement inculpé de corruption, a conservé des liens financiers avec le groupe Hersant. Des liens camouflés par des faux en écritures.

dés le 22 octobre par les services administratifs et financiers de cette institution, l'académicien a continué, selon le rapport, à percevoir ses salaires de cadre de la Société de gestion du Figaro pendant les mois de novembre et décembre 1986. La date effective de démission de M. Droit n'est donc pas le 27 octobre, « comme le mentionne faussement le courrier du 27 octobre 1986 de M. Hersant en réponse à la lettre de M. Droit », indique le rapport, mais le 31 décembre, « comme l'attestent les documents remis par la caisse de retraite des cadres de la presse, le registre du personnel et les bulletins d'appointements de novembre et décembre 1986 ».

« Un montage grossier »

Le rapport de la police note d'autre part que M. Droit a également obtenu, lors des deux derniers mois de l'année 1986, des remboursements de frais de restaurant. Selon l'académicien, ces déjeuners avaient été justifiés par la nécessité de faire rencontrer à son successeur à la tête du service « grandes conférences » du Figaro un certain nombre de personnalités. L'étude des notes de frais - toujours pour deux personnes - et le témoignage du journaliste-historien successeur de M. Droit, M. Prasteanu, qui affirme n'avoir jamais participé à ces déjeuners, contredit totalement cette assertion et explique la conclusion du rapport : « Juridiquement et dans les faits, M. Droit est resté cadre de la Société de gestion du Figaro jusqu'au 31 décembre 1986. Les dispositions de l'article 5 de la loi du 30 septembre 1986 sur la liberté de la communication n'ont pas été respectées. »

C'est ce système de défense que détruit le rapport de police remis vendredi à la justice à l'issue d'une longue et minutieuse enquête. Une enquête plusieurs fois contrariée et interrompue et pour laquelle le magistrat instructeur - le juge Grélin - a reçu le feu vert du parquet que le 7 mai dernier sous forme d'un réquisitoire supplétif.

L'enquête détaille ensuite le cas du remboursement des frais d'un séjour de M. Droit aux Etats-Unis et au Canada, séjour qui fut l'occasion d'un reportage écrit par l'académicien sur le sommet de la francophonie à Québec pour le Figaro-Magazine. Elle souligne la disproportion entre le coût du séjour aux Etats-Unis et celui du séjour québécois (15 166,68 francs contre 2 280 francs) et note qu'il semble

« que les liens entre M. Droit et son ancien employeur n'ont pas été définitivement brisés en 1987 pour que soit acceptée la prise en compte d'un tel séjour à l'étranger ». Et d'ajouter : « La suite de l'enquête le confirmera amplement... »

« Des faits d'une tout autre gravité ont été constatés », déclare le rapport de police. Le rapport des versements opérés par l'agence Presse Information et présentés par Michel Droit comme des droits d'auteur, l'académicien a remis au procureur de la République sa correspondance avec M. de Chaisemartin, directeur général adjoint du groupe Hersant, entre le 20 octobre 1986 et le 9 décembre 1987 : cinq lettres qui - ce sont les mots du rapport - « présentent de telles discordances et incohérences que nous

n'avons pas pu les considérer comme tout à fait exactes et qui, de ce fait, nous ont conduits à constater des « indices graves et concordants » - on cite toujours le rapport - « ne peuvent être que des faux fabriqués dans la précipitation ».

Dans quel dessein ? « Accréditer l'idée d'une cession de droits d'auteur de 400 000 francs », répond le rapport, et justifier après coup des versements chiffrés à l'académicien. Un stratagème imparfait puisque, souligne le texte, « de quelque manière que l'on s'y prenne, on n'attend jamais la somme de 400 000 francs ». Cela, malgré une correction - annoncée dans une lettre du responsable du Figaro à M. Droit, théoriquement destinée à redresser une erreur - et qui ne parvient cependant pas à retomber sur le chiffre de

400 000 francs. « Un montage nous a été proposé », commente la police, qui note que les cinq lettres, « comme par hasard, n'ont jamais été dans les mains du directeur du personnel responsable du dossier personnel de M. Droit ».

La contradiction entre le discours de M. Droit et sa déclaration fiscale est également rappelée : les 399 136,22 F perçus par M. Droit, non comme des droits d'auteur, mais comme des revenus de journaliste, et donc assujettis à la déduction supplémentaire de 30 %. Une pratique difficile à mettre sur le compte de l'ignorance ou de l'erreur, comme l'a plaidé l'académicien, ce dernier distinguant bien les sommes versées par Presse Information de celles touchées effectivement à titre de droits d'auteur par les éditions Plon-Julliard.

Enfin, la police relève un détail qui, sans prétendre être une preuve, pourrait être un indice de la stratégie mise au point afin d'expliquer les versements en cause. Dans la lettre datée du 22 juin 1987, M. Droit fixe le prix de cession de ses droits d'auteur et propose à M. de Chaisemartin le règlement de ces 400 000 francs « sous forme de piges mensuelles avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1987 ». Or il apparaît « que la date du 31 vient en surcharge d'une autre date ». Une analyse technique faite par le laboratoire du service central de l'identité judiciaire de la direction centrale de la PJ conclut que la date du 12 a été inscrite dans un premier temps, avant d'être effacée. Pourquoi ? Le rapport avance une explication : « Le dernier virement de l'agence à l'ordre de M. Droit a bien eu lieu un 12 (le 12 janvier 1988 exactement). Mais le 22 juin 1987, date à laquelle M. Droit est supposé rédiger sa lettre », il ne pouvait pas le savoir. « A moins, bien sûr, que cette lettre ait été faite après coup ».

Concluant que les lettres ainsi présentées dans le dossier ne peuvent être que des « faux », la police pose une ultime question : « Quand ces cinq lettres ont-elles été faites ? Seuls M. Droit et M. de Chaisemartin, auteurs des faux, peuvent répondre à cette question. »

M. Michel Droit : « Je démentis catégoriquement »

M. Michel Droit n'est déclaré samedi 1<sup>er</sup> octobre « stupéfait et indigné », au micro de 5, « de trouver dans un journal du soir - toujours la même éditorialisme - la divulgation d'un rapport de police demandé par un juge d'instruction, alors que le principal personnage visé dans ce rapport et son avocat n'en ont pas eu communication propre. Je démentis catégoriquement, le plus fermement possible tout ce qui est écrit dans l'article (du Monde) et qui soi-disant se trouvent dans le rapport de police en question. « Une fois de plus, a-t-il ajouté dimanche sur Europe 1, nous sommes donc en présence d'une violation minutieusement organisée du secret de l'instruction. Je me réserve formellement de m'expliquer sur le contenu de ce rapport et plus particulièrement sur les imputations diffamatoires qu'il contiendrait à mon égard quand on aura bien voulu en donner connaissance à mes avocats et à moi-même. »

M<sup>e</sup> Bessis : « Un véritable aveu »

« Il n'arrive pas tous les jours que l'on détruise soi-même son propre système de défense », déclare M<sup>e</sup> Jean-Louis Bessis, avocat de Larsen FM à l'origine de l'affaire. « C'est pourtant ce qu'ont fait MM. Droit, Hersant et de Chaisemartin en produisant des faux à l'appui d'explications déjà peu convaincantes, et en fournissant ainsi à la justice un véritable aveu. C'est donc plus qu'un rebondissement, une véritable affaire dans l'affaire, et des poursuites pour faux et usage de faux devraient venir s'ajouter aux inculpations actuelles de corruption. C'est aussi l'aboutissement d'une longue enquête, d'où combien entravée. L'instruction judiciaire aura été torturée pour protéger la CNCL, M. Droit et le groupe Hersant. Espérons que, dans une sérénité retrouvée, la justice pourra cette fois aller jusqu'au bout dans la recherche de la vérité, même si cela passe par la voie d'immunité parlementaire de M. Hersant, inculpé au premier chef. »

## Religions

Selon un sondage SOFRES-« Figaro Magazine »

### Deux Français sur trois favorables à un enseignement religieux à l'école

Selon un sondage de la SOFRES (réalisé auprès de 800 personnes les 23 et 24 septembre dernier) et publié dans le Figaro Magazine du 1<sup>er</sup> octobre, 60 % des Français se disent favorables à la proposition du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, selon laquelle le catéchisme devrait être enseigné à l'école. 29 % y sont opposés, 11 % se disent indifférents ou sans opinion. Parmi les parents d'élèves, le pourcentage des avis favorables à l'entrée du catéchisme à l'école monte à 64 %. 26 % sont contre.

L'enseignement religieux devrait aussi comprendre le judaïsme pour 63 % des Français et l'islam pour 60 %. A la question : « Comment concevez-vous la laïcité à l'école ? », 66 % des Français répondent que « toutes les religions doivent être enseignées à l'école » et 28 % qu'« aucun enseignement religieux ne doit y avoir lieu ». Les pourcentages sont respectivement de 71 % et 24 % pour les parents d'élèves.

Un sondage IPSOS-RTL-« le Monde » sur la culture religieuse des Français

Un sondage IPSOS portant sur les connaissances religieuses des Français (les fêtes, les personnages de la Bible, le vocabulaire, etc.) sera publié, mardi 4 octobre, par RTL et dans les colonnes du Monde (dans le numéro daté du 5 octobre).

Le Monde SELECTION IMMOBILIERE chaque mercredi (éditions hebdomadaires) Renseignements : 45-55-81-82. Poste 4138

150 من الأهل

DOUL - Garde-mécubles

# Etranger

## Les changements dans les organes dirigeants en Union soviétique

### L'ordre de bataille de M. Gorbatchev

**MOSCOU**  
de notre correspondant

Ce week-end, M. Gorbatchev était partout à la fois. Dans les conversations des Soviétiques, bien sûr. A la « une » naturellement de tous les journaux de Moscou, des Républiques, des villes, des campagnes, du parti, des komsozols ou encore des syndicats. Il était — par message — à la frontière occidentale de l'URSS pour souhaiter le succès au congrès constitutif du Front populaire d'Estonie, et poser ainsi les premiers jalons d'une nouvelle politique des nationalités. Il était aussi à la frontière orientale, à Vladivostok, où il pensait, en saluant un colloque international sur le bassin pacifique, à l'insertion de l'URSS dans cette zone en développement économique accéléré. En en clair et en os, mais posés à plat devant lui, il était enfin à cette session extraordinaire du Soviet suprême qui l'a porté, samedi 1<sup>er</sup> octobre, à la tête de l'Etat.

La veille, il n'avait pas fallu plus de soixante minutes pour mettre à l'écart tout le vicieux garde de la direction du parti et il n'en a fallu que quarante-dix pour réaliser ce cumul des fonctions qui n'avait normalement dû intervenir qu'au printemps prochain. Le vote, comme il se doit dans une chambre d'empereur, a été unanime, mais, à la satisfaction que laissent voir certains des mille cinq cents députés,

au monde qui entourait M. Eltsine, l'ancien premier secrétaire de Moscou éliminé il y a un an pour radicalisme réformateur, au vide, surtout, autour de M. Ligatchev, le chef de file des conservateurs qui avait perdu vendredi le secteur-clé de l'idéologie, on sentait bien que cette intronisation était tout sauf rituelle.

Bref, et dépourvu de toute formule de circonstance, le discours d'acceptation de M. Gorbatchev fut une sorte d'ordre de bataille. « La conception que j'ai de ma tâche est de tout faire pour développer et relever l'autorité des soviets (assemblées élus) et faire d'eux les instruments réels du pouvoir absolu du peuple. » « La reconstruction et le renouveau de notre société sont entrés dans une nouvelle étape (ou) les discussions passionnées, les réunions et les analyses des erreurs passées ne sont plus suffisantes », poursuit-il en expliquant qu'il faut maintenant « des progrès concrets, une véritable amélioration dans tous les domaines, spécialement ceux qui concernent le niveau de vie de la population. » « Les gens, dit-il, comprennent nos problèmes et diffèrent mais demandent des actions plus énergiques et résolues. Le moment est (donc) venu de ne plus attendre de nouvelles instructions d'en haut mais d'appliquer activement et partout les décisions adoptées au niveau des ateliers, des villes et des campagnes (...) ». Ces

décisions, rappelle-t-il alors, ce sont la revalorisation du rôle de l'appareil de l'Etat, le développement de la « glasnost », la libération de l'esprit d'initiative, la fondation d'un Etat socialiste de droit et la modification de la Constitution et des lois électorales sur la base de projets qui seront, indique-t-il, très prochainement publiés.

**Une « fédération d'Etats souverains »**

Le message est clair : le bouleversement de la composition de la direction doit et va s'accompagner d'une accélération du programme de réformes, et ceux qui trahissent les pieds à chacun des échelons subiront le sort des conservateurs de la direction. Après avoir senti, durant sa tournée en Sibérie, à quel point le recul de la peur favorisait l'expression du mécontentement populaire et, par là même l'amplification, après avoir vu durant l'été à quel point la moindre pause laissait croire que les pesanteurs conservatrices auraient raison de tous les mots d'ordre réformateurs, M. Gorbatchev veut briser les choses — comme il vient déjà de le faire avec la réforme de l'appareil du parti.

De ce point de vue, la plus spectaculaire manifestation de cette accélération aura été samedi cette session du Soviet suprême que les vœux de succès que le secrétaire général a fait transmettre par le pre-

mier secrétaire du Parti estonien au congrès de fondation du Front populaire, car cette organisation (*le Monde* du 1<sup>er</sup> octobre) ne se contente pas de réunir l'ensemble, des partisans de la « perestroïka », membres ou non du parti, mais revendique également le changement radical des liens rassemblant, au sein de l'URSS, les quinze Républiques qui la composent.

L'idée est de faire de l'Union soviétique une « fédération d'Etats souverains », tant dans les domaines économique que politique. C'est une idée révolutionnaire, puisque l'URSS est aujourd'hui totalement dirigée depuis Moscou, et avec la volonté délibérée d'effacer les différences nationales pour créer un seul et unique pays — russe avant tout.

De l'Arménie aux Etats baltes en passant par les Républiques musulmanes, on s'aperçoit aujourd'hui que cette volonté d'intégration est un rêve naïf et irréaliste, et M. Gorbatchev — on le savait depuis juin dernier, mais c'est officiellement dit ce message — veut que les idées estoniennes fassent leur chemin, se rodent et s'affinent, car il sait que c'est sur cette question de la décentralisation et des rapports entre les nationalités que se jouera l'avenir de l'empire.

Ce week-end n'était pas seulement celui de la retraite de M. Gromyko.

BERNARD GUETTA.

### Pas de siège au bureau politique pour Vladimir Krioutchkov, nouveau chef du KGB

### Quand la police secrète perd de son poids



Un des résultats du dernier remaniement à Moscou est de réduire le poids politique du KGB, la police secrète. A la différence en effet de son prédécesseur, Viktor Tchabrakov, le nouveau chef de l'institution, M. Vladimir Krioutchkov, n'a obtenu aucun siège au bureau politique du parti, même pas comme suppléant, ce qui est sans précédent depuis les années 70. Il reste simple membre du comité central (auquel il a été élu en 1986), alors que son « concurrent » du ministère de l'intérieur (MVD), M. Vlasov, vient d'être promu suppléant du bureau politique.

Ce changement dans la hiérarchie institutionnelle pourrait refléter une situation de fait : le MVD a été en effet beaucoup plus visible tous ces derniers mois, aussi bien dans les enquêtes sur les grandes affaires de corruption — que le KGB se réservait d'ordinaire — que dans les opérations de maintien de l'ordre, notamment en Transcaucasie.

Après le règne de Beria, qui avait cumulé la direction des deux ministères et siégeait au bureau politique, le KGB avait déjà diminué par Khroutchchev : ses premiers chefs post-staliniens (le général Serov, puis Chelapine et Semitchastny), se contentaient pendant plus de dix ans d'un siège au comité central, jusqu'à ce que l'institution soit réintroduite progressivement au bureau politique avec Andropov,

du suppléant, puis titulaire en 1973. Mais il n'était pas question de faire de même pour le ministre de l'intérieur. Même Nikolai Tchitchevokov, un affidé de Brejnev s'il en fut, resta simple membre du comité central pendant tout son mandat.

Né en 1924, Vladimir Krioutchkov était l'un des plus anciens des six vice-présidents que comptait jusqu'à samedi le comité de la sécurité d'Etat, et sa promotion « court-circuite » les deux premiers vice-présidents de l'organisation, Nikolai Ermkonov et Filipp Bobkov, nommés respectivement en 1984 et 1985. Il a commencé sa carrière à Stalingrad, notamment dans les jeunesses communistes pendant et après la guerre. Juriste de formation (tout comme M. Gorbatchev ou encore M. Loukianov, un autre promu du week-end), il a travaillé dans la procureure de sa région avant de suivre, au début des années 50, les cours de l'Ecole supérieure diplomatique du ministère des affaires étrangères.

Envoyé à Budapest comme diplomate en 1954, il a vécu à l'ambassade hongroise de 1956, sous la direction de l'ambassadeur Iouri Andropov, qui le fit venir peu après à la direction des relations avec les pays socialistes au comité central, dont le futur successeur de Brejnev venait de prendre la direction. Il suivit à nouveau Andropov au KGB en 1967, devenant collaborateur, puis chef (en 1974) de sa première direction principale, celle qui s'occupe de la collecte du renseignement à l'étranger. En 1978, il devint vice-président du KGB avec le grade de général-colonel.

Il est possible, mais non certain, que M. Sergueï V. Krioutchkov, premier secrétaire à l'ambassade d'URSS à Paris, qui fut expulsé de France avec le « groupe des 47 » en avril 1983, soit son fils. Notons encore que M. Vladimir Krioutchkov avait été le plus haut gradé du KGB qui accompagnait M. Gorbatchev à Washington en décembre dernier.

MICHEL TATU.

### Les raisons d'un cumul

**MOSCOU**  
de notre correspondant

En se faisant nommer, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, président du présidium du Soviet suprême, c'est-à-dire chef de l'Etat, M. Gorbatchev n'aura fait qu'anticiper de quelques mois sur une décision déjà prise au début de l'été dernier.

A la fin du mois de juin, la dix-neuvième conférence fédérale du parti avait en effet décidé que les fonctions de premier secrétaire du parti et de chef des exécutifs de l'appareil d'Etat devraient désormais être confondues — c'est-à-dire du secrétaire général et de la présidence de l'Etat jusqu'aux maires et premiers secrétaires de ville. L'adoption de cette réforme avait été explicitement demandée par M. Gorbatchev dans son rapport introductif.

Cette proposition avait d'abord suscité beaucoup d'incompréhension, au premier chef parmi les délégués réformateurs, qui y avaient vu, au contraire, un renforcement des pouvoirs de l'appareil du parti.

M. Gorbatchev avait dû revenir à la tribune pour expliciter ce qu'il avait d'abord souhaité laisser implicite : le fait que, en devenant élu par des responsables désignés par des assemblées élues, le premier secrétaire du parti devenait aussi, et avant tout, susceptible d'être révoqué ou non réélu par ces mêmes assemblées.

Le but de sa réforme était donc non pas de renforcer les pleins pouvoirs de l'appareil du parti, mais, bien au contraire, de soumettre les responsables de cet appareil à un contrôle populaire qu'il souhaitait par ailleurs renforcer en démocratisant les procédures électorales.

Pour ce qui est du secrétaire général, c'est-à-dire de M. Gorbatchev lui-même, cette réforme avait naturellement un autre objectif : celui de le mettre à l'abri d'une révolution de palais au sein du comité central, car si la direction peut destituer un secrétaire général, elle ne peut pas, en revanche, du moins directement, révoquer un président élu.

B. G.

### Réactions favorables à l'Ouest

Le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, a été le premier dirigeant occidental à féliciter M. Gorbatchev pour son nouveau titre de chef de l'Etat, dont elle a espéré qu'il lui facilitera la tâche pour la mise en œuvre de ses réformes. Le chef du gouvernement italien, M. Ciriaco De Mita, sera, pour sa part, le premier des leaders occidentaux à rencontrer le chef du Kremlin investi de ses nouvelles fonctions, puisqu'il se rendra à Moscou à la fin octobre, a-t-on annoncé officiellement à Rome.

L'administration américaine, tout en se gardant de tout commentaire officiel, a enregistré avec satisfaction le renforcement des pouvoirs du secrétaire général de l'URSS. Selon le *New York Times* de lundi 3 octobre, l'événement « mérite d'être bien accueilli en Occident ».

Pour M. Hans-Dietrich Genscher, chef de la diplomatie ouest-allemande, l'Occident doit, « avec clarté et responsabilité, profiter au mieux des possibilités d'un changement profond » qui se trou-

vent dans les décisions prises à Moscou. Le président de la République, M. Richard von Weizsäcker, a adressé un message de félicitations à son nouvel homologue soviétique, tandis que le chancelier Kohl, en visite en Indonésie, demandait prudemment d'analyser la situation de près avant de tirer des conclusions hâtives ».

A Pékin, l'agence Chine nouvelle a estimé que le remaniement de la direction soviétique constituait « le résultat inévitable d'un débat de longue haleine sur les réformes en URSS » et « une étape majeure » dans leur mise en œuvre. Mais, a ajouté l'agence chinoise, « il ne faut pas attendre de miracle de ce remaniement ».

Le président israélien Haim Herzog, le chef de l'Etat syrien Hafez Ali Assad, le président tunisien Ben Ali ont également félicité M. Gorbatchev pour ses nouvelles fonctions, de même que plusieurs dirigeants des pays du bloc socialiste. — (AFP, Reuter, UPI, AP.)

### RFA : ministre-président de Bavière

### M. Franz Josef Strauss est dans un état critique

**BONN**  
de notre correspondant

Le ministre-président de Bavière, M. Franz Josef Strauss, soixante-trois ans, se trouvait lundi 3 octobre entre la vie et la mort dans le service de réanimation de l'hôpital des Frères de la Miséricorde, à Ratisbonne.

Il a été victime d'un accident cardiaque alors qu'il s'apprêtait à saluer le prince Johannes von Thurn und Taxis, qui l'avait invité sur ses terres pour une partie de chasse.

M. Strauss a été immédiatement transporté par hélicoptère vers la ville la plus proche, Ratisbonne. Les médecins du service de réanimation ont, dans la nuit de samedi à dimanche, procédé à une opération à l'abdomen, et formulé alors un pronostic plutôt optimiste, la circulation sanguine se rétablissant lentement.

Dans la journée de dimanche, cependant, l'état de santé du patient, qui n'avait toujours pas repris connaissance, s'aggravait : des complications pulmonaires étaient

apparues, provoquant de sérieuses perturbations dans les fonctions vitales essentielles. Les médecins ont estimé que M. Strauss n'était pas en état d'être transféré dans un hôpital de Munich mieux équipé, si bien que les appareils nécessaires à son traitement ont été transportés par avion vers Ratisbonne. Deux spécialistes bavarois sont venus se joindre à l'équipe médicale de l'hôpital des Frères de la Miséricorde.

Rien, ces derniers jours, n'avait pu laisser supposer cette brusque aggravation de l'état de santé du

ministre-président de Bavière. Son emploi du temps, très chargé comme à l'habitude, n'avait subi aucune modification. On l'avait vu, vendredi, inaugurer à Augsburg une usine travaillant sur le programme spatial Ariane-5, puis fêter jusqu'au-delà de minuit le soixantième anniversaire du président de la Chambre patronale bavaroise. On pouvait simplement noter un penchant inhabituel de M. Strauss pour l'eau minérale, une attitude mise sur le compte du diabète dont il souffrait depuis plusieurs mois.

LUC ROSENZWEIG.

### GRANDE-BRETAGNE : l'ouverture du congrès de Blackpool

### M. Kinnock a été réélu à la tête du Parti travailliste avec 89 % des voix

**BLACKPOOL**  
de notre envoyé spécial

M. Neil Kinnock a été réélu, dimanche 2 octobre, leader du Parti travailliste. Lors de la première journée du congrès de sa formation, réunie à Blackpool, ce qui n'avait dû être qu'une formalité exigée par les statuts s'est transformée en référendum sur la personnalité et la politique du dirigeant du Labour. Le « gauche dure » travailliste avait, en effet, défait M. Kinnock, accusé de dérive droitiste et de compromission avec les valeurs thatcheriennes, en lui opposant un concurrent. Ce dernier, M. Tommy Benn, n'a obtenu que 11 % des voix contre 89 % à M. Kinnock. Le leader travailliste sort donc renforcé de cette compétition, qu'il avait cherché à éviter.

M. Kinnock procède par petits pas et recule même précipitamment à l'occasion, comme il l'a fait, en juin, lorsqu'il est revenu, peu ou prou, à la doctrine du désarmement nucléaire unilatéral de la Grande-Bretagne, après avoir semblé un moment prêt à l'abandonner. Mais son objectif est de rendre aux travaillistes une « culture de gouvernement », en prenant en compte les

changements intervenus dans la société depuis l'arrivée de M<sup>me</sup> Thatcher au pouvoir.

Le leader adjoint du parti, M. Roy Hattersley, n'a recueilli de son côté que 67 % des voix. Il avait en face de lui deux concurrents, MM. John Prescott et Eric Heffer. Le premier, qui critiquait davantage son manque de dynamisme que sa ligne politique, a obtenu 24 % des suffrages. Le second, qui s'était présenté en tandem avec M. Benn, au nom des valeurs socialistes traditionnelles jugées menacées, n'a eu que 9 %. L'événement confirme donc la perte d'influence de la « gauche dure », qui se bat désormais davantage pour témoigner que pour l'emporter.

Le congrès de Blackpool devrait permettre à M. Kinnock de préciser les contours encore flous du « nouveau réalisme » qu'il appelle de ses vœux et qui comporte notamment sa conversion à l'idéal européen. La popularité du Labour a souffert des hésitations et querelles de ces derniers mois : selon un sondage publié dimanche, les conservateurs sont crédités de 44 % d'intentions de vote contre 39 % pour les travaillistes.

DOMINIQUE D'HOMBRES.

### A TRAVERS LE MONDE

#### Liban

#### Un mouvement terroriste annonce la prochaine libération d'un otage

Beyrouth (AFP). — Le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP) a annoncé, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, qu'il allait relâcher un de ses quatre otages « en signe de bonne volonté », et que la libération de trois autres interviendrait si les Etats-Unis couvaient en faveur d'une « détente au Moyen-Orient ».

L'organisation clandestine, qui décida depuis vingt mois trois Américains — MM. Alan Stein, Jesse Turner et Robert Pollih — et un Indien détenant d'une carte de résident permanent aux Etats-Unis, M. Mithileshwar Singh, ne précise pas le nom de l'otage qu'elle va relâcher, ni le date et le lieu de sa libération.

Dans un communiqué manuscrit en arabe, parvenu au bureau d'une agence de presse occidentale à Bey-

#### Yugoslavie

#### Le principe d'une révision constitutionnelle en Serbie est approuvé

La direction de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY) a approuvé son appel, vendredi 30 septembre, aux Serbes qui réclament une révision de la Constitution de 1974, visant à étendre les pouvoirs de la République de Serbie sur les deux provinces autonomes du Kosovo et de la Voïvodine. Depuis le mois de juillet, les manifestations se succèdent pour réclamer la reprise en main dans ces deux provinces qui font partie de la République de Serbie et le départ de leurs responsables, que les Serbes accusent notamment de ne rien faire contre la montée du

#### nationalisme albanais dans le Kosovo. La direction fédérale de la LCY avait jusque-là désapprouvé ces manifestations. Vendredi, cependant, elle a reconnu « le bien-fondé des arguments de la Serbie ». Le chef de la LCY, M. Stipe Suvor, a déclaré que ce problème était « une des principales causes de l'instabilité politique croissante » dans le pays. Cette prise de position est considérée comme une importante victoire pour M. Slobodan Milosevic, numéro un du parti et figure de proue du mouvement nationaliste en Serbie. Selon les observateurs, elle devrait annoncer une série de purges dans les instances dirigeantes des provinces du Kosovo et de Voïvodine. Dès samedi, M. Bosko Kunic, ancien chef de la LCY et représentant du parti (le bureau politique), a démissionné. Défenseur de l'autonomie de cette province, il s'était vigoureusement élevé contre la revendication serbe d'une réforme constitutionnelle visant à la réduire. C'est la seconde démission en une semaine au sein du bureau politique, après celle de M. Franc Setinc, le 26 septembre. — (AFP, Reuter.)

#### IRLANDE DU NORD

#### Un catholique assassiné. — Un catholique a été tué à bout portant par des hommes qui ont fait irruption dans sa maison dans l'ouest de Belfast, le lundi 3 octobre, à 3 heures du matin. Au même moment, quatre enfants et leur grand-mère ont échappé à une fusillade dans leur maison au sud de la ville, a révélé la police. — (AP.)

#### NICARAGUA

Le gouvernement proteste contre l'attribution d'une nouvelle aide à la Contra. — Le gouvernement sandiniste s'est élevé, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, contre l'approbation, la veille, par le Congrès américain, d'une aide humanitaire de 27 millions de dollars à la Contra. Le président Ortega a qualifié la décision des Etats-Unis d'« inadmissible » en indiquant que le thème de l'aide aux rebelles serait au centre des discussions du sommet des chefs d'Etat d'Amérique centrale qui doit avoir lieu le mois prochain au Salvador. Le vote du Congrès américain prévoit que 16,5 millions de dollars d'aide militaire pourraient être débloqués, après un nouveau vote, s'il est avéré que le processus de paix pour la région a échoué. — (AFP.)

**ODOUL** AGENT DE DEMECO  
**Garde-meubles**  
42 08 10 30  
16, rue de l'Atlas-75019 Paris

Faudrait-il  
re instance  
nels

Grand...  
demande...  
le satellite...

### Religions

# Afrique

## ZAIRE

### La rencontre de M. Botha et de M. Mobutu concrétise la percée diplomatique de Pretoria en Afrique noire

Un vaste ballet diplomatique agite le sous-continent africain. On assiste à une série de rencontres entre chefs d'Etat dont la plus spectaculaire a eu lieu, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, à Gbadolite, le village natal du président zairais, M. Mobutu Sese Seko, entre ce dernier et le président sud-africain, M. Pieter Botha. C'est une première dans les relations entre l'Afrique du Sud et ses voisins noirs.

Le même jour, s'est tenu à Franceville au Gabon une réunion tripartite entre les

présidents Omar Bongo (Gabon), Denis Sassou N'Gessou (Congo) et José Eduardo Dos Santos (Angola). Ces discussions étaient centrées sur les moyens d'aboutir à la « réconciliation nationale » dans l'ancienne colonie portugaise et le parti au pouvoir - le MPLA - et le mouvement rebelle de FUNITA.

Ces pourparlers seront suivis, jeudi 6 et vendredi 7 octobre, par un autre sommet à Lusaka, la capitale zambienne. Aux trois

dirigeants déjà cités se joindront M. Mobutu et M. Kenneth Kaunda (Zambie). Le Nigeria, le Mali et la Côte-d'Ivoire enverront également des observateurs. De cette succession de rencontres multilatérales, l'Afrique du Sud est pour l'instant exclue. Cette offensive diplomatique est la prolongation à l'échelle régionale des négociations quadripartites entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, sous l'égide américaine, qui reprendront sans doute la semaine prochaine à Brazzaville.

à laquelle l'Afrique du Sud serait associée. Il faudra encore vaincre bien des résistances, notamment celles de M. Dos Santos et du président zimbabwéen, M. Mugabe.

Pretoria a décidé de jouer la carte africaine plutôt que de se disperser dans de vains efforts du côté de l'Europe et des Etats-Unis, accusés de ne rien comprendre à la mentalité du continent. Les Afrikaners n'ont jamais cessé de se proclamer africains à part entière. Le gouvernement tente en ce moment de faire admettre à ses voisins noirs qu'il est prêt à accepter de faire des rapports cordiaux avec le « grand Satan », d'autant qu'il ne leur est pas possible de faire quoi que ce soit sans lui.

La carte Mobutu est un précieux atout. Le président du Zaïre a-t-il obtenu certaines assurances quant au sort de Nelson Mandela comme le bruit en a couru ? Le ministre sud-africain des affaires étrangères s'est empressé, dès dimanche, dans un communiqué, de faire savoir qu'aucune promesse en ce sens n'avait été faite et qu'il convenait de s'en tenir à la lettre du communiqué commun.

Gbadolite restera dans l'Histoire soit comme une trahison, soit comme une preuve de réalisme et un exemple d'opportunisme. Il est difficile de dire si le courant est passé. Un somptueux déjeuner a clos cette visite. M. Pieter Botha était accompagné de M. Magnus Malan, particulièrement enjoué et le président Botha plutôt tourné vers le ministre de l'Intérieur, M. Bula Mandungu Nyati, qui a l'avantage de parler anglais. Le repas s'est achevé brusquement lorsque le chef de l'Etat sud-africain s'est levé sans attendre le café. L'orange menaçait. Le départ a été précipité, en avance sur l'horaire prévu. Il n'était plus besoin d'en rajouter.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## ALGERIE

### Plusieurs grèves dures traduisent le mécontentement général.

ALGERIE de notre correspondant

Depuis une semaine la grève paralyse la zone industrielle comprise entre Rouiba et Réghaïa, à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Alger. La suppression d'une prime de 100 dinars (1) par enfant allouée aux travailleurs de la Société nationale de véhicules industriels (SNVI, ex-Bertet) est à l'origine d'un conflit social qui s'est étendu rapidement aux autres entreprises.

Un imposant dispositif anti-émeutes a été mis en place. Des centaines d'hommes de CNS (compagnies nationales de sécurité), l'équivalent des CRS français, ont été déployés, casqués, munis de boucliers, afin de barrer l'accès au centre de Rouiba, interdisant du même coup la route de la capitale aux grévistes, qui avaient pourtant décidé d'aller s'y faire entendre. De violents affrontements ont opposé les manifestants aux forces de l'ordre, qui disposaient de canons à eau et de chiens policiers. Plusieurs personnes auraient été blessées. Et la rumeur veut que le wali (préfet) de Boumerdes (ex-Rocher Noir) ait été accueilli à coup de boules par les travailleurs en colère, alors qu'il venait sur les lieux s'enquérir de la situation.

Dimanche 2 octobre, la grève a éclaté dans la matinée au centre des chèques postaux et au centre de tri postal d'Alger-gare, avant de s'étendre au cours de la journée à l'ensemble des PTT. Les fonctionnaires des postes réclament l'application d'un statut spécial prévu par le statut général du travailleur (SGT), sorte de grille des salaires à l'échelle nationale. Mais Alger et sa banlieue n'ont pas le monopole de la tension sociale. Des conflits sont signalés ici et là en province, qui traduisent un mécontentement général de plus en plus sensible.

Au cours de l'été, plusieurs incidents ont éclaté - à l'Est comme à l'Ouest - à cause du manque d'eau. Une pluviométrie trop faible, conjuguée à une structure des réseaux d'adduction encore insuffisante en dépit de grands travaux menés ces dernières années, ont imposé un rationnement de l'eau de plus en plus difficilement accepté.

Les pénuries de denrées de première nécessité, comme la semoule, base de l'alimentation en Algérie, qui fait cruellement défaut en ce moment, le beurre difficile à trouver tout au long de l'année, les tensions - sur d'autres produits aussi divers que les détergents, les ampoules électriques, l'huile, le café, le thé, exacercent les ressentiments des Algériens, qui vivent cette situation comme une éternelle injustice. Dans l'Est, des entrepôts et des camions transportant de la semoule auraient été mis à sac. Des réfrigérateurs fabriqués par l'Entem à Tizi-Ouzou et destinés à l'exportation vers la Libye, alors que la demande intérieure algérienne va croissant, auraient été interceptés et détruits.

La rentrée des classes a été une épreuve pour tous les parents. La pénurie chronique des fournitures scolaires, engendrant une spéculation éhontée sur des produits revendus, bien souvent, en troisième main, a grevé des budgets familiaux déjà mis à mal par la cherté de la vie. La viande peut coûter jusqu'à 200 dinars le kilo et reste, de toute façon, hors de portée de la plupart des bourses dans un pays où le salaire minimum ne dépasse guère 1 200 dinars par mois.

#### Suppression de l'allocation touristique

Le ras-le-bol est partout sensible, et le climat social continue de se crispier au rythme des dernières mesures impopulaires que les autorités prennent sans toutefois les annoncer officiellement. Ainsi, l'allocation touristique servie en devises aux Algériens qui voyagent à l'étranger est-elle supprimée à compter de dimanche et jusqu'à nouvel ordre. Les banques ont été informées de cette décision par télex, jeudi 29 septembre en fin de matinée. Initialement accordée une fois par an, cette mesure avait été modifiée, peu après le début de la dégringolade des prix du baril de pétrole brut, en mars 1986. Elle n'était plus accordée qu'une année sur deux, pour les Algériens majeurs, puis très rapidement une année sur quatre.

La situation économique de l'Algérie n'a jamais été aussi noire. Elle doit faire face à des échéances considérables avec des recettes en constante diminution. Tous les moyens sont bons pour économiser les devises, et le discours - canon - du président Chadli (Le Monde du 21 septembre) l'a rappelé sans détour. Mais les citoyens algériens ont durement apprécié la prestation du chef de l'Etat. Ils ressentent ces mesures comme une profonde injustice et désignent volontiers les classes dirigeantes comme seules responsables des malheurs de la nation.

FREDERIC FRITSCHER.

(1) Un dinar algérien équivaut plus ou moins à un franc français.



on est allé au fond des choses... Ce dernier a accepté une invitation à se rendre en Afrique du Sud car « il n'est plus effrayé d'avoir des contacts avec ce pays ». Je comprends, a-t-il souligné, le changement et la transition qui se produisent actuellement en Afrique du Sud. Nous sommes tous dans le même bateau », a-t-il conclu.

Aucune indication n'a été donnée sur la possibilité d'établir des liens plus solides entre les deux pays en ouvrant par exemple des délégations commerciales dans les capitales respectives. Ainsi que l'a fait remarquer M. Botha, « il faut procéder de façon graduelle, ne pas précipiter les choses, faire comprendre que l'Afrique du Sud ne peut être exclue du sous-continent ». Il est convaincu qu'à la longue des relations commerciales seront établies.

Ce n'est un secret pour personne que les produits sud-africains sont vendus dans la province du Shaba au sud du Zaïre et que le cuivre de cette région est exporté notamment

par le port de Durban. Les camions sud-africains sillonnent les routes de l'Afrique australe jusqu'à Lubumbashi, voire plus au nord.

Cette rencontre peut donc apparaître comme un début, la concrétisation de l'offensive de Pretoria vers ses voisins noirs. En moins d'un mois, le président Botha a rencontré trois chefs d'Etat africains en dehors des frontières de son pays. Le 12 septembre, M. Joaquim Chissano au Mozambique. Le lendemain, M. Kamuzu Hastings Banda du Malawi, et, le 1<sup>er</sup> octobre, M. Mobutu.

M. Pieter Botha s'est encore rendu, à la fin de la semaine dernière, à Bangui, en République centrafricaine, et des émissaires du ministre sud-africain des affaires étrangères ont effectué récemment de fréquents allers et retours à Abidjan.

Le président Botha ne cache pas que « la prochaine étape » de ce rapprochement pourrait être une conférence régionale, toujours sur la paix,

## Proche-Orient

### ISRAËL

#### Incidents à Jérusalem à la veille de la « Journée de la Torah »

JÉRUSALEM de notre correspondant

Jérusalem célébrait, le lundi 3 octobre, la « Journée de la Torah » qui marque la fin de la période du Nouvel An juif. C'est véritablement le début de la nouvelle année, et la préparation de ce moment de fête et de recueillement fut dans la capitale, à l'image de l'année écoulée, ponctuée d'incidents.

Dimanche matin, une très faible charge, dissimulée dans un pain, a explosé à la hauteur d'une épicerie. Explosion sans gravité qui n'a provoqué que quelques égratignures et dont la police ignore l'origine. Elle serait presque passée inaperçue si elle n'avait eu lieu dans un endroit éminemment sensible : le quartier de Mea Shearim, bastion des juifs ultra-orthodoxes. Au même moment, une autre charge guère plus importante - presque un pétard - sautait dans le quartier juif de la vieille ville - terrain sensible là aussi.

Quelques heures plus tard, dans la principale artère commerçante du secteur arabe, la rue Salaheddin, la vitrine d'une banque israélienne fut brisée par des jets de pierres. En contrebas, dans le village palestinien de Silwan, au pied de la vieille ville, jeunes manifestants et policiers échangeaient des pierres et des grenades lacrymogènes.

Il ne s'est agi que d'incidents mineurs, localisés, qui ont à peine troublé cet après-midi consacré à la préparation de la « Journée de la Torah ». Mais voilà près de trois semaines que, chaque nuit ou presque, des accrochages ont lieu dans les villages arabes entourant Jérusalem. Et leur répétition façonne un climat nouveau dans la capitale, qu'accompagne la poursuite des affrontements en Cisjordanie et à Gaza : une trentaine de blessés par balles ce week-end, la ville de Hébron quasi bloquée par l'armée après les violents incidents de vendredi.

Passée la « Journée de la Torah », Israël entre en campagne électorale avec prestations quotidiennes des partis politiques à la télévision. La bataille pour le scrutin législatif du 1<sup>er</sup> novembre s'annonce épre. Les premières escarmouches, peu amènes, sont déjà agrémentées d'un léger frottement de scandale politico-policiers. Ce week-end, le très sérieux quotidien Haaretz affirmait que trois anciens agents des services secrets recrutés par les travailleurs pour assurer leur service d'ordre avaient espionné les quartiers généraux du Likoud. On ne parle pas encore de « Likoud Gate », et le Parti travailliste a catégoriquement démenti, mais le ton est donné.

ALAIN FRACHON.

### La recherche d'un règlement dans le Golfe

#### Léger optimisme à l'ONU après le face-à-face irano-irakien

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

« Je ne parlerai pas, et si mon collègue iranien décide de commenter nos discussions à sa façon, je me réserve le droit d'en faire autant. » Ton sec, visage grave, le ministre irakien des Affaires étrangères, M. Tarek Aziz, a quitté, au soir du samedi 1<sup>er</sup> octobre, le siège des Nations unies sans donner la moindre indication sur le contenu de la première et longue séance de travail - trois heures - avec le ministre iranien, M. Ali Akbar Velayati. La gravité de son expression donnait à penser que plus rien n'allait entre les belligérants. Sortant à son tour quelques minutes plus tard, M. Velayati regarda serena, à quelque pas rassuré les journalistes en affirmant que « la première partie de la négociation new-yorkaise était achevée » et que la « deuxième commencerait lundi ».

« Nous sommes venus à New York pour obtenir l'application du premier paragraphe de la résolution 598, et pour avancer dans l'étude des autres paragraphes », a-t-il ajouté avant de s'enquiffrer dans sa limousine.

Utile indication. En effet, M. Velayati a confirmé que les discussions tourneront autour de l'un des aspects les plus difficiles des efforts de paix, à savoir le retrait des troupes sur les frontières internationales reconnues. Contenu dans le premier paragraphe de la résolution, cette disposition n'a pas été appliquée en même temps que l'arrêt des combats (le 20 août 1988). Or le cessez-le-feu est inter-

venu à l'avantage des Irakiens, qui occupent une petite partie du territoire iranien. Afin de faire pression sur leurs ennemis, les dirigeants de Téhéran ont choisi d'agir là où leur avantage reste grand, c'est-à-dire dans les eaux internationales du Golfe, où la fouille de navires commerciaux irakiens et arabes. Les Etats arabes riverains, appuyés par les grandes puissances, demandent à l'Irak de se montrer souple dans la négociation.

#### « Meilleures dispositions » de Bagdad

De son côté, Bagdad ne voit que sa précieuse voie d'eau, le Chatt-el-Arab, obstruée par des éaves et inutilisable en raison de la menace que représente la proximité des canons iraniens. Lorsque les premières négociations, tenues à Genève du 25 août au 13 septembre, furent interrompues, Bagdad exigeait le début immédiat du dragage et la conclusion d'un accord sur la liberté de navigation sur la voie d'eau.

La logique voudrait que l'Iran échange l'abandon des menaces sur la navigation dans le Golfe contre un retrait de l'armée irakienne. Or Bagdad ne saurait se dessaisir de l'énorme avantage qu'il tient en occupant des territoires iraniens sans obtenir une contrepartie substantielle sous la forme d'une quelconque garantie relative à la réouverture du Chatt-el-Arab.

Bien qu'une chape de plomb impénétrable recouvre les négocia-

tions, les indications obtenues font état d'une atmosphère constructive lors des discussions menées sur le mode de « proximité », c'est-à-dire que les délégations ennemies, après un bref face-à-face formel, destiné surtout aux photographes, se tiennent dans des pièces séparées, alors que le secrétaire général de l'ONU convoie les messages des uns vers les autres. Tous ceux qui ont rencontré les ministres ennemis à New York affirment que « l'Irak manifeste de meilleures dispositions qu'à la fin de la négociation à Genève », où M. Tarek Aziz formulait des exigences notoirement inapplicables.

Quant à l'Iran, sa délégation a tout intérêt à se montrer souple lors des contacts menés à New-York. M. Velayati souhaite, en effet, persuader les Irakiens que le siège de l'ONU est un endroit plus propice au succès que Genève, en raison de la présence permanente du très patient M. Perez de Cuellar.

CHARLES LESCAUT.

« Mondes en devenir » L'ABSORPTION DU CAPITAL AU CAMEROUN (1985-1986) Claude NJONGANG Préface de Patrick GULLAUMONT 13,5 x 20 cm - 204 p. - 100 F Berger-Levrault 5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

#### « Dans le même bateau »

L'aboutissement de deux ans de tractations est à l'origine de ce rapprochement surprenant dont M. Pieter Botha est le principal artisan. Certes, la poignée de main a été donnée à 1 000 kilomètres de Kinshasa, la capitale, dans ce village de trente-sept mille habitants perdu au nord-est de l'immenité zairaise, aux confins de l'équateur. Le président Botha ne fait pas le difficile : « Je comprends pourquoi j'ai été invité ici à Gbadolite, c'est très jolii ».

Le Guide suprême de la nation, M. Mobutu Sese Seko n'a pas lésiné sur les moyens pour sortir de sa torpente tropicale son village natal où les huttes en terre battue côtoient les immeubles en béton. Mais les autorités ont donné un profil bas à la venue de ce « chef blanc » pas comme les autres. Pas de drapeau sud-africain, pas d'hymne national, ni de chants et de danses. « La garde présidentielle, la fanfare, c'est parce que notre président est là, fait remarquer un officiel, pas à cause de l'autre ». « Cette visite n'est pas officielle », insiste-t-il.

En ce qui concerne ce dernier point, le texte indique que le Zaïre a demandé que les condamnés soient tous libérés et que « la réponse flexible de M. Botha à propos de Nelson Mandela a encouragé M. Mobutu ». Le cas des « six » sera examiné après épuisement de la procédure judiciaire en cours.

« Un tour d'horizon complet, selon M. Mobutu, au cours duquel,

(Publicité) LIBAN : ETAT DE MANQUE 45 ans après son indépendance, le premier républicain du monde arabe a perdu le plus grand des éléments de son souveraineté. Où en sont l'économie, la législation, les services publics, le diplôme, l'éducation nationale, le budget ? Liban en perspectives. Dans le numéro d'octobre d'Arabica en kiosques et en librairie 78, rue Joffroy, 75017 Paris. Tél. : 46-22-34-14.

سوزا من الأصل



**Offre exceptionnelle**  
**Salon de l'Auto:**  
**voiture 205,**  
**voiture 309**  
 en livraison immédiate \*  
 avec l'intérieur en CUIR  
**GRATUIT**  
 du 1<sup>er</sup> au 31 octobre



**NEUBAUER**  
 PEUGEOT

\* En fonction des options choisies.

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21  
 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

Minitel 36-15 code NEUBAUER

**IEP PARIS**

**LE 3 OCTOBRE**  
**LES ADMISSIONS**

**GRANDES ÉCOLES**  
**36.15 LEMONDE**

**Le Monde**

**PLANTU**

La sélection  
 de ses meilleurs dessins

**L'ALBUM 88**  
 176 PAGES-250 DESSINS



**Le Monde**  
**PLANTU**  
**OVERTURE**  
**EN BOMOL**

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

**BON DE COMMANDE PLANTU**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
 Localité \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

FRANCE (frais de port inclus) Nbre ex. \_\_\_\_\_ x 50 F = \_\_\_\_\_  
 ÉTRANGER - DOM-TOM (frais de port inclus) Nbre ex. \_\_\_\_\_ x 55 F = \_\_\_\_\_

LM 6 COMMANDE ET RÉGLEMENT A RENVoyer A :

**Le Monde**  
 SERVICE DE LA VENTE AU NUMÉRO  
 7, RUE DES ITALIENS  
 75009 PARIS (FRANCE)

## Amériques

# Un entretien avec le général Noriega

« Les Etats-Unis ont commis une erreur en nous agressant », nous déclare l'homme fort du Panama



PANAMA  
 de notre envoyé spécial

« Il semble que Panama et le général Noriega soient des thèmes de la campagne présidentielle américaine ?

« Il semble que oui, en effet, mais je ne peux seulement vous dire que je n'y suis personnellement pour rien. Choisir des thèmes de diversion pour détourner les électeurs de leurs véritables préoccupations est une méthode classique des politiciens aux Etats-Unis et ailleurs...

« Mais la lutte contre la drogue est justement le souci numéro un de la société américaine. Tous les sondages le prouvent.

« En fait, c'est un problème mondial, mais plus encore aux Etats-Unis car c'est le premier pays consommateur du monde. De là sans doute les accusations de trafic de drogue contre certains pays et contre certains dirigeants, en particulier à Panama. Mais c'est une optique fautive. Panama n'a cessé de collaborer avec toutes les organisations de répression du trafic de drogue. C'est facile à vérifier. Il suffit de consulter leurs archives. A Panama, la DEA (1) a un bureau particulièrement important et, en ce moment même, nous participons à une opération conjointe de lutte contre le trafic de drogue dans toute l'Amérique centrale.

« Comment alors expliquez-vous les graves accusations portées contre vous ? Et les procès de Miami ?

« Ce n'est pas nouveau. Quand un dirigeant n'est pas docile face aux exigences des Etats-Unis, on lui lance ce type

de poursuites. Au moment où la campagne électorale américaine arrive dans sa dernière phase, les relations entre les Etats-Unis et Panama continuent d'alimenter le débat entre MM. Dukakis et Bush. Les relations que le candidat républicain a pu entretenir avec l'homme fort de Panama restent au centre de la controverse après que le porte-parole de M. Bush a reconnu que le vice-président avait rencontré le général Noriega en décembre 1983, et en 1976 alors qu'il dirigeait la CIA.

Selon le *New-York Times* du 28 septembre, M. Bush aurait cependant été averti d'activités suspectes au profit de Cuba concernant le général Noriega en 1976, mais aurait refusé d'exposer au grand jour la duplicité de celui-ci. L'ancien directeur de l'agence de renseignement américaine du temps du président Carter, M. Stansfield Turner, qui prétend avoir éliminé l'homme fort de Panama de la liste des agents de la centrale, a pour sa part affirmé le vendredi 30 septembre sur les réseaux de télévision CBS et NBC, que M. Bush avait rétabli le général panaméen comme agent de la CIA après une rencontre en 1981. Dans l'ancienne base américaine de Fuerte Amador, où il se retire pour travailler et recevoir, le général Noriega évoque ces relations tumultueuses avec le « grand voisin ».

d'accusation dans les jambes... Il s'agit de le contraindre à céder. Ce n'est pas vraiment nouveau. Torrijos aussi a été accusé de trafic de drogue. Et son frère a même été traité en justice. Alors je ne suis pas troublé. Simplement j'ai choisi des avocats qui suivent cette affaire.

« Mais vous avez négocié directement avec Washington un éventuel abandon des poursuites judiciaires si vous acceptiez de quitter Panama. C'est vrai ?

« Plus exactement ce sont les termes du marché tel qu'il a été présenté par les émissaires de Washington, ça c'est vrai. Mais ces entretiens ont échoué parce qu'on ne peut pas jouer avec la dignité des hommes et des peuples. Les dirigeants d'un pays, quel qu'il soit, ne peuvent pas céder au chant.

« Pensez-vous avoir remporté une victoire ?

« Je ne sais pas. Mais si j'en crois les commentaires de la presse internationale, il apparaît que les Etats-Unis ont commis une erreur en agressant Panama à tous les niveaux : économique, psychologique, moral. C'est une lourde erreur et une injustice à dénoncer par tous les hommes de bons sens.

### Les relations avec George Bush

« Vous suivez la campagne présidentielle américaine de très près ?

« Comme tout le monde...

« Mais vous avez une préférence ? Bush ou Dukakis ?

« Je ne veux pas intervenir dans cette campagne, même pas à titre strictement personnel. On entend dire parfois que les démocrates sont plus libéraux que les républicains en politique étrangère. C'est ce qu'on dit. Mais il y a aussi, je crois, un dénominateur commun : les considérations militaires pour les Américains l'emportent toujours sur les questions diplomatiques. Nous sommes bien placés pour le savoir, ici, à Panama en raison de la situation stratégique de notre pays.

« Pendant douze ans vous avez été à la tête des services de renseignements de Panama, le célèbre G 2. Avez-vous eu à cette époque-là des relations particulières avec Bush, alors directeur de la CIA ?

« Non, non, pas du tout. Les coordinations entre services de renseignements ou de contre-espionnage ne se font pas entre les personnes mais entre les organismes. C'est l'agence qui traite. Et d'ailleurs nous ne traitons pas seulement avec les Etats-Unis mais avec tous les pays souhaitant une coordination au niveau de la sécurité nationale.

« On vous accuse d'avoir joué le double et même le triple jeu, donnant des informations à tout le monde, aux Américains mais aussi aux Cubains, aux sandinistes, aux Salvadoriens ?

« Ceux qui disent cela sont infantiles ou ignorants. Aucun pays au monde ne donne d'informations réelles à un autre. Les Etats-Unis moins que quiconque. Même chose pour les Russes, les Cubains ou les sandinistes. Aucune nation n'est disposée à

transmettre des données pouvant affecter sa sécurité. En fait, les grandes puissances n'ont pas besoin de faire appel à Panama, trop petit et modeste pour entrer dans cette guerre des galaxies.

« On a l'impression que Cuba et le Nicaragua sont aujourd'hui les meilleurs alliés de Panama ?

« C'est seulement une impression. Avec l'Europe il n'y a rien de changé. Les pressions américaines ont eu des effets en ce qui concerne nos relations avec l'Amérique latine, c'est vrai, mais rien de changé non plus avec Cuba et le Nicaragua depuis que Torrijos a décidé de renouer des relations normales avec La Havane et depuis que nous-mêmes maintenons des relations avec le gouvernement de Managua.

« Panama a participé activement avec d'autres pays de la région à la recherche d'une solution politique aux conflits en Amérique centrale. Rien de plus, rien de moins. Mais, c'est vrai aussi que mon refus d'accorder une aide à la Contra dans sa lutte contre les sandinistes a déclenché à Washington la préparation de l'offensive américaine contre Panama (...). Voilà la raison essentielle de l'hostilité nouvelle des Etats-Unis contre nous. Le contre-amiral Poindexter est venu ici pour plaider son dossier, pour menacer, avec la seule argumentation du plus fort contre le plus faible. Nous savons aujourd'hui, après les péripéties de l'Iran-gate, que nous aurions été compromis dans ce scandale si nous avions dit oui. Mais nous avons dit non. Et nous payons encore ce non.

« On dit que le général Noriega a un dossier qui lui permettrait de mettre dans l'embarras Bush pendant sa campagne ?

« Encore une fois je ne veux pas intervenir dans la campagne présidentielle américaine, ni d'ailleurs d'aucun autre pays. Eux ne se gênent pas pour se mêler de nos affaires. Mais nous voulons donner le bon exemple. Face à l'offensive américaine, nous devons tenir le coup, non seulement jusqu'à l'élection présidentielle de novembre aux Etats-Unis, mais bien au-delà, jusqu'en 1999, parce que les incidents et les provocations vont continuer jusqu'à cette date, jusqu'au transfert complet de la souveraineté de Panama sur la zone prévue par les accords Torrijos-Carter de 1977.

### Une presse libre

« Pensez-vous être candidat à la présidence aux élections de mai 1989 ?

« Comme tout citoyen panaméen je peux être candidat à la présidence. Mais, dans cette hypothèse, je devrais alors quitter le commandement de la force de défense six mois avant les élections, aux termes actuels de la Constitution. Mais je n'ai pas encore pris ma décision.

« La presse d'opposition est totalement interdite. On ne peut imaginer des élections générales sans une presse libre. Quand allez-vous restaurer cette liberté ?

« C'est prévu, bien sûr. Cela fait partie des plans du président Solís, qui a affirmé qu'un dialo-

gue doit s'instaurer sur ce thème avec l'opposition. Mais on ne peut pas non plus accepter que Panama soit le seul pays au monde où l'on ne contrôle pas les excès de la presse. Les journaux panaméens ressemblent à des pamphlets où l'on ne cesse de s'insulter d'un bord à l'autre. Cela n'est pas admissible. Malheureusement, jusqu'à présent l'opposition n'a pas accepté le dialogue parce que les Etats-Unis, dans la coulisse, l'incitent à refuser.

### Les milices civiles armées

« L'opposition dénonce aussi et redoute la multiplication de milices civiles armées à Panama et dans tout le pays.

« Ces milices, qui portent le nom de Bataillons de dignité, sont une réponse à la menace d'interventions étrangères. Il n'est pas question qu'elles soient impliquées dans des affrontements avec notre population. Elles doivent seulement renforcer la capacité de riposte des forces armées. Elles sont effectivement dotées d'armes mais nous ne sommes pas irresponsables. Nous savons à qui nous remettons les armes et nous les contrôlons. Les officiers de la force de défense encadrent les milices et supervisent totalement leur entraînement et leurs actions. Il n'y a aucun risque de débordement.

« Les Américains ont voulu nous toucher au cœur. Ils ont voulu abattre le prestige international de Panama, faire tomber le centre financier de Panama en nous présentant comme un pays détruit, dilué, sans ressort et sans forces, sans crédit et sans investissements étrangers. Ils n'ont pas réussi. Notre situation économique est certes préoccupante et les sanctions américaines ne peuvent que l'aggraver davantage. Nous faisons face. Nous cherchons des formules et des mécanismes pour surmonter cette crise qui s'inscrit aussi dans le contexte de la crise mondiale.

« Les Américains veulent encore se maintenir à Panama au-delà de 1999, en dépit de la lettre et de l'esprit des traités Torrijos-Carter. Ils veulent surtout maintenir des bases militaires à Panama, et certains, aux Etats-Unis, réclament déjà ouvertement la révocation pure et simple des traités de 1977. J'ai dit et je répète que les Américains feraient mieux de me supporter encore quelque temps car les jeunes officiers qui viennent après moi sont encore plus nationalistes que ceux de ma génération. Plus impatients, plus déterminés, moins décidés à d'éventuelles concessions, ces jeunes officiers seront au commandement quand la relève complète se fera sur le canal.

Propos recueillis par  
 MARCEL NIEDERANG.

(1) L'office américain de lutte contre le trafic de drogue.

**Le Monde**

**SÉLECTION IMMOBILIÈRE**

chaque mercredi  
 (éditions datées jeudi)

Renseignements : 45-55-91-82.  
 Poste 4138

سكوا من الأصيل









Culture

CALENDRIER

Classique

Un opéra de Koenig à Strasbourg. - La Marche de Radetzky est un superbe roman de Viennois Joseph Roth. René Koenig l'a mis en musique. Pierre Barrat en scène, Luca Pfaff dirige.

Les 4, 7, 8 et 11 octobre, Opéra du Rhin, Strasbourg. Tél. : 16/88-36-17-15.

Karajan et sa Philharmonie. - Absent de la tribune depuis qu'il n'est plus le patron du Festival de Salzbourg, Karajan recommence à diriger malgré sa très mauvaise santé. Comme garantie, rien que pour retrouver, dans Brahms et Schoenberg, la sonorité de la Philharmonie de Berlin.

Woodward et Taylor, même combat. - Ce serait un duo d'enfer s'ils jouaient ensemble (le Festival d'automne promet que ce sera pour l'an prochain). Woodward, qui aime à égalité Bach et Xenakis, préfère cette fois Cecil Taylor, «instello» du piano jazz.

Le Trio à cordes de Paris, le pianiste Dominique Merlet, le soprano Aris Christofelis pour une soirée de solidarité destinée à financer la reconstruction de la ville de Kalamata, détruite à 70 % par un tremblement de terre il y a tout juste deux ans. Au programme : Schumann, Fauré, Porpora et Ikhoor, de Xenakis.

Le Trio à cordes de Paris, le pianiste Dominique Merlet, le soprano Aris Christofelis pour une soirée de solidarité destinée à financer la reconstruction de la ville de Kalamata, détruite à 70 % par un tremblement de terre il y a tout juste deux ans. Au programme : Schumann, Fauré, Porpora et Ikhoor, de Xenakis.

Gala Richard Strauss. - Tenu de soirée pour ce premier gala de la Fondation Richard-Strauss, présidé par Elisabeth Schwarzkopf, chanté par Felicity Lott (un air de Capriccio), l'Orchestre national est dirigé par Georges Frétre.

Geoffrey Maage joue Sorabji. - Création française d'une œuvre presque impossible à jouer, l'Opus clavicembalisticum, par un pianiste australien qui - la robustesse de ses doigts aidant - en a l'exclusivité. L'énigme du Festival d'automne.

Week-ends à Ambromy. - En neuf ans d'existence, le Festival de l'abbaye d'Ambromy, dans l'Ain (au sud-est de Bourg-en-Bresse), s'est acquis une solide réputation régionale; mais tout finit par se savoir et, pour les quatre week-ends qu'il organise - concerts le samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h 30 - on commence à venir de beaucoup plus loin.

Demain Festival de la chanson française : éclatisme. - Pour sa seconde édition, le Festival de la chanson française du Val-de-Marne présente des jeunes artistes, des groupes rock et des têtes d'affiche: Hubert-Félix Thiéfaine, Michel Jonasz, Yves Duteil, Guy Béart, Jules Beaucaire, Nino Ferrer, Léo Ferré, Juliette Gréco, Serge Reggiani, Mama Béa, etc.

Zaire : percussion et musique traditionnelle. - Trente danseurs, chanteurs et musiciens zairiens interprètent danses masquées et musiques traditionnelles. Participent au spectacle les groupes Fende, Hamba, Bambunda.

New Generation. - Le club le plus branché de la rue des Lombards aligne Eric Lohrer, Dave Liebman, Richie Beirach, Ron Mac Chure, Billy Hart, Louis Winsberg, le Footprint Quintet et quelques autres moins connus, sous la rubrique : The New Jazz Generation. D'après les disques et ce que l'on connaît, on ne saurait dire exactement s'ils sont très «new» mais, pour jouer bien, ils jouent bien. Autre certitude : rien à voir avec la

génération immédiatement précédente; donc à suivre.

Ray Brown. - Le bassiste le plus classique, le plus rond et le plus musicien que l'on puisse entendre en club. Un monument.

Ray Brown. - Le bassiste le plus classique, le plus rond et le plus musicien que l'on puisse entendre en club. Un monument.

Ray Brown. - Le bassiste le plus classique, le plus rond et le plus musicien que l'on puisse entendre en club. Un monument.

Ray Brown. - Le bassiste le plus classique, le plus rond et le plus musicien que l'on puisse entendre en club. Un monument.

Ray Brown. - Le bassiste le plus classique, le plus rond et le plus musicien que l'on puisse entendre en club. Un monument.

Ray Brown. - Le bassiste le plus classique, le plus rond et le plus musicien que l'on puisse entendre en club. Un monument.

DISQUES

L'actualité en CD

Flambées symphoniques

Nouveautés ? Réédition ? Il faut souvent de bons yeux pour le deviner à la lecture d'une pochette de CD. déchiffrer la pochette d'un CD. Il n'y a pas que du mauvais dans ces ambiguïtés. Ainsi écoute-t-on dans les mêmes dispositions, sans a-priori d'archivistes ou d'inconditionnels du dernier-né, des disques fabriqués il y a trente ans ou hier. Que le meilleur gagne.

Tout jeunes, les enregistrements sous la direction de Riccardo Chailly de la Première symphonie de Brahms (avec le Concertgebouw d'Amsterdam) et de la Première de Bruckner (avec le Radio Symphonique de Berlin) ont quelques chances d'être mort-nés : pas la peine d'enregistrer Bruckner si c'est pour écouler l'originalité de son orchestration et de son lyrisme; pas besoin d'un Brahms lourd et académique, surtout à la tête d'un si bel orchestre qui, sur ce terrain, n'a plus rien à prouver.

Le Sacre, tel que Chailly l'a récemment dirigé à Amsterdam, voit peut-être le disque que l'on attendait d'un jeune chef en mal d'image de marque (Decca).

A propos de Sacre, le ballet de Stravinski reparait, décongestionné, feu couvant sous une cendre affinée, dans l'excitation qu'en donnait à Londres, il y a seize ans, Bernstein et son orchestre de l'époque, le Philharmonique de New-York.

Que Bernstein fête cette année ses soixante-dix ans, personne ne saurait l'ignorer (le gala parisien, au profit de l'American Center, est prévu pour le 14 octobre aux Champs-Élysées).

Ce qu'il fit pour la musique de son siècle après 1959, comme successeur de Mitropoulos à la

tête de l'orchestre new-yorkais, on l'aurait peut-être un peu oublié sans cette livraison de quatre CD. Outre ce Sacre apollinien, au-delà de toute violence, le Concerto pour orchestre et la Musique pour cordes, percussion et célesta de Bartok, la Troisième symphonie («Expansive») et la Cinquième de Nielsen, et deux symphonies de Chostakovitch, la Neuvième et la Cinquième, Cinquième dont le large est peut-être ce qu'il y a de plus beau dans ce bouquet.

La grille Bernstein ? Distinction (ses Mozart I), vitalité (ses Mehlert) et une intrépidité rythmique quasi bouhézienne, toutes qualités réunies ici (CBS).

Du rythme encore, vraie dynamique, dans la Symphonie «Héroïque» que Brüggem a enregistré avec son Orchestre du dix-huitième siècle sur instruments anciens. Allegro «con brio»: c'est en effet ce que Beethoven a indiqué.

Le tempo du premier mouvement égale exactement celui de Toscanini pour devenir, comme chez l'Italien, lentissime dans la marche funèbre, encore assemblée par la sonorité plaintive et fignolée des cordes en boyaux, sur fond de contrabasses qui grommelent à demi-ton plus bas que dans les enregistrements modernes.

Tant de puissance rentrée sous la légèreté du scherzo ! Tant de rires dans la bouillade qui précède les variations ! Tant de virtuosité audible dans les pupitres du fond (flûtes, percussions) ! En somme, tout le plaisir de Beethoven en première audition (Philips).

A. R.

Un agenda lyrique européen

C'est le cadeau rêvé. A quel prix qu'il ne faut pas attendre, pour se l'offrir, les fêtes de fin d'année. Edité (superbelement) par la maison Beba, Europe-Lyrica 1988-1989, le premier agenda lyrique européen, ouvre son semainier en septembre. S'il s'agit d'un agenda traditionnel (mais rédigé en latin, vocation européenne oblige), ce beau volume réclame de votre part, est aussi une source incomparable d'informations pour les mélomanes: sous chaque journée sont indiquées les nouvelles productions montées à cette date, où que ce soit en Europe. L'annexe comprend, répertoriée par villes, l'ensemble de ces productions classées chronologiquement, leurs distributions complètes, ainsi que les adresses et téléphones des bureaux de réservation. Soit les programmes intégraux des quarante-deux plus grandes scènes européennes, sans oublier les renseignements téléphoniques des principaux aéroports ou gares, ni même un planisphère des fuseaux horaires.

A. R. Europe-Lyrica, 250 F. Editions Beba, 66, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris. Tél. : 42-36-04-70.

Advertisement for AUBERVILLIERS GROUPE TSE LES MEFAITS DU THEATRE ROGER JENDLY. Includes text about the theatre group and contact information.

SORTIE LE MERCREDI 5 OCTOBRE CATHERINE DENEUVE GERARD DEPARDIEU

Large advertisement for the film 'DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE' by François Dupeyron. Includes the title in large letters and production credits.

Vertical text on the left margin, including 'croisé de ténors' and 'NOTES'.

Vertical text on the right margin, including 'du n-p-par', 'cier : la leur am-our', 'pé-ve. des us la nes tte hii ta-ep- me re-iar-ite : à me des us, da-ta-la let-tes nrs no-ré-ur-u ait

# Spectacles

## théâtre

**LES SPECTACLES NOUVEAUX**

**LE NAUFRAGE.** Salle Gaveau (45-63-30-30), 19 h.

**ONCLE VANIA** (en langue russe, loc. d'écoulement). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-91-15), dans le cadre du Festival d'automne (47-27-81-15).

**LE GRAND INVITÉ.** Marny (42-78-03-53), 20 h 30.

**Ballets**

**MAISON DES CULTURES DU MONDE** (45-44-41-42). Zaire 20 h 30. Trois danseuses, chanteuses et musiciennes.

**Classique**

**TRIO HENRY.** 21 h. Yves Henry (piano), Gilles Henry (violin), Antoine Ladrone (cello). Œuvres de Beethoven. Dans le cadre du Festival de musique de chambre de Paris.

**ÉCLISE SAINT-ROCH** (42-61-93-26). Orchestre français d'Oratorio. 20 h 30. Dir. Jean-Pierre Lorté, G. Tourton (trp), J. Penatoza, P. Barouan (ténors), C. Loré (baryton). Chœur du Festival Magnifique de Paray-le-Monial, Les Chœurs.

**ÉCLISE SUÉDOISE** (47-63-70-33). 20 h 30. Carl-Axel Dominique (piano). « Catalogue d'oiseaux ». « Vingt regards sur l'Enfant Jésus ». « Entrée libre ».

## Lundi 3 octobre

paix, 9 (47-70-33-88); Miramar, 14 (43-20-89-52).

**BORIS GODOUNOV** (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 9 (43-37-57-47).

**CHOCOLAT** (Fr.) : Clichy, 6 (46-33-10-82).

**COLORS** (\*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8 (45-63-16-16); v.f. : UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41); Paris Ciné 1, 10 (47-70-21-71).

**LA COMMISSAIRE** (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1\* (42-33-42-26); Roffles Médias Logos, 5 (43-54-42-34); Cosmos, 6 (45-44-28-80); Le Triomphe, 8 (45-62-45-76); L'Entrepre, 14 (43-43-41-63).

**LE COMPLOT** (Fr., v.o.) : Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-53-74); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 14 (43-59-19-08); Trois Parisiens, 14 (43-20-30-19); v.f. : George V, 8 (45-62-41-46); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27).

**CRY FREEDOM** (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8 (45-62-45-76).

**DE BRUIT ET DE FUREUR** (\*\*) (Fr.) : Épée de Bois, 9 (43-37-57-47).

**LE DERNIER EMPEREUR** (Brit.-U., v.o.) : Les Trois Balcons, 8 (45-61-10-60).

**EMMANUELLE 6** (\*\*\*) (Fr.) : George V, 8 (45-62-41-46).

**ENCOURS** (\*) (Fr.) : Studio de la Harpe, 9 (46-34-25-52); Studio 43, 9 (47-70-63-40).

**L'ENFANCE DE L'ART** (Fr.) : Les Trois Balcons, 8 (45-61-10-60).

**LE FESTIN DE BABETTE** (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5 (43-54-07-76); 14 Juillet Paris, 6 (43-26-58-00); UGC Ermitage, 8 (45-63-16-16).

**FRANTIC** (A., v.o.) : George V, 8 (45-62-41-46).

**LES GENS DE DUBLIN** (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5 (43-26-84-83).

**GOOD MORNING VIETNAM** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1\* (45-08-57-57); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Paté Marignac-Concorde, 8 (43-59-92-82); UGC Biarritz, 8 (45-62-24-80); Max Linder Paris, 9 (48-24-80-88); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); Bienvenue Montparnasse, 15 (45-44-25-02); v.f. : Gaumont Opéra, 9 (47-42-56-31); Les Nation, 12 (43-43-04-67); Faubourg, 13 (43-31-56-86); UGC Ermitage, 8 (45-63-16-16); UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44); Mistril, 14 (43-59-52-43); Paté Marignac, 14 (43-20-12-06); UGC Convention, 14 (43-25-12-06); UGC Convention, 15 (48-28-42-27).

**BIRD** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Elysées Lincoln, 8 (43-26-36-14).

**BONJOUR L'ANGEISSE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1\* (42-33-42-26); UGC Biarritz, 8 (45-62-41-46); Paté Marignac-Concorde, 8 (45-74-94-94); UGC Normandie, 8 (43-59-31-97).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1\* (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); 14 Juillet Paris, 6 (43-26-58-00); Gaumont Ambassade, 14 (43-59-19-08); Gaumont Paris, 14 (43-35-30-40); v.f. : Faubourg, 13 (43-31-56-86).

**LA BÊTE DE GUERRE** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8 (43-59-31-97).

**BIG** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1\* (45-08-57-57); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); UGC Champs-Élysées, 8 (45-62-41-46); v.f. : Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44); Mistril, 14 (43-59-52-43); Paté Marignac, 14 (43-20-12-06); UGC Convention, 14 (43-25-12-06); UGC Convention, 15 (48-28-42-27).

**BIRD** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Elysées Lincoln, 8 (43-26-36-14).

**BONJOUR L'ANGEISSE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1\* (42-33-42-26); UGC Biarritz, 8 (45-62-41-46); Paté Marignac-Concorde, 8 (45-74-94-94); UGC Normandie, 8 (43-59-31-97).

**CRUISING** (\*\*) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).

**LES DAMNÉS** (\*\*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).

**DITTY DANCING** (A., v.o.) : Paté Marignac-Concorde, 8 (43-59-92-82); George V, 8 (45-62-41-46).

**DOCTEUR FOLAMOUR** (Brit., v.o.) : Le Champ, 5 (43-54-51-60).

**LA FIEVRE AU CORPS** (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5 (43-26-84-83).

**GAUQUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL** (Fr.-Dan., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).

**HAMBURGER HILL** (A., v.o.) : Club 9 (It.-André-des-Arts II), 6 (43-26-80-25).

**LE LIVRE DE LA JUNGLE** (A., v.o.) : Clichy, 6 (46-33-10-82).

**MACADAM COW-BOY** (\*) (A., v.o.) : Épée de Bois, 9 (43-37-57-47).

**MAN ON FIRE** (A., v.o.) : Club 9 (It.-André-des-Arts II), 6 (43-26-80-25).

**MAISON DES SOURCES** (Fr.) : Le Champ, 5 (43-54-51-60).

**LE MONDE D'APU** (Ind., v.o.) : L'Entrepre, 14 (45-43-41-63).

**LE NOM DE LA ROSE** (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8 (45-62-41-46).

**L'ŒUVRE AU NOIR** (Fr.-Bel.) : Lucernaire, 8 (45-44-57-34).

**ON M'APPELLE DOLLARS** (A., v.o.) : Paris Ciné 1, 10 (47-70-21-71).

**LE POISSON** (A., v.o.) : Action Christine, 6 (43-29-13-00).

**REBECCA** (A., v.o.) : Reflet Logos 1, 5 (43-54-42-34); Le Triomphe, 8 (45-62-45-76).

**REMO SANS ARME ET DANGEREUX** (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41).

**RENEGADE** (It.-A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41).

**SEULS LES ANGES ONT DES AILES** (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5 (43-26-84-83).

**SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER** (A., v.o.) : Les Trois Balcons, 8 (46-33-10-82).

**LA SOURIS QUI RUGISSAIT** (Brit., v.o.) : Le Champ, 5 (43-54-51-60).

**STRANGER THAN PARADISE** (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5 (43-26-84-83).

**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5 (43-29-44-40).

**VIVRE SA VIE** (Fr.) : Pantheon, 5 (43-54-51-60).

## LES FILMS NOUVEAUX

**ADA DANS LA JUNGLE.** Film français de Gérard Zingg; Forum Horizon, 1\* (45-08-57-57); Paté Marignac-Concorde, 8 (43-59-92-82); Paté Marignac, 14 (43-20-12-06); UGC Ermitage, 8 (45-63-16-16); Fauvette, 13 (47-70-35-88); Fauvette, 13 (47-70-35-88); Paté Marignac, 14 (43-20-12-06); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); Paté Marignac, 14 (43-20-12-06); La Gambetta, 20 (46-36-10-96).

**LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST.** Film américain de Martin Scorsese, v.o.; Gaumont Les Halles, 1\* (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Ciné Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); La Pagode, 7 (47-05-12-15); Gaumont Champs-Élysées, 8 (43-59-04-67); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); Escorial, 13 (47-07-28-04); Gaumont Paris, 14 (43-35-30-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); v.f. : Brognon, 6 (42-32-57-97); Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44); Gaumont Albi, 14 (43-27-84-50); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27).

**HOTEL TERMINUS.** Film français de Marcel Ophüls, v.o.; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beau regard, 6 (42-22-87-23); Elysées Lincoln, 8 (43-26-36-14); Sept Parisiens, 14 (43-20-30-19).

**MIDNIGHT RUN.** Film américain de Martin Brest, v.o.; Ciné Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Ermitage, 8 (45-63-16-16); La Bastille, 11 (43-54-07-76); Sept Parisiens, 14 (43-20-30-19); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Maillet, 17 (47-48-06-06); v.f. : Réa, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (43-74-95-40); Les Nation, 12 (43-43-04-67); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44); Mistril, 14 (43-59-52-43); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); Images, 19 (45-22-47-94); Trois Secrétaires, 19 (42-06-79-79).

**NEON MANIACS.** Film américain de Joseph Mann, v.o.; Marny, 5 (47-70-72-86).

**NICKY ET GINO.** Film américain de Robert M. Young, v.o.; Ciné Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Normandie, 8 (45-63-16-16); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44); Gaumont Albi, 14 (43-27-84-50); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27).

**HOTEL TERMINUS.** Film français de Marcel Ophüls, v.o.; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beau regard, 6 (42-22-87-23); Elysées Lincoln, 8 (43-26-36-14); Sept Parisiens, 14 (43-20-30-19).

## cinéma

**LA cinématèque**

**PALAIS DE CHAILLOT** (47-44-24-24). Relâché.

**SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU** (42-78-37-29).

Le Cinéma français des années cinquante : Mistinguette (1955), André Pergament, 14 h 30; la Reine Margot (1954), de Jean Dréville, 17 h 30; Les Espions (1957), d'Henri-Georges Clouzot, 20 h 30.

**VIDÉOTHÈQUE DE PARIS** (40-26-34-30). Relâché.

**Les exclusivités**

**A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSUR** (Fr.) : Forum Orient Express, 1\* (42-33-42-26); Réa, 2 (42-36-83-93); Gaumont Ambassade, 14 (43-59-19-08); Paté Française, 9 (47-70-33-88); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27).

**LES AILES DU DÉSIR** (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts 1, 6 (43-26-48-18).

**LES ANGES SANDWICHES** (Fr.) : Clichy, 6 (46-33-10-82).

**AU REVOIR LES ENFANTS** (Fr.-All.) : 14 Juillet Paris, 6 (43-26-58-00); Club Gaumont (Publicis Matignon), 8 (43-59-31-97).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1\* (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); 14 Juillet Paris, 6 (43-26-58-00); Gaumont Ambassade, 14 (43-59-19-08); Gaumont Paris, 14 (43-35-30-40); v.f. : Fauvette, 13 (43-31-56-86).

**LA BÊTE DE GUERRE** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8 (43-59-31-97).

**BIG** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1\* (45-08-57-57); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); UGC Champs-Élysées, 8 (45-62-41-46); v.f. : Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44); Mistril, 14 (43-59-52-43); Paté Marignac, 14 (43-20-12-06); UGC Convention, 14 (43-25-12-06); UGC Convention, 15 (48-28-42-27).

**BIRD** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Elysées Lincoln, 8 (43-26-36-14).

**BONJOUR L'ANGEISSE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1\* (42-33-42-26); UGC Biarritz, 8 (45-62-41-46); Paté Marignac-Concorde, 8 (45-74-94-94); UGC Normandie, 8 (43-59-31-97).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1\* (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); 14 Juillet Paris, 6 (43-26-58-00); Gaumont Ambassade, 14 (43-59-19-08); Gaumont Paris, 14 (43-35-30-40); v.f. : Fauvette, 13 (43-31-56-86).

**LA BÊTE DE GUERRE** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8 (43-59-31-97).

**BIG** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1\* (45-08-57-57); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); UGC Champs-Élysées, 8 (45-62-41-46); v.f. : Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44); Mistril, 14 (43-59-52-43); Paté Marignac, 14 (43-20-12-06); UGC Convention, 14 (43-25-12-06); UGC Convention, 15 (48-28-42-27).

**BIRD** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Elysées Lincoln, 8 (43-26-36-14).

**BONJOUR L'ANGEISSE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1\* (42-33-42-26); UGC Biarritz, 8 (45-62-41-46); Paté Marignac-Concorde, 8 (45-74-94-94); UGC Normandie, 8 (43-59-31-97).

## PARIS EN VISITES

**MARDI 4 OCTOBRE**

« Peinture au Musée d'Orsay », 13 h 30, à l'accueil (Approche de l'art).

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30, métro Cité (Dominique Fleuriot).

« Le siège du Parti communiste », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (Michèle Pohlner).

« L'Opéra », 14 h 30, hall d'entrée (Marie-Christine Lannier).

« De Richelieu à Buren, jardins et passages couverts du Parc Royal », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat (Christine Merle).

« Hôtels du Marais, village Saint-Paul, place des Vosges », 14 h 30, métro Font-Maria (Les Filaneries).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Pierre-Yves Jastot).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Réouverture du passé).

« Les homosexuels au Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise, sortie escalator (V. de Lagarde).

« L'Opéra », 15 heures, dans le hall (Didier Bouchard).

Exposition « Vrais ou faux ? Copiés, imités, falsifiés », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Commission d'Etat et d'histoire).

« Notre-Dame des Blancs-Manteaux et son quartier », 15 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Paris et son histoire).

**MONUMENTS HISTORIQUES**

« L'Opéra, foyers, coulisses, cabarets », plus droit d'entrée, 13 h 15, dans le hall, sous la statue du Lully.

« La Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu.

« La Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée, cour du Palais de justice.

## CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 19 heures : « Les Carolingiens » (Arcus).

139, boulevard du Montparnasse, 20 h 30 : « Analyse transactionnelle, grilles de lecture de son comportement et outil d'évolution », par Jacques de La Moursdière (Maison du soleil).

**GALERIE ALBERT LOEB**

**CABALLERO**

du 22 septembre au 29 octobre

12, rue des Beaux-Arts 75006 Paris - Tél. 46 88 06 87

**CHÂTEAU DE CHENONCEAU**

Tél. : (16) 47.23.90.07

**WEISBUCH**

Jusqu'au 30 Octobre

**ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS**

**LE MONDE ET SES PUBLICATIONS**

Gérez vos abonnements sur minitel

24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

**ABONNEMENTS**


**36.15 LEMONDE**

**MERcredi**

SOPHIE MARCEAU VINCENT LINDON

*Étudiante*

UN FILM DE CLAUDE PINOTEAU



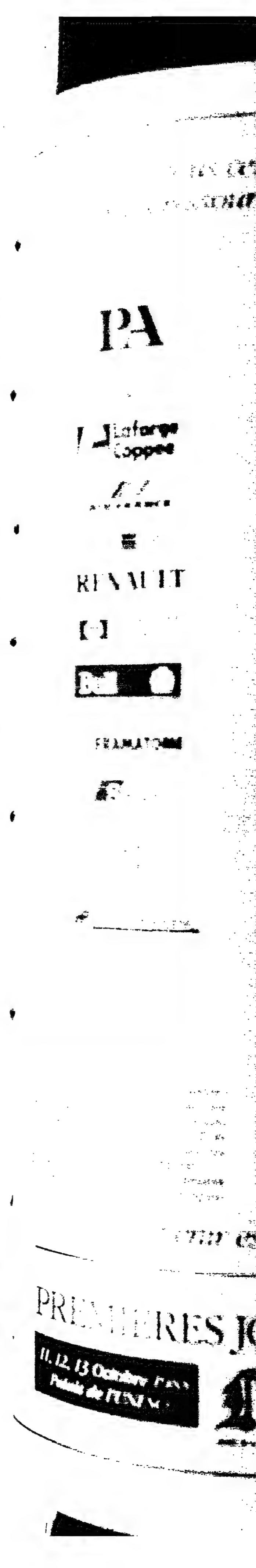
DANIELE THOMPSON CLAUDE PINOTEAU

DANIELE THOMPSON avec VLADIMIR COSMA

ALAIN POIRE

COCCI GORI GROUP TOUZE CINEMATOGRAPHIC

هكذا من الأصل



Voici tous ceux qui ont quelque chose à dire sur les ressources humaines. Venez les rencontrer.

PA

apec

Lafarge  
Coppee

AIR FRANCE

SEMA GROUP

RENAULT

HEWLETT  
PACKARD

Bull

FRAMATOME

Sollac

EDF  
GDF

RHÔNE-POULENC

12, 13 Octobre

CONTROL  
DATA

BANQUE INDOSUEZ

GROUPE  
SNECMA

Crédit Mutuel

Schlumberger

PHILIPS

FRANCE  
TELECOM

BOSSARD  
CONSULTANTS

digital

ORKEN

SAINT-GOBAIN

AIR INTER

A l'aube des années 90, ces 25 entreprises fondent leur stratégie sur les ressources humaines. Elles feront partager leurs réflexions les 12 et 13 octobre 1988, au lendemain du colloque des chefs d'entreprise. De leur tribune, et pour la première fois en France, elles développeront

ront devant vous, cadres confirmés, jeunes cadres et jeunes diplômés, leur politique de recrutement, de gestion des carrières et leur vision prospective en ces domaines. Ce sera là une occasion unique de rencontrer ceux qui innoveront en la matière. Ce sera aussi l'occasion de débattre

avec les grandes écoles et les universités, de consulter personnellement et gratuitement des conseils en recrutement et d'obtenir, par exemple, les meilleures informations sur le capital-risque et la création d'entreprise. Tous ceux qui comptent seront donc au rendez-vous. On n'attend plus que vous.

L'avenir est aux ressources humaines.

PREMIÈRES JOURNÉES PROSPECTIVES

11, 12, 13 Octobre 1988  
Palais de l'UNESCO

Le Monde

Avec le concours de la Commission des Communautés Européennes.

Informations  
45.54.20.39

du  
ppar  
s, a  
ife-  
le  
le  
ré-  
po-  
ga-  
la  
ndi  
des  
rue  
et  
en  
7P.

'S  
cier  
: la  
leur  
am-  
our  
fix-  
ses  
ser-

ipé-  
vé,  
des  
user  
la  
nes  
tail  
nte  
bill  
ta-  
ep-

mé  
en-  
lar-  
ite  
: à  
no  
des  
ue,  
da-  
ta-  
la  
let-  
les  
nts  
re-  
ri-  
un  
ait

Sté  
nil  
ue  
la  
ic-  
lu-  
: à  
lat  
les  
ral  
oit  
né  
ul  
m,  
s.  
i.  
Il  
an

Images

# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dans l'édition hebdomadaire. Signification des symboles: P Signifié dans le Monde radio-télévision. O Film à l'écran. N On peut voir à la télévision. M Ne pas manquer. M M Chef-d'œuvre ou classique.

## Lundi 3 octobre

**TF 1**  
20.40 Feuilleton: *Hemingway*. De Bernhard Sintel. Avec Stacy Keach, Lisa Banes, Marisa Berenson. 22.30 Documentaire: Une république, quatre monarchies. De François Lantier et Brigitte Matron. 23.40 Journal, Bonnes et Méfies. 0.00 Magazine: *Winnipeg sport*. 1.00 Feuilleton: *Martian*. 2.00 Feuilleton: *Les Molènes et les Plaines*. 2.20 Documentaire: *Africa*. 3.20 Documentaire: *Histoires naturelles*. 4.10 Musique. 4.15 Documentaire: *Histoires naturelles*.

**A 2**  
20.35 L'heure de vérité. Invité: Jacques Calvet. Le président du directeur de Peugeot SA, répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Georges Valance (*Le Point*). 22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma: *Tours de charme* m Film anglais d'Alexander Mackendrick (1955). Avec Alec Guinness, Cecil Parker, Herbert Lom. 23.55 Informations: 24 heures sur la 2. 0.20 Magazine: *Du côté de chez Fred* (rediff.).

**FR 3**  
20.30 *Téléfilm*: *Le rêve brisé*. De Boris Sagal. Avec James Franciscus, Diane Baker, John Astin, Kenny Rogers. 21.45 Journal et Météo. P 22.20 Magazine: *Océaniques*. Portrait souvenir: Jean Cocteau. D'après une émission de Roger Stéphane et Roland Darbois, réalisée par Paul Séban en 1963. 23.15 *Musiques*, musique. Debussy: *Sonate pour violoncelle et piano*, par Alain Menuier (violoncelle) et Christian Italdi (piano).

**CANAL PLUS**  
20.30 Cinéma: *Une baraque à tout casser* m Film américain de Richard Benjamin (1985). Avec Tom Hanks, Shelley Long, Alexander Godunov. 21.55 Flash d'informations. 22.00 Magazine: *Bobagoff*. 0.55 Cinéma: *la Petite Allemande* m Film français de Denys Dubroux (1987). Avec Roland Girard, Alice Papicchi, Pierre Arditi. 2.25 Série: *Max Headroom*.

**LA 5**  
20.30 *Téléfilm*: *L'innocence violée*. De Dan Curtis. Avec Ruth Randal. 22.20 *Débat*: *Le viol*. 22.40 Série: *Spenser*.

## Mardi 4 octobre

**TF 1**  
18.45 Avis de recherche. 19.00 Feuilleton: *Santa-Barbara*. 19.30 *La rose de la fortune*. 20.00 Journal, *Météo* et *Tapis vert*. 20.40 Cinéma: *Don Camillo*. m Film italien de Terence Hill (1983). Avec Terence Hill, Colin Blakely, Minsky Farmer. 22.50 Magazine: *Ciel mon mari!* 0.10 Journal, *Bourse et Météo*. 0.30 Magazine: *Livres en tête*. 0.40 Feuilleton: *Marion*. 1.35 Feuilleton: *Les Molènes et les Plaines*. 2.00 Documentaire: *Africa*. 2.55 Documentaire: *Des Croisées au Djihad*. 3.45 Documentaire: *Histoires naturelles*. 4.35 Musique. 4.45 Documentaire: *Histoires naturelles*.

**A 2**  
18.45 *Jeux*: Des chiffres et des lettres. 19.10 *Sagarmatha 88*. 19.30 Flash d'informations. 19.35 *Plaisir de lire*: *L'appart*. 20.00 Journal. 20.30 *Météo*. 20.35 *Les dossiers de l'écran*: *Ces enfants-là*. Téléfilm de Georg Stanford Brown. Avec Tye Daly, Richard Crona, Martin Balsam. 22.15 *Débat*: *Si ce enfant était le vôtre?* Avec le professeur Jérôme Lejeune (généticien), le docteur Fernand Deife (chef de service de médecine fœtale à l'Institut de pédiatrie de Paris), le docteur Chantal Botto (pédiatre en maternité), M<sup>me</sup> Hélène Tasse-Smith (mère d'une petite mongolienne de trois ans), Jean Vannier (fondateur de l'Arche), M. et M<sup>me</sup> Cattenot (qui ont adopté un enfant trisomique 21), Bruno Knittel et ses parents, Bernadette Martineau (sœur d'un jeune trisomique 21), Daniel Vigneron (responsable du service des jardins à la mairie de Neuilly), Marion Cattenot (trisomique 21, assistante maternelle). 23.30 Informations: 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine: *Strophes*. 0.10 Magazine: *Du côté de chez Fred* (rediff.).

**FR 3**  
18.30 Feuilleton: *Guillaume Tell*. 19.00 *Le 19-20* de l'information. 19.53 *Dessin animé*: Il était une fois la vie. 20.05 *Jeu*: La classe. 20.25 *JNC*. 20.30 *La dernière séance*. m Film: *Soyez le terroriste* m Film américain de Richard Brooks (1953). Avec Richard Widmark, Karl Malden, Elaine Stewart. 22.20 *Dessins animés*. Tom et Jerry: *Tex Avery*. 22.40 Journal. 23.00 2<sup>e</sup> film: *Zelig* folles m Film américain de Vincente Minnelli (1945). Avec Fred Astaire, Esther Williams, Judy Garland, Gene Kelly (v.o.).

**CANAL PLUS**  
18.30 *Dessins animés*: *Ci cartoon*. 18.50 *Flash d'informations*. 18.49 *Top 50*. 19.30 Magazine: *Noble part ailleurs*. 20.30 Cinéma: *Macadam cowboy*. m Film américain de John Schlesinger (1969). Avec Dustin Hoffman, John Voight, Sylvia Miles. 22.15 *Flash d'informations*.

## Audience TV du 2 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience hebdomadaire, France entière. 1 point = 180 000 téléspectateurs.

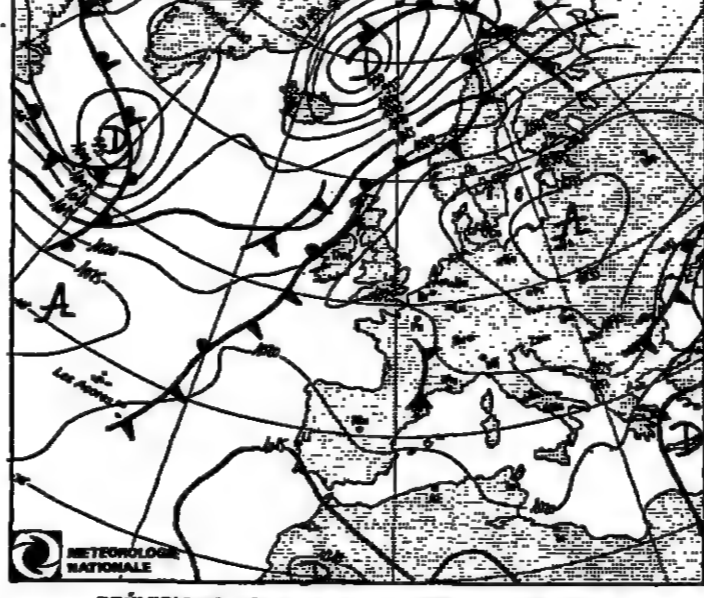
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
18 h 22	51,2	7 sur 7	1,0	Lady Blue	Flash	Multis écrans	Studio 22
19 h 45	58,9	7 sur 7	12,6	Lady Blue	Flash	Multis écrans	Studio 22
20 h 18	67,1	Journal	18,5	Benny Hill	Ce cartoon	Journal	Storia
20 h 55	69,2	Comédie érot.	28,8	Journal	Ce cartoon	Journal	Storia
22 h 8	50,3	Comédie érot.	17,1	Journal	Out of Africa	Journal	L'Éducateur
22 h 44	23,4	Comédie érot.	11,0	Journal	Out of Africa	Journal	L'Éducateur
		Émission	6,2	Journal	Out of Africa	Émission	Globe
		Émission	6,0	Journal	Out of Africa	Émission	Globe

# Informations « services »

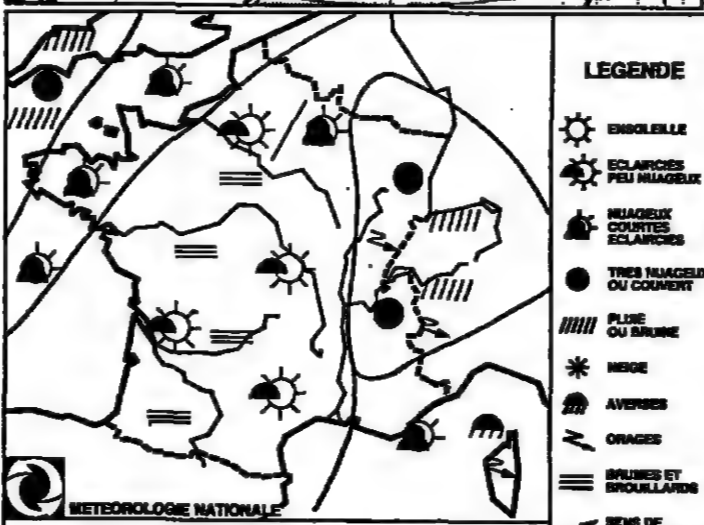
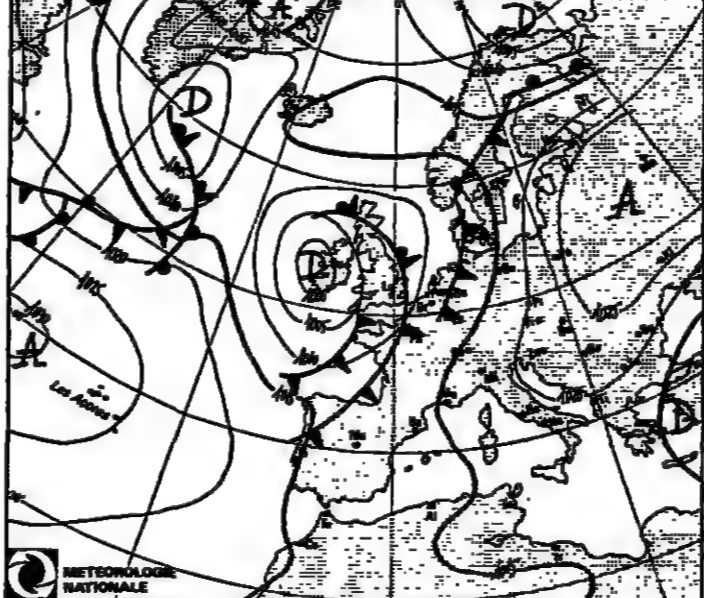
## MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 octobre à 6 heures et le mardi 4 octobre à 24 heures UTC. La situation pluvio-oragense qui affecte l'est du pays évoluera peu en se décalant que très lentement le long de nos frontières. Par ailleurs, une nouvelle zone pluvieuse arrivera sur la Bretagne et la Normandie.

### SITUATION LE 3 OCTOBRE 1988 À 0 HEURE TU



### PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE À 0 HEURE TU



### TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

le 2-10-1988 à 6 heures TU et le 03-10-1988 à 6 heures TU

FRANCE		TOURS		PARIS		NANTES		BORDEAUX		MONTPELLIER		NICE		MADRID		LONDRES		NEW YORK		HONG KONG		TOKYO		SYDNEY	
AMCO	28 16 D	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B	16 10 B

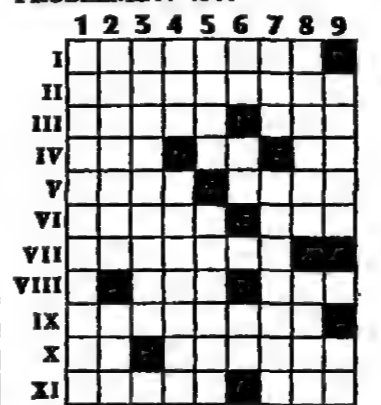
Sur la Bretagne et la Cotentin, le ciel sera couvert et la pluie, il faudra garder le parapluie. Le Finistère verra le retour d'éclaircies en fin de journée mais elles seront entrecoupées d'averses.

De la vallée de la Loire à la Haute-Normandie, à l'Île-de-France jusqu'au Nord-Picardie, il y aura beaucoup de nuages laissant passer juste quelques timides rayons de soleil. Partout ailleurs, après un début de matinée brumeux, surtout dans les vallées, le soleil sera présent et donnera une agréable journée. Toutefois, de l'est du Massif Central à la vallée du Rhône, on risquera encore l'averse en fin d'après-midi avec le développement de nuages.

Quant aux températures, au lever du jour, il fera 7 à 10 degrés au nord de la Loire, 7 à 12 degrés dans le Centre-Est, 5 à 7 degrés dans le Sud-Ouest, 2 à 4 degrés dans le Centre; sur les régions méditerranéennes, il fera 10 à 12 degrés à l'ouest de Rhône et 16 à 20 degrés à l'est ainsi qu'en Corse.

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 4844



### HORIZONTALEMENT

I. Fournit de très bons bâtons. - II. Peut intervenir quant on a la bouche pleine. - III. Ne peut évidemment pas se faire sans arrêt. L'âme humaine pour Kant. - IV. Grand pour les bonnes œuvres. Possessif. Dans l'alternative. - V. Au pied du mont Saint-Clair. Qui a des capacités. - VI. Ont besoin de gros bonnets quand ils sont lourds. Où il n'y a pas mèche. - VII. Est utilisée contre certaines gastralgies. - VIII. A une réaction bien humaine. Quand il est gros, c'est le paquet! - IX. Faire des combinaisons. - X. Son château servit de monnaie d'échange. Pouvait être remplacé par une bonne salade. - XI. Frapper fort. Est noir quand il vient des champs.

### VERTICALEMENT

1. Femmes spécialisées dans les mises en plis. - 2. Pas dans le droit chemin. N'est pas comme de l'argent. - 3. Peut être bien misé quand elle a le nez qui coule. - 4. Qui ont peut-être été dévorés. Comme l'uranium, quand on veut faire la bombe. - 5. Question pour le psychologue. Trouver l'endroit. - 6. Degré. Fleuve. Base d'accord. - 7. Coule dans le Bocage. Sur gages, n'avance pas beaucoup. - 8. Discuta sur des détails. Donna de quoi se défendre. - 9. Pour les cochons qui somnolent. Conjonction.

### Solution du problème n° 4843

**Horizontalement**  
I. Thésauriseur. Et. - II. Rasoir. Cartable. - III. Avoine. All. Bouc. - IV. Cèpe. Tyrans. Us. - V. Ane. Remède. Et. - VI. Sc. Sorc. Isoloir. - VII. Saucier. Paille. - VIII. Iule. Armées. - IX. Yao. Ur. Uri. Fi! - X. Résumé. Assassin. - XI. Us. Bus. 78. Als. - XII. César. Partes. Or. - XIII. Le. Rapace. Us. - XIV. Eponge. Istres. - XV. Lésé. Esse. Soix.

**Verticalement**  
1. Tracassier. Ciel. - 2. Haven. neu. Europe. - 3. Esopo. Ulyse. Os. - 4. Soie. Scéau. Erne. - 5. Ain. Roi. Ombage. - 6. Uretres. Eu. Pt. - 7. Ymer. Spa. - 8. Icare. Ara. Acis. - 9. Saladier. Stress. - 10. Erines. Musée. Té. - 11. Ut. Opérateur. - 12. Rab. Elasta. Es. - 13. Boutons. Sa. Usé. - 14. Elus. In. Filon. - 15. Toe. Crémeries.

GUY BROUTY.

**20 HEURES ET ACTUEL ATTAQUENT :**  
L'Europe arrose la France de déchets toxiques.  
Les images sont sur TF1 20 h, l'histoire complète est dans Actuel.

**ACTUEL**

**LOTTO** N° 38

4 16 31 43 48 49

PROCHAINES TIRAGES, EN DÉPART À 20 H 00

MARDI 4 OCTOBRE 1988 À 20 H 00 ET VENDREDI 7 OCTOBRE 1988 À 20 H 00

6 BILLES N° 1 17 6 12 445,00 F  
3 BILLES N° 99 132 535,00 F  
2 BILLES N° 1 207 10 245,00 F  
4 BILLES N° 81 983 180,00 F  
3 BILLES N° 1 248 718 11,00 F

POUR PLUS D'INFORMATIONS, TÉLÉPHONER 1 68 42 22,00 F

سكوا من الأصل

Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

La cérémonie de clôture

Athlètes au cœur à cœur



chaines américaines à des Jeux sans records ?

La sécurité: elle obsédait le COOB'92 (comité d'organisation espagnol) comme elle a obsédé les Sud-Coréens, surtout si la question basque n'est toujours pas résolue d'ici là, et si Fox pense au fait que sera célébré à Barcelone le vingtième anniversaire de la tragédie des Jeux de Munich.

Le rendez-vous de Barcelone

Et maintenant, Barcelone. Une fête est organisée, le samedi 8 octobre, pour l'arrivée du drapeau olympique dans la ville...

En disant cela, M. Maragall n'aurait-il qu'un espoir limité dans l'initiative américano-soviétique prise, dimanche à Séoul, pour donner une dimension mondiale à la lutte contre le dopage ?

En disant cela, M. Maragall n'aurait-il qu'un espoir limité dans l'initiative américano-soviétique prise, dimanche à Séoul, pour donner une dimension mondiale à la lutte contre le dopage ?

Les sceptiques peuvent penser, eux, que les mêmes problèmes se posent dans quatre ans. Le dopage: pour graduer ce fiasco, il faudrait accepter que beaucoup de performances ne soient plus battues...

Le chauvinisme: on peut compter sur la fervente espagnole pour qu'elle galvanise ses représentants, afin de leur faire excuser un « bond sud-coréen » au tableau des médailles, eux qui sont aujourd'hui noyés dans les profondeurs du classement olympique.

L'argent, enfin: la peseta remplacera simplement le won et tout continuera de se compter en millions de dollars. Alors, on prendra les mêmes (problèmes) et l'on recommencera sans même évoquer de toujours possibles boycottages politiques ?

On ne reprendra pas, c'est certain, tout à fait les mêmes acteurs: Edwin Moses aura pris sa retraite sportive; Ben Johnson jouera sans doute au football américain; Greg Louganis, qui a annoncé, dimanche, qu'il mettait un terme à sa carrière de plongeur de haut vol, se sera reconverti dans le cinéma...

On ne verra pas non plus à Barcelone Naïm Saleyanoglu, cet hétérophile turc médaillé d'or à Séoul, dont on a coté l'émouvante histoire (le Monde du 22 septembre); aujour'hui riche, à l'âge de vingt et un ans, il a décidé, samedi, de ne plus continuer à soulever des tonnes de fonte...

S'il n'y avait que ce genre d'exemple dans l'olympisme, alors, oui, on en redemanderait, pour quatre ans, pour toujours.

MICHEL CASTANG.

SÉOUL de notre envoyé spécial

Une belle mêlée, presque une manif, que les Coréens apprécieraient peut-être pas à sa juste valeur. Une fronde, à déloger les belles manières, tout asiatiques, de la cérémonie de clôture.

Mais quel heureux désordre ! En définitive, quel soulagement. Bousculant le service d'ordre des festivités, des milliers d'athlètes se ruèrent, dimanche soir, sur la piste du stade, juste à l'entrée de l'armée d'oriflammes représentant les cent soixante nations de cette Olympiade.

Les enquêteurs auront peine à désigner les meneurs. Tous en étaient. Champions de l'Est et Américains, Africains et Asiatiques. Un lèche de taureau dans les rues de Pampelune. Une sacrée ruclée, joyeuse et bruyante, donnée aux nationalistes qui les avaient fait courir, sauter, tomber, trimer quoi, dans ce cirque clos des vanités patriotiques.

On dirait de ces Jeux qu'ils avaient été ceux du dopage. Beaucoup avaient déjà bu, postif à tous coups, s'il prenait au labo l'envie d'explorer les arènes. Ils dansaient, s'embrassaient pour se réapproprier les Jeux. Ils tournaient autour du si beau spectacle, pour affirmer que l'harmonie, version orientale, n'était pas tout en ce monde.

Des Allemands, des Australiens, des Français montaient à l'assaut du podium des discours officiels, plus haut, plus prestigieux, bien sûr, que celui de la troupe. Ils réclamaient

leurs bravos votés. Ils s'incrustaient face à la tribune d'honneur, raide comme gradins d'un Soviet suprême.

Quelle fureur que ce dernier tour de piste ! Même les plus calmes se laissèrent prendre dans la ronde de ce bras d'honneur. Même Barcelone, venue recevoir le flambeau. Même les Coréens, qui s'inclinèrent pourtant, fort cérémonieusement, devant le président Rob Tae Woo. Mission accomplie. Ils respirèrent vite les rangs, ces Coréens si disciplinés, pour aller photographier les copains.

Il y avait même eu des histoires d'amour, dans cette fosse aux athlètes. Un Américain cherchait partout Tish, une fille de Corée et lui déclarait sa flamme par voie de pancarte. Les Français draguaient des Bulgares, les Yougoslaves des Suédoises. On dansait le rock, la biguine ou la polka.

Il n'avaient rien contre le magnifique tableau du bateau en partance, jeux de bannières ondulant, qui symbolisaient l'adieu à Séoul et le lent voyage par mer de l'olympisme jusqu'au port de Barcelone.

Où, c'était un cirque et les lions, dimanche, firent la grève des contentions. Ils tirèrent mécontent, malgré les fastes des projecteurs, malgré la splendeur gracieuse de la cérémonie. Indifférents à la foule. C'était leur lot d'amuser la galerie. Quitte à pérorer pour le spectacle, ils voulaient choisir leur fin.

Assurément, ils la voulaient plus décontractée. Plus sentimentale aussi. Ces Jeux étaient très réussis, la Corée et M. Juan Antonio Samaranch en tiraient profit personnel. Mais, qu'ils étaient pincés, banalisés par le nombre des compétitions et des incidents. C'était long, trop long peut-être, pourtant on en retient si peu.

Il avait manqué à « Séoul 88 » ce dont les musiques du stade, sirops suaves pour félicitations, regorgement de l'émotion. Même à quatre sous. Même de romans-photos. Des histoires qui finissent bien et sur lesquelles on aime s'appesantir. Du « glamour » à la tombe.

Les Jeux doivent être mélo, pour éviter, comme dans le cas du bannissement de Ben Johnson, qu'ils ne tournent au drame. Les Jeux ne sont les Jeux qu'avec les yeux de Margot. Et c'est peut-être ce qui fit défaut ici. Une sensibilité de stade. Des larmes, des larmes, des larmes.

Alors, une dernière fois, soyons Margot pour quelques beaux souvenirs de Séoul. Dressons podium pour la mémoire du cœur. Décrochons une médaille d'or, c'est bien le moins, au seul humain à quatre pattes de la fête. A un petit cheval, Jappeloup, le vain de sombre robe, la monture du Français Pierre Durand. Le stade ne vit pas souvent, ces quinze jours-ci, une si belle et bonne volonté.

Distinguons aussi le geste de quatre athlètes, au milieu de la tourmente. Edwin Moses (Etats-Unis) champion du 400 mètres haies, battu par plus jeune que lui, Stefan Bubka (URSS), champion olympique du saut à la perche. Rosa Mota (Portugal), médaillée d'or du marathon féminin et Jauntorens (Cuba), grande figure des 400 mètres et 800 mètres, signèrent un texte commun contre le dopage. Mais ce n'est pas le plus important. Compte surtout ce qu'ils sont. Deux Européens et deux Américains. Deux « rouges » pour deux « blancs ».

Un communiste et un anticommuniste. Deux stars de l'athlétisme qui adressaient ainsi un clin d'œil au dégel des blocs.

D'ailleurs, ils s'embrassèrent souvent ces rivaux. Ils furent, c'est évident, heureux de se retrouver après douze ans de séparation. Ils se réparaient si bien les rôles. Aux Américains, le spectacle. Aux Soviétiques, une discrétion toute olympique. Cela n'a peut-être que valeur de symbole fragile, mais c'était bon de les voir ensemble. Moses et Bubka signalant en passant qu'il serait peut-être temps de passer à autre chose.

Embrassés de rivaux

Et Louise Ritter (Etats-Unis) et Stefa Kostadinova (Bulgarie) ! Unies par le même nombre d'essais centimètre après centimètre, au saut en hauteur. Rien n'aurait pu les départager, elles ne le souhaitaient pas. Elles conclurent leur concours en tombant dans les bras l'une de l'autre.

De l'émotion, pour les Jeux, puisque la réconciliation, sur les stades, était désormais en bonne voie ! De l'émotion, comme celle que fit naître la jeune gymnaste roumaine Daniela Silivas, banniste de cinquante centimètres de point par la Soviétique Shoushouova. Elle pensait avoir gagné. Elle perdit à la dernière seconde. Alors, elle fondit en larmes et ses larmes firent chavirer l'Olympie. Les Jeux, pour elle, se voutèrent reconfort. Allons, petite fille, pleure-toi pour cinquante centimètres de point ?

On pleure pour ce qu'on veut. C'est une autre leçon de ces Jeux. On pleura beaucoup, car la vie est la vie, même au stade, mais les caméras de télévision refoulaient bien des larmes. Séoul, plus encore que ses accueils, conserva la toute-puissance des médias. Ils payaient, alors on leur céda la meilleure part, au risque de refroidir l'atmosphère ambiante. Les applaudissements de salles à manger, à Detroit ou à Paris, ne valent pas ceux du cirque. Et ils furent nombreux ceux, à la tâche sur un ring ou un tartan, à relever soudain la tête, éfrayés par le silence.

Aussi firent-ils, sans doute, un peu plus de bruit que d'habitude, dimanche, pendant la cérémonie de clôture. Le spectacle prévu par les Coréens était conçu comme un show planétaire. Ils s'y sentirent perdus. Alors, ils donnèrent de la voix, par peur du vide.

PHILIPPE BOGGIO.

Les conclusions de M. Nelson Pailou, président du CNOSF

Un score convenable, mais un avenir incertain

Avec six médailles d'or sur seize places de podium, les sélections françaises ont réalisé à Séoul un score comparable à celui de Moscou (six sur quarante) en 1980 et à celui de Los Angeles (cinq sur vingt-huit) en 1984 dans un contexte beaucoup plus relevé puisque toutes les « grandes puissances sportives » étaient représentées en Corée du Sud. Des succès et des échecs nationaux, Nelson Pailou a tiré les premières conclusions pour le Monde.

Il est hâtant, ce bon Nelson Pailou, rond et rubicond, président du Comité national olympique et sportif français, dans le survetement officiel des équipes de France à Séoul. Lui-même comme une médaille toute neuve, comme s'il venait lui-même de courir le 4 x 100 mètres, comme s'il avait participé physiquement à la chute de ce vieux record national.

« Du 22 au 24 octobre, les membres du bureau du CNOSF vont se réunir en séminaire à Clairefontaine, le centre technique national du football, pour faire le point notamment sur les problèmes du haut niveau. Il paraît que le secrétaire d'Etat aux sports a annoncé son intention de supprimer la Préparation olympique sous sa forme actuelle. Il va falloir définir les responsabilités plus précisément entre le mouvement sportif et l'administration. La structure qui a été mise en place pour ces Jeux a joué un rôle non négligeable dans l'animation et la création d'un esprit d'équipe de France. Le climat interdisciplinaire a été très bon ici. Mais il y a des détails à revoir. En particulier dans les relations avec les directions techniques des fédérations. Il ne faut pas que la Préparation olympique s'attribue le travail des autres. En fait, la question est de savoir si celle-ci reste dans l'orbite du ministère ou bien passe sous le contrôle du CNOSF ».

« Six médailles d'or, il n'y a pas à se plaindre. Nous allons nous placer au neuvième rang mondial, ce qui est un résultat convenable. Avec les sept champions du monde en titre qui ne sont pas sur le podium pour des raisons diverses, on voit donc que mon compte initial n'était pas aussi fantaisiste que cela. Et si on ajoute les douze places de quatrième - cela doit être un record du monde - on est au-delà de l'épure ».

« Pour autant que ce ne sont pas des suffrages qu'il écope ou plutôt compte. Ce sont des médailles. L'addition est vite faite : seize. Trop peu à son goût, évidemment. Car il s'était laissé aller à des prévisions optimistes, un peu trop, avant de s'envoyer pour la Corée du Sud. Il avait publiquement tablé sur au moins vingt places de podium pour les sportifs nationaux ».

« Pour la première fois, le budget olympique n'a pas été entièrement pris en charge par l'Etat, qui poursuit comme à l'habitude de s'intéresser plus au haut niveau qu'au sport de masse - ce qui est cependant sa vocation. Sur les 25 millions qui ont été nécessaires pour les équipes à Calgary et Séoul, 12 millions ont été apportés par le Fonds national de développement du sport, c'est-à-dire des crédits extrabudgétaires qui normalement devraient être affectés à d'autres postes. Les budgets 1989 et 1990 vont donc être pour nous des tests. Nous avons demandé une réactualisation de 300 millions chaque année ».

« Et s'il y a aussi quelques regrets pour la manière dont le français, marque officielle du CIO, a été traité, le président du CNOSF porte un jugement globalement positif sur ces Jeux, pour la qualité de la participation, pour la dénonciation des cas de dopage et pour la mobilisation des Coréens pendant deux semaines. Ce dernier point lui donne d'ailleurs à réfléchir pour le rendez-vous d'Albertville : « Le comité d'organisation a trouvé son rythme de croisière, mais il faudra obtenir une adhésion de la population pour que tout marche aussi bien qu'ici et à Calgary. Le nombre d'étudiants et de personnes qui se sont appliqués à faire marcher ces Jeux est impressionnant ».

A. G.

Les résultats

ATHLÉTISME

- Médaillés
1. G. Borcia (Ita), 2 h 10 min 32 s.
2. D. Waldhauser (Aut), 2 h 10 min 47 s.
3. A. Sahlh (Jap), 2 h 10 min 59 s.
3. J. A. Gonzalez (Fr), 2 h 22 min 24 s.

BOXE

- Médaillés
1. K.-S. Kim (CDS).
2. A. Tevs (RDA).
3. T. Strizovic (URSS) et M. Gonzalez (Mex).

Flamme

- 1. G. Perini (Ita).
2. D. Dumitrescu (Rom).
3. A. Ashik (Mar) et L. Joo-Hyuk (CDS).

Super-légers

- 1. V. Jovanovic (URSS).
2. G. Cheney (AUS).
3. L. Myrberg (Sud) et R. Gies (RFA).

Super-welters

- 1. S.-H. Park (CDS).
2. R. Jones (E-U).
3. R. Downey (Can) et R. Woodhall (G-B).

Médaillés

- 1. A. Maynard (E-U).
2. N. Chamernov (URSS).
3. H. Petrich (Pol) et D. Sikar (You).

Super-légers

- 1. L. Lewis (Can).
2. R. Dowse (E-U).
3. I. Zarnitskovic (Pol) et A. Miroshnikov (URSS).

FOOTBALL

- Flamme
URSS b. Brésil 2-1 (après prolongation).
Flamme pour la 3<sup>e</sup> place
RFA b. Italie 3-0.

LUTTE

- Légers
1. H. Myung-Woo (CDS).

2. N. Gonzalez (Tur).
3. I. Lelyna (Tch).
Catégorie des 130 kg

- 1. D. Góndolcskó (URSS).
2. B. Baumgartner (E-U).
3. A. Schneider (RDA).

JUDO

- Catégorie des plus de 95 kg
1. H. Sudo (Jap).
2. H. Sudo (RDA).
3. Y.-C. Cho (CDS) et G. Vertchev (URSS).

SPORTS EQUESTRES

- Flamme
1. P. Dumad (Fra, Jappeloup), 1,25 pt.
2. G. Best (E-U, Gem Twist), 4 pts.
3. K. Huck (RFA, Nipponok), 4 pts.
(-) 16. M. Robert (Fr, Lefayette), 16 pts.

TENNIS DE TABLE

- Dames
Flamme du simple
C. Jing (Ch) b. L. Huifai (Ch), 21-17, 21-16, 21-23, 15-21, 21-15.

- Flamme pour la 3<sup>e</sup> place du simple
J. Zhimin (Ch) b. M. Hirschova (Tch), 21-18, 21-19, 21-17.

Médaillés

- Flamme du simple
Y. Noun-Kye (CDS) b. K. IG-Taik (CDS), 17-21, 21-9, 21-11, 23-21.

- Flamme pour la 3<sup>e</sup> place du simple
E. Lindh (Sud) b. T. Klampar (You), 14-21, 21-17, 21-17, 21-16.

VOLLEY-BALL

- Médaillés
Flamme
Etats-Unis b. URSS 3-1 (13-15, 15-10, 15-4, 15-8).

- Flamme pour la 3<sup>e</sup> place
Argentine b. Brésil 3-2 (15-10, 15-17, 15-8, 12-15, 15-9).

WATER-POLO

- Flamme
Yongoslovie b. Etats-Unis 9-7.

- Flamme pour la 3<sup>e</sup> place
URSS b. RFA 14-13.

LE MARCHÉ DE L'ART SUR MINTEL
Pour acheter et vendre des objets d'art.
36.15 LEMONDE
Code ARTLINE

LA BOURSE EN DIRECT
LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse
BOURSE
36.15 LEMONDE

MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

# Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

Après le rendez-vous manqué de Los Angeles

## Les pays de l'Est ont obtenu près de la moitié des médailles

Sur les 739 médailles finalement distribuées à Séoul du 17 septembre au 2 octobre à l'occasion des XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques d'été, les sportifs soviétiques s'en sont partagé 132, et le drapeau rouge frappé de la faucille et du marteau est monté 55 fois au haut le plus haut.

Quatre ans après le rendez-vous manqué de Los Angeles, les champions d'URSS ont donc nettement dominé leurs rivaux américains qu'ils

n'avaient plus affrontés directement sur une telle échelle depuis 1976. Ceux-ci sont montés 94 fois sur les podiums pour entendre 36 fois seulement leur hymne national. Leur échec est consommé par le fait qu'ils sont aussi devancés au bilan des médailles par les Allemands de l'Est, qui en ont remportés 37 d'or pour 102 au total.

Sur les 46 pays qui ont placé des représentants sur les podiums des 23 sports au pro-

gramme, les 10 qui appartiennent au bloc socialiste ont obtenu 46 % des médailles. Cela n'a pas empêché la Corée du Sud, dont les champions avaient suivi un entraînement très sévère, d'obtenir de meilleurs résultats (12 médailles d'or sur 33) que les deux autres grandes puissances asiatiques, la Chine (5 sur 28) et le Japon (4 sur 14). Enfin, grâce à ses concurrents, un des 15 pays en développement « médaillé », le Kenya, s'est glissé

dans le concert des grandes nations de sport avec 5 champions olympiques.

Au total, le niveau des épreuves aura été très relevé : en dépit des disqualifications pour dopage (10 athlètes jugés positifs ont été exclus), 30 records du monde ont été améliorés, en cyclisme (2), tir (3), athlétisme (4), natation (10), et haltérophilie (11).

### SEUL de notre envoyé spécial

« C'est fini, je vais avoir le temps de vivre, d'étudier, de m'amuser. » Im Mi Kyong, joueuse de handball sud-coréenne, a prononcé ces mots en rougissant, comme si elle proférait une insanité, comme si elle s'étonnait aussi de sa propre audace. Dans la bouche d'une championne olympique qui n'a pas encore séché la sueur dorée d'un match victorieux contre l'URSS, de tels propos pourraient surprendre.

En les rapportant, le quotidien des Jeux, *Olympian*, s'est empressé de préciser que, depuis deux ans, cette bonne éudiante de l'université Wook Wang n'a eu aucun loisir commun aux filles de vingt printemps : « Pour trouver le courage de résister à un entraînement à la limite du supportable, elle s'est souvent tournée vers Dieu. »

Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques d'été ont-ils été à la limite du supportable pour la Corée du Sud ? Luttant, bœuf, judoka, tireur à l'arc, pongiste, handballeuse ont été présentés aux téléspectateurs comme autant de vénérables héros. Avec douze champions olympiques, les Coréens se sont placés au quatrième rang dans le bilan des médailles, loin derrière l'URSS, la RDA et les États-Unis, mais loin devant les deux voisins et concurrents asiatiques, la Chine et le Japon. La performance est belle pour un pays de 42 millions d'habitants dont le revenu moyen par tête ne dépassait ni en 1980 ni en 1987. Elle reste relative parce qu'elle a été obtenue essentiellement dans des sports que Daniel Robin, l'ancien champion olympique de lutte, a qualifiés de « subjectifs », c'est-à-dire où l'intervention des arbitres a pu être décisive.

### Fin de la trêve politique

Mais elle n'aura été qu'une parenthèse — longue et douloureuse pour les champions concentrés à Taean, brève et fugace pour le public des sites olympiques — dans l'his-

toire de la Corée. L'éditorialiste du *Korean Times* notait dès dimanche que le gouvernement du président Roh Tae Woo allait devoir maintenir la situation de crise intérieure laissée par son prédécesseur, Chun Doo Hwan. La trêve politique a pris fin avec le feu d'artifice qui a illuminé le stade olympique dimanche soir. Dans quel état se trouve donc la Corée du Sud au terme de ce marathon olympique qui a mobilisé ses forces depuis le vote du CIO à Baden-Baden en 1981 ? L'état d'esprit général est-il celui d'Im Mi Kyong ? Les étudiants contestataires, qui n'ont pas pu et n'ont pas voulu sortir de leur campus pour troubler la fête, ne font pas de ces deux semaines de choc culturel la même lecture que les membres du Comité d'organisation. Les premiers ont vu, notamment dans le comportement des champions américains et dans la couverture télévisée de la chaîne NBC, la confirmation de l'impérialisme de cet encombrant protecteur. Les seconds ont estimé en commentant un budget olympique de 3,1 milliards de dollars financé par des recettes extérieures seulement à hauteur de 900 millions de dollars que « le bénéfice des Jeux est celui du prestige et du développement ».

### Pertes et profits

Des stades, des ponts, des autoroutes, des buildings pour entrer de plain-pied dans le vingt et unième siècle là où parfois le vingtième n'avait pas commencé, voilà ce que Séoul aura gagné durablement en célébrant la messe olympique. Et ce n'est pas rien. Car d'autres y auront tout perdu, honneur compris, comme le sprinter canadien Ben Johnson, banni des Jeux pour avoir été convaincu d'usage d'anabolisants, ces engrais du muscle qui sont le triomphe de la biologie sur le sport, autant dire du mal sur le bien. Mais à ce propos il convient d'éviter un contresens sur la nature de l'intervention du CIO : les Jeux de Séoul ne seront pas ceux par lesquels le scandale du dopage est arrivé, mais bien ceux par lesquels il aura été dénoncé de la façon la plus

éclatante. Et même si la « grande leçon » n'est pas terminée, la commission médicale du Comité olympique aura eu le mérite de s'attaquer au plus gros tas de linges sales. Sa détermination a-t-elle décidé certaines vedettes à rester dans le rang pour éviter de passer au contrôle ?

En fait, rares sont les stars qui ont véritablement illuminé Séoul. La galaxie que devaient admirer les Coréens a été composée de trop d'astres morts ou presque. Carl Lewis, Saïd Aouita, Ingrid Kristiansen, Edwin Moses (athlétisme), Dimitri Bilozerev (gymnastique), Jiang Jialang (tennis de table), Matt Biondi, Michael Gross (natation), Jeanie Longo (cyclisme), entre autres, n'ont pas conquis leur Everest. Ils se sont arrêtés à mi-pente ou n'ont pas quitté le camp de base. Comme ces sept champions du monde français en titre, Joel Bouzou (pentathlon), Fabien Camu (judo), Patrice Mourier (lutte), Philippe Boccara et Pascal Bouché (kayak), Jean-Luc Tricoire (tir), et Robert Nagy (planche à voile), qui ne sont pas montés sur les podiums où ils étaient attendus.

Les vainqueurs, c'est-à-dire ceux dont la performance a eu une ampleur dépassant les limites de l'enceinte olympique, sont rares. Le plongeur Greg Louganis, cet ange américain dont chaque chute est une montée au ciel, est de ceux-là. Avec la nageuse « milk-shake » Janet Evans, l'haltérophile turc Naim Sulaimanoglu, avec la tenniswoman Steffi Graf qui a plaidé d'or son grand chelem. Il aura peut-être manqué un peu de passion dans les tribunes pour que le satellite soviétique Sergeï Bubka entre dans cette catégorie.

### Americains médaillés

Mais ce qui a le plus fait défaut aux athlètes soviétiques c'est le sens de la communication. Car ce sont eux les grands triomphateurs de ces Jeux qui avaient été annoncés comme un match URSS-Etats-Unis : 55 titres à 36, cela ne supporte pas la comparaison. Et pourtant les Américains ont réussi à tirer

la couverture à eux, à ne faire parler que d'eux.

Pourant l'Union soviétique a produit de bien beaux champions à Séoul : Elena Tchoukounova et Vladimir Artemov qui ont totalisé 6 médailles d'or à eux deux en gymnastique ; Olga Brizgulin qui a fait le double 400 et 4x400 mètres en athlétisme ; Alexandre Romanov qui est le dernier poète du fleuret... Il n'y a qu'en sports équestres, hockey, tennis et tennis de table que les compatriotes de M. Gorbatchev sont restés bredouilles. Dans les 19 autres sports ils sont montés au moins une fois sur le podium. Avec une délégation de 524 athlètes, ils ont atteint un rendement en médaille de 25 %. Celui des États-Unis, qui avaient 612 sélectionnés à Séoul, n'a été que de 16 %. Avec ses 242 millions d'habitants qui avaient en moyenne un revenu supérieur à 18 000 dollars en 1987, l'Oncle Sam

a donc été nettement moins performant que l'Ours slave avec ses 282 millions d'habitants qui ont un revenu moyen plus de deux fois inférieur.

A cet égard, les deux super-puissances se sont révélées largement moins compétitives que la RDA : avec une délégation de 288 athlètes, l'Allemagne de l'Est, qui ne compte pas 17 millions de citoyens au revenu inférieur à 10 000 dollars par an, a obtenu un « rendement olympique » impressionnant de 35 %. C'est dire que la qualité du résultat a été avant tout proportionnelle à la qualité de l'effort consenti pour y parvenir. Longtemps avant que la Corée du Sud ne s'engage sur cette voie, la RDA a utilisé le sport pour faire reconnaître son identité au monde. Si les pays membres de la Communauté européenne avaient fait cause

commune, ils auraient fait jeu égal avec les États-Unis pour le nombre de médailles d'or, mais le « rendement » aurait été ridiculement faible au regard du nombre d'athlètes mobilisés pour cela.

Reste à savoir si tous ces comptes ne sont pas des contes. Le char olympique que conduit Juan Antonio Samaranch depuis 1980 est sorti des ornières du boycottage, il a franchi le gué du dopage. Aujourd'hui de nouveaux sports (tennis de table, natation synchronisée, gymnastique rythmique) qui ont obtenu une audience plus qu'appréciable en Corée, il va lui falloir maintenant aborder la côte de Barcelone pour retrouver un peu de la multifacette qui lui a malgré tout manqué à Séoul.

ALAIN GIRAUDDO.

## Le tableau final

PAYS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
URSS	55	31	46	132
RDA	37	35	30	102
ÉTATS-UNIS	36	31	27	94
CORÉE DU SUD	12	10	11	33
RFA	11	14	15	40
HONGRIE	11	6	6	23
BULGARIE	10	12	13	35
ROUMANIE	7	11	6	24
FRANCE	6	4	6	16
ITALIE	6	4	4	14
CHINE	5	11	12	28
GRANDE-BRETAGNE	5	10	9	24
KENYA	5	2	2	9
JAPON	4	3	7	14
AUSTRALIE	3	6	5	14
YOUgoslavIE	3	4	5	12
TCHÉCOSLOVAQUIE	3	3	2	8
NOUVELLE-ZÉLANDE	3	2	8	13
CANADA	3	2	5	10
POLOGNE	2	5	9	16
NORVÈGE	2	3	0	5
PAÏS-BAS	2	2	5	9
DANEMARK	2	1	1	4
BRESIL	1	2	2	4
ESPAGNE	1	1	2	4
FINLANDE	1	1	2	4

PAYS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
TURQUIE	1	1	0	2
MAROC	1	0	2	3
AUTRICHE	1	0	0	1
PORTUGAL	1	0	0	1
SURINAME	1	0	0	1
SUÈDE	0	4	7	11
SUISSE	0	2	2	4
JAMAÏQUE	0	2	0	2
ARGENTINE	0	1	1	2
ANTILLES NÉERLANDAISES	0	1	0	1
CHILI	0	1	0	1
COSTA-RICA	0	1	0	1
ILES VIERGES	0	1	0	1
INDONÉSIE	0	1	0	1
IRAN	0	1	0	1
PÉROU	0	1	0	1
SÉNÉGAL	0	1	0	1
BELGIQUE	0	0	2	2
MEXIQUE	0	0	2	2
COLOMBIE	0	0	1	1
DJIBOUTI	0	0	1	1
GRÈCE	0	0	1	1
MONGOLIE	0	0	1	1
PAKISTAN	0	0	1	1
PHILIPPINES	0	0	1	1
THAÏLANDE	0	0	1	1

## La Corée du Sud médaille d'or...

(Suite de la première page.)

Il ne reste pas grand-chose aujourd'hui de cette philosophie, sans quoi la capitale sudiste, qui est située à 40 kilomètres des canons nordistes ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui : l'une des plus majestueuses villes d'Asie, avec ses tours, ses blocs d'HLM numérotés qui prolifèrent comme des champignons, les rives superbes aménagées du fleuve national, l'énorme trafic, qui s'accroît, au rythme de cent par jour, de voitures *made in Korea*, avec ce qu'il faut de monuments anciens et de jardins qui ne sont plus secrets, pour conserver bien visibles les traces de la splendeur passée. Le contraste est total avec Tokyo : il y a eu ici un plan d'urbanisme, et il a été respecté. Moyennant quoi, il n'est guère plus facile, aux heures de pointe, de rouler à Séoul ou dans les autres grandes villes de la République qu'au Japon.

En tout cas, les statistiques n'ont pas menti. Championne toutes catégories de la croissance, la Corée du Sud commence à s'abandonner aux séductions de la société de consommation, lesquelles sont difficilement compatibles avec la logique totalitaire. L'accent mis sur l'éducation a fabriqué des dizaines de milliers d'étudiants peu disposés à se laisser excéder par une dictature militaire. Lorsqu'ils se sont heurtés, l'an dernier, en de nombreuses circonstances, aux forces de l'ordre, ils ont trouvé un large soutien du côté de cette vaste classe moyenne que le développement économique avait engendré.

### Une sixième République

Le résultat a été l'avènement d'une nouvelle République, la sixième en quarante-deux ans, ce qui constitue là aussi un record et une preuve parmi d'autres que les Coréens, quoiqu'on en pense, sont très différents des Japonais, les-

quels n'ont cessé de donner la majorité, durant la même période, au seul Parti libéral-démocrate. A elles seules, les gigantesques croix qui hérissent le ciel des grandes villes rappellent qu'il y a ici des millions de chrétiens et que l'identité nationale s'accommode fort bien du pluralisme religieux.

Des pluralisme politique aussi. Sous les Républiques antérieures, il existait bien un parti d'opposition officielle, mais le champ de ses possibles audaces était strictement délimité. Non seulement les communistes étaient traqués comme agents de l'ennemi et les étudiants matraqués aussitôt qu'ils élevaient la voix, mais le principal adversaire non communiste du régime, Kim Dae Jung, avait été enlevé à Tokyo par la police secrète sudiste. Il n'avait dû d'avoir la vie sauve qu'aux multiples appels d'une opinion internationale légitimement inquiète.

Aujourd'hui, le même Kim, qui est arrivé en troisième position à l'élection présidentielle de décembre dernier, rencontre régulièrement un président de la République qui, pour n'avoir obtenu que 36,7 % des voix et ne pas disposer de majorité au Parlement, est bien obligé, comme il nous l'a dit dans un entretien à la veille de l'ouverture des J.O. (1), de pratiquer la concertation et le compromis.

Va-t-il continuer ? Le président Roh Tae Woo ne voit son mandat commencer officiellement que ce 3 octobre, alors qu'il s'exerce en fait depuis février. Les Jeux, et auparavant leur préparation, avaient ouvert une période de trêve relative. La voici terminée. Beaucoup d'étudiants qui se rappellent qu'un ancien chef de l'État faisait partie du haut commandement militaire au moment de la sanglante répression, en 1980, de l'insurrection de Kwang-Ju se refusent absolument à lui faire confiance. Et l'on peut attendre des syndicats la relance d'une action revendicative justifiée par

le niveau des rémunérations, demeuré faible malgré d'importantes augmentations récentes. A quoi s'ajoute que le frère du pré-décesseur de Roh est actuellement poursuivi pour corruption. Et surtout qu'il s'agit d'un virage à 180 degrés par rapport à ses prédécesseurs : loin de chercher à isoler le régime rival, il se déclare en toutes circonstances prêt à discuter avec lui, voire à rencontrer lui-même Kim Il Sung. Ce à quoi il se refuse seulement pour le moment, c'est à donner suite à une proposition de Pyongyang tendant à faire siéger ensemble les deux Parlements, celui du Nord, infiniment plus nombreux et qui ne connaît d'autre vote qu'unanime, et celui du Sud, au sein duquel il n'existe pas de majorité.

De même s'oppose-t-il à laisser les étudiants traverser massivement, comme ils voudraient le faire, la ligne de démarcation. Quand on s'en étonne, en faisant valoir que ce serait pour eux une belle occasion de constater que la réalité du régime nordiste ne correspond peut-être pas exactement à l'idée qu'ils s'en font, on s'entend répondre que le risque serait trop fort que Pyongyang ne s'en profite pour infiltrer des agents, voire des terroristes. Comme il l'a si souvent fait dans le passé, notamment en utilisant les fameux tunnels creusés clandestinement sous le 38<sup>e</sup> parallèle.

### La réunification

Gorbatchev, qui cherche à mettre en valeur les énormes ressources naturelles de la Sibirie, voudrait bien, en effet, que les Sud-Coréens mettent à sa disposition leurs capitaux et leur savoir-faire. A la différence des Japonais, qui veulent toujours récupérer les Kouriles, ils n'ont pas de revendication territoriale à son égard. Il va de soi cependant que, pour Séoul, le rapprochement avec l'URSS, comme avec la Chine, doit surtout servir à une détente entre les deux Corées, préjudicant à une réunification qui est réclamée ici — comme d'ailleurs à Pyongyang — avec infiniment plus d'ardeur et de conviction qu'à Bonn. Il faut dire qu'à la différence de l'Allemagne, dont l'unité nationale n'aura duré que quinze-quatorze ans, celle de la Corée remonte au septième siècle et que jusqu'à l'occupation japonaise, en 1905, elle a résisté victo-

rieusement à d'innombrables invasions.

Au président Roh, les étudiants contestataires reprochent de ne pas assez faire pour la réunification. Sur un point essentiel pourtant, il a opéré un virage à 180 degrés par rapport à ses prédécesseurs : loin de chercher à isoler le régime rival, il se déclare en toutes circonstances prêt à discuter avec lui, voire à rencontrer lui-même Kim Il Sung. Ce à quoi il se refuse seulement pour le moment, c'est à donner suite à une proposition de Pyongyang tendant à faire siéger ensemble les deux Parlements, celui du Nord, infiniment plus nombreux et qui ne connaît d'autre vote qu'unanime, et celui du Sud, au sein duquel il n'existe pas de majorité.

De même s'oppose-t-il à laisser les étudiants traverser massivement, comme ils voudraient le faire, la ligne de démarcation. Quand on s'en étonne, en faisant valoir que ce serait pour eux une belle occasion de constater que la réalité du régime nordiste ne correspond peut-être pas exactement à l'idée qu'ils s'en font, on s'entend répondre que le risque serait trop fort que Pyongyang ne s'en profite pour infiltrer des agents, voire des terroristes. Comme il l'a si souvent fait dans le passé, notamment en utilisant les fameux tunnels creusés clandestinement sous le 38<sup>e</sup> parallèle.

Il est clair cependant que ce sur quoi mise d'abord l'actuel régime de Séoul, c'est sur les pressions que peuvent exercer sur Kim Il Sung ses protecteurs soviétiques et chinois. De ce point de vue il a obtenu plusieurs succès. D'abord, aucun acte terroriste n'est venu troubler les Jeux. Compte tenu de la gravité des attentats commis il n'y a pas si longtemps encore, on peut penser que le mérite de ce calme parfait ne revient pas seulement à la police sudiste, encore qu'elle ait vraiment pris toutes les précautions imaginables.

Il y a aussi l'établissement de liens officiels entre la Hongrie et

la Corée du Sud, qui a d'autant plus provoqué la fureur du maréchal-président de Pyongyang qu'il venait de nommer son propre fils cadet ambassadeur à Budapest. Il y a les autorisations de survol des territoires soviétiques et chinois données aux lignes sudistes à l'occasion des Jeux. Il y a enfin la multiplication des contacts de toute nature : commerciaux, culturels, personnels. Rarement le régime nordiste n'a dû se sentir aussi seul que depuis que Séoul a proclamé son intention de ne plus l'isoler.

Est-ce à dire que l'on verra, dans un avenir prévisible, la réunification de la péninsule ? Si l'on étudie la situation à long terme, et dans une perspective géopolitique, pourquoi pas ?

A bien des égards, la Corée du Nord, qui ne s'est pas précisément mise, que l'on sache, à l'heure de la « perestroïka » et de la « glasnost », fait figure d'anachronisme. A soixante-seize ans, Kim Il Sung est toujours là, désormais l'un des chefs d'État les plus anciennement en fonctions. Il a en principe réglé sa succession, en la confiant, comme un vulgaire monarque occidental, à son fils aîné. Mais les testaments politiques sont faits pour être remis en question, et il n'est pas d'exemple d'un culte de la personnalité dont l'objet n'ait pas été, un jour ou l'autre, décroché des autels.

A quoi s'ajoute que la Corée du Nord n'est partie intégrante ni de l'empire soviétique ni de la Chine. Qu'à la différence de l'Allemagne de l'Est elle ne constitue ni sur le plan économique ni sur le plan stratégique un enjeu majeur. Et qu'on peut imaginer à la limite une hypothèse dans laquelle une certaine dose de réunification, par exemple sous une forme confédérale — un « commonwealth », dit Lee Hong Koo, le brillant ministre de l'unification — constituerait un succès pour tout le monde, dans la mesure où les États-Unis en profiteraient pour retirer tout ou partie de leurs troupes.

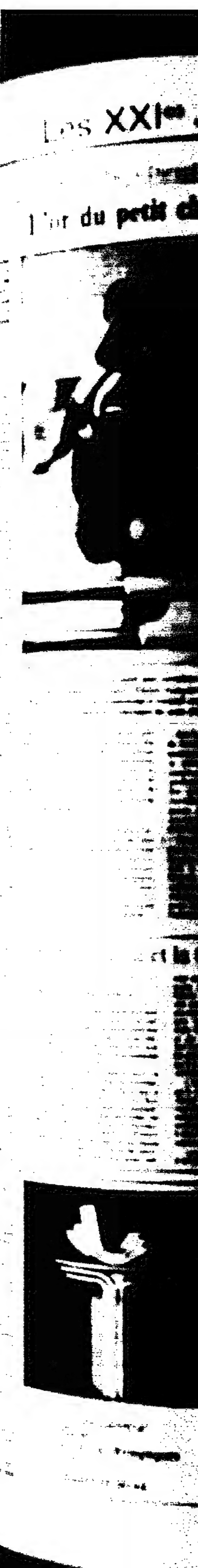
Un tel scénario n'est évidemment pas pour demain. Mais le fait est qu'il y a peu de temps encore la Corée, jadis théâtre du plus sanglant des affrontements entre l'Est et l'Ouest, demeurait l'un des vestiges les plus coriaces de la guerre froide. L'habileté des dirigeants du Sud a été de persuader tout un chacun de venir à Séoul pour des Jeux olympiques, qui, pour la première fois depuis 1972, ont été placés sous le double signe de l'universalité et de la compétition essentiellement sportive, même si dopage et commercialisation abusive sont de nature à ternir quelque peu cette dernière image. L'hymne au monde uni, au monde réconcilié, a été chanté sur une terre qui symbolisait la division de la planète.

Le président Roh a su mener de pair une diplomatie d'ouverture et, à l'intérieur, une politique de démocratisation acceptée désormais, sembler-t-il, par une nette majorité de la population. En tout cas, celle-ci s'est tenue à l'écart pendant Olympiade des démonstrations violentes des étudiants les plus militants. En ces heures où il prend officiellement possession de sa charge, il peut être assez fier du résultat obtenu. Si une médaille d'or politique avait été décernée pendant les Jeux, c'est à lui qu'elle serait allée.

Roh ne peut ignorer de quel poids a été dans ce succès la nouvelle image que la Corée du Sud a su donner d'elle-même. Tout retour en arrière la compromettrait gravement. Tout pas en avant facilitera sa tâche. Malgré trop de précédents qui obligent à rester prudent, l'espoir est permis : après tout, aucune des démocraties qui ont été depuis quinze ans restaurées ou instaurées de par le monde n'a été, malgré tous les propos pessimistes qui couraient sur leur avenir, véritablement remise en cause.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Le Monde* du 17 septembre.



Seoul 1988

هكذا من الأصل

Séoul

# Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

## des médailles

### SPORTS ÉQUESTRES : Pierre Durand champion du saut d'obstacles

### ATHLÉTISME : l'ultime surprise du marathon

## L'or du petit cheval noir

Le Bordelais Pierre Durand sur Jappeloup a remporté, le dimanche 2 octobre, le titre de champion olympique de saut d'obstacles devant l'Américain Greg Best sur Gas Twist et l'Allemand de l'Ouest Karsten Huck sur Nepomak 8.

#### SÉOUL de notre envoyé spécial

Il a fière allure, Jappeloup, avec cette médaille d'or qui lui bat le portrail. Dès sa descente du podium, Pierre Durand l'avait attachée à son harnais. Hommage spontané du cavalier à son cheval inséparable depuis une dizaine d'années, le couple bordelais affichait ainsi sa complicité. Ce titre - le premier depuis celui de Pierre Jonquères d'Orliola en 1964 - ils l'avaient mérité à deux. Ils devaient donc en partager les signes extérieurs, caprice que le protocole olympique n'avait pas prévu. Pendant le tour d'honneur, certains ont même cru voir Jappeloup bomber le torse. En fait, le petit cheval noir a toujours en cette façon de rentrer la tête dans le cou, comme s'il se rengorgeait.

Cette manie de s'occupochonner - et de rouler des épaules comme un boxeur lui a valu une réputation de rebelle. Réputation justifiée. A Los Angeles, ce diable de cheval n'avait-il pas expédié son cavalier cul par-dessus tête, pétrinant dans la même dérobade tout espoir de médaille pour l'équipe de France ? Un souvenir caissin.

Le geste de Pierre Durand sur le stade olympique de Séoul n'en est que plus attendrissant. A-t-on déjà vu un délinquant, fût-il repent, recevoir la Légion d'honneur des mains de sa victime ? En fait, la trahison de Jap était depuis longtemps pardonnée.

Elle avait pourtant failli les séparer. A son retour en France, Pierre Durand, démoralisé par les critiques, n'était plus hostile à la vente de son cheval. Un milliardaire américain avait fait une offre : 400 000 dollars. A cette époque, le billet vert était à 10 F, et Pierre Durand devait acheter sa charge d'administrateur judiciaire à Libourne. Mais un test positif de Jappeloup à la piropilamose a retardé l'affaire.

Heureux hasard, il permit un couple déchiré de se redécouvrir. Une succession de victoires en Coupe du monde et, l'an dernier, un titre de champion d'Europe ont mis un baume définitif sur la blessure. L'or de Séoul récompense deux amis. « Nous avons beaucoup de points communs, nous nous ressemblons, c'est ce qui explique nos frictions au début. Il veut dominer, et moi, j'ai le même tempérament, avoue Pierre Durand. Peu à peu, nous avons fait des concessions sans que l'un se soit soumis à l'autre. »

1,58 mètre au garrot

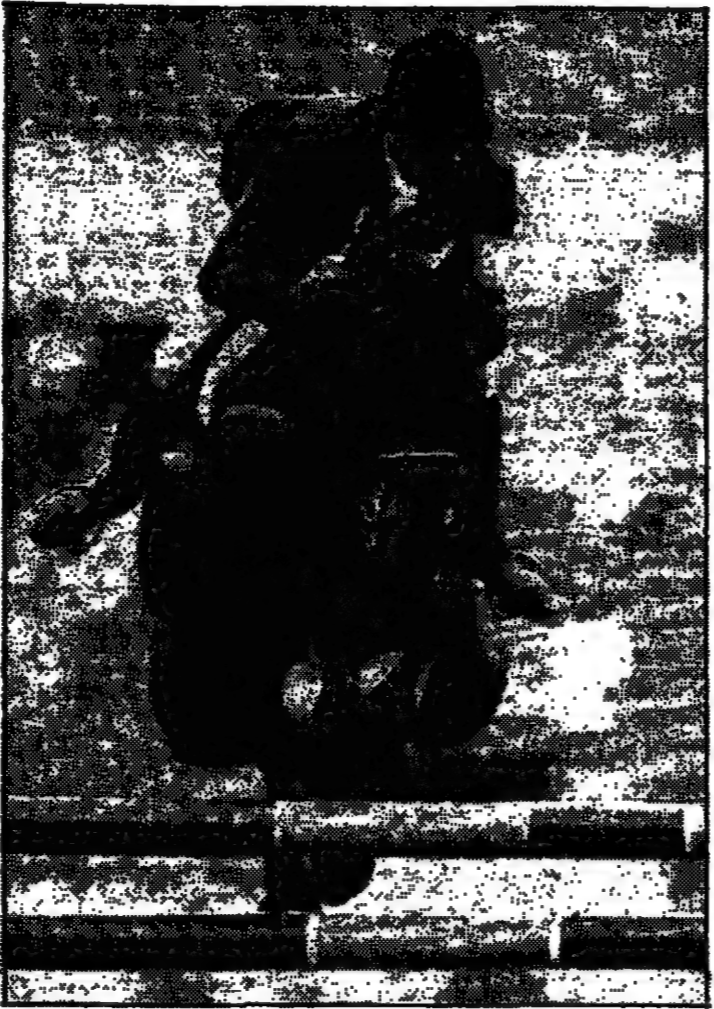
En venant en Corée, le cavalier bordelais savait que la mésestimation américaine n'était plus possible. Toutefois, la position de favori, sur un cheval aussi fantasque, n'est pas la plus confortable. Surtout dans l'enceinte impressionnante d'un stade de cent mille places, sur une pelouse durcie par le temps sec et avec des obstacles inédits, hauts en couleur, dont l'inspiration était puisée dans le folklore asiatique.

Comment réagirait le cheval ? « Il n'a pas fait la différence, constatait avec surprise Pierre Durand. Et la dureté du sol s'est révélée un avantage. Jappeloup rebondissait mieux sur l'herbe que sur le terrain mou du parc équestre. »

Restait le problème de l'horaire. Pour commencer le concours à 8 heures du matin, la noria des camions avait quitté les écuries de Kwachon avant l'aube. Certains, comme Flambeau C, le vénérable cheval de Frédéric Coppez, n'ont pas bien supporté ce douloureux réveil. Treize obstacles à avaler à l'heure du petit déjeuner, c'en était trop pour ses vieux membres.

Seulement trois concurrents se sont acquittés sans faute de la première manche. Heureusement, Jappeloup est un lève-tôt. « Quand je l'ai vu dans son box ce matin, il était vif, j'ai su qu'il était dans l'un de ses meilleurs jours », confie Pierre Durand. Comme lui-même s'était levé du bon pied, la matinée s'annonçait radieuse.

Dans la deuxième manche, Jappeloup s'est appliqué. Il a pris son



L'Asie réussit aux cavaliers français. Vingt-quatre ans après Pierre Jonquères d'Orliola à Tokyo, Pierre Durand sur Jappeloup a remporté avec la victoire olympique dans le concours de saut d'obstacles.

temps. Mieux valait risquer une pénalisation pour dépassement des quatre-vingt-six secondes imparties - ce qui fut le cas - que renverser une barre. En sortant de piste, le couple français était assuré de la médaille d'argent. Mais la minute la plus longue de la vie de Pierre Durand commençait.

En effet, pour qu'il obtienne l'or, il fallait que Karsten Huck, dernier concurrent à prendre le départ, fasse au moins une faute. Bref, contre tout espoir olympique, il ne restait plus qu'à spéculer sur le malheur d'autrui. Celui-ci survint à l'avant-dernier obstacle du parcours. « Ce n'est pas très sportif, mais j'ai sauté de joie », reconnaît Pierre Durand.

## Ben Johnson et la tisane du docteur Astaphan

MONTREAL de notre correspondante

Ben Johnson est sorti de son mutisme pour déclarer qu'il n'aurait jamais été assez fou pour prendre « sciemment » des substances illégales, sachant pertinemment que tous les médaillés olympiques doivent subir des tests.

Jusqu'à la chose sont à peu près claires dans la confession de l'athlète canadien, qui a choisi le quotidien Toronto Sun pour s'expliquer. Tout se complique ensuite avec les remèdes de son médecin personnel, le docteur Astaphan, que Ben Johnson reconnaît avoir acceptés en toute confiance. Des injections de cortisone anti-inflammatoire pour cal-

mer sa douleur à la cuisse, trois jours avant le 100 mètres de Séoul. Et aussi une tisane préparée par le docteur Astaphan. Ce dernier aurait confié à son patient que le breuvage « énergétique » était fait à base de « sauparillite et de gingeng ». « Je n'ai jamais fait mes propres mélanges. Jamais [le docteur Astaphan] ne disait ce qu'il y avait dedans », précise Ben Johnson.

L'athlète avoue en revanche qu'il ne savait pas ce que contenaient les pilules que lui a administrées au printemps le même médecin dans son cabinet de l'île antillaise de Saint-Christophe, où il était allé soigner sa blessure à la cuisse.

Les rumeurs continuent de s'amplifier autour des mysté-

rieuses potions du docteur Astaphan. Gary Lugin, un entraîneur exerçant dans le club de Johnson à Toronto, n'a pas hésité à affirmer que les potions que le médecin prescrivait au champion du monde n'étaient autres que des stéroïdes anabolisants.

L'ordre des médecins de l'Ontario a décidé d'en avoir le cœur net : une enquête a été ouverte sur les pratiques du docteur Astaphan, qui a exercé à Toronto avant de signer le coureur, à partir de 1983.

Ben Johnson a toutefois tenu à renouveler sa confiance à « Jamie » qu'il dit aimer « comme un père ».

MARTINE JACOT.

L'histoire d'amour entre ce bleson noir et le petit notable de Libourne est édifiante. Sympic de facilité par profession, cavalier par passion, le champion olympique est sans doute le plus amateur de tous les sportifs sacrés aux Jeux. Jappeloup, quant à lui, est le plus petit de tous les chevaux de compétition et le moins bien né. Ensemble, ils forment un couple d'exception. Vont-ils poursuivre leur carrière ? « Avant de répondre sur ce point, je dois me consulter avec Jappeloup », a simplement rétorqué Pierre. Une pirouette désarçonnante que n'aurait pas reniée son espèce compagne.

Henri Delage, son propriétaire, est embarrassé : personne n'en veut. Il faut dire que Jappeloup n'a jamais rien fait pour se faire aimer. Féroce, violent, turbulent, il ne reste jamais en place, tournoie dans son box, refuse obstinément les soins et satellise tout cavalier qui ne lui plaît pas. « Si c'était un être humain, ce serait un loupard », aime à dire Pierre Durand.

Le marathon n'est pas la guerre. Rien qu'un marathon, et ce n'est déjà pas si mal. Quarante-deux kilomètres de bitume à ne batailler que contre soi, la tête vide, les poumons en feu, à maudire cette histoire d'ostéite obstinée à porter la nouvelle d'une victoire. Toutes les commémorations de cet antique dévouement méritent respect, à Séoul comme ailleurs, ne serait-ce qu'en raison de son absurdité. Même les étudiants en colère de l'université de Yonsei l'admettent.

Ils n'attaquèrent pas la course. Ce n'était qu'une rumeur, de source policière. Elle avait suffi à tendre les nerfs fatigués de ces Jeux. L'agitation étudiante s'était réveillée en milieu de semaine, après l'inculpation pour atteinte à la sûreté de l'Etat de l'un des dirigeants du mouvement. Deux courtes manifs, à la porte d'un campus. Une altercation, jeudi, avec un groupe de spectateurs coréens revenant d'une compétition de tennis de table. Quelques charges des forces de l'ordre. Pas assez, cependant, pour retener l'attention des Jeux.

Ils n'attaquèrent pas la course, mais les autorités avaient pris leurs précautions. La dernière épreuve des Jeux était aussi la plus exposée, la seule à s'échapper des enceintes tout en restant en ville. Y provoquer un incident était subaigu. On plaça donc un policier tous les dix mètres, sur quarante-deux kilomètres. Pour la première fois, on fit sortir les cars aux fenêtres grillagées, quelques véhicules blindés équipés de lances à eau. Au cas où... Mais pour rien. Tout le dispositif passa un bel après-midi d'automne, enseveli, à regarder passer le marathon.

## Bordin déborde les Africains

### SÉOUL de nos envoyés spéciaux

Par bonheur, le groupe de tête ignore l'ironie. Il est bien connu qu'on ne revient jamais à un marathon lorsqu'on est lâché, par coup de pompe, hypothémie ou éclair de lucidité. Beaucoup ne reviennent pas. Soko le Japonais, les Taanzanians, la plupart des Européens laisseront donc aller ceux qui le pouvaient encore. Six, bientôt trois, le Japonais Nakayama renonçant à être le premier à porter la bonne nouvelle au stade. Trois, comme les trois des championnats du monde de Rome, l'an dernier : Harde Saleh, Vakiuhiri et Bordin. Une foule de connaisseurs, l'habitude de s'entraider, l'échange des bidons d'eau ou des éponges. Trois athlètes à la régulière ; entre eux il ne fut pas question de s'échapper à la faveur d'un ravitaillement. On s'attendait, après la boucle.

Le marathon n'est pas la guerre. Rien qu'un marathon, et ce n'est déjà pas si mal. Quarante-deux kilomètres de bitume à ne batailler que contre soi, la tête vide, les poumons en feu, à maudire cette histoire d'ostéite obstinée à porter la nouvelle d'une victoire. Toutes les commémorations de cet antique dévouement méritent respect, à Séoul comme ailleurs, ne serait-ce qu'en raison de son absurdité. Même les étudiants en colère de l'université de Yonsei l'admettent.

Ils n'attaquèrent pas la course. Ce n'était qu'une rumeur, de source policière. Elle avait suffi à tendre les nerfs fatigués de ces Jeux. L'agitation étudiante s'était réveillée en milieu de semaine, après l'inculpation pour atteinte à la sûreté de l'Etat de l'un des dirigeants du mouvement. Deux courtes manifs, à la porte d'un campus. Une altercation, jeudi, avec un groupe de spectateurs coréens revenant d'une compétition de tennis de table. Quelques charges des forces de l'ordre. Pas assez, cependant, pour retener l'attention des Jeux.

### La rivière de toutes les légendes

L'occasion, pour la ville, de s'offrir une carte postale. Gratuite, si l'on peut dire. De montrer son décor : le spectacle, tellement contemporain, de ses formes de béton. L'image, offerte au monde, de sa fête de bâtisseur, avec la complicité de l'Italien Gelindo Bordin, du Kenyan Douglas Vakiuhiri et du Djiboutien Houssain Harde Saleh, les trois vainqueurs, dans l'ordre, de cette course touristique.

L'asphalte n'est pas le terrain le plus reposant pour les jambes. Mais l'enchâssement d'avenues larges comme des pénétrantes, d'échangeurs d'autoroutes et d'autoponts augmente encore l'effort des derniers athlètes de Séoul. Heureusement qu'il y avait la Han, la rivière de toutes les légendes, fleuve trop large pour l'unité de la ville, ses bateaux et ses planches à voile de week-end. Sinon, l'épreuve aurait paru de ciment, enfer blanc de banlieue futuriste.

Beaucoup y laisseront pourtant leur souffle. Ce marathon se cassa d'entrée, presque à la sortie du stade, bien avant que le public ne s'effiloche. Les trente meilleurs coureurs mirent vite des siècles entre eux et le troupeau méritant des naufrages aux traits de supplicés. A ces derniers nul n'avait envie de crier : « Mais arrête-toi, tu vas crever ! » L'Afrique allait de front, à six : trois

Kenyas, deux Taanzanians et le Djiboutien, entraînant quelques gloires du marathon, les Japonais Toshiko Soko et Takayuki Nakayama, l'Australien Stephen Moneghetti, un million d'un groupe qui menait bon train sur la rive sud du fleuve.

Ils allaient vite, à une allure de 10 000 mètres, mais le commentateur officiel s'acharnait à rabaisser l'exploit, toujours inférieur - aux dix, vingt, vingt-cinq kilomètres - à celui du Portugais Carlos Lopez, vainqueur de Los Angeles, toujours dérisoire au regard de « la meilleure performance mondiale ». Pudique manière de rappeler que le marathon de Rotterdam, en 1988, n'avait été qu'une longue descente. Presque de la triche. On aurait aimé le voir, ce commentateur si prompt à s'enflammer de la lenteur de coux-là. A quel kilomètre serait-il « mort » sur le bitume, selon l'expression des galériens du marathon ? Au pied de la tour 63, la plus haute d'Asie, comme disent les guides ? Sur le pont Mapo, à mi-parcours, où les agonisants sont sûrs de trouver assistance pour faire ramener leur corps ?

L'Italien, barbu au visage émacié de Christ en croix, paraissait le plus atténué. Ses frères africains lui jetaient sans cesse des coups d'œil inquiets. Ces trois-là carraient le rêve de finir ensemble, au sprint, pour montrer aux parasseurs du stade, calés devant leurs écrans de télé, que le marathon est course de vitesse. Mais Bordin offra, trois kilomètres avant la ligne de leur pari. Alors, il fallut bien se départager tout de suite, sans public, sur une avenue presque déserte. Le Djiboutien planta là le Kenyan. Il allait prendre sa revanche sur les championnats de Rome. Bana!

Le Christ fit un miracle. On ne revient jamais au marathon. Il fit pourtant mentir la règle. La foi lui fit allonger la foulée, mordre l'asphalte, trouver un second souffle. Il doubla le Kenyan qui n'en revint pas. Il dépassa bientôt Ahmed Saleh lui-même, que l'apparition méconnue. Ces trois-là se présentèrent bien ensemble sur le stade, mais à cent mètres des uns des autres. Gelindo Bordin souleva le cœur de l'Italie la catholique. On rendit grâce au ciel, avec des mots de plébeurs. Les gradins étaient en prière. Dieu existait bien, le petit Gelindo, *mama mia*, l'avait rencontré.

Ph. E. et A. G.

# Jeux Olympiques Séoul

Vous avez rendez-vous avec la précision Longines

## LONGINES®

Chronomètre officiel des Jeux Olympiques 1988  
Calgary et Séoul.

CONQUEST VHP (pour Very High Precision), la montre la plus avancée du monde. Titane massif et plaqué or. Blanc à 100 mètres. Changement automatique de fusées horaires. Indicateur de fin de vie de pile. Glace saphir.

# Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques

VOLLEY-BALL : les Etats-Unis conservent leur titre

## Les Soviétiques « passés » à l'électronique

La finale du tournoi olympique de volley-ball, opposant l'équipe des Etats-Unis à celle de l'URSS, a été remportée, dimanche 2 octobre au gymnase de Chamshill, par les joueurs américains. En quatre sets (13-15, 15-10, 15-4, 15-8) les blonds enfants de Californie ont réussi à conserver une médaille d'or qu'ils avaient chèrement acquise lors des précédents Jeux olympiques. L'équipe de France termine ce tournoi à la huitième place, après sa défaite samedi face à la Suède.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

« Test of the best », lance l'Oncle Sam à l'ours soviétique. La bande-roule agitée par des supporters américains cotoie le petit chiffon où une main tremblotante a inscrit « Good luck USA ». Pour soutenir son équipe, de la voix et du geste, la communauté yankee à Séoul est venue en masse. Dans ce sprint final à l'obtention de médailles d'or il faut mettre tout les atouts de son côté. Et cette rencontre, entre les deux grandes nations par volleyeurs interposés, figure parmi les chocs au sommet.

Les bannières étoilées s'agitent et les grands gaillards blonds sautent toujours plus haut. Les combinai-

sous des joueurs soviétiques ne les trompent réellement que dans le premier set. Pendant les quarante cinq minutes de cette manche d'ouverture le ballon semble hésiter à choisir son camp. Graig Buck, le géant de 2,06 mètres, n'a pas encore eu le temps d'échauffer son grand corps. Stephen Timmons, la vedette à la coiffure en brosse, ménage ses sauts. Et Karch Kiraly, celui qui est considéré comme le meilleur joueur au monde, n'a pas encore montré son talent.

Mais dès le deuxième set, ces enfants des plages californiennes, retrouvent leur virtuosité. Ils surprennent les Soviétiques, trouvent les occasions qui leur avaient fait défaut auparavant. La paire Kiraly-Timmons fait avec ses mains, un rempart aux smahes de Jaroslav Antonov. Buck intercepte toutes les balles qui passent à sa portée.

### Un véritable commando

On connaissait nos adversaires par cœur et aucune de leurs actions ne nous a réellement surpris », commente Marvin Dunphy, l'entraîneur de l'équipe des Etats-Unis. Propos satisfaisants d'après match ? L'homme au strict blazer bleu en semble bien incapable. Précis et ordonné, l'universitaire, auteur de plusieurs publications de référence sur le volley-ball, explique simplement sa façon de travailler. Il a hérité en 1985 d'une équipe que Doug Beal avait constituée de toute pièce en recrutant parmi des pratiquants de « beach-volley ». En créant un véritable commando à San-Diego, Beal avait réussi à hisser son équipe parmi l'élite et à triompher des Brésiliens à Los Angeles.

L'objectif de son successeur était de conserver cette médaille d'or aux Jeux de Séoul, en sachant que, cette fois, les Soviétiques seraient présents. Marvin Dunphy a maintenu dans son équipe des vétérans de 1984, qui avaient choisi de ne pas aller monnayer leurs talents en

Italie. Il a recruté quelques nouveaux, et, surtout, il a apporté à son « team » une organisation scientifique. Ordinateurs et analystes ont été mis à contribution pour disséquer chaque action des matches. Il ne s'agit pas de rechercher après une rencontre les points forts ou faibles d'un adversaire, mais bien d'un suivi en temps réel des phases de jeu. L'ordinateur fournit à chaque temps mort une masse d'informations, que les assistants de Dunphy transmettent immédiatement aux joueurs.

Cette machine, parfaitement réglée, allie à la virtuosité de joueurs aux « bras irrésistibles », a permis à l'équipe des Etats-Unis de glaner le titre de champion du monde en 1986. Une réussite qui fait dire à l'entraîneur français, Eric Daniell : « Ils sont en avance sur tout le monde. Il combattent des systèmes de jeux plus que des équipes ». Les Soviétiques en ont fait la cruelle expérience. « Nos joueurs n'ont pas pu rester concentrés face au brio des Américains », constate avec une pointe de tristesse l'entraîneur Gouennadi Parchine.

Mais ce sportif sincère, qui a horreur de la terminologie militaire, reconnaît que sa préparation a manqué d'originalité face « à la manière scientifique des Américains ». « Un peu de l'image de notre pays, nous avons préféré un développement extensif. L'augmentation du volume d'entraînements était censée améliorer les résultats. Nous avons atteint nos limites, il faut maintenant avoir recours à la recherche », explique-t-il.

Le pays qui compte six millions de pratiquants en volley-ball n'a pu résister aux méthodes modernes des Américains. « Hélas ! la masse n'engendre pas forcément le haut niveau », regrette Parchine. A côté de lui, Marvin Dunphy rêve. Il espère que cette deuxième médaille d'or va enfin sortir son sport de l'anonymat où il est confiné dans un pays où le « basket est roi ».

SERGE BOLLOCH.

# Sports

## AUTOMOBILISME : Le Grand Prix d'Espagne

### Le retour en force d'Alain Prost

Vainqueur du Grand Prix d'Espagne de formule 1 automobile, le dimanche 2 octobre à Jerez, Alain Prost (McLaren-Honda) a signé son trente-quatrième succès et, préservé ses chances de conquérir un troisième titre mondial des pilotes. Comme au Portugal une semaine plus tôt, le pilote français a dominé la course et pris la tête dès le départ pour ne plus la céder.

Comme à Estoril, le menace, sur ce circuit très tourmenté, est venue pour lui d'une voiture à moteur atmosphérique, la Williams-Judd du Britannique Nigel Mansell. Ayrton Senna (McLaren-Honda), un peu juste en consommation, a dû se contenter de la quatrième place.

Ces deux victoires consécutives d'Alain Prost, succédant à quatre succès d'Ayrton Senna, peuvent surprendre. Honda aurait-il voulu ménager la sus-

pense au championnat du monde des pilotes jusqu'au prochain Grand Prix du Japon disputé le 30 octobre sur le circuit de l'usine à Oosaka ? Ou ce revirement de situation s'explique-t-il par la nouvelle attitude d'Alain Prost qui ne confie plus les réglages de son châssis pour la course à son coéquipier ?

Une victoire à l'occasion des deux derniers Grands Prix de la saison suffirait encore à Ayrton Senna pour lui assurer un premier titre de champion du monde. Mais Alain Prost, qui l'avait félicité un peu prématurément après le Grand Prix de Belgique, a retrouvé l'espoir. « Tout est possible, dit-il. En fin de saison, les problèmes psychologiques sont aussi importants que les problèmes mécaniques. »

G. A.

## MOTOCYCLISME : Le Bol d'Or

### Honda avant le déluge

Honda a remporté, le 2 octobre, le cinquante-deuxième Bol d'Or qui n'aura duré que quinze heures et trente minutes au lieu des vingt-quatre heures prévues, en raison des violentes chutes de pluie qui se sont abattues sur le circuit du Castellet (Var), contraignant la direction de course à stopper l'épreuve à 5 h 30, le dimanche matin.

Le classement final, établi comme l'impose le règlement à l'instar de l'arrêt de la course, a permis à la Honda des Français Dominique Sarron, Alex Vieira et Christophe Bouheben, meilleur temps des essais, de s'imposer, mais laisse des regrets à l'équipe Moineau-Le Bihan-Crime (Suzuki), deuxième à trois tours, qui était en mesure d'inquiéter les leaders au cours des neuf heures et demie qu'il restait encore à courir pour atteindre l'arrivée.

## Le week-end

Classement. — 1. Cholet, RCF-Paris, Villeurbanne, Monaco, 6 pts ; 2. Antibes, Montpellier, Nantes, 5 pts ; 3. Mulhouse, Gravelines, Limoges, Lorient, Avignon, Orthez, 4 pts ; 14. Saint-Quentin, Caen, Tours, 3 pts.

13. Strasbourg, 9 pts ; 19. Saint-Etienne, 8 pts ; 20. Lens, 7 pts.

### DEUXIEME DIVISION (Quatrième journée)

Groupe A

\*Beauvais et Valenciennes ..... 0-0  
\*Dunkerque et Abbeville ..... 1-1  
\*Quimper b. \*Rouen ..... 3-2  
\*Angers et Reims ..... 2-2  
Le Mans b. \*Le Touquet ..... 2-1  
\*Mulhouse b. \*Créteil ..... 3-0  
\*Guingamp et Reims ..... 1-1  
\*Nancy b. Brest ..... 2-1  
\*La Roche b. Gueugnon ..... 2-0

Classement. — 1. Mulhouse, Brest, 31 pts ; 3. Rennes, Nancy, 26 pts.

Groupe B

\*Aix et Le Havre ..... 1-1  
\*Istres b. Annecy ..... 2-0  
\*Montceau b. Grenoble ..... 5-0  
\*Niort et Marignac ..... 1-1  
\*Rodez b. Sète ..... 3-0  
\*Clermont-Ferrand et Nîmes ..... 1-1  
\*Bastia b. Caennais-Louhans ..... 2-1  
\*Orléans b. Lyon ..... 5-2  
Le Puy b. \*Dijon ..... 3-2

Classement. — 1. Lyon, 30 pts ; 2. Nîmes, 29 pts ; 3. Le Havre, 26 pts ; 4. Bastia, 24 pts.

## Automobilisme

### GRAND PRIX D'ESPAGNE DE FORMULE 1

1. Prost (Fr.), McLaren-Honda, les 303,696 km en 1 h 48 min 43 sec 851 (moy. : 167,586 km/h) ; 2. Mansell (G-B), Williams-Judd à 26 sec 232 ; 3. Nannini (It.), Benetton-Ford à 35 sec 446 ; 4. Senna (Bré.), McLaren-Honda à 46 sec 710 ; 5. Patrese (It.), Williams-Judd à 47 sec 430 ; 6. Berger (Aut., Ferrari) à 51 sec 813.

Championnat du monde des conducteurs. — 1. Prost (Fr.), 84 pts ; 2. Senna (Bré.), 79 pts ; 3. Berger (Aut.), 38 pts ; 4. Boutsen (Bel.), 25 pts ; 5. Alboreto (It.), 24 pts ; 6. Piquet (Bré.), 16 pts.

## Basket-ball

### CHAMPIONNAT DE FRANCE (Troisième journée)

\*RCF-Paris b. Limoges ..... 102-86  
\*Lorient b. Avignon ..... 86-78  
\*Antibes b. Orthez ..... 96-83  
\*Villeurbanne b. Montpellier ..... 104-92  
\*Cholet b. Saint-Quentin ..... 90-74  
\*Monaco b. Caen ..... 96-89  
\*Mulhouse b. Tours ..... 109-86  
Nantes b. \*Gravelines ..... 80-74

## Football

### CHAMPIONNAT DE FRANCE (Quatrième journée)

Première division  
\*Saint-Etienne b. Toulon ..... 2-1  
\*Nice b. Paris-S-G ..... 3-1  
Caen b. \*Strasbourg ..... 2-1  
\*Matra-Racing b. Bordeaux ..... 4-1  
\*Marseille b. Metz ..... 3-2  
Nantes b. \*Laval ..... 2-0  
\*Lens et Cannes ..... 2-2  
\*Toulouse et Lille ..... 1-1  
\*Sochaux b. Auxerre ..... 3-2  
\*Montpellier b. Monaco ..... 4-2

Classement. — 1. Marseille, Paris-S-G, Auxerre, 27 pts ; 4. Nice, 24 pts ; 5. Bordeaux, Nantes, 23 pts ; 7. Monaco, 22 pts ; 8. Montpellier, Cannes, 21 pts ; 10. Sochaux, 20 pts ; 11. Matra-Racing, 19 pts ; 12. Toulon, Lille, Toulouse, 18 pts ; 15. Metz, 17 pts ; 16. Laval, Caen, 15 pts ;

10 HEURES LE MINI-JOURNAL

L'ACTUALITÉ DU MONDE

Toute l'actualité En direct sur minitel

ACTUALITÉ

36.15 LEMONDE



## A Douze, on est gagnants.

La flamme olympique s'est éteinte, nos douze étoiles brillent encore dans le ciel de Séoul. Avec 115 médailles d'or, d'argent et de bronze, nos athlètes ont récolté une belle moisson de

lauriers. Ce qui place les pays membres de la Communauté européenne aux premiers rangs de la hiérarchie mondiale.

Une preuve de plus que tous ensemble, en

vrais partenaires, les Douze sont capables de gagner les paris les plus ambitieux. Comme celui qui les attend dès aujourd'hui : le grand marché de 1992.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

سكوا من الأصيل



SOMMAIRE

En présentant le projet de budget pour 1989, le ministre espagnol de l'économie a indiqué qu'il devait réviser à la hausse ses prévisions d'inflation (lire ci-dessous). Le magnat de la presse britannique

Robert Maxwell a révélé qu'il avait acquis près de 5 % des actions de Bouygues « dans un but défensif » (lire page 46). La Fédération nationale du Crédit agricole a tenu sa première assemblée générale

depuis la mutualisation de la Caisse de Crédit agricole (lire page 44). A l'occasion de la « fête de l'amitié », M. André Bergeron a lancé un appel à l'unité aux militants de FO (lire ci-dessus).

En présentant le projet de loi de finances

Le gouvernement espagnol révisé à la hausse ses prévisions d'inflation

MADRID de notre correspondant

A plusieurs reprises, les experts avaient lancé une mise en garde contre le danger de surchauffe de l'économie espagnole dont les résultats spectaculaires pourraient être plutôt le fruit de facteurs artificiels (surtout spéculation) que d'une stratégie bien pensée (Le Monde du 21 juin).

Le détartrage de l'inflation pendant les mois d'été a constitué un premier avertissement. Et le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez s'est rendu à l'évidence en annonçant, samedi 1<sup>er</sup> octobre, une révision à la hausse de ses prévisions en matière d'inflation pour 1988. Après avoir mis sur une hausse de 3 %, le ministre de l'économie table maintenant sur 5 %, ce qui a déclenché la colère des syndicats.

Le taux de croissance économique, actuellement le plus fort des

pays de la CEE devrait tourner cette année autour de 4,5 % contre près de 6 % l'an passé, a souligné le ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, en présentant le projet de loi de finances pour 1989. L'an prochain, ce taux devrait tomber à 4 %.

Malgré le dérapage des prix pendant les huit premiers mois de 1988 (+ 3,9 %), le gouvernement maintient son pari de faire descendre l'inflation à 3 % en 1989, « un objectif rigoureux, mais réaliste ». Selon M. Solchaga, décidé à prendre les devants en cas de mauvaises surprises en 1989. « Au printemps, nous verrons si nous pouvons maintenir notre ligne économique », a-t-il ajouté laissant entendre que, dans le cas contraire, il procéderait à des modifications.

L'an prochain, le gouvernement prévoit une croissance soutenue de la création d'emplois (300 000 nouveaux postes de travail), alors que le chômage touche actuellement

18,79 % de la population active (plus de 2 700 000 personnes).

Dans leurs projections macro-économiques pour les quatre années à venir, les pouvoirs publics se proposent de réduire le chômage en 1992 à 16,9 % de la population active, tout en maintenant une croissance économique de 4 % par an.

La critique des syndicats

La réaction des syndicats a été immédiate. Un responsable de l'Union générale des travailleurs (UGT-Socialiste) a qualifié d'« irresponsabilité absolue » la politique économique pour 1988 et déplore le « double jeu » du gouvernement, qui table sur une inflation à la baisse en début d'année pour la modifier à la hausse ensuite.

Les critiques des Commissions ouvrières (Comités) se portent davantage sur le projet de loi de budget 1989 qu'elles considèrent

« socialement régressif », parce que « la lutte contre le chômage et les améliorations sociales sont sacrifiées au profit du contrôle d'une inflation qui a dérapé ».

Les objectifs du budget 1989 sont sensiblement les mêmes que ceux de 1988 : maintien et consolidation de la croissance économique, poursuite de l'assainissement des finances publiques et renforcement des investissements pour l'amélioration des infrastructures (routes, chemins de fer, transports aérien et maritime) et des services sociaux (éducation, justice et santé). Les investissements en matière d'infrastructures sont particulièrement importants - 905 milliards de pesetas au total (1) - et s'inscrivent dans le cadre de l'effort de modernisation du pays, bien décidé à relever le triple défi de 1992 (marché unique européen, Jeux olympiques de Barcelone et Exposition universelle de Séville).

Le gouvernement finance de tels investissements grâce, surtout, à une réduction du déficit public, provoquée par le gonflement des recettes fiscales. Ce déficit, qui s'élevait l'an prochain à 1 159 milliards de pesetas, ne représentera plus que 2,7 % du produit intérieur brut (PIB) contre 3 % cette année. Les revenus de l'État en 1989 doivent monter à 8 700 milliards de pesetas, en hausse de 12,4 % sur 1988. Les dépenses s'élèveront à 9 900 milliards de pesetas, en hausse de 15 % (Interim).

(1) Une peseta vaut 5 centimes.

EN CORÉE

Lock-out à la BNP

SEOUL de notre envoyé spécial

Très présente à Séoul pour les Jeux olympiques (elle sponsorise plusieurs athlètes français), la BNP, après d'autres banques étrangères, rencontre actuellement en Corée du Sud des problèmes sociaux. Après une grève d'une dizaine de jours menée par une partie de ses trente-cinq employés coréens, le directeur de la banque à Séoul, M. Jean-Claude Meunier, a décidé, le vendredi 23 septembre, un lock-out. Depuis cette date, les bureaux de la banque à Séoul sont fermés, les négociations pratiquement bloquées.

En fait, comme dans les autres secteurs d'activité, les salariés des banques étrangères veulent égale-

ment tirer parti des progrès de l'économie coréenne. La Fédération des syndicats des personnels bancaires a ainsi, semble-t-il, engagé une offensive pour obtenir des augmentations de salaires importantes (entre 20 et 30 %).

Les dirigeants des banques étrangères font remarquer que les personnels qu'ils emploient gagnent déjà entre 20 et 50 % de plus que les salariés des banques coréennes. Ils ont cependant, pour la plupart d'entre eux, déjà accepté d'accorder des progressions de salaires importantes ; la principale banque étrangère installée en Corée, la Citibank américaine, vient notamment d'accroître de 22 % les salaires de son personnel. Les autres banques françaises présentes à Séoul

(Société générale, Indosuez, Paribas, etc.) ont également procédé à des hausses de salaires plus ou moins importantes.

Plusieurs banques se sont cependant opposées à ces augmentations. Elles doivent aussi faire face à des mouvements de revendications plus ou moins actifs. Au printemps dernier, une épreuve de force avait déjà vu le personnel de la filiale coréenne de la banque australienne Westpac s'opposer à son directeur.

Mis en valeur par la presse coréenne, le conflit s'était alors durci. La banque australienne avait dû finalement céder, en accordant les hausses de salaires demandées et en rapatriant le directeur australien de la banque à Sydney. ERK IZRAELWICZ.

SOCIAL

La « Fête de l'amitié » de Force ouvrière

M. Bergeron lance un appel à l'unité interne

A la fin de son discours à la initiative « Fête de l'amitié » de FO, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, sur la pelouse de Reuilly au bois de Vincennes, M. Bergeron est allé chasser l'Internationalisme entre les deux candidats à sa succession : M. Marc Blondel et M. Claude Pitous. La veille de cette manifestation, la commission exécutive de FO avait refusé de signer, de même que la CGT, l'accord avec le CNPP sur les mutations technologiques, défendu par M. Antoine Fauchon, proche de M. Pitous. Si une telle décision apparaît comme une victoire de M. Blondel, qui avait bataillé contre la signature, elle n'est pas tout à fait une défaite de M. Pitous, qui n'est pas monté en ligne, comme ses amis, pour soutenir l'accord. Et M. Bergeron s'est rallié à la non-signature pour préserver « l'unité » de sa confédération.

Lors de son discours de plus d'une heure à la Fête de l'amitié - le dernier, puisqu'il passera la main le 4 février 1989, à l'issue du congrès - M. Bergeron n'a fait qu'une allusion à cette décision, en relevant que, dans son organisation, pourtant si attachée à la politique contra-tuelle, un tel débat interne n'avait qu'un caractère « épistémologique ». Très applaudi tout au long de son intervention, le secrétaire général de FO a passé en revue tous les problèmes d'actualité, en insistant sur le « bilan considérable » de l'action syndicale depuis trente ans, afin de montrer qu'elle a toujours son utilité. Il a souligné « la nécessité de l'action syndicale qui, parfois, ne peut se cantonner à des discours », en invitant, une nouvelle fois, le gouvernement et le patron à desserrer l'étau de la rigueur salariale.

S'adressant, par-delà l'appareil confédéral, aux syndicats de base, M. Bergeron a voulu donner une leçon de syndicalisme et de tolé-

rance à ses militants. Il les a invités à aller davantage au-devant des salariés, en réagissant qu'un certain nombre « ne consacrent pas tout le temps qui est dévolu [par le droit syndical] au service du mouvement syndical ».

Abordant le problème de sa succession, il a émis le vœu que sa « confédération demeure totalement indépendante des gouvernements et des partis ». Evitant de prendre publiquement position pour l'un des candidats, M. Bergeron - qui s'entend discrètement M. Pitous - a invité ses militants à préserver « l'esprit d'unité et de tolérance » : « à force de demander qu'on draine des bâchers, vous finirez par être brûlés vous-mêmes, a-t-il lancé. Je n'aime pas l'intolérance et, quelquefois, mes chers amis, de-ci, de-là, vous êtes un peu intolérants (...) Il faut que le débat dans l'organisation demeure serein. Il faut que tout le monde admette qu'il ne faut jamais introduire dans nos syndicats des consignes ou des mots d'ordre venant de l'extérieur ».

A propos de son successeur, M. Bergeron a souhaité que « quel qu'il soit, on se rassemble autour de lui ; moi, je suis confiant dans l'avenir de la confédération (...) Nous avons une image de marque ; je souhaite qu'on ne la ternisse pas ». Evoquant le congrès confédéral de 1989, il a pressé ses syndicats d'éviter « les excès » : « Je souhaite que ce congrès soit un grand congrès d'unité FO ; je demande aux uns et aux autres de se conduire de façon telle que cet objectif soit atteint. Vous allez recevoir un héritage intact ; que cet héritage puisse être préservé et puisse fructifier. » Le « testament » a été ovationné.

MICHEL NOBLECOURT.

REPÈRES

Ports

Dunkerque, le vent en poupe

Le port de Dunkerque a le vent en poupe. Ses responsables viennent d'annoncer qu'ils escomptent pour 1988 un trafic total de 35 millions de tonnes au lieu de 32 en 1987. Et le trafic progresse sur tous les fronts (marchandises, transport de passagers entre le continent et la Grande-Bretagne). Pour les huit premiers mois de l'année, la hausse est de 12 %. De la sorte Dunkerque peut espérer regagner un peu de terrain sur Anvers et les autres ports du Benelux qui lui font une concurrence très sévère. Par ailleurs, les dirigeants de Dunkerque ont à nouveau fait savoir qu'ils étaient favorables à la constitution d'un ensemble portuaire rassemblant Dunkerque, Boulogne et Calais. « Nous voulons aller très vite et très loin sur cette voie mais sans esprit d'hégémonie », ont-ils déclaré.

Inflation

Hausse moyenne de 0,5 % en août dans la CEE

La hausse moyenne des prix a atteint 0,5 % en août dans la Communauté européenne et 3,6 % sur douze mois, selon les dernières estimations d'Eurostat. Les progressions les plus fortes ont été enregistrées en Grande-Bretagne (1,1 %), en Irlande (0,9 %), au Danemark (0,7 %), en Espagne (1 %) et au Portugal (1,4 %). Les meilleurs résultats ont par contre été obtenus par la RFA (0,1 %), la France (0,3 %), l'Italie (0,4 %), les Pays-Bas (0,3 %), la Belgique (0,2 %), le Luxembourg (0,1 %) et la Grèce (0,3 %). Sur douze mois, le pays le plus stable est la Belgique avec 0,9 %, la Grèce détenant la palme inflationniste avec 14 %.

BILLET

Le déménagement des Finances Bercy ou Duplex ?

En présentant le projet de budget pour 1989 dans l'une des grandes salles du ministère des finances, rue de Rivoli, M. Bergeron avait eu cette remarque : « Quand nous nous retrouverons ici, dans un an... ».

Erreur : dans un an, le budget de l'État pour 1990 sera présenté dans les murs du nouveau ministère, à Bercy, tout près de la gare de Lyon. Le déménagement devrait se faire provisoirement dès juillet 1989 - une date à ne pas manquer, - puis définitivement à l'automne.

Au-delà des symboles, au-delà de la transformation du palais du Louvre en un vaste et prestigieux lieu de travail au centre de la capitale, subsiste l'absurdité de l'éloignement du ministère des finances à Bercy : un ministère qui occupe - qu'on le veuille ou non - une position centrale avec l'Elysée et Matignon, triangle où prend forme puis se forge toute la politique économique.

En période de préparation du budget, de réaménagement monétaire ou lorsqu'un plan de refroidissement de l'économie est préparé, les équipes du ministre de l'économie et des finances multiplient à l'infini les entretiens avec l'Élysée, Matignon. Un déplacement entre Rivoli et Matignon prend douze à quinze minutes en voiture, guère plus de vingt minutes à pied. A partir de Bercy, il prendra trente-cinq à quarante minutes. La voie d'eau n'y changera pas grand-chose si les règles de sécurité élémentaires sont respectées.

On critique, et souvent à juste titre, la faible productivité de la fonction publique. Une partie au moins de celle-ci travaille à un rythme et avec des rendements que le secteur privé envie : il s'agit bien sûr de la haute fonction publique, c'est-à-dire des cabinets et des grandes directions, notamment celles du Budget et du Trésor.

Communications plus lentes, donc moins fréquentes : on aurait bien tort de minimiser les conséquences d'un éloignement des centres de décision les uns par rapport aux autres, fût-ce au temps de l'électronique, des

écrans de télévision et de multiples moyens de liaison à distance. En 1982, deux autres sites avaient été proposés pour l'installation du futur ministère : celui du 41, quai Branly et celui de la caserne Duplex. Dix hectares en tout (deux fois cinq hectares), soit largement assez pour réinstaller les cinq mille deux cents fonctionnaires des finances, y compris le ministre et son cabinet.

A l'époque, M. Harau, alors ministre de la défense, avait fait valoir que la caserne Duplex était indispensable à nos armées. Quant au quai Branly, qui abrite provisoirement - depuis une quarantaine d'années - la direction des relations économiques extérieures, il était, paraît-il, imprévisible parce que « protégé ». Pour couronner le tout, M. Chirac avait exprimé, en tant que maire, de fortes préférences pour une installation à l'est de Paris afin, disait-il, de rééquilibrer le territoire.

Les choses ont bien changé. La caserne Duplex est maintenant à vendre avec ses presque 5 hectares, ce qui en fait long sur son rôle stratégique en matière de défense nationale, un rôle qui semble s'être réduit pendant des années au service de parking automobile pour quelques officiers charcutiers. Quant au quai Branly, c'est probablement le Centre des conférences internationales qui s'y installera.

Est-il donc trop tard pour éviter une monumentale erreur ? Les Finances réinstallées au quai Branly et sur les 5 hectares de la caserne Duplex permettraient aux états-majors de continuer à assumer leurs fonctions dans de bonnes conditions. Que deviendrait Bercy ? Certains pensent à en faire un vaste centre financier. Mais l'Éducation nationale et ses 3 852 agents éparpillés en dix-huit points de Paris, parfois fort éloignés les uns des autres, seraient trop heureuse de s'y installer pour vaincre son isolement et sa faible productivité.

N'est-elle d'ailleurs pas devenue la priorité des priorités pour M. Michel Rocard ? ALAIN VERNHOLLES.

Faites travailler votre argent dans un placement sérieux

Recevez 4 chèques par an, à dates fixes, sans bloquer votre capital.



LA HENIN QUATRE REVENUS vous procure un rendement comparable à celui des obligations sous la forme de quatre versements par an. Il vous apporte en outre quatre avantages essentiels :

- 1 - LA RÉGULARITÉ DE VOS REVENUS
2 - UNE FISCALITÉ PRIVILÉGIÉE
3 - VOTRE CAPITAL BIEN GÉRÉ
4 - UNE DISPONIBILITÉ TOTALE

Un placement qui a fait ses preuves

UNE GARANTIE DE PREMIÈRE FORCE: Celle du Groupe CREDISUEZ.

LA BANQUE LA HENIN fait partie du Groupe Credisuez. Ainsi, vous êtes sûr de vous adresser directement à de grands experts financiers pour la gestion de votre patrimoine. Et ceci, c'est la première de vos garanties.

NUMERO VERT 05.11.29.00

DEMANDE D'INFORMATION GRATUITE & SANS ENGAGEMENT

OUI, envoyez-moi vite, sans aucun engagement de ma part, votre dossier d'information complet sur le Fonds Commun de Placement LA HENIN QUATRE REVENUS (4 chèques par an à dates fixes).

# Économie

Les retards du tunnel sous la Manche

## Premier tirage d'Eurotunnel sur son crédit de 40 milliards de francs

Eurotunnel, le concessionnaire de la construction et de l'exploitation du tunnel sous la Manche, effectue, le lundi 3 octobre, un premier tirage de 700 millions de francs sur la ligne de crédits de 40 milliards de francs qui lui a été consentie par un syndicat de cent quatre-vingt-dix banques du monde entier. En effet, Eurotunnel a consommé les trois quarts de ses fonds propres (10,2 milliards de francs) et compte tirer environ 700 millions de francs chaque mois pour couvrir les dépenses du percement de l'ouvrage. Le taux moyen de ces prêts — en général de dix-huit mois — tourne autour de 9 % en France; il est légèrement plus élevé en Grande-Bretagne.

L'entrée en vigueur de l'un des prêts les plus importants jamais consentis dans le monde est l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des travaux. On sait que ceux-ci ont pris trois mois de retard, du côté britannique comme du côté français. Les entreprises du groupement TransManche Link (Boygues, Dumez, SAE, SGE, SPIE-Batignolles, Balfour-Betty, Taylor Woodrow, Wimpey Major Project), chargées de creuser les trois tunnels — deux principaux et un de service — de l'ouvrage, ont connu soit des difficultés dues au terrain, soit des problèmes de réglage des tunneliers. Eurotunnel s'est libéré et a averti cet été TML qu'elle devait en finir avec ces câblages et que les tunnels devraient être achevés au cours de l'été 1991 pour la mise en service le 15 mai 1993 (Le Monde du 24 août).

Cet avertissement a eu pour effet de faire changer le titre d'Eurotunnel de 35 à 30 F. « Ça m'est égal », répond M. André Bénard, son coprésident français; « Je serais plus gêné si le cours du titre grimpeait alors que les travaux n'avancent pas. Nous avons décidé de mener une politique de transparence. Le public et les banquiers ont le droit de tout savoir, de façon que chacun prenne ses responsabilités. Cacher nos difficultés n'aurait eu aucun sens. De toute façon, je n'étais pas prêt à me livrer à ce jeu-là. »

« Certains banques de pays limités se font pourtant un peu tirer l'oreille au moment de sortir les fonds. Elles aimeraient limiter les montants à payer. Elles veulent des assurances supplémentaires. Le risque n'a pas changé », déclare M. Bénard; début octobre, les tunneliers attaqueront le percement des grands tunnels en direction de la mer. S'ils fonctionnent comme prévu, nous rattraperons le retard. Les hypothèses des délais et des coûts seront tenues. En revanche, le trafic attendu sera très supérieur à celui qui était prévu. En 1988, la traversée trans-Manche en est presque au soixante-sept millions de passages, que nous escomptions en 1993, et sur lesquels nous pensons capter 44 %.

D'autre part, l'ouverture du tunnel coïncidera avec l'entrée en vigueur du grand marché européen et avec l'entrée en service du TGV nord-européen. Enfin, pour la première fois, un mouvement a pris forme en Grande-Bretagne en faveur d'une voie ferrée rapide entre Douvres et Londres et en faveur d'une ligne TGV qui contourne l'agglomération londonienne. La liaison Douvres-Londres contiendrait environ 1 milliard de livres. British Rail a chargé la Banque Lazard d'une étude financière. Nous espérons pour accélérer ce processus, pour améliorer l'accueil du TGV à Londres et pour faciliter le choix entre les quatre tracés et les trois gares possibles. Pourquoi pas un financement privé? Si Douvres-Londres à grande vitesse entrerait en service vers 1998, nous gagnerions de 20 à 30 minutes sur le tracé Paris-Londres. Deux heures trente de capitale à capitale: l'avion perdrait encore un peu plus de clients.

Eurotunnel a lancé des appels d'offres pour le matériel roulant. Le premier concerne le bogie, dont la taille, le poids, la vitesse et la stabilité sont à l'étude chez Alstom, Fiat, MAN, ABB et Kawasaki jusqu'au printemps 1989. D'autres appels d'offres portent sur les voitures et les motrices. On y retrouve à peu près les mêmes

sociétés, auxquelles se sont joints un groupement japonais, Hitachi-Mitsubishi-Toshiba, Siemens, ANF, Brugaose et Nivelles; la signalisation et la conduite automatique des navettes ont été mises à l'étude.

M. Bénard tire de ce tour d'horizon la certitude que, non seulement l'économie du projet ne s'est pas dégradée, mais que ses avantages sont encore plus nets. « Les difficultés techniques rencontrées ne sont pas anormales, conclut-il; nous y mettons bon ordre, tout en améliorant les perspectives d'exploitation du tunnel. Nous avons rempli notre contrat; c'est maintenant aux banques de remplir le leur. »

ALAIN FAUJAS.

Un différend franco-britannique décisif à l'horizon du marché unique

## Les Nissan anglaises se veulent européennes

La Grande-Bretagne, traditionnellement considérée comme le cheval de Troie des Japonais en Europe, va-t-elle obtenir le soutien de la Commission de Bruxelles dans le conflit qui l'oppose à Paris, à propos de la vente en France de voitures Nissan fabriquées outre-Manche? Lord Young, secrétaire d'Etat britannique pour le commerce et l'industrie, a adressé une lettre — reçue le 29 septembre à Bruxelles — à Lord Cockfield, commissaire européen chargé du marché intérieur, demandant à la Commission de se saisir du dossier.

La position bruxelloise, qui n'est pas encore définie, sera en tout cas déterminante dans l'optique du marché unique de 1993 qui devrait voir la suppression des frontières intra-communautaires et, notamment, la disparition des barrières douanières existant dans certains pays. C'est le

cas de la France qui limite les importations automobiles japonaises à 3 % de ventes de voitures neuves dans l'Hexagone.

Le litige franco-britannique est né de l'intention exprimée par le constructeur japonais Nissan d'exporter vers l'Europe continentale, dont la France, un de ses modèles, la Bluebird, fabriqué dans son usine britannique de Sunderland, près de Newcastle. Favorisée par les autorités britanniques, cette implantation permettra à Nissan de produire dès cette année cinquante-cinq mille voitures dont dix mille devraient être exportées librement vers le reste de l'Europe.

C'est là que le bât blesse du côté de la France. Paris estime en effet que la Bluebird est une voiture japonaise et doit donc être comptée dans les 3 % des nippons, car elle n'atteint

pas les 80 % de « contenu européen », proportion fatidique qui permet, selon les Français, à un véhicule d'être estampillé comme européen et donc de circuler librement à l'intérieur de la Communauté.

A l'objection française, Nissan répond que le gouvernement britannique n'a exigé qu'une proportion de 60 % à l'époque de sa décision d'implantation. De surcroît, cette proportion est déjà dépassée — elle représenterait 70 % au dire des dirigeants nippons — et les 80 % seront atteints à l'horizon 1993. En vertu de quoi, le constructeur nippon compte bien vendre ses voitures en France sans quota et à obtenu, dans sa détermination, le soutien des autorités britanniques. Celles-ci se réfèrent au traité de Rome interdisant toute restriction commerciale entre les pays membres de la Communauté, même si l'article 30 du traité fait allusion à la « phase substantielle » de la fabrication d'un produit, qui devrait être réalisée en Europe.

La Commission aura donc la lourde tâche de déterminer l'importance de cette phase substantielle et de vérifier que Nissan la respecte dans sa production britannique.

C. B.

## Le Crédit agricole veut préparer son avenir dans l'Europe de 1993

BORDEAUX de notre envoyé spécial

Cette année, le ton était bien différent à l'assemblée générale annuelle de la Fédération nationale du Crédit agricole. L'année dernière, la « banque verte » était en pleine privatisation, pardon, « mutualisation », toute préoccupée des modalités de rachat de la caisse nationale par les caisses régionales. Cette affaire étant maintenant réglée et la facture de 3 milliards de francs devant être totalement acquittée à la fin de l'année, il est grand temps, estime la Fédération, de préparer l'avenir tout en tirant les conséquences de rachat de la caisse nationale.

Les relations de cette dernière avec la Fédération, qui la contrôle désormais, vont être « clarifiées », en évitant les doubles emplois, l'idée centrale étant d'obtenir une meilleure rationalisation pour « supprimer les tensions anciennes », ont déclaré le président, M. Yves Berzou, et le secrétaire général, M. Lucien Douroy. Une réflexion

est en cours sur les relations entre la caisse nationale et les caisses régionales, l'accent étant mis sur la nécessité de maintenir l'unité financière du groupe, tout en s'assurant que chaque caisse régionale soit pleinement responsable de ses actes et de ses conséquences.

Quant à l'avenir du Crédit agricole nouvelle manière, « première banque d'Europe, troisième du monde par les fonds propres et septième par le filon », comme l'énonçaient fièrement des penseurs sur les murs du palais des congrès de Bordeaux, il va être défini par un « projet de groupe » en chantier depuis mai dernier, pour aboutir en mai 1989 et auquel travaillent trois cents responsables de la « banque verte », répartis en treize groupes de travail, avec l'aide du cabinet Bossard. L'idée de base est qu'il faudra effectuer un choix et établir des priorités : le développement dans l'Europe de 1993, les activités de banque d'affaires, les diversifications, notamment dans l'assurance, le maître mot étant d'améliorer productivité et compétitivité.

Questionnés sur le sort des prêts bonifiés et sur les rumeurs de banalisation courant à leur sujet, MM. Barsalou et Douroy ont répondu que la loi de privatisation de la Caisse nationale de Crédit agricole imposait de passer une convention avec l'Etat et que la composition du panier de ressources qui y est affecté allait « être revue ». Une autre rumeur a été évoquée, celle concernant les dépôts de notaire. Ces dépôts sont effectués à hauteur d'environ 35 milliards de francs à la Caisse des dépôts et de 16 à 18 milliards dans les caisses régionales de Crédit agricole, et cela depuis 1971, dans les villes de moins de 30 000 habitants. Ces dépôts sont rémunérés à 1 %, et un projet de gouvernement envisagerait de lui confier l'ensemble des banques, ce qui pénaliserait la Caisse des dépôts qui fait fructifier ces dépôts et les caisses de Crédit agricole qui en utilisent le revenu pour bonifier les prêts aux agriculteurs, dont les taux, par ailleurs, sont plafonnés. Une affaire à suivre.

F. R.

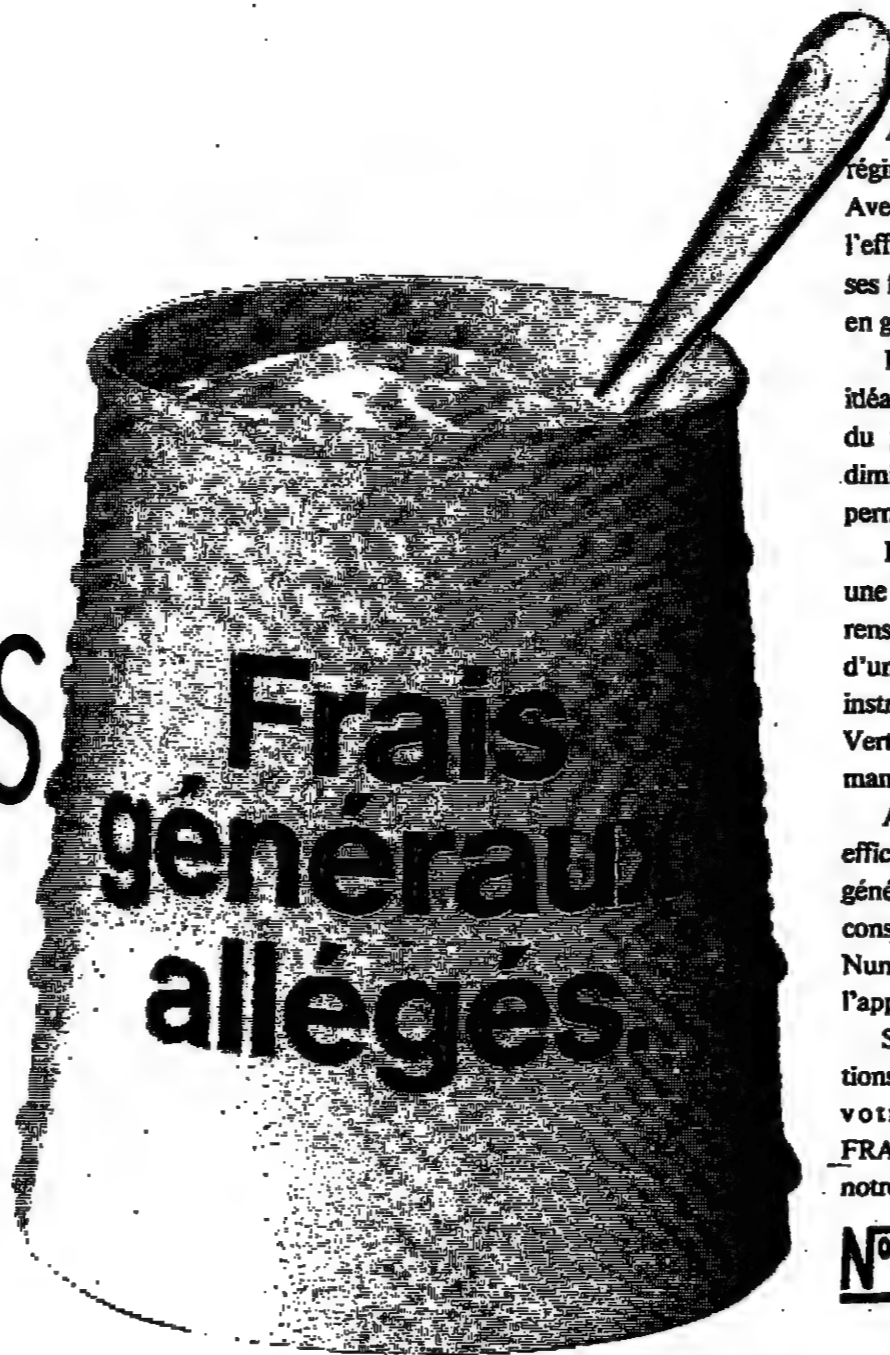
(Publicité)  
Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Paris

### PRÉPARATION AUX DIPLOMES DES CHAMBRES DE COMMERCE

ANGLAISE  
AMÉRICAINNE  
ALLEMANDE  
ESPAGNOLE  
ITALIENNE  
RUSSE

Renseignements  
EAP Centre Malesherbes  
PARIS-17<sup>e</sup>  
47-54-60-43

Avec le N° Vert les économies répondent à l'appel.



Avec le Numéro Vert, maîtrisez et réduisez vos frais de gestion.

Avec votre Numéro Vert, régime sur toute la ligne.

Avec un numéro qui améliore l'efficacité de ses services et réduit ses frais de gestion, l'entreprise est en grande forme.

Le Numéro Vert est la réponse idéale aux problèmes de gestion du personnel en déplacement. Il diminue les frais généraux et permet un meilleur contrôle.

Pour transmettre directement une commande, demander des renseignements sur la disponibilité d'un produit, ou recevoir des instructions urgentes, le Numéro Vert améliore nettement la performance de vos itinéraires.

Avec des liaisons internes plus efficaces et plus rentables, les frais généraux de votre entreprise sont considérablement allégés. Avec le Numéro Vert, le succès répond à l'appel.

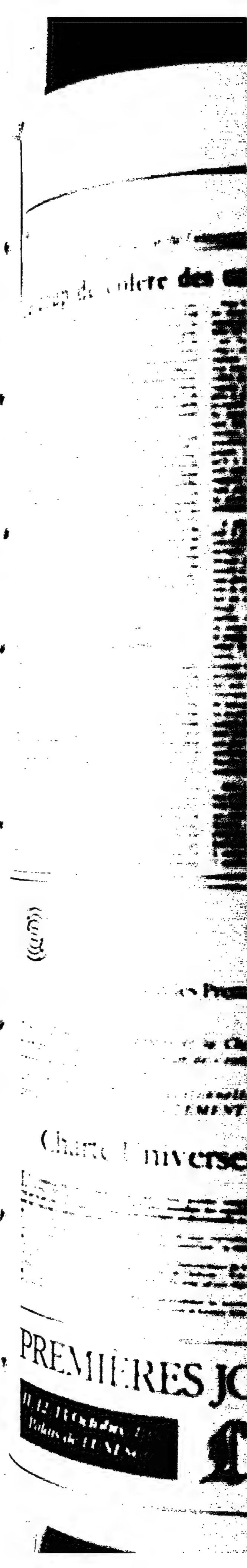
Si vous souhaitez des informations supplémentaires, contactez votre Agence Commerciale FRANCE TELECOM ou appelez notre Numéro Vert national :

N° Vert 05 00 00 01  
APPEL GRATUIT

FRANCE TELECOM



هكذا من الأصل



## ÉDUCATION

### La dégradation de l'enseignement supérieur

## Le coup de colère des universités du Nord

LILLE  
de notre envoyé spécial

« Insupportable », « scandaleux », « inacceptable », « dramatique »... Pendant deux jours, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, à l'occasion des assises des universités du Nord-Pas-de-Calais, personne n'a hésité sur les qualificatifs pour décrire la situation de l'enseignement supérieur dans cette région. Et le ras-le-bol que chacun, jusqu'à présent, ruminait dans son coin ou n'exprimait que par le canal feutré de l'administration a éclaté au grand jour, de manière spectaculaire.

Non seulement les présidents des quatre universités du Nord - MM. Alain Dubrulle (Lille-I), Alain Lottin (Lille-III), Pierre Tison (Valenciennes) et Marc Mazzuca (représentant du président de Lille-II) - se sont retrouvés côte à côte pour réclamer un « plan de rattrapage » immédiat en faveur de leurs établissements. Mais ils ont reçu le renfort de toute la communauté régionale : élus locaux (à commencer par M. Michel Delebarre, ministre des transports et présent au titre du conseil régional dont il est le premier vice-président), parlementaires sociaux et économiques, enseignants, étudiants et parents d'élèves. Au total quatre cents à cinq cents personnes qui étaient loin de trouver excessifs les propos d'ouverture du président Dubrulle : « Les hommes et les femmes de cette région sont par nature patients. Il ne faudrait pas toutefois confondre patience et passivité. L'adoption de mesures d'urgence en faveur de nos universités représente une chance de régler par avance, dans le calme et la concertation, des problèmes qui risquent de devenir explosifs ».

Les raisons de ce SOS solennel sont multiples. La situation des universités du Nord apparaît en effet comme le miroir grossissant de la misère quotidienne de la plupart des universités françaises. Là comme ailleurs - mais là plus qu'ailleurs, - les établissements d'enseignement supérieur souffrent d'une triple

pénurie de locaux, d'enseignants chercheurs et de personnels ATOS (administratifs, techniques et ouvriers de service). Prévue pour neuf mille étudiants, l'université de Lille-III en accueille plus du double. Même constat à Valenciennes dont le président, Pierre Tison, décrit, non sans humour, le niveau de saturation : « On est arrivé à faire monter huit personnes dans une R.S. Si on nous propose d'en faire rentrer seize, ce n'est vraiment plus possible ».

La pénurie d'enseignants est aussi manifeste (1). Le taux d'encadrement des étudiants par les professeurs et les maîtres de conférence se dégrade d'année en année. Seule compensation possible : le gonflement des heures complémentaires qui représentent, selon les responsables universitaires, l'équivalent de 200 postes permanents à Lille-III, de plus de 300 postes à Lille-I et de 200 postes à Valenciennes. Quant au personnel ATOS, la situation est également critique : ainsi, au cours des cinq dernières années, il y a eu dix-sept créations, mais trente-quatre suppressions de postes à Lille-I.

### Point de rupture

Les participants aux assises régionales n'ont pas manqué, pendant deux jours, de rappeler ces chiffres et d'en souligner les conséquences : dégradation de l'accueil des étudiants et de leurs conditions de travail, surcharge des emplois du temps des enseignants, déséquilibre entre l'enseignement et la recherche. Mais ils se sont surtout insurgés contre le retard que connaît la région Nord-Pas-de-Calais en matière de formations supérieures. Car le « boom » des effectifs d'étudiants, s'il a été très brutal (30 000 étudiants supplémentaires en dix ans), est relativement récent, et la région connaît encore un taux de scolarisation post-baccalauréat sensiblement inférieur à la moyenne nationale. Ce qui explique, entre autres causes, le sous-encadrement de ses entreprises.

Pour les universitaires, les élus ou les responsables économiques de la région qui, selon la formule du président de la chambre de commerce, « ont reçu le message cinq sur cinq », on a donc atteint le point de rupture. Manifestement, la résignation impuissante a fait place à une colère que les bonnes paroles et les vagues promesses ne parviennent plus à calmer. Les sifflets qui ont accueilli l'intervention du recteur, M. Jean-Claude Deschamps, en clôture des assises, ont permis de le vérifier. Il est vrai que les quelques possibilités de recrutement d'enseignants vacataires ou temporaires qu'il a annoncées pour 1988-1989 sont apparues à beaucoup comme de maigres palliatifs. « Nous ne pouvons plus nous satisfaire de fonds de tiroirs », avait lancé la veille le président Dubrulle.

A moyen terme, chacun paraît prêt à jouer le jeu de la politique contractuelle proposée la semaine dernière par M. Lionel Jospin (le Monde du 1<sup>er</sup> octobre). Et tout le monde a noté que, dans son intervention devant les présidents d'université, le ministre de l'Éducation avait fait un sort particulier à la région Nord. « Les modalités contractuelles, avait-il souligné, prendront en compte les disparités régionales et intégreront des actions volontaristes pour les disciplines déficitaires ». Mais si le principe d'un rattrapage spécifique paraît acquis, les participants aux assises de Lille ont été sans ambiguïté : une politique contractuelle pluriannuelle n'aura de sens que si l'État met sur la table les moyens matériels et humains à la mesure des problèmes locaux. Aussi bien pour les universités existantes que pour les nouvelles antennes universitaires - voire une université du Pas-de-Calais - que beaucoup estiment indispensables.

Cela, de toute façon, n'enlève rien aux problèmes immédiats de la rentrée universitaire qui doit commencer cette semaine. Les solutions de fortune proposées par le recteur n'ont pas dissuadé les enseignants de mathématiques de Lille-I de mettre à exécution leur menace : dès le 3 octobre, ils envisageaient de tirer

an sort les étudiants qui pourront bénéficier cette année de travaux dirigés normalement encadrés. « Inacceptable », leur a dit le recteur. « Absurde », reconnaissent-ils. « Mais la situation dans laquelle nous nous trouvons ne l'est-elle pas ? »

Reste une question que le ministre de l'éducation ne peut guère esquiver. Longtemps à l'écart des coups de foudre qui ont secoué l'université ces dernières années, démolis par les réformes à répétition imposées par le pouvoir politique, spectateurs du mouvement étudiant de 1986, les universitaires sont-ils en train de se réveiller ? La révolte des gens du Nord ne risque-t-elle pas de faire tâche d'huile dans bon nombre d'universités qui souffrent, peu ou prou, des mêmes maux ?

GÉRARD COURTOIS.

(1) La situation et les perspectives des formations supérieures dans le Nord-Pas-de-Calais sont remarquablement synthétisées dans une étude réalisée en mai dernier, à la demande du conseil régional, par l'IFRESI (Institut fédéral de recherche sur les économies et les sociétés industrielles, CNRS).

● **Attentat contre la loge maçonnique de Mont-de-Marsan (Landes).** - Trois cocktails Molotov ont été lancés par des inconnus contre la façade et le temple de la loge maçonnique de Mont-de-Marsan, vendredi 30 septembre, vers 23 h 45, provoquant d'importants dégâts matériels. L'attentat n'a pas pour le moment été revendiqué. Il y a deux ans, des inconnus avaient peint des armbands nazis sur cette même façade.

● **Manifestation d'anciens combattants à Paris.** - Des milliers de personnes ont manifesté samedi 1<sup>er</sup> octobre à Paris, de l'Hôtel de Ville à la Concorde, à l'appel de l'Union française des associations d'anciens combattants (UFAC) pour obtenir « la satisfaction de leurs droits » et protester notamment contre le projet de budget prévu en 1989. Cette Union, qui fédère une cinquantaine d'associations, revendique deux millions d'adhérents, réclame plus particulièrement

## POLICE

### Les mesures salariales consenties ont apaisé la FASP

Ce devait être une assemblée de grogne convoquée, vendredi 30 septembre, par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) à la Mutualité ; ce fut un compte rendu de victoire : devant quelque six cents responsables de son organisation, M. Bernard Deleplace, secrétaire général, a rendu compte des ultimes négociations menées avec le ministère de l'Intérieur à propos du budget 1989 (nos dernières éditions datées 2-3 octobre).

Depuis plusieurs mois, la FASP exigeait la satisfaction de ses revendications catégorielles. Le budget 1989 prévoyait de porter l'effort sur la formation des policiers, l'informatique et la poursuite d'un lourd programme immobilier (le Monde du 29 septembre), mais ne concédait que quelques créations de postes supplémentaires. Fort de l'appui de l'Élysée dont l'hôte, durant la campagne présidentielle, avait promis, en cas de réélection, d'appeler l'attention du gouvernement (...) sur les mesures de personnels (...), M. Deleplace et sa Fédération, de démarches en négociations, de « coups de gueule » à la radio en convocations d'assemblées de militants, ont réussi à obtenir in-

extremis quelques concessions non négligeables.

Les mesures nouvelles bénéficient à toutes les catégories de la police nationale, et non pas, seulement, aux gardiens de paix qui constituent les troupes les plus nombreuses de la FASP. En supprimant des emplois situés au bas de l'échelle hiérarchique - méthode déjà utilisée par M. Pandraud, l'année dernière - plusieurs centaines d'emplois nouveaux sont créés qui permettront des avancements plus rapides et, donc, des salaires plus élevés. Le personnel administratif, les policiers en tenue, les inspecteurs et même les commissaires en bénéficient.

Ces mesures s'accompagnent d'améliorations d'indices et d'augmentations indemnitaires diverses. Au cours de son allocution, durant laquelle le ministre de l'Intérieur fut plusieurs fois applaudi, M. Deleplace s'est félicité du fait que « maintenant, la force de la FASP, c'est aussi de pouvoir parler au nom de toutes les catégories, de dépasser les mesquineries corporatistes, les bagarres catégorielles ».

L'ensemble de ces mesures nouvelles devrait coûter quelque 150 millions de francs. On affirme au ministère de l'Intérieur que ces dépenses sont compatibles avec l'enveloppe globale du budget telle qu'elle avait été fixée avant ces nouvelles négociations. Autrement dit : leur financement ne se fera pas par l'injection de crédits nouveaux, mais par la compression de dépenses anciennes.

Dans l'actuel climat d'agitation sociale, cette précision n'est pas que de pure forme. Les infirmières et, plus généralement, tous les petits salariés de la fonction publique réquent, en effet, d'observer d'un œil intéressé les avantages concédés aux policiers. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont entravé les négociations menées entre les syndicats et le ministère de l'Intérieur où l'on a été attentif, selon l'expression de l'un de ses responsables, « à ne pas tirer vers le haut l'ensemble des salaires des fonctionnaires ».

G. M.



SYNTEC - CONSEIL  
COMITÉ RECRUTEMENT

et



CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE  
DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

dans les Premières Journées Prospectives du Monde

Syntec Comité Recrutement et la Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement, organisations représentatives de la profession de « conseils en recrutement » recevront le public le 12 et le 13 octobre grâce à la présence de leurs adhérents. Ces organisations professionnelles rappellent qu'elles ont souscrit à la charte universelle des CONSEILS EN RECRUTEMENT.

## Charte Universelle des Conseils en Recrutement

LES conseils en recrutement réunis pour leur premier congrès mondial, à Paris le 14 mai 1987, à l'occasion de la conférence mondiale des conseils en recrutement, déclarent les principes sur lesquels s'appuie leur pratique professionnelle et qu'ils reconnaissent être leur patrimoine éthique commun.

- Le conseil en recrutement agit pour le compte de toute institution cliente qui le mandate exclusivement et ponctuellement pour une mission spécifique : la recherche et l'évaluation de candidats à une fonction préalablement définie.
- Il exerce sa profession dans le respect des droits fondamentaux de la personne tels qu'ils sont inscrits dans la « Déclaration universelle des droits de l'homme ». Il se conforme à la législation en vigueur dans les pays où il est amené à intervenir ainsi qu'aux règles de l'organisme professionnel auquel il adhère.
- Il est particulièrement attaché à la liberté que possèdent les hommes et les organisations de se choisir mutuellement comme partenaire économique et humain dans le contrat qui les lie.

- La pratique de son métier implique qu'il se conforme aux exigences du secret professionnel, de l'objectivité et au respect des cultures et des valeurs tant de son client que des personnes approchées.
- Il met en œuvre des moyens et des méthodes maîtrisés et validés qu'il s'emploie à perfectionner régulièrement.
- Il a le souci d'échanger avec ses pairs et de transmettre son expérience et son savoir-faire.
- Dans la limite de ses compétences et de ses moyens, il apporte volontiers et bénévolement son conseil aux personnes qu'il rencontre, pour l'orientation de leur carrière.
- Il contribue à tout effort engagé pour favoriser le développement des hommes et des organisations.

Cette déclaration a été ratifiée par l'ensemble des conseils en recrutement présents. Ils se sont engagés à la faire connaître et à la faire vivre dans les différents pays qu'ils représentent.

## PREMIÈRES JOURNÉES PROSPECTIVES

11, 12, 13 Octobre 1988  
Palais de l'UNESCO

# Le Monde

Inscriptions :  
45.54.20.39

05682  
TELECOM

# Justice

### Aux assises de la Gironde

## La chute de « Monsieur la Morale »

Un prof irréprochable, Yves Dessales l'est aux yeux de ses collègues, de ses supérieurs hiérarchiques et aussi de ses élèves, qui le surnommaient « Papy » ou « Monsieur la Morale ». De la rentrée 1975 à octobre 1986, Yves Dessales enseigna avec brio et passion l'histoire et la géographie au collège de Gujan-Mestras, sur le bassin d'Arcachon. Il vient de comparaître devant la

cour d'assises de la Gironde, qui l'a condamné, samedi 1<sup>er</sup> octobre, à huit années de réclusion criminelle. Agé aujourd'hui de quarante-cinq ans, l'enseignant modèle était accusé de trois attaques à main armée contre des bureaux de la Caisse d'épargne commis le 24 novembre 1983 à Andernos, le 11 juin 1985 à Saint-Jean-d'Ilac et le 25 octobre 1986 à Audenge.

### BORDEAUX de notre correspondant

Le 25 octobre 1986, un petit homme aux cheveux grisonnants et ondulés, le visage découvert, pénètre dans le bureau de la Caisse d'épargne d'Audenge, où officie une seule employée, Marcelle Destons. Sous la menace d'un pistolet de petit calibre, il se fait remettre dans un sachet plastique le contenu de la caisse 66 000 F, en liasses de billets de 100 F retenues par des bracelets en plastique vert et noir.

Des voisins avaient remarqué le manège suspect du conducteur d'une Toyota blanche. Ils avaient scrupuleusement relevé le numéro de la voiture. La piste mène au « Taudin » à Biganos, la maison en bordure de la forêt où vivent Yves Dessales, sa femme Madeleine, elle-même enseignante au collège d'Andernos, et leur fille. Le professeur d'histoire et de géographie correspond à la description qu'a donnée de son agresseur la caissière d'Audenge.

Le 28 octobre 1986, les gendarmes découvrent cachés dans la voiture

20 000 F en billets de 100 F. Dans la poubelle de la salle de bains, ils trouvent deux bracelets d'enlèvement vert et noir et sept autres dans la chaudière. Yves Dessales est absent et bientôt en fuite, ce qui passe évidemment pour un aveu. Sa femme Madeleine, inculpée de recel, est écrouée.

Yves Dessales pris au piège d'un faux rendez-vous, sera arrêté à Noël 1986 et incarcéré à Bordeaux, sous l'inculpation de vols aggravés par le port d'une arme apparente.

### « C'est un homme sans mobile »

L'affaire Dessales, dont on parle beaucoup autour du bassin d'Arcachon, retient particulièrement l'attention de M<sup>me</sup> Marie-Pierre Lande de haut et de M<sup>me</sup> Claude Izan. Ces deux employées de la Caisse d'épargne, respectivement à Saint-Jean-d'Ilac, et Andernos, ont, elles aussi, été victimes d'une attaque à main armée, l'une le 11 juin 1985, l'autre le 24 novembre 1983. Le scénario ressemble étrangement à celui d'Audenge. Le pistolet dans une main, un sac en plastique dans l'autre, leur agresseur a raflé 39 090 F chez l'une et 91 730 F chez l'autre.

« Il avait les traits de quelqu'un de déterminé, les yeux très fixes, les cheveux poivre et sel un peu grisonnés et crantés, des sourcils assez épais et il était petit », s'est souvenue Claude Izan, qui devant les assises a, comme sa collègue, affirmé reconnaître son agresseur, en la personne de l'accusé.

Pourtant Yves Dessales n'a jamais avoué. Sa famille (Madeleine en tête, qui a bénéficié d'un non-lieu) et ses amis clament son innocence. « C'est un homme sans mobile » assure sa belle-sœur. Mais n'y a-t-il aucune faille dans la vie de

ce père tranquille qui « banalise » tellement son existence qu'il en exaspère les psychologues ? « Il se tient sur la défensive », assurent les experts, « et donne de sa vie l'impression de quelque chose de lisse. Rien n'émerge, tout est banal ».

Restent les zones d'ombre et les failles : une « fugue » de trois jours en 1978 sans explication, un point d'interrogation dans l'emploi du temps du professeur si ponctuel le 11 juin 1985, précisément le jour de l'attaque de Saint-Jean-d'Ilac, un autre mystère sur sa disparition entre octobre et décembre 1986, des dettes fiscales accumulées, des difficultés financières peut-être aussi.

Yves et Madeleine Dessales, qui vivaient modestement, avait emprunté pour effectuer des travaux et voyager, « leur seul luxe », selon leurs proches.

Pendant deux jours Yves Dessales a assisté aux débats de la cour d'assises dans une sorte d'indifférence, comme s'il s'était agi du procès d'un autre. Muré dans l'affirmation intransigeante de son innocence et alors que s'accumulaient les charges à son encontre, ses avocats, M<sup>me</sup> Denys Sauter, Bernard Cadot et François de Contencin n'avaient d'autre issue que de plaider l'acquiescement.

L'avocat général Doumas a requis huit à dix ans de réclusion criminelle. Samedi 1<sup>er</sup> octobre, au fin d'après-midi, le jury a reconnu Yves Dessales coupable des trois hold-up et, tout en lui accordant les circonstances atténuantes, l'a condamné à huit ans de réclusion criminelle.

Pathétique, l'enseignant a brusquement éclaté : « Vous me faites payer parce que j'ai tenu le coup pendant vingt et un mois, parce que j'ai osé me défendre, et moi, parce que j'ai osé me défendre, je suis innocent. »

GINETTE DE MATHA.

# Le Carnet du Monde

### Naissances

— François GAUTHIER et Françoise KUBIAK, Stulmas et Lodi, ont la joie d'annoncer la naissance de Alexis, le 22 septembre 1988. 01 BP 1839, Abidjan 01 (Côte-d'Ivoire).

— David et Valérie APPA, ont la joie d'annoncer la naissance de Charles, le 19 septembre 1988, à Paris. 2830 Arizona Terrace N.W., Washington D.C. 20016.

— Louise et Zaki LAIDL, sont heureux de faire part de la venue au monde de leur second enfant Nader, le 30 septembre 1988. 97 bis, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

### Mariages

— M. et M<sup>me</sup> Francis BOY, M. et M<sup>me</sup> Georges TOUPET, ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants

Frédéric et Catherine qui a eu lieu dans l'intimité à Clairoux, le 17 septembre 1988.

11 bis, rue Vilette, 75017 Paris. Moulin des Avenelles, 60200 Clairoux.

### Décès

— M<sup>me</sup> André Barbier, M<sup>me</sup> Marcel Barbier, M<sup>me</sup> Françoise Barbier, M<sup>me</sup> Charlotte Chevalier, M<sup>me</sup> Thérèse François. Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès survenu le 20 septembre, dans sa quatre-vingt-cinquième année de

M. René BARBIER, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes, commandeur de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 24 septembre, à Amiens.

15, rue Berteaux-Dumas, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— M<sup>me</sup> Pierrette de Barry, M<sup>me</sup> Denise de Barry, ses filles, M<sup>me</sup> Kristin Bossart, M<sup>me</sup> Catherine Bossart, M. Laurent Michal, ses petits-enfants. Et tous ses proches, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Pierre de BARSY, née Françoise Dupont, survenue à Bouillon le 30 septembre 1988.

L'inhumation aura lieu à Bruxelles, à 11 h 45, et sera suivie de l'inhumation à Bouillon, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, allée de la Paroisse, 6830, Bouillon (Belgique). 36, rue du Vert-Bois, 75003 Paris.

— M. Jean-Pierre Damon, M. François Damon et son épouse, Julien, Jean-Marc et Aurélie Damon, M<sup>me</sup> Paulette Laporte, M<sup>me</sup> Suzanne Laporte, ses enfants, petits-enfants, sœur et belle-sœur. Les familles Damon et Laporte, ont la douleur de faire part de décès de

M<sup>me</sup> René DAMON, née Madeleine Laporte, survenue le 28 septembre, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Tarbes.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Tarbes le 1<sup>er</sup> octobre. 33, rue Réaumur, 75003 Paris. 10, avenue Bertrand-Barère, 65000 Tarbes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

### CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.  
Toutes rubriques ..... 70 F  
Abonnés (avec justificatif) ..... 60 F  
Communications diverses ..... 82 F  
Insertions minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.  
Rens. : 42-47-86-03.

— La comtesse Jean Emmanuel de Douville Maillefeu, son épouse, Thierry et Jean de Douville Maillefeu, ses enfants, Marie, Sophie, Christine, Robert, ses petits-enfants, M<sup>me</sup> veuve Jean Dollfus et ses enfants, M<sup>me</sup> veuve Pierre de Douville Maillefeu, M<sup>me</sup> Renée Peugeot et ses enfants, sa sœur, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces. Toute la famille. Et les amis, ont la douleur de faire part du décès du comte Jean Emmanuel de DOUVILLE MAILLEFEU, croix de guerre 1939-1945, survenu à Bernières-sur-Mer le 22 septembre 1988, dans sa soixante-troisième année.

— Dieu est amour. Les obsèques ont eu lieu à Bernières-sur-Mer, le mardi 27 septembre 1988.

Un culte d'action de grâce aura lieu ultérieurement au temple de l'Oratoire, à Paris.

Château de la Crie, 14990 Bernières-sur-Mer.

— Patrick François et Chantal François-Navelet, ses parents, Bastien, Armelle et Grégoire, son frère et ses sœurs, Ses grands-parents, Ses oncles et tantes, Ses cousins et cousines, ont la très grande douleur de faire part de la mort accidentelle de

Léon-Pierre FRANÇOIS, à Paris, le 22 septembre 1988, à l'âge de vingt et un ans.

Léon-Pierre repose avec les siens au cimetière de Carnet à Lorient (Morbihan).

Une messe sera dite en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est à Boulogne (Hauts-de-Seine), le mercredi 5 octobre, à 18 heures.

« Avec celui que nous aimons nous avons cessé de parler et ce n'est pas le silence. » René Char.

Via Trinita dei Pellegrini, 12, 00186 Roma (Italie). 12, square du Pan-de-Sèves, 92100 Boulogne.

— M. et M<sup>me</sup> Alain Gautier et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean-Luc Gautier et leur fils, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

M<sup>me</sup> Suzanne GAUTIER, née Mavielle, survenue le 28 septembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. 3, impasse Fleurie, 27730 Buzil, 40, rue Rivy, 92300 Levallois-Perret.

— Michel Leiris, Germaine Vlasto, née Lascoux, son fils Xavier Vlasto, Le personnel de la galerie Louise Leiris, ont le chagrin de faire part de décès de

Louise (dite Zette) LEIRIS, née Godon, survenue le 24 septembre 1988.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise. (Voir le Monde dans 2-3 octobres.)

— M. et M<sup>me</sup> Paul Martin, Philippe Martin, font part de la mort de

Marie-Paule MARTIN, survenue le 30 septembre 1988, dans sa quarantième année. 15, rue Caroline, 92340 Bourg-la-Reine. 58, rue de Londres, 75008 Paris.

— M. Pierre Ozanne, son épouse, M. Michel Ozanne, son fils. Les familles Mazagol, Escarot, Ransat, Breuil, Ozanne, Biopht, Lecaillon, Damet, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Pierre OZANNE, née Odette Albray, survenue le 30 septembre 1988, à l'âge de soixante-sept ans.

La levée de corps aura lieu en la salle de repos de l'hôpital Beaujon, 49, rue du Général-Rouget, à Chichy, le mercredi 5 octobre, à 11 heures.

Le décès religieux sera célébré en l'église de Saint-Etienne-Aillier, (Eure), le mercredi 5 octobre, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière local dans le caveau de famille.

152, rue de la Marjolaine, 95100 Argenteuil.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean POUDELOUX, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur de la FON (E.R.), expert comptable, commissaire aux comptes, maire de Montclus.

décédé accidentellement le 29 septembre 1988.

Ses obsèques seront célébrées à Montclus (Gard), le mardi 4 octobre 1988, à 16 heures.

— M<sup>me</sup> Marie-Claude Weiss-Fuks et son époux, M. René Fuks. Le capitaine de vaisseau et M<sup>me</sup> Francis Weiss, ses enfants, Henri Morel-Maroger, Mireille et Dany Auchair et leurs enfants, Madeleine Morel-Maroger, Georges, Valentine et Sophie Weiss, ses petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Gaston Westercamp, sa sœur, son beau-frère et leur famille, M<sup>me</sup> Alfred Weiss, sa belle-sœur et sa famille, ont le regret de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Henri WEISS, née Bauer, artiste-peintre Laurence Weiss, survenue à Boulogne-Billancourt, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Selon son vœu, elle sera incinérée dans l'intimité familiale.

Deux cérémonies religieuses seront célébrées. Au temple de l'Association, 19, rue Cortambert, Paris-16<sup>e</sup>, le mercredi 5 octobre 1988, à 17 h 30 ; au temple de Barr (Bas-Rhin), le jeudi 6 octobre 1988, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

— Le Chesnay, Le Pouliguen. M<sup>me</sup> Léon Brard, ses enfants, Petits-enfants, Et toute la famille, profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Léon BRARD, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs, ont pris part à leur grande peine.

### Anniversaires

— Que les pensées s'unissent pour le quarantième anniversaire du décès de

M. Pierre Louis LAJUGIE de LA RENAUDIE. — Il y a un an, le 4 octobre 1987, Colette LEIBENGUTH, étudiante à l'ENSA de Montpellier, nous était arrachée dans sa vingt-huitième année, victime d'automobilistes.

Elle a illuminé notre vie. Sa mort nous a cruellement meurtris. Vous qui l'avez connue et aimée, pensez à elle et restez fidèles à son souvenir. Prière pour elle.

— Il y a trente ans, disparaissait le

préfet Emile MARCHAIS. Une pensée pensée est demandée à son intention.

— Il y a cinq ans, Michel POMEY, conseiller d'Etat, vice-président fondateur de la Fondation de France, nous quittait.

Un troisième prix portant son nom a été créé par Interphil (Londres) pour récompenser un travail juridique sur les fondations. Il a été décerné à Pierre Largon (faculté de droit Aix-Marseille), pour son travail sur la tutelle administrative des fondations.

Le Prix Michel Pomey Fondation de France n'a pas été attribué cette année. Pour tous ceux qui l'ont connu et aimé, son souvenir reste vivant.

### Communications diverses

— En raison d'arrêts de travail aux PTT, l'Association nationale des enseignants-chercheurs de lettres et de SHS, conseille aux adhérents désireux d'obtenir une réponse rapide à leurs demandes d'informations de prendre contact par téléphone.

BP 214, 75226 Paris CEDEX 05.

GALERIE DE LA PRÉSIDENCE  
Le Monde  
ANDRÉ MARCHAND  
15 ans d'aquarelle  
1964 au 24 octobre

# QUI CONNAIT VOS CLIENTS ?

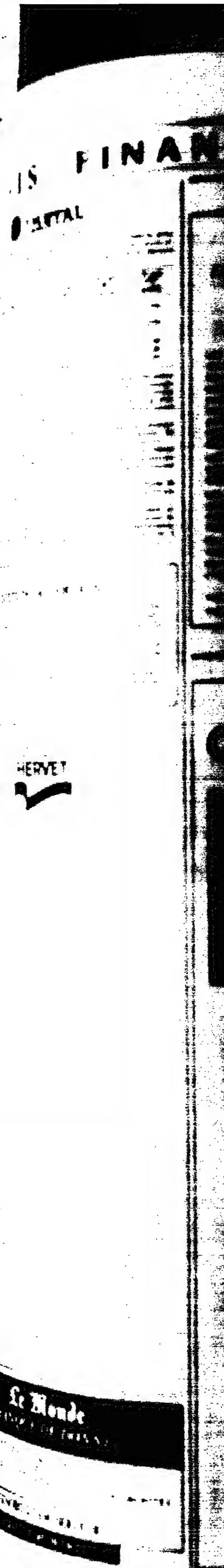
EN 1987, IL Y A EU 30766 DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES. L'UNE DES CAUSES PRINCIPALES DE CE PHÉNOMÈNE EST LE DÉPÔT DE BILAN D'UN OU DE PLUSIEURS CLIENTS DE L'ENTREPRISE, MAIS COMMENT RECONNAÎTRE UN CLIENT À RISQUES ? OÙ TROUVER LES MOYENS D'APPRÉCIER LES RISQUES DE DÉFAILLANCE DE VOTRE CLIENTÈLE ? LES ANALYSTES DE LA SFAC ÉTUDIENT ET SURVEILLENT EN PERMANENCE LA SITUATION FINANCIÈRE DE 750000 ENTREPRISES PARMI LESQUELLES FIGURENT VOS CLIENTS ACTUELS ET FUTURS. EN DEVENANT VOTRE PARTENAIRE, LA SFAC SE PROPOSE ÉGALEMENT DE GÉRER EN TOTALITÉ LE RECOURS DE VOS CRÉANCES. ET SI MALGRÉ TOUT, CERTAINES DE VOS FACTURES SE RÉVÉLAIENT IRRÉCUPÉRABLES, VOUS SERIEZ INDEMNISÉS. CONTRACTER UNE ASSURANCE-CRÉDIT À LA SFAC, C'EST LIBÉRER DE L'ÉNERGIE, C'EST DONNER À VOTRE ENTREPRISE LES MOYENS D'ALLER DE L'AVANT. POUR TOUT RENSEIGNEMENTS, PRENEZ CONTACT AVEC NOUS.

## SFAC

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSURANCE CRÉDIT  
1, RUE EUCLER - 75008 PARIS, TEL. (1) 40.70.50.50

### L'ASSURANCE D'ENTREPRENDRE

50 من الأصل



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## RÉSULTATS AU 30 JUIN 1988

Le conseil d'administration d'Imetal, réuni le 29 septembre 1988 sous la présidence de M. Bernard de Villemeuse, a arrêté les comptes du premier semestre 1988. Les principales données consolidées du groupe peuvent se résumer ainsi :

(en millions de francs)	30 juin 1988	30 juin 1987 révisé	30 juin 1987 publié
Chiffres d'affaires total	7 218	4 880	6 596
dont chiffre d'affaires sociétés industrielles	2 146	1 723	3 556
Résultats (part du groupe) :			
Résultat courant net	183	95	20
Résultat exceptionnel	273	33	60
Résultat net	456	128	80

Les chiffres de 1987 ont été révisés pour tenir compte des sorties du périmètre de consolidation au début de 1988 du groupe Penarroya et des activités for-mage-uses ; les charges nettes correspondantes ont été imputées sur le résultat exceptionnel du premier semestre 1988, qui enregistre par ailleurs essentiellement la plus-value nette réalisée en janvier lors de la cession du solde de la participation d'Imetal dans Cookson Group plc.

Un premier semestre 1988 intervenant pour la première fois dans les résultats consolidés des Etablissements Carré (100 %) et, par mise en équivalence, les sociétés ACS (40 %) et Origip-Duveroy (24 % à partir du deuxième trimestre).

La très bonne conjoncture dont continuent de bénéficier les principales filiales du groupe, notamment en France et aux USA, permet de penser qu'en fin d'exercice net, sera dépassé.

Pour la société Imetal, le résultat net au 30 juin 1988 s'établit à 508 millions de francs, compte tenu d'un résultat exceptionnel net de 434 millions de francs et d'une reprise de provisions financières de 40 millions de francs.

Les actionnaires de la société ont opté à plus de 80 % pour le paiement en actions du dividende distribué au titre de l'exercice 1987. Après enregistrement de cette opération et compte tenu du rachat par la société de 1 million de ses propres titres en mars 1988, le nombre d'actions Imetal émises s'élève à environ 10 930 000.

## SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

La situation comptable de la Société de la tour Eiffel au 30 juin 1988 fait apparaître un bénéfice net, après provision pour impôt, de F 1 155 464, contre F 1 219 902, au 30 juin 1987 et F 1 648 840 pour l'ensemble de l'exercice 1987.

Aucune opération de caractère exceptionnel n'a été réalisée pendant ce semestre, alors que les résultats du premier semestre 1987 présentaient en compte une plus-value de cession de participation.

Il est rappelé que la Société de la tour Eiffel est une société de portefeuille et qu'en conséquence une partie importante de son résultat est constituée par le produit de ses placements financiers.



Le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 Septembre 1988 sous la présidence de Jean-Baptiste PASCAL.

Les chiffres exprimant l'activité et les résultats du groupe témoignent d'une croissance continue.

Au 30 juin, en moyenne semestrielle comparée, les dépôts de la banque avaient augmenté de 12,5% (12,4% pour le groupe), les emplois de 27,6% (24% pour le groupe). En valeur absolue, le groupe totalisait à cette date 6,1 milliards de francs de dépôts et 6,2 milliards de francs d'emplois ; en incluant les concours hors bilan le total des engagements clientèle atteignait 8 milliards.

Au 31 Août, cette tendance était confirmée, en hausse pour ces deux activités. On constatait dans le même temps une forte progression des encours financiers gérés (4,6 milliards soit +50%), essentiellement due aux produits de placement à caractère monétaire nonobstant la croissance des dépôts.

Le produit net bancaire de la banque s'établit au 30 juin à 297,4 millions de francs, soit +11,2% par rapport au premier semestre 1987 (pour le groupe 354,2 millions de francs soit +11,9%).

Le résultat brut d'exploitation du premier semestre s'élève à 71,5 millions de francs pour la banque, soit +18,4% et à 96 millions de francs, soit +20,5%, pour le groupe. Ce résultat est atteint après prise en charge de frais généraux accrus consécutifs au programme de développement (recrutements et investissements) engagé par la banque. Le Conseil d'Administration a été informé de l'état d'avancement de ce programme.

La banque dégage ainsi pour les six premiers mois un résultat net de 40 millions de francs (en progression de 24% sur le premier semestre 1987). Pour le groupe, le bénéfice net consolidé pour le premier semestre s'établit à 48 millions de francs soit +20%.

## Le Monde

EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL 1 POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

SINORG & CAM. SERVEUR

Tel. : 1-45-38-70-72

## Yves Saint Laurent

### Avis aux porteurs des "Equity Notes" émis par Yves Saint Laurent S.A. et des "Warrants" émis par Yves Saint Laurent Parfums S.A.

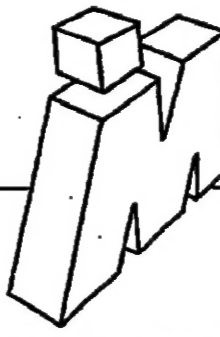
Les porteurs des "Equity Notes" à 5% dus en 2003, d'un montant global de FF 495.000.000, émis par la société Yves Saint Laurent S.A., et les porteurs des "Warrants" émis par la société Yves Saint Laurent Parfums S.A., donnant droit à la souscription d'actions ordinaires de la société Yves Saint Laurent S.A., sont informés que des Assemblées desdits porteurs se tiendront le 24 octobre 1988 à l'effet d'approuver le report de la date d'introduction en bourse de la société Yves Saint Laurent S.A.

Les avis de convocation à ces Assemblées sont parus le 30 septembre 1988 dans le Financial Times et le Luxembourger Wort.

Les porteurs des "Notes" et les porteurs des "Warrants" sont conviés à une réunion d'information qui se tiendra le 14 octobre 1988 à 11.00 heures, au 2ème étage, 7, Avenue Georges V, 75008 Paris.

Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser à la société Yves Saint Laurent S.A., 5, Avenue Marceau, 75116 Paris, Monsieur Jean-François Bretelle ou aux Agents Payeurs ("Paying Agents").

Yves Saint Laurent S.A.  
Yves Saint Laurent Parfums S.A.



## INSTITUT MÉRIEUX

### Rapport d'activité et de résultats du premier semestre 1988

L'Institut Mérieux a réalisé au premier semestre 1988 un chiffre d'affaires consolidé de 1 498 millions de francs, en progression de 2,7 % par rapport à 1987.

Cette progression est conforme aux prévisions : la croissance de l'activité a été en particulier plus sensible en France et en santé animale.

Le résultat net revenant à l'Institut Mérieux s'élève à 51,2 millions de francs, comparable à celui du premier semestre 1987 (50,5 millions de francs).

L'Institut Mérieux SA a réalisé au premier semestre 1988 un chiffre d'affaires de 506 millions de francs, en croissance de 2 % par rapport au chiffre d'affaires comparable de la même période de l'exercice 1987, et un résultat net après impôt de 10,9 millions de francs.

Le début de l'année 1988 a vu la réalisation de différents projets qui confortent la position de l'Institut Mérieux sur le marché mondial de la biologie industrielle, notamment en Amérique du Nord.

Rhône Mérieux en médecine vétérinaire, par l'intermédiaire de sa filiale Rhône Mérieux Inc., a fait l'acquisition d'un laboratoire implanté aux Etats-Unis, Select Laboratories, leader sur le marché en forte croissance des vaccins aviaires.

L'Institut de sélection animale a pris le contrôle de la société Shaver, implantée au Canada, qui lui permet de consolider sa position sur l'un des secteurs les plus importants de la génétique avicole.

L'Institut Mérieux, qui détient déjà une participation dans Connaught Bio-sciences (nouvelle raison sociale de CDC Life Sciences), a retiré l'offre d'achat de 20 % d'actions supplémentaires qu'il avait faite aux actionnaires de cette société et étudié d'autres alternatives.

En outre, l'Institut Mérieux s'est assuré, au cours de cette même période, des moyens de financement complémentaires par la mise en place d'une convention d'ouverture de crédit multi-devises (« multi-option facility ») d'un montant de 150 millions de dollars.

Le second semestre 1988 devrait connaître une légère amélioration de l'activité et permettre de dégager, pour l'année, un résultat consolidé au mieux comparable à celui de l'exercice 1987.

# Compagnie Générale d'Électricité

## CGE 1,7 MILLIARD DE FRANCS DE BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ AU PREMIER SEMESTRE 1988, EN HAUSSE DE 31 %

Réuni le 28 septembre 1988 sous la présidence de M. Pierre SUARD, le Conseil d'administration de la CGE a examiné le rapport sur l'activité et les résultats du premier semestre, qui a été attesté par les Commissaires aux Comptes.

Le résultat net consolidé s'établit à 1.694 millions de francs, contre 1.290 millions de francs au premier semestre 1987, marquant ainsi une progression de 31 %.

Le compte de résultat consolidé prend en compte les modifications de structure intervenues au premier semestre, dont les principales ont concerné les cessions des activités d'électronique "grand public" de la filiale allemande Standard Elektrik Lorenz et des activités de moteur diesel de SEMT Pielstick, filiale d'Alstom, ainsi que les acquisitions des activités de câbles de la société italienne Manuli et d'Ericsson aux Etats-Unis.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 57.970 millions de francs et augmenté de 5 % par rapport au premier semestre 1987 à structures comparables, et de 2 % à structures réelles.

Le bénéfice net consolidé représente ainsi 2,9 % du chiffre d'affaires contre 2,3 % au premier semestre 1987 et 2,7 % pour l'ensemble de 1987.

Cette évolution du taux de marge nette traduit la poursuite de l'amélioration de la rentabilité qui progresse ou se maintient dans tous les secteurs d'activité, avec une augmentation sensible dans celui des télécommunications, de la communication d'entreprise et des câbles.

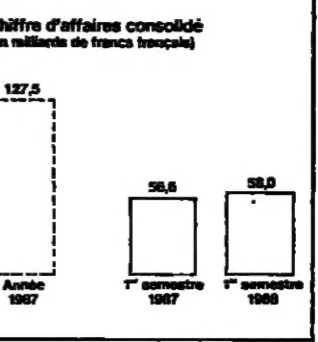
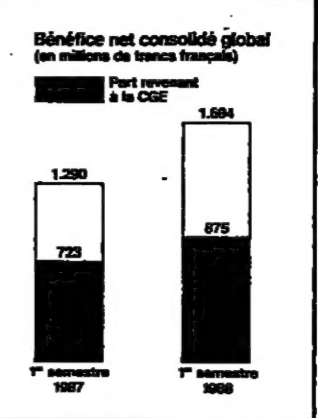
Le résultat courant avant impôt s'élève à 2.288 millions de francs et progresse de 35 %.

Le résultat non courant avant impôt est de 435 millions de francs et inclut notamment la plus-value réalisée sur la cession des activités d'électronique "grand public" de Standard Elektrik Lorenz.

Compte tenu d'un résultat revenant aux intérêts minoritaires de 819 millions de francs, la part du résultat net consolidé revenant à la CGE s'élève à 875 millions de francs et augmente de 21 % par rapport au premier semestre 1987. Le bénéfice revenant à la CGE par action en circulation s'établit ainsi à 13,30 francs au premier semestre 1988, contre 10,25 francs au premier semestre 1987 et 27,80 francs pour l'ensemble de 1987.

Pour l'ensemble de l'exercice 1988, l'évolution du chiffre d'affaires devrait être en ligne avec celle constatée au premier semestre et, sauf éventuel événement conjoncturel défavorable non prévu, le bénéfice net consolidé devrait représenter au moins 3 % du chiffre d'affaires, atteignant ainsi dès 1988 l'objectif de rentabilité qui, en 1987 lors de la privatisation de la CGE, avait été fixé pour 1990.

Compte de résultat consolidé (en millions de francs)	1 <sup>er</sup> semestre 1988	1 <sup>er</sup> semestre 1987	Année 1987
Chiffre d'affaires hors taxes	57 970	56 602	127 461
Résultat courant avant impôt	2 288	1 690	4 471
Résultat non courant avant impôt	435	351	631
Résultat net	1 694	1 290	3 388
dont revenant :			
- à la CGE	875	723	1 832
- aux intérêts minoritaires	819	567	1 556



LA CGE EN DIRECT :  
• MINITEL : 36.15 code CGE  
• Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561

Marchés financiers

La Banque de France recherche une solution pour le sauvetage de la Saudi Bank

C'est en principe, mardi 4 octobre, à midi, que le sort de la Saudi Bank sera tranché...

liards de francs à quarante-quatre banques françaises et étrangères installées à Paris...

La Saudi Bank a accumulé une série de créances douteuses sur des pays en voie de développement...

Le soutien de M. Maxwell à Bouygues ne dissipe pas le mystère sur l'identité du « raider »

Qui donc a bien pu ramasser des actions Bouygues, depuis le 20 septembre dernier, au point de faire monter de 44 % en deux jours le cours du titre...

La production américaine de céréales serait inférieure à la consommation

La récolte de céréales sera cette année aux Etats-Unis inférieure à la consommation, indique une étude publiée par Worldwatch Institute...

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table with multiple columns showing weekly stock indices for various sectors like Vauxels français, étrangers, etc.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Table showing weekly balance sheet for Banque de France with columns for Total actif, Total passif, etc.

Eurochèque bientôt en Hongrie et en URSS

Le système de paiement eurochèque, utilisé jusqu'à présent uniquement en Europe occidentale...

TOKYO, 3 oct. En baisse

La semaine débute sur une note faible à la Bourse de Tokyo où l'indice Nikkei a perdu 154,60 yens...

PARIS :

Table titled 'Second marché' showing various stock prices and market movements.

Table titled 'Marché des options négociables le 30 septembre 1988' showing option prices for various stocks.

Table titled 'MATIF' showing notional 10% and other market data.

Table titled 'INDICES' showing changes in dollar and various bourses (Paris, New-York, Londres, Tokyo).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS. Dans sa séance du 28 septembre 1988, le conseil d'administration a arrêté les comptes de la société pour l'exercice clos le 30 juin 1988.

Table showing financial results for Guintoli, comparing Au 30-6-87 and Au 30-6-88.

FAITS ET RÉSULTATS

● Rhône-Poulenc : implantation d'une unité aux Etats-Unis. ● Cap Gemini Sogefi va augmenter son capital de 600 millions de francs.

Advertisement for 'MEDIAS REGION EN' and 'La première analyse complète' by Michel Mathew.

Handwritten text at the bottom of the page: 'سكزا من الأصل'.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 30 SEPTEMBRE

Main financial table with columns for 'VALEURS', 'Règlement mensuel', and 'Cours relevés à 17h31'. It lists various stocks and their prices.

Comptant (inflation)

SICAV (inflation)

Table containing 'Comptant', 'SICAV', and 'Étrangers' sections, listing various financial instruments and their values.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table with exchange rates and gold market data, including columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'MONNAIES ET DEVISES'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

o : coupon détaché - o : offert - \* : droit détaché - d : demandé - e : prix précédent - \* : marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
27 Les changements dans les organes dirigeants en Union soviétique.	3 à 25 Les résultats du second tour des élections cantonales.	37 à 40 Sports : la fin des Jeux olympiques à Séoul.	32 Musiques : Marc-Antoine Charpentier à Versailles : revanche pour un musicien trop modeste.	43 Le gouvernement espagnol modifie ses prévisions budgétaires.	Abonnements ..... 2 Annonces classées .. 53 à 70 Carnet ..... 42 Loto, Loto sportif ..... 36 Météorologie ..... 36 Mots croisés ..... 36 Radio-Télévision ..... 38 Spectacles ..... 34	● Les résultats complets des cantonales ..... ELEC ● Le journal de la rédaction ..... JOUR Séoul : les médailles ..... JO 38-15 tapez LM ● Les admissions à IEP Paris ..... ECOLES 38-15 tapez LEMONDE
28 Zaïre : le renouveau de M. Botcha et de M. Mobutu.		41 - Education : le coup de colère des universités du Nord.	- Une rencontre avec Rensud : « Je me suis fait piéger » - Harry Belafonte en concert. - Cinéma : <i>Midnight Run</i> .	44 Le retard dans les travaux du tunnel sous la Manche. 46-47 Marchés financiers.		
29 Canada : la lente remontée du parti conservateur.		42 Justice : la chute de « Monsieur la morale » aux assises de la Gironde.				
30 Un entretien avec le général Noriega.						

## La grève des gardiens de prison

### Un mouvement de moins en moins contrôlable

Après avoir annulé le rendez-vous prévu samedi 1<sup>er</sup> octobre avec l'intersyndicale des surveillants de prison, puisque la situation dans les établissements pénitentiaires restait très perturbée, le ministre de la justice a fait, au cours de week-end, des propositions budgétaires - pour tenter de trouver un terrain d'entente avec les personnels. Il a notamment, après concertation avec le ministre des Finances et du budget, proposé d'accorder la parité progressive de la « prime de risque » avec celle des policiers. Le ministre de la justice serait prêt à augmenter cette prime de 1 % en 1989 et de 1 % en 1990.

Alors que la situation restait très tendue, les surveillants avaient, samedi matin, ressenti comme une véritable provocation l'annonce par le ministre de l'Intérieur d'améliorations budgétaires conséquentes, pour l'ensemble des fonctionnaires de police. Furieux de se sentir défavorisés par rapport à leurs collègues policiers, les surveillants de base décidaient alors de durcir le ton, débordant leurs centrales syndicales.

Si le syndicat national autonome des personnels pénitentiaires (minoritaire) demandait à ses adhérents de cesser le mouvement, les autres centrales syndicales étaient bien obligées de composer avec une base qui paraît plus déterminée que jamais. Ainsi l'UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire) lança samedi un « SOS solennel » au garde des sceaux, au premier ministre et au président de la République en indiquant « qu'elle ne pourrait plus, comme l'ensemble des personnels, répondre de la suite du mouvement » et mettait en garde le ministre de la justice contre les « conséquences irréversibles que provoqueraient les interventions des forces de l'ordre les sanctions disciplinaires voire les révocations ».

décisions des intersyndicales étant fluctuantes -, la détermination de la base ne semble pas faiblir, bien au contraire. Les bastions du mouvement de protestation - Paris, Lyon, Marseille - semblaient, dans la matinée du lundi 3 octobre, aussi radicalisés qu'en fin de semaine. A Marseille, l'intersyndicale avait ainsi annoncé « La cessation totale du travail à partir de lundi 9 heures », et avait « sollicité l'entrée des forces de l'ordre » pour exécuter leur mission à leur place.

#### Une « quasi-insurrection »

Pour Force ouvrière (majoritaire), où l'on prend comme une avancée et une preuve de bonne volonté les propositions du ministre de la justice, on estime, que dans certains établissements, l'atmosphère est « quasi insurrectionnelle ». Tout affrontement avec les forces de l'ordre, qui peuvent être requises pour extraire ou faire écrouer des détenus, mettrait le feu aux poudres.

Au ministère de la justice, on prend cette crise - sans précédent dans ses formes actuelles -, très au sérieux. Si à l'administration centrale on estime parfois que le mouvement est manipulé, on est bien

contraint d'envisager l'ouverture de négociations. Des mesures provisoires ont été prises pour accueillir des détenus placés sous écrou - en réquisitionnant à cet effet le dépôt de la préfecture de police de Paris, - et depuis lundi matin ceux de la « souricière » du Palais de justice transformée en « maison d'arrêt provisoire ».

Mais, pour un directeur d'établissement, « les autorités ne prennent pas la mesure du mal. Cela fait des mois que nous tirons la sonnette d'alarme et qu'on ne nous écoute pas. Un mouvement d'une telle ampleur n'arrive pas comme une éruption de boutons ». Si les surveillants demandent des améliorations salariales, ils veulent aussi des créations de postes et qu'on leur ouvre des perspectives d'avancement.

Profondément modifié depuis quelques années, le corps des surveillants est maintenant rajouté et fort différent de ce qu'il était lorsqu'on était « maison » de père en fils. Souvent conduits à « la pénitencière » par le chômage, les jeunes surveillants rejoignent aujourd'hui le lot de salariés « qui veulent mettre du beurre dans leurs épinards », selon le mot d'un responsable pénitentiaire, et en ont assez de ce qu'ils font un travail particulière-

ment ingrat - d'être des laissés-pour-compte de la rigueur budgétaire. Le mouvement prend donc des formes originales. « Au lieu de répondre à des motifs d'ordre venus d'en haut, c'est la base qui décide de ses motifs d'ordre et des modalités du mouvement ».

Les directeurs de prison « Force ouvrière », réunis en cellule de crise, soutiennent le mouvement des surveillants et en appellent solennellement au garde des sceaux, pour qu'il prouve rapidement en compte leurs revendications. Ils s'inquiètent « des répercussions irréversibles que provoqueraient à coup sûr dans ce conflit une attitude de mépris et d'incompréhension ».

Si jusqu'ici les détenus ont gardé le plus grand calme, ils ne pourront rester longtemps indifférents au blocage des parloirs avec leurs avocats et au gel des extractions, qui conduira vite à la paralysie des instructions et des audiences où les inculpés sont détenus. Si des avocats ont déjà protesté contre cette situation, les magistrats ne vont pas pouvoir la tolérer longtemps, et les risques de procédures irrégulières et de détentions abusives vont se multiplier.

AGATHE LOGEART.

## Sur le vif

### Taux de frustration

Je suis vexé, vous pouvez pas savoir ! Hier après-midi, je vais au cinéma, sur les Champs, avec une copine. Et il y a un mec de la télé - genre micro-trottoir, voyez - qui nous demande si on est allié voter. Ben, non, pourquoi, fallait ? Brusquement, ça me revient. Je me dis : Ah ! c'est vrai, j'ai déjà raté l'occasion la semaine dernière. Maintenant, s'agit pas de la louper, parce qu'elle se représentera pas avant un mois.

A la sortie du film, je plaque ma copine. Je cavale à l'école communale de mon quartier. Fermée ! Ça alors ! Je demande à un passant : pardon, monsieur, c'est quoi comme élection, aujourd'hui ? - Les cantonales. - Et où c'est qu'ils vont voter, les gens ? - Dans les mairies. J'y fonce, et je me casse le nez.

Je regarde ma montre : 15 h 30. Tiens ! je croyais que c'était ouvert jusqu'à 20 heures, les bureaux, dans les grandes villes. Ah ! les chiens ! Ils auraient pu prévenir, quand même ! Mais non, rien ! Ils arrêtent pas de pleurnicher sur le taux d'abstention, tout ça, et ils se donnent pas la peine de nous expliquer où, quand et pourquoi

fait se déranger pour aller leur filer nos voix.

Ce matin, chez Maurice, au café du coin, je tombe sur mon ami Dédé, il bosse au service politique, et je râle comme une malade.

- Allez, calme-toi, t'es pas la seule à pas avoir voté. La preuve, c'est qu'il n'y a pas eu un seul élu à Paris.

- Remarque, c'est assez normal, dans une cantonale, s'agit des périphériques... - Mais non, idiot, s'agit des conseillers généraux.

- Et pourquoi les autres en auraient pas nous ?

- On en a, sauf qu'en même temps c'est des conseillers municipaux. Ton Jacquot, il a pas tellement besoin de conseillers généraux, il a besoin de conseillers particuliers.

- Et en particulier qu'est-ce qu'ils lui conseillent généralement ?

- De faire campagne pour l'abstention au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Parce que dimanche dernier.

CLAUDE SARRAUTE.

## BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 octobre

### Calme

Séance calme, lundi, à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané, négatif à l'ouverture (-0,13), gagnait un peu en cours de séance (+0,04 %). La tempête sur le titre Bouygues semble se calmer.

Parmi les plus fortes hausses : Luchaire (+10 %), Alpi (+4 %), Bouygues (+4 %), Labinal (+3 %), Sogerap (+3 %), Aussolat-Rey (+3 %). En baisse, on notait Sovac (-5 %), Sat (-3 %), SRREG (-3 %), UFB-Lochail (-2 %), SCOA (-2 %), Simco (-2 %).

S'il est extrêmement difficile d'en prendre la mesure exacte, - les

## En perte de vue

Le satellite Cosmos-1900 a été neutralisé

« Le danger nucléaire que représentait Cosmos-1900 est définitivement écarté, il s'agit désormais d'une affaire classée », a déclaré, le dimanche 2 octobre, M. Jean-Jacques Susseil, directeur du Centre national d'études spatiales (CNES) de Toulouse. Tout s'est donc bien terminé pour le satellite de surveillance soviétique lancé le 12 septembre 1987, en perte de vue depuis plusieurs mois et dont la chute était imminente depuis quelques jours.

Prévu pour éviter la retombée des débris radioactifs de son réacteur nucléaire lorsque le satellite atteindrait une altitude d'environ 100 kilomètres, le dispositif de sécurité de Cosmos-1900 a parfaitement fonctionné. Vendredi 30 septembre à 22 h 08 (heure française), alors qu'il se trouvait au-dessus de la partie nord du Canada et du sud du Groenland, le réacteur nucléaire a été automatiquement séparé du corps de l'engin, et réexpédié sur une orbite haute, à 720 kilomètres de la Terre. Orbite sur laquelle il devrait rester au moins deux siècles, soit un laps de temps suffisant pour permettre une décroissance importante de la radioactivité avant qu'il ne retombe sur la Terre.

Quant à l'autre partie du satellite, où se trouve le dispositif de commande, elle s'est désintégrée en pénétrant dans les couches denses de l'atmosphère, samedi 1<sup>er</sup> octobre à 23 h 15 (heure française), au sud de l'océan Indien. - (AFP.)

## BIRMANIE

### La junte militaire met fin à six semaines de grèves

Des dizaines de milliers de personnes ont repris le travail à Rangoun, lundi 3 octobre, mettant fin à six semaines de grèves anti-gouvernementales, et ce après que l'armée a menacé de licencier ou même d'emprisonner fonctionnaires et employés de l'Etat qui ne renonceraient pas leur lieu de travail. De nombreux autobus circulaient dans les rues de la capitale, surtout dans les secteurs industriels. Les autobus circulaient rarement dans la capitale depuis plus d'un mois, les grèves dans les raffineries de pétrole ayant entraîné une raréfaction de l'essence.

Les gens ont repris le travail, mais je ne pense pas qu'ils feront du travail efficace », a estimé un opposant. Des étudiants ont couvert les murs de la ville d'affiches exhortant les ouvriers - contraints de reprendre le travail sous la menace - à se remettre en grève lorsqu'ils auront été payés, ou à rester sur leur lieu de travail, mais sans travailler.

Après avoir repris le pouvoir le 18 septembre, l'armée avait fixé au 3 octobre la date limite pour la reprise du travail. Les fonctionnaires et ouvriers des entreprises nationales, qui englobent pratiquement toutes les industries, avaient été avertis qu'ils perdraient leur emploi en cas d'absence. Avant l'expiration de la date limite, Radio-Rangoun a indiqué que des « mesures efficaces » seraient prises contre les militants qui tenteraient de prolonger les grèves.

Accompagnés de manifestations monstres, les grèves avaient commencé à la mi-août, à la suite de la sanglante répression des militaires contre les étudiants. Selon des dissidents, diplomates et médecins, plus

de mille personnes, la plupart sans armes, ont été tués lors des manifestations qui ont suivi le coup d'Etat militaire du 18 septembre.

Après avoir écarté d'une main de fer toute velléité d'opposition, la junte au pouvoir a, depuis, enfilé des gants de velours pour engager l'opposition populaire à former des partis politiques, en prévision d'élections qu'elle a promises libres et démocratiques, aussitôt que l'ordre aurait été rétabli dans le pays. Quoique défiante, l'opposition s'est engouffrée dans la brèche. Trois partis politiques ont vu le jour, la Ligue nationale pour la démocratie, fondée par l'ancien « numéro deux » du régime Aung Gyi, M<sup>re</sup> Aung San Sun Kyi et l'ancien ministre de la défense Tin U, le Parti de la démocratie, créé par les partisans de l'ancien premier ministre U Nu, et le Parti démocratique national de l'oncle d'Aung San Sun Kyi.

Mais ce que la junte donnait d'une main, elle s'est empressée de le reprendre de l'autre, verrouillant la législation pour empêcher tout groupe légalement constitué de se dresser contre le gouvernement militaire. La loi sur les associations prive leurs droits syndicaux. Elle garantit aux partis politiques un temps d'antenne à la radio et à la télévision sans préciser que toute critique des autorités y sera prohibée. Elle rejette dans l'illégalité, sous menace de cinq ans de prison, tout groupe qui chercherait à paralyser, par quelque moyen que ce soit, la machine administrative. - (Reuters, AFP.)

## A Lille

### Un groupe de skinheads recherché après la mort d'un jeune homme

Un jeune homme qui dormait sur un banc dans un square de Lille (Nord) a été attaqué et tué le samedi 1<sup>er</sup> octobre vers 20 h 30 par une bande de jeunes au crâne rasé vêtus de treillis. Selon le récit du seul témoin qui a assisté à la scène, Patrick Le Mauf, vingt-sept ans, a été violemment frappé à la tête. Il aurait en outre reçu un coup de bouteille qui l'a laissé sans connaissance. Arrivé dans la journée d'Epervay (Marne), Patrick Le Mauf était assis sur un banc lorsque la bande s'est approchée de lui. Sans raison apparente et sans qu'il ait eu d'altercation, un des jeunes au crâne rasé lui aurait décoché un coup de pied dans la tête avant de repartir « sans se presser », laissant Patrick Le Mauf effondré dans le coma.

Transporté à l'hôpital, Patrick Le Mauf y est mort dimanche matin des suites de ses blessures.

Les policiers de la sûreté urbaine suspectent les skinheads de Lille ou de sa région, sans toutefois exclure qu'il puisse s'agir de militaires. Plusieurs skinheads ont été entendus par la police dans la journée de dimanche et les policiers continuaient à quadriller la ville.

Des bandes de skinheads ont multiplié les attaques dans la région ces derniers mois. Le 23 septembre, deux d'entre eux avaient été interpellés à la sortie d'un lycée de Saint-André, dans la banlieue lilloise. Ils y étaient venus pour exercer des « représailles » contre de jeunes Maghrébins.

Le numéro de « Monde » daté 2-3 octobre 1988 a été tiré à 507 720 exemplaires

# SCIENCE & VIE

## LA TERRE EST-ELLE UN ETRE VIVANT ?

Notre planète réagit comme un organisme vivant. La Terre se forge un environnement sur mesure, elle contrôle son atmosphère, faisant la pluie et le beau temps, organisant elle-même l'effet de serre pour se réchauffer ! C'est ce que prétend James Lovelock, un scientifique anglais. Science & Vie fait le point sur cette théorie aussi étonnante que controversée.

### ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :

- Comment réguler le trafic aérien ?
- Faut-il modifier tous les pots d'échappement pour l'essence sans plomb ?

N° 1 DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

## LE PRIX DE LA MODE ET LES PRIX DU METRE...

Il y a abondance de Mode dans chaque mètre de nos tissus, mais sans le prix de la Mode. Pour de superbes tissus, nos prix sont de braves prix, qui n'ont pas la "grosse tête" des prix charmants genre : 38 F, 92 F, 25 F, 178 F, 64 F, 245 F, etc., il y en a pour tous les goûts, des prix ronds, style 100 F, 50 F, 200 F, 150 F, des prix gentils, complaisants, rassurants et même géniaux...

**RODIN**  
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

A B C D F G H

## SCIENCES PO. Préparations

Documentation sur demande

- Stage intensif d'été
- Stage annuel
- Stage parallèle

IPEC Enseignement supérieur privé

46, bd Saint-Michel, Paris 6<sup>e</sup>

Téléphone : 46.33.81.23 / 43.29.03.71

## Recentré ! Préciser VOLVIC.

« Je sais que les choses vraies sont simples. J'ai choisi cette eau pour les sensations profondes et fraîches qu'elle procure... »

**VOLVIC**  
L'AMBASSADE D'Auvergne  
Paris 3<sup>e</sup>  
Tél. : 42 72 31 22

Elle enveloppe les meilleurs plats de Paris

## LANGUES & AFFAIRES

### EUROPE 1992 : PRENEZ DE L'AVANCE !

Faites fructifier vos connaissances en langues avec un bon diplôme.

- Chambres de commerce étrangères, certificats européens, Cambridge.
- BTS - Langues - Commerce International, Action Commerciale, Bur/Secrétariat.

Cours par correspondance tous niveaux avec supports oraux. Renforcement études. Formation continue. Séjours à l'étranger.

Documentation gratuite sur diplômes et cours à LANGUES & AFFAIRES, Service 4806, BP 95

92309 Paris-Levallois. Tél. : (1) 42 70 81 88

## PCS PRÉPARATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE

Centre de préparation aux IEC et à Sciences Politiques créé en 1978.

## Préparation Sciences Po

Préparation « plein temps » annuelle (octobre-juin).

Préparation « parallèle ».

- groupes homogènes et suivi personnalisé,
- corps professoral réputé,
- admission sur dossier : jeunes bacheliers et bac + 1.

**PCS**

46, rue de la Fédération 75015 Paris

Tél. : (1) 45 64 56 58

Établissement d'Enseignement Supérieur

سكزا من الأصل